« Arts et spectacles » : la musique s'expose

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14811 7 F

JEUDI 10 SEPTEMBRE 1992

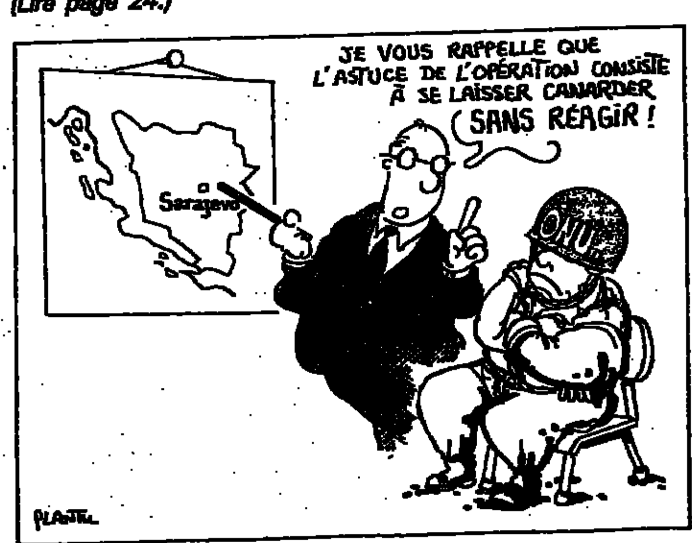
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La mort de deux « casques bleus » à Sarajevo

La France met en cause « les autorités bosniaques »

Deux « casques bleus » français ont été tués et trois autres blessés, mardi 8 septembre, à Sarajevo près de l'aéroport.

Dans un communiqué publié, à Paris, à l'issue du conseil des ministres du 9 décembre, « le gouvernement français demande aux autorités bosniaques de prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité des soldats venus en aide à leur pays et pour frapper les auteurs de ces assassinats. » *(Lire page 24.)*



Lire nos informations page 3

Du désespoir au suicide

TUÉS par ceux-là mêmes qu'ils étaient venus aider à survivre : tel est le sort qu'ont connu deux soldats français, mardi 8 septembre, à Sarajevo, lorsque leur convoi a été pris dans une embuscade. A Zagreb, le commandant adjoint de la Force de protection de l'ONU, le général Philippe Morillon, a parlé de « provocation manifeste » et, à Paris, le gouvernement français a directement mis en cause « les autorités bosniaques ».

Les informations sur la responsabilité des Bosniaques dans l'embuscade de mardi soir sont crédibles, car ce ne sont pas les premières, loin de là, à faire état d'attaques musulmanes délibérées non seulement contre l'ONU, mais également contre leur propre population.

AINSI, fin août, la presse britannique avait-elle révélé l'existence d'un rapport confidentiel des Nations unies mettant en cause les forces bosniaques dans plusieurs bombardements meurtriers de Sarajevo. Jeudi dernier, les regards se sont tournés vers les mêmes Bosniaques lorsqu'un avion italien apportant de l'aide humanitaire à la capitale assiégée a été détruit, au-dessus d'une zone contrôlée par les forces croato-musulmanes.

Les agressions bosniaques contre les « casques bleus » – non déclarées officiellement pour des raisons politiques – font suite à des manifestations (publiques, celles-ci) d'hostilité, pouvant aller jusqu'aux menaces directes, de la part de Musulmans contre la FORPRONU. Le général canadien Lewis Mackenzie en sait quelque chose, lui qui a été accusé de... crimes de guerre lorsqu'il était à la tête des soldats de la paix à Sarajevo. Il ne s'agit malheureusement pas d'actes isolés, les autorités bosniaques n'ayant jamais caché leurs réticences devant le rôle strictement humanitaire de l'ONU, qui « assiste à notre massacre sans intervenir pour y mettre réellement fin » et « nous nourrit afin que nous ne mourions pas affamés ».

DE là à se lancer dans une « stratégie du désespoir », d'accumuler les provocations afin de pousser la communauté internationale à l'intervention militaire contre les Serbes – tant souhaitée à Sarajevo, – il n'y avait qu'un pas, dont les faits disent trop qu'il a été franchi. Mais aucun dirigeant, qu'il soit européen ou américain, ne paraît prêt à engager son armée dans une région si propice à l'embourbement, et de tels actes ne peuvent que renforcer cette attitude.

Surtout, les quelques pays impliqués dans la « guerre humanitaire » en Bosnie pourraient bien se lasser de voir leurs soldats transformés en « pigeons d'argile », et les retirer purement et simplement. La politique bosniaque dictée par la détresse d'un peuple à bout risque de mener ce dernier au suicide ; car les Serbes n'auraient, alors, même plus besoin d'épuiser leurs munitions. Il leur suffirait d'attendre que Sarajevo, affamée, privée d'eau et d'électricité, tombe d'elle-même.

M 0147 - 0910 0 - 7,00 F

La chute du mark finlandais perturbe le SME

Tourmente monétaire en Scandinavie

La chute du mark finlandais, mis de nouveau en flottement, a fortement ébranlé les autres monnaies scandinaves, et, par contrecoup, les monnaies « faibles » du système monétaire européen (SME) : livre sterling et lire italienne. Les banques centrales ont réagi vigoureusement, celle de Suède portant, mercredi 9 septembre, à 75 %, record depuis trois cents ans, son taux d'intervention, et celle d'Italie élevant le sien de 18 % à 20,8 %. Les opérateurs qualifient ces événements de nouvelle tourmente monétaire.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Affaibli par une première dévaluation de 12,3 % en novembre dernier alors qu'il venait d'être rattaché à l'écu, le mark finlandais n'a pas résisté à la crise qui s'est brutalement aggravée durant l'été, avec un chômage qui atteint actuellement près de 16 % sans que le gouvernement montre la poigne souhaitée pour relancer l'économie nationale et calmer l'inquiétude des marchés.

Les taux élevés du marché et la fuite massive de devises – 10 milliards de marks de jeudi à vendredi seulement, – qui a été un problème constant ces derniers mois, ont finalement contraint la Banque centrale de Finlande à prendre une décision que beaucoup redoutaient : mardi matin elle annonçait qu'elle laissait flotter le mark, le décrochant ainsi de l'écu. Pour combien de temps ? *« Nous pourrons prendre position sur cette question lorsque les marchés financiers se seront stabilisés. En tout cas, il est clair qu'il ne s'agira pas de jours ou de semaines mais d'une période plus longue que cela »*, a indiqué le gouverneur de la Banque centrale, Mme Sirkka Hamalainen.

Ce décrochage du mark finlandais est le prélude à une nouvelle dévaluation dont se défendait pourtant le premier ministre, M. Esko Aho, toute la journée de mardi. Mais *« nous avons jugé préférable de laisser le marché décider du cours exact de la devise »*, expliquait le gouverneur.

FRANÇOISE NIÉTO

Lire la suite page 16

Hermès revu à la baisse

Après une première vague d'économies réclamées par les Etats-membres de l'Agence spatiale européenne, celle-ci a proposé, mardi 8 septembre à Paris, une nouvelle réduction des dépenses. Principale victime : la navette Hermès.

par Jean-François Augereau

Le coût de l'unification allemande et la perspective, en France, d'un déficit budgétaire qui pourrait atteindre les 200 milliards de francs pour 1993 auront finalement eu raison des ambitions de l'Europe spatiale. Lors de la présentation, mardi 8 septembre, du plan à long terme de l'Agence spatiale européenne (ESA) par son directeur général, M. Jean-Marie Luton, il a été en effet proposé aux représentants des Etats membres de l'ESA de réduire les dépenses de 700 millions d'unités de compte (environ 4,9 milliards de francs) et de ramener à 22,3 milliards d'unités de compte un programme qui, jusqu'en l'an 2000, impliquait un engagement financier de 23 milliards d'unités de compte.

Lire la suite page 9

L'Indochine en français

Mme Tasca veut réveiller la francophonie dans cette région du monde. Rude tâche

La tournée au Vietnam, au Cambodge et au Laos de Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, a mis en lumière l'ampleur de la tâche si la France veut vraiment raviver sa marque linguistique dans ces pays. Mme Tasca va réclamer des moyens nouveaux pour aider à la renaissance du français en Indochine. Le Fonds pour l'Indochine que veut créer Mme Tasca, entre le Quai d'Orsay et le ministre de la coopération, devrait permettre le doublement des concours culturels pour les trois Etats.

HANOÏ

de notre envoyé spécial

Au milieu de tant de scènes marquées par l'attente politique et les émotions individuelles, si on devait retenir une image du voyage de dix jours que vient d'accomplir, dans les trois Etats de la péninsule indochinoise, la secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, ce serait peut-être celle où Mme Catherine Tasca, dans la capitale vietnamienne, a dû affronter écrivains de la nomenclature communiste et intellectuels plus indépendants du pouvoir, tous réunis dans une même célébration de ce français qu'une directrice d'université privée alla jusqu'à appeler *« la plus belle langue du monde »*.

Tous, au-delà du lyrisme de circonstance, ont demandé un *« engagement plus résolu de la France sur le terrain »*, suggérant même des méthodes pour intéresser les jeunes générations à la langue de Malraux, tel *« un lien systématique entre les investissements français et la francophonie »*.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Lire la suite page 6

Des chefs d'entreprise pour Maastricht

Alors que les enquêtes d'opinion continuent de relever une majorité d'intentions de vote en faveur du « oui » au référendum du 20 septembre, la mobilisation des partisans du traité de Maastricht s'amplifie. Dépassant le cadre des partis politiques, elle touche désormais des représentants de la « société civile ». De nombreuses personnalités et associations se lancent en effet dans la bataille, publiant appels et manifestes, participant parfois à des réunions publiques. Des économistes, des scientifiques, d'anciens combattants, résistants et déportés, entre autres, se prononcent pour le « oui », au-delà de leurs divergences partisanes. L'engagement le plus spectaculaire est sans doute celui de plusieurs grands chefs d'entreprise, dont certains n'hésitent pas à faire campagne sur le terrain.

Lire page 8

Lire aussi

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Rentrée scolaire : l'année du lycée

Après la rentrée anticipée des écoliers, la semaine dernière, dans une vingtaine de départements, ce sont, au total, 12 928 400 élèves qui sont attendus dans les écoles, les collèges et les lycées français, publics et privés, jeudi 10 septembre. Ils auront été précédés, la veille, par quelque 870 000 enseignants.

La rénovation des lycées constitue la grande affaire de cette rentrée 1992. Elle démarre avec la réforme de la classe de seconde (évaluation de tous les élèves en septembre, mise en place de modules de soutien dans les disciplines de base, limitation éventuelle des options). Mais l'incertitude majeure de la rentrée vient des collèges, soumis à une forte pression démographique et qui s'interrogent sur leur avenir. Quant à l'école primaire, elle évolue doucement avec la mise en place des cycles de trois ans.

Lire pages 11 à 14

La lutte contre la corruption

Le gouvernement veut interdire le financement des partis politiques par les entreprises.

page 24

Le malaise pénitentiaire

Après le récent mouvement des surveillants, la mutinerie des détenus de la centrale d'Yzeure pose le problème des longues peines.

page 9

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Maastricht

Association ou barbarie

par Edgar Morin

POUR *certains esprits*, le sens du traité de Maastricht doit être déchiffré dans le texte lui-même. Malheureusement, ce qui y est dit suscite les exégèses les plus contradictoires et ce qui n'y est pas dit donne lieu à de multiples interprétations. Or, de même qu'une dénotation prend sens par sa relation à sa connotation, de même, comme le sait un *excellent écrivain comme* Max Gallo, un texte s'interprète en fonction de son contexte.

Pour certains esprits, le sens de l'atroce guerre qui ravage l'ex-*Yougoslavie doit être borné à* l'agression serbe contre la Croatie, puis contre la Bosnie-Herzégovine. Pourtant il n'y a pas compréhension du sens de cette guerre sans examiner les antécédents, les causes, les circonstances et les conséquences d'une tragédie en *chaîne issue de la dislocation* du communisme totalitaire.

Là encore, le contexte est nécessaire à l'intelligence d'un problème d'ethnies et de religions imbriquées les *unes dans les autres*. De même que réduire à l'impuissance l'Irak ne résout pas les problèmes des Kurdes, des chiites et plus largement du Moyen-Orient, de même l'intervention urgente qui s'impose contre la force offensive serbe ne résoudrait pas les problèmes *ethniques et religieux* de l'ex-Yougoslavie : ceux-ci se posent du reste, sous d'autres formes, dans toutes les nations issues des trois empires, l'ottoman, l'austro-hongrois, le russe. Et malheureusement il faut affronter ce contexte singulièrement complexe.

Un processus explosif

Au-dessus et autour de ces deux contextes différents, il y a un contexte géo-historique commun. C'est le déferlement de forces formidables de dislocation et de rup*ture sur l'Europe depuis 1990.*

Au départ, la décomposition de l'empire totalitaire a libéré des processus d'émancipation qui ont eux-mêmes accéléré cette décomposition. *Ainsi s'effectua la* légitime auto-affirmation des nations opprimées aspirant à la souveraineté. Mais le contexte de crise générale, la présence de minorités *aussitôt opprimées par les* nouvelles nations où elles se trouvent enclavées, le retour virulent des ressentiments séculaires, tout cela transforma le printemps des peuples en bouillonnement de nationalismes furieux, et le processus évolutif, qui aurait pu et dû susci*ter la création de liens associatifs* entre ces nations, s'est déjà mué, en Arménie, en Azerbaïdjian, en Géorgie en Moldavie et en Yougoslavie, en processus explosif.

Le phénomène a laissé l'Europe occidentale dans l'ahurissement. Alors que les nationalismes s'y étaient non pas éteints mais assoupis et qu'elle allait à pas comptés vers une formule associative où l'Etat nation perdait son pouvoir absolu, soudain, on voyait surgir dans la sphère des « peuples fraternellement unis » des exaltation, et haines nationalistes qui semblaient *abolies*.

Reflux sur le passé

Pour comprendre le phénomène, il faut considérer la double consé*quence de la décomposition du* totalitarisme. La première est politique : le système a détruit pour longtemps toute possibilité de vie et régulation démocratiques ; les apparatchiks reconvertis au nationalisme ne sont souvent encore que des australopithèques démo*crates qui ne connaissent que brutalité et ruse*, dans une situation de crise économique, sociale et politique où il est très difficile d'effectuer une transition civilisée. La seconde conséquence, plus profonde et déterminante, s'est développée souterrainement depuis *plus de deux décennies, avec la perte* irrémédiable de l'espérance dans « l'avenir radieux ». Comme nous l'avons dit dans de précédents articles ici même, une crise générale du futur a atteint l'ensemble du globe depuis les années 70. La désintégration de la *certitude d'un avenir meilleur* a suscité un reflux généralisé sur le passé, a entraîné les ressourcements identitaires et a drainé les aspirations communautaires dans le religion, l'ethnie, la nation.

Or il est tout à fait remarquable que le recours à l'Etat-nation ait été l'expression générale par laquelle l'aspiration ethnique et *religieuse se soit cristallisée*. Pour le concevoir, il faut comprendre que l'Etat-nation comporte une réalité mythologique extrêmement « chaude ». C'est la composante matri-patriotique qui donne substance maternelle à la mère-patrie, terre-mère, à qui va naturellement l'amour, et qui donne substance paternelle à l'Etat à qui va naturellement l'obéissance. L'appartenance à une patrie (terme masculin-féminin qui unifie en lui le *paternel et le maternel) effectue* la communauté fraternelle des « enfants de la patrie ». Cette fraternité mythologique rassemble en elle des millions d'individus n'ayant nul lien consanguin. Mais justement, la nation restaure à sa dimension moderne la chaleur du *lien familial et du lien clanique ou* tribal perdue du fait même de la modernité. Elle restaure chez l'adulte la relation archaïque de la petite enfance au sein du foyer *protecteur. En même temps*, l'Etat apporte force, arme, autorité, défense. Donc on peut comprendre que les esprits, déboussolés et angoissés dans la crise du futur et les crises du présent, trouvent dans l'Etat-nation la sécurité et la communauté qui leur font besoin.

Ici apparaît un paradoxe. Les premiers Etats-nations européens : France, Espagne, Angleterre, puis Russie, Allemagne, Italie, ont été des rassembleurs d'ethnies en unités plus vastes, et, dans le cas de la France notamment, l'intégration d'ethnies extrêmement hétérogènes *au sein de la nation s'est effectuée* au cours d'un processus pluriséculaire.

Puis, une fois élaborée, la formule de l'Etat-nation a constitué le *modèle émancipateur pour* les peuples soumis à des empires. Le traité de Versailles, pour éviter la dispersion des ethnies de l'Empire ottoman et de l'Empire austro-hongrois en petites nations fragiles, a en fait créé des Etats-nations pluriethniques comme la *Yougoslavie, englobant des peu*ples à origine commune, mais séparés par des siècles de destins différents, et comme la Tchécoslovaquie, englobant Tchèques, Slovaques, Allemands (Sudètes), Ruthènes et une minorité hongroise. Or ni la Tchécoslovaquie *ni la Yougoslavie n'ont disposé du* temps historique séculaire pour intégrer leurs ethnies en une nation polyethnique. Au contraire, la domination modérée des Tchèques et la domination asservissante de la monarchie serbe ont favorisé les aspiration centrifuges des autres *ethnies*.

Le contexte et le complexe

Il a été facile à Hitler de disloquer ces Etats-nations. On a cru qu'une résistance commune au nazisme, puis le communisme et, en ce qui concerne la Yougoslavie, la résistance à la menace stalinienne allaient effectuer l'intégration. En fait, le désastre culturel du communisme a suscité la course des ethnies, y compris de minuscules ethnies, à l'Etat-nation. Ces nouvelles petites nations elles-mêmes, en persécutant leurs *minorités étrangères, suscitent en* celles-ci la volonté de créer leur propre micro-nation.

Tout cela se heurte justement au contexte et au complexe.

D'une part, le contexte européen et plus largement planétaire. L'Etat-nation, même dans ses dimensions polyethniques comme la France, est désormais trop petit *pour affronter les grands* problèmes qui requièrent désormais une compétence au niveau associatif. D'où le processus amorcé en Europe de l'Ouest qui a conduit *justement au traité* de Maastricht. D'autre part, il y a le contexte spécifique des territoires des ex-empires ottoman, austro-hongrois, russe puis soviétique, où, pendant des siècles, migrations et colonisations diverses ont mêlé des populations. Il nous faut voir le problème-clé, c'est-à-dire la réalité bigarrée, mélangée, d'ethnies, religions, nations issues des empires *qui n'ont pu se transformer en* confédérations. Une telle réalité nécessite sans doute la souveraineté nationale des ethnies qui veulent s'émanciper, mais une telle souveraineté ne saurait être absolue comme dans le modèle français classique (que la France, si elle *ratifie Maastricht*, va justement dépasser) et doit être intégrée dans des formules associatives qui comportent l'égalité des peuples, les droits des *minorités*, les droits des individus.

Tout milite donc dans le sens d'un double impératif : reconnaître les *légitimes* aspirations à la souveraineté, mais en instituant le cadre associatif que nécessitent les intérêts vitaux des uns et des autres ainsi que ceux de *l'Europe*.

Une telle formule est-elle dépassée par la guerre de Yougoslavie, ou au contraire s'impose-t-elle plus que jamais ?

Si l'on considère les événements de Yougoslavie dans ce contexte, alors il apparaît que la tragédie première tient dans le dérèglement d'un processus évolutif inévitable, qui rendait caduque l'ancienne Yougoslavie, en un processus explosif faisant sauter les freins *modérateurs internes sans que* les puissances européennes ni les Nations unies aient pu apporter des freins modérateurs externes. Il est évident qu'il fallait reconnaître le *principe de souveraineté des* nations ex-yougoslaves (y compris pour le Kosovo albanais), mais élaborer simultanément *le* nouveau cadre associatif qui sauvegarderait les liens économiques, culturels et surtout les droits des populations croates, serbes, musul*manes, hongroises, macédoniennes* et autres se trouvant hors de leur territoire strictement national.

La pathologie propre à la situation yougoslave s'est manifestée *dès qu'a commencé le processus* de dislocation : la sécession croate a posé le problème d'une nation serbe dramatiquement dispersée en Croatie et Bosnie-Herzégovine et ayant renforcé son emprise (après y avoir exercé une cruelle répression en 1981) sur le Kosovo, *berceau historique de la Serbie*, mais en fait peuplé en grande majorité d'Albanais. La pathologie d'une telle situation, lourde de pestilences, a favorisé l'ultra-nationalisme serbe, lié au départ à l'armée fédérale, puis la contrôlant.

Faute de nouvelle formule associative, *il* n'y avait que l'alternative : ou laisser les minorités serbes de Croatie à la merci d'une croatisation annoncée et menaçante ; ou s'emparer de la Slavo*nie et de la Krajina et les décroatiser*.

Les tenants du droit légitime des « petites nations » n'ont pas compris que la reconnaissance inconditionnelle de la Croatie affaiblissait les chances de trouver une solution associative nouvelle et aggravait la conflictualité d'autant plus que le souvenir des massacres oustachis redevenait virulent parmi les Serbes. Ils ont cru favoriser une légitime aspiration sans comprendre qu'ils accentuaient une dangereuse désintégration.

Crime historique

La guerre d'anti-sécession s'est transformée très rapidement en guerre impitoyable de destruction, d'occupation, puis de purification *ethnique*. La Serbie de Milosevic a résolu le problème des Serbes extérieurs en serbifiant les territoires où vivaient Serbes et non-Serbes, c'est-à-dire en expulsant ceux-ci. Ce type de purification a déjà été hélas commis par Staline en 1945 sur des millions d'Allemands expulsés de Pologne, des Sudètes, de Prusse orientale dans l'indifférence générale.

Mais surtout, la Serbie de Milosevic a commis un crime historique en assassinant la Bosnie-Herzégovine : celle-ci était un microcosme de Yougoslavie, où *coexistaient paisiblement* toutes les ethnies et religions. C'est le respect de cette Bosnie-Herzégovine, entité associative de nature, qui aurait pu permettre de nouvelles formes associatives entre ex-Yougoslaves.

Tout est maintenant à craindre pour le Kosovo, c'est-à-dire des déportations en masse de ses populations *albanaises*.

Les conséquences catastrophiques en chaîne débordent la seule Yougoslavie. Comme nous l'avions écrit ici même en janvier dernier, avant l'attaque serbe contre la Bosnie-Herzégovine, *« la concrétisation d'une nation musulmane en Bosnie se ferait, dans le cas conflictuel, avec le réveil de l'antagonisme chrétien/islamique, et le nationalisme musulman se développerait de plus en plus sur une base fondamentaliste et non plus laïque, ce qui aggraverait une situation elle-même conflictuelle en Méditerranée »*. Plus largement, une nouvelle crise balkanique est en gestation, avec la surexcitation nationaliste grecque contre la Macédoine ex-yougoslave, et l'aide *pas seulement* civile de la Turquie en faveur des Musulmans de Bosnie. Déjà la Turquie s'éveille comme protectrice légitime de ceux qu'elle a historiquement islamisés. Tôt ou tard la Hongrie devra se préoccuper des Hongrois de Voïvodine, comme de ceux de *Roumanie et de Slovaquie. Tôt ou* tard se posera le problème de la nation albanaise du Kosovo et de son lien avec l'Albanie proprement dite.

Il faut voir encore au-delà. Si ne s'élaborent pas de nouvelles associations là où il y avait l'empire totalitaire, la solution des dispersions ethniques par la rectification forcée des frontières et les déportations de populations y deviendra la voie normale. Il est à craindre que, *si une prévisible coalition* entre le grand centre des dirigeants du complexe militaro-industriel et les chefs militaires instaure un régime autoritaire nationaliste en Russie, celle-ci soit amenée à protéger par les mêmes moyens ses minorités russophones éparses dans *les* nouvelles nations de l'ex-URSS. Les difficultés, réelles ou supposées, de ces minorités seraient prétextes à interventions militaires, réannexions et *purififactions des territoires* recouvrés. Il y aura à nouveau des sévices, des supplices, des tortures, des viols, des massacres, des camps d'internement, des pétitions d'intellectuels, et beaucoup moins d'aide humanitaire, beaucoup plus d'indifférence...

La Serbie de Milosevic a voulu des problèmes vitaux en déclenchant une réaction en chaîne déstabilisante qui affecte toute l'Europe et sacrifie les intérêts communs dont font partie *ses* intérêts vitaux. De même que l'Israël du Likoud envahissait le Liban en ne considérant que ses intérêts nationaux immédiats et *aggravait durablement* la crise et les maux du Moyen-Orient, de même, au mépris total du contexte *balkanique* et européen, la Serbie libanise la Bosnie-Herzégovine en aggravant considérablement la crise et les maux du postcommunisme.

La question allemande

Le processus de dislocation n'a *pas épargné l'Europe de l'Ouest*. Il a accru les divergences d'interprétation diplomatique et stratégique entre Européens. La reconnaissance précipitée et sans condition de la Croatie a créé une faille entre la France et l'Allemagne. L'impuissance de l'Europe à stop*per la guerre a créé un climat de* scepticisme qui retentit sur les intentions de vote pour Maastricht. *Et il* ne faut pas penser que l'Europe des Douze soit à l'abri de processus internes de dislocation. Elle connaît un peu partout des poussées régionalistes saines, parce que décentralisatrices, et des poussées souverainetistes également saines dans le sens des *« souverainetés-associations »* (Catalogne), mais il y a aussi des forces dissociatrices ambiguës (Ligue lombarde, « République italienne du Nord ») de régions riches voulant rejeter dans des ghettos ethniques les régions pauvres du Sud peuplées d'Arabes (Siciliens, Calabrais). Il y a partout des poussées de particularismes et de corporatismes myopes qui risquent même *de miner la ratification* de Maastricht.

Enfin parlons de l'Allemagne. L'Allemagne est aujourd'hui un pays largement démocratique, le *plus pacifique*, le *plus ouvert* aux réfugiés, le plus humanitaire d'Europe. Mais qu'en serait-il dans un contexte dissociatif à la suite d'un rejet de Maastricht si à nouveau une crise frappait l'Europe ? Comme nous l'avons écrit ici même (« Espoirs et peurs d'Europe »), *« on ne peut écarter les pires hypothèses. Une crise couve en Occident ; nous voyons fermenter et se creuser les frustrations, anxiétés, malaises, recherches des coupables, boucs-émissaires. La crise n'est pas déclarée ; on ne saurait encore en discerner la figure, et nul ne saurait encore en prévoir l'épicentre »*.

C'est donc dans un contexte historique multiplement incertain et tragique que Maastricht prend son sens.

Le sens premier et fondamental de Maastricht, qui surclasse, dépasse et englobe tous les autres, est : *association*. Comme nous l'avons sans cesse répété depuis 1990, le destin des années à venir *se joue dans la lutte* entre les forces de dislocation, disjonction, rupture, conflit et les forces d'association, union, confédération, fédération.

Course de vitesse

Aujourd'hui, une course de vitesse est engagée en Europe entre les processus de dissociation et *désintégration et* ceux d'association et intégration. Maastricht est le seul verrou possible à l'Ouest contre les ruptures formidables, dont certaines prennent déjà forme de guerre entre nations qui ont vitalement intérêt à l'union.

A l'Est, le verrou doit être Sarajevo. Si l'on réfléchit à l'impuissance européenne devant l'agonie yougoslave, elle tient :

1) au caractère balbutiant de l'intégration diplomatique, politique, militaire des Douze, et à l'absence tragique d'une institution même *rudimentaire* de grande confédération ;

2) à *l'incompréhension* d'une situation *inattendue et à la très* rapide radicalisation et expansion du conflit ;

3) à l'absence d'une *pensée/action adéquate. Le sentiment* de complexité a paralysé, alors que la conscience de complexité aurait pu susciter une stratégie adéquate. Dans ce sens, il fallait dès le départ formuler un quadruple impératif : droit des peuples, droit des minorités, droit des individus, droit de l'Europe. *Il* fallait jumeler la compréhension des besoins de souveraineté, la compréhension du problème des minorités, et notamment de la dia*spora serbe, avec le rejet de toute* solution par la force.

Aujourd'hui, il faut jumeler la proposition d'une conférence paneuropéenne avec la menace d'une intervention militaire en cas de refus.

Et, dans ce cas, plutôt qu'entre le tout (d'une occupation impossible de la Serbie) ou le rien (de la protestation pure), envisager la libération militaire de Sarajevo et de ses couloirs ravitailleurs avec un protectorat de l'ONU et/ou du Conseil de l'Europe sur la capitale bosniaque et sa région.

Le rétablissement d'une Bosnie-Herzégovine *polyethnique est un* préalable indispensable à toute réassociation entre les nations de l'ex-Yougoslavie. Une telle réassociation ne peut plus s'effectuer en vase clos. Il faudrait envisager un complexe associatif selon des formules à géométrie variable où, *selon des modalités différentes*, interviendraient l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce, la *Turquie, l'Albanie*. Chacune des nations pourrait s'associer avec d'autres. On verrait ainsi une association danubienne, allant de la Roumanie à l'Allemagne du Sud, une association balkanique avec Albanie, Grèce, Bulgarie, Turquie, concernant particulière*ment Serbie, Macédoine*, Bosnie-Herzégovine, et une intégration future dans le Marché commun. Et seule la concrétisation, à cette occasion, de l'idée de grande confédération européenne, comprenant la Russie évidemment, comportant des multiples associations *en son sein, permettrait* d'entrevoir un avenir certes problématique et difficile, mais pacifique.

Maastricht et Sarajevo sont deux têtes de *pont européennes* : l'une n'est pas encore installée et ne permet pas encore de développer un territoire associatif ; l'autre, en cours de décomposition, risque d'être anéantie. Dans l'une et l'autre, deux batailles différentes se jouent, mais avec le même enjeu historique fondamental : association ou barbarie.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Un responsable de l'ONU impute aux forces bosniaques la mort de deux « casques bleus » français

Deux « casques bleus » français ont été tués et trois autres blessés, mardi 8 septembre, dans une embuscade tendue près de l'aéroport de Sarajevo à un convoi humanitaire des Nations unies qui venait de Belgrade. Il s'agit du maréchal des logis- chef Frédéric Vaudet, vingt-huit ans, relevant du 8e régiment de commandement et de soutien d'Amiens (Somme) et du brigadier Eric Marot, vingt et un ans, du 10e régiment de commandement et de soutien de Châlons-sur-Meme (Marne).

Un haut responsable de l'ONU, parlant sous le couvert de l'anonymat à Sarajevo, a estimé que cette attaque était le fait de *« bandes bosniaques (...) des seigneurs de la guerre locaux échappant au contrôle de tout le monde »*.

Le convoi a essuyé des tirs de mortiers et d'armes automatiques venant d'une zone tenue par les Bosniaques près de la piste de l'aéroport, a précisé le responsable de l'ONU : *« Les coups de feu sont venus de la gauche, il est impossible qu'ils aient été tirés par les Serbes. » « Mon hypothèse est qu'il s'agit d'une action menée pour des raisons politiques*, a-t-il ajouté. *Les Bosniaques ont ainsi tenté de prouver que toute aide humanitaire à Sarajevo était impossible et que la seule réponse au conflit est une intervention militaire occidentale contre les Serbes. »*

Cette attaque porte à 13 le nombre de tués et à 285 le nombre de blessés appartenant à la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) depuis son déploiement dans l'ex-Yougoslavie il y a cinq mois. Huit militaires français (dont l'un n'appartenait pas à la FORPRONU) sont morts et 39 ont été blessés.

Le général Philippe Morillon, commandant adjoint de la FORPRONU, a pour sa part estimé qu'il s'agissait d'*« une attaque délibérée »*, d'*« une provocation manifeste »*. De l'avis du général Morillon, *« il y a à Sarajevo des gens qui sont décidés à rentrer dans la guerre complètement et que les perspectives mêmes de paix et les soldats de la paix dérangent infiniment »*.

Selon lui, le rapport sur les circonstances de l'attaque devrait cette fois permettre d'identifier l'agresseur. Il sera remis au secrétaire général de l'ONU *« de façon à ce que lui-même voie avec le Conseil de sécurité quelle attitude il faut prendre »*, en particulier s'il faut poursuivre, et dans quelles conditions, les opérations de l'ONU. *« Si nous sommes systématiquement pris pour cibles, les simples mesures passives ne suffiront pas »*, a conclu le général.

Cette attaque intervient cinq jours après qu'un avion italien, apparemment abattu en vol, s'est écrasé à proximité de Sarajevo et alors que la question de la protection armée des convois humanitaires est à l'ordre du jour de diverses rencontres diplomatiques.

Protection aérienne ?

De passage à Paris où il a rencontré mardi matin le ministre français des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali s'était déclaré *« d'accord sur le principe »* d'une éventuelle protection aérienne des vols humanitaires sous contrôle de l'ONU, dans l'hypothèse où le Conseil de sécurité lui en donnerait mandat.

Le secrétaire général adjoint, responsable des opérations de maintien de la paix de l'ONU, M. Marrack Goulding, s'est montré quelque peu surpris par ces déclarations de M. Boutros-Ghali, lors d'une conférence de presse donnée au siège des Nations unies mardi, nous indique notre correspondant à New-York, Serge Marti. *« Jusqu'à présent une opération de couverture aérienne n'a pas été envisagée »*, a dit M. Goulding, *« certains pays sont partisans d'une action de type militaire, alors que d'autres restent opposés à cette idée »*.

De sources françaises, on avait indiqué mardi que le Conseil de sécurité pourrait être prochainement saisi d'un projet de résolution sur diverses mesures concernant l'espace aérien bosniaque, qui doivent cependant encore faire l'objet de discussions.

6 500 hommes en renfort

Il pourrait s'agir notamment d'interdire le survol de la Bosnie aux avions militaires n'appartenant ni à la FORPRONU ni à des pays engagés dans les opérations humanitaires, ou encore d'organiser sous l'égide de l'ONU des vols de reconnaissance au-dessus des itinéraires que devraient emprunter les convois humanitaires. De telles mesures sont préconisées en particulier par les autorités françaises qui estiment pouvoir compter sur un soutien de la Grande-Bretagne, autre membre permanent du Conseil de sécurité, du fait notamment que Londres a accepté ces dernières semaines d'envoyer 1 800 hommes en Bosnie. Même si elles n'allaient pas jusqu'à la « couverture aérienne » proprement dite, ces opérations constitueraient la première intervention de la communauté internationale dans l'espace aérien bosniaque. On indiquait mardi soir à Paris qu'elle supposerait l'accord des autorités de Sarajevo.

Un autre projet de résolution concernant la protection terrestre des convois humanitaires ainsi que le contrôle des armes lourdes doit d'autre part être discuté à l'ONU avant la fin de cette semaine, après que le Conseil de sécurité aura pris connaissance d'un rapport du secrétaire général sur le renforcement de la FORPRONU.

Ces renforts (6 500 hommes supplémentaires) ont entre autres pour objet de permettre à la FORPRONU d'apporter une protection militaire aux convois humanitaires si le HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies), responsable des opérations humanitaires, le demande. Ils devraient être stationnés dans cinq zones dont la délimitation exacte est en cours et qui auraient comme centres les villes de Mostar, Vitez, Tuzla, Bihac, Banja Luka. M. Goulding a indiqué que les modalités de leurs interventions pourraient varier depuis la présence symbolique d'un ou deux véhicules de la FORPRONU accompagnant un convoi, jusqu'à l'escorte par des véhicules blindés de camions conduits par des soldats armés et accompagnés d'équipes de déminage.

Le renforcement de la FORPRONU devrait d'autre part lui permettre de « superviser » le rassemblement des armes lourdes. Il n'est cependant pas certain que les effectifs jusqu'à présent prévus suffisent pour ces diverses missions.

Parallèlement, lord David Owen et M. Cyrus Vance, coprésidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, tentent d'obtenir des belligérants des garanties sur la sécurité des opérations humanitaires et de faire avancer un règlement politique de la crise dans l'ex-Yougoslavie. Ils devaient se rendre mercredi à Zagreb, jeudi à Sarajevo et vendredi à Belgrade. En Bosnie, les combats qui avaient fait 19 morts et 136 blessés en vingt-quatre heures selon les autorités, ont diminué en intensité mardi.

Un succès pour Vilnius

Accord sur le retrait des troupes russes de Lituanie

Surmontant la grogne de ses militaires, la Russie a fini par accepter de retirer ses troupes de Lituanie d'ici a août 1993.

MOSCOU

de notre correspondant

L'accord, signé mardi 8 septembre à Moscou, peut apparaître comme un compromis : les Lituaniens exigeaient que le départ de ces troupes « d'occupation », parfaitement anachroniques dans un pays désormais indépendant, ait lieu avant la fin de cette année. Les dernières propositions « officielles » du Kremlin, formulées début août lors d'une rencontre entre les ministres des affaires étrangères de Russie et des trois pays baltes, mentionnaient l'année 1994, mais posaient aussi une liste de conditions clairement inacceptables pour les Baltes, en particulier le maintien de bases militaires, le paiement de *« compensations »*, et aussi le renoncement à toute revendication territoriale (cela concernait en premier lieu l'Estonie).

La date finalement retenue ne surprend donc personne, d'autant qu'elle correspond aux indications discrètement données par M. Boris Eltsine lors du sommet de Munich des pays industrialisés, début juillet. Le présentateur de la télévision russe s'est pourtant cru obligé de présenter l'accord comme *« un nouveau triomphe de la diplomatie russe » (sic)* – alors même qu'il est fort éloigné des prétentions initiales de Moscou : pendant des mois, et jusqu'à cet été, le haut commandement, que ce soit celui de la CEI ou celui de la Russie, avait répété que le retrait était techniquement impossible avant au plus tôt 1997...

Vers un traité de coopération

Il est donc d'autant plus frappant que l'accord ait été signé par le ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, et son homologue lituanien Andrius Butkavicius, alors même que le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, accusé par les « national-patriotes » d'être prêt à toutes les braderies, était retenu ailleurs par un autre engagement.

Les Lituaniens ont satisfait une – petite – partie des exigences de Moscou en s'engageant à construire, sur le territoire de Kaliningrad, des maisons permettant d'accueillir les familles de près de 3 000 marins de la flotte de la Baltique jusqu'à présent basés dans des ports de Lituanie, de Lettonie ou d'Estonie. La région de Kaliningrad étant séparée du corps de la Russie par la Lituanie, c'est là aussi une manière, pour Vilnius, d'admettre la pérennité de l'appartenance de l'ancienne Königsberg à la Russie. En échange de la construction de ces maisons, la Russie s'engage à remettre à la Lituanie un petit nombre d'équipements et navires de la flotte de la Baltique, pour lui permettre de constituer l'embryon d'une marine propre.

Tous les détails de l'accord sur l'évacuation des troupes russes n'ont pas encore été rendus publics. Mais on sait que les déplacements d'unités militaires sur le territoire lituanien devront désormais se faire avec l'accord des autorités de Vilnius, et que, par ailleurs, les soldats russes ne pourront sortir de leurs bases de cantonnement avec leurs armes. Les conditions du transit des troupes russes entre la Russie et Kaliningrad, au-delà de 1993, doivent encore être négociées, explique un responsable de la délégation lituanienne, mais une chose est selon lui parfaitement claire : après le 31 août prochain, il n'y aura *« plus un seul soldat russe »* en Lituanie, et aucune base militaire russe sur son territoire.

« Le principal obstacle aux bonnes relations entre la Lituanie et la Russie est désormais levé », a déclaré M. Vitautas Landsbergis, à l'issue d'un entretien avec Boris Eltsine. Un léger contretemps est malgré tout venu gâcher un peu la fête : il était prévu que les deux présidents signent par la même occasion un traité de coopération entre les deux pays. Or M. Eltsine, après avoir demandé un grand nombre de corrections, a estimé que le texte n'était pas techniquement au point, tout en faisant valoir, par la bouche de son porte-parole, qu'aucun obstacle *« politique »* ne s'opposait à la conclusion du traité. M. Landsbergis devra donc revenir à Moscou au début octobre : il connaît bien le chemin, lui qui, du temps de M. Gorbatchev, s'était heurté tant de fois à une porte close. Cette fois, pourtant, il touche au but. Encore un an, et la page ouverte en 1940 par l'annexion de son pays aura été définitivement tournée.

JAN KRAUZE

TADJIKISTAN : les priorités du président par intérim

« Mettre fin à la guerre civile et sauver le pays de la famine »

Au lendemain de la démission forcée du président tadjik, le brejnévien Rakhmon Nabiev élu en 1991 avec 58 % des voix (*le Monde* du 9 septembre), les pourparlers entre chefs politiques de la capitale Douchanbé semblent avoir abouti à un compromis, dicté par la nécessité de prévenir à la fois une aggravation de la guerre civile et les menaces d'intervention extérieures, notamment des troupes russes.

Un pays divisé

Les « partis d'opposition » anti-communistes (islamistes, « démocrates » ou représentant ouvertement des intérêts régionaux, comme ceux des montagnes du Pamir) voulaient créer un « Comité d'État » où leurs représentants assureraient collectivement la direction du pays. Mais le Tadjikistan est pratiquement divisé, avec plusieurs régions qui n'obéissent plus au pouvoir central depuis que l'opposition a imposé, en mai, un gouvernement de coalition dominé par les islamistes.

Il s'agit notamment du Nord – relativement industrialisé et « moderne », avec une forte population ouzbèke – et de la région de Kouliab dans le sud, qui avait fait allégeance, pour des raisons claniques, au camp « communiste ». Le Nord, isolé, a créé sa propre milice, alors que dans le Sud, alimenté en armes par une frontière afghane devenue poreuse, les affrontements ont fait depuis des mois des centaines de morts.

Dans ces conditions, les partis à Douchanbé ont renoncé à un pouvoir « collectif » qui n'aurait fait qu'augmenter son impuissance et choisi de transférer les pouvoirs présidentiels au président du parlement, M. Eskanderov, originaire du Pamir. Celui-ci a affirmé à la télévision *« la permanence de la politique et de la Constitution »* du pays, assurant que sa première préoccupation est *« de mettre fin à la guerre civile et de sauver le Tadjikistan de la famine »*. Plus précisément, il a promis que le pays *« surveillera ses frontières »* et continuera à *« ériger un Etat démocratique qui aura de bonnes relations avec tous ses voisins »*.

Gage de modération

Premier gage à la modération : M. Nabiev, après s'être engagé à rester à l'écart de la politique, a été autorisé, selon la télévision locale, à se rendre mardi à Khodjent, la grande ville du Nord où il voulait se rendre lundi lorsqu'il a été intercepté par l'opposition armée. Vis-à-vis de Moscou, le nouveau pouvoir a délégué dès mardi un représentant à une réunion de la CEI à Minsk, qui portait sur les relations avec la Chine.

Le ministère russe des affaires étrangères a salué ces bonnes intentions en affirmant qu'il n'était pas question pour Moscou d'intervenir dans les affaires intérieures du Tadjikistan, avec un bémol : les forces russes aux frontières et dans les garnisons du pays doivent assurer la sécurité des personnes qui se sont réfugiées auprès d'elles. Aucune information n'était parvenue mardi sur les réactions des régions « pro-Nabiev » à son éviction.

En attendant, les élections législatives prévues pour le 13 décembre pourraient être reportées, à la demande notamment des islamistes.

S. Sh.

Des dizaines de milliers de Musulmans ont fui la Serbie

Environ 70 000 Musulmans ont quitté le Sandzak (sud de la Serbie) pour fuir la *« terreur militaire »* serbe, selon un message adressé par le Conseil national musulman du Sandzak à la Conférence permanente de Genève sur l'ex-Yougoslavie. Le président de ce conseil, M. Sulejman Ugljanin, affirme que le Sandzak est soumis à *« une occupation militaire »* par les troupes serbo-monténégrines, qui ont concentré 29 000 réservistes sur son territoire entre début février et début juin.

Selon M. Ugljanin, *« la terreur à l'encontre de la population musulmane, la démonstration de force militaire et le stationnement de moyens techniques militaires ont été encore renforcés pendant la durée de la conférence de Londres* [fin août] *et persistent »*. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : vente d'armes à l'Irak.** – Le ministre de l'intérieur bulgare, M. Yordan Sokolov, a reconnu, mardi 8 septembre, que la firme bulgare Kintex (largement connue sous le régime communiste comme fournisseur d'armes aux pays classés terroristes) a vendu à l'Irak, entre décembre 1991 et mars 1922, du matériel militaire, notamment antiaérien et antichar, avec notamment la compagnie polonaise Tsenzin comme intermédiaire. M. Sokolov réagissait à des révélations de la presse citant les services secrets américains. – *(UPI.)*

□ **GRÈCE : violents incidents lors d'une manifestation.** – La police anti-émeutes grecque a fait usage de matraques et de gaz lacrymogènes dans le centre d'Athènes, mardi 8 septembre, pour disperser une manifestation de plusieurs milliers de personnes, dirigée contre un projet de réforme de la sécurité sociale (*le Monde* du 5 septembre). Les manifestants ont barré une rue à l'aide d'une barricade qu'ils ont enflammée. Un policier a été blessé et sept personnes ont été arrêtées, a-t-on appris de source policière. – *(Reuter.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : le débat budgétaire au Bundestag

Le chancelier Kohl est opposé à l'emprunt obligatoire pour les hauts revenus

Le débat budgétaire, qui marque traditionnellement la rentrée politique en RFA, s'est ouvert mardi 8 septembre à Bonn. Il a été dominé par des controverses sur les moyens de faire face aux besoins immenses des nouveaux Länder, et s'est déroulé sur un *fond d'agitation politicienne due* à des rumeurs sur la possible formation d'un gouvernement de « grande coalition » entre la CDU et le SPD.

BONN

de notre correspondant

En ouvrant le débat sur le budget de 1993, le ministre allemand des finances, M. Theo Waigel, a tenté de ramener un peu de calme dans la discussion qui avait agité ces derniers jours les partis de la majorité CDU, CSU, FDP sur le *financement de l'unification allemande*. Les pressions des députés chrétiens-démocrates de l'est de *l'Allemagne* pour obtenir davantage de moyens en faveur de leurs régions avaient semé la semaine dernière la confusion sur les intentions de la coalition et alimenté une polémique dont le chancelier Kohl se serait bien passé sur la solidité de son gouvernement.

Les rumeurs répandues en début de semaine dans la presse allemande sur la possibilité d'un *« putsch » contre le chancelier au* sein de son propre parti et la formation d'un gouvernement de grande coalition entre les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates se sont dégonflées aussi vite qu'elles étaient venues. *En* l'absence d'échéance électorale avant deux ans, on voit mal ce qui contraindrait le parti du chancelier Kohl à changer radicalement de stratégie. La crainte d'une récession, la difficile reconstruction de l'économie est-allemande posent des défis aux dirigeants mais rien dans la situation actuelle ne justifie encore le recours à des solutions extrêmes. *Le chef du groupe parlementaire de la CDU, M. Wolfgang Schaüble, qui s'était déjà vu placé dans le rôle « parricide » pour avoir été un peu trop accommodant envers les députés de l'Est, y aura perdu un peu de son prestige.

Cette agitation, à laquelle les sociaux-démocrates se sont prêtés de bonne grâce avant de nier à leur tour toute intention de grande coalition pour le moment, témoigne surtout de l'extrême instabilité de l'atmosphère politique de la rentrée en Allemagne. L'été est loin d'avoir apporté l'apaisement que certain aurait espéré dans les esprits, bien au contraire. Les attaques racistes dont l'Allemagne est le théâtre, la révolte des jeunes à l'est du pays sont la partie visible d'un scepticisme grandissant sur la capacité des dirigeants politiques à résoudre leurs problèmes.

Mauvais sondages pour la CDU

Le dernier sondage publié mercredi 9 septembre dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* par l'institut Allensbach, dont la directrice est proche de l'actuelle majorité, traduit la montée constante de ce scepticisme. 70 % des Allemands de l'Ouest et 75 % des Allemands de l'Est sont insatisfaits. Dans la *partie ouest* de l'Allemagne, *indique* l'institut, la crainte se renforce d'une récession économique durable. *Dans la partie est*, en revanche, le désarroi est d'autant plus grand que l'on a le sentiment croissant que le redressement économique promis n'arrivera jamais...

Ce mécontentement se traduit par une baisse toujours plus sensible des intentions de vote pour les chrétiens-démocrates. A l'est ils ne recueillent plus que 22,5 % des voix, contre 33,9 % pour le Parti social-démocrate, qui n'arrive pas vraiment non plus à profiter de la situation. A l'ouest, les intentions de vote en faveur des deux grands partis sont actuellement, selon Allensbach, de 34,8 et de 37,3 %. Les Républicains (extrême droite), crédités de 8 % d'intention de vote à l'ouest et de 4,4 % à l'est, mais aussi les anciens communistes du PDS à l'est – 13,3 % des intentions – profitent de la situation.

Discussions confuses

Devant le Bundestag, le ministre des finances, M Theo Waigel, a défendu mercredi les grandes lignes du budget qu'il avait présentées *en juillet. Un budget d'austérité*, qui prévoit une limitation draconienne des dépenses fédérales à 2,5 % *en 1993* et pour *les trois* années suivantes de 2,3 %. Le ministre a souligné que le maintien *de cette* rigueur budgétaire était la meilleure contribution que pouvait faire le Bund en faveur des nouveaux Länder, pour lesquels il consacrera en 1993 près d'un quart de ses ressources. Le montant des dépenses fédérales dans ces Länder s'élèvera à 92 milliards de deutschemarks (330 milliards de francs), soit la moitié du montant des transferts prévus pour cette année de l'Ouest vers l'Est.

M. Waigel n'a pas voulu exclure que le gouvernement puisse être amené, contrairement à toutes les promesses faites jusqu'ici, à relever s'il le fallait certains impôts dans le futur. Sa présentation budgétaire a néanmoins marqué pour le moment un coup d'arrêt aux *récentes spéculations sur la levée* d'un nouvel impôt de solidarité, sous forme d'emprunt obligatoire, prélevé sur les revenus les plus élevés. Cet impôt, défendu sous d'autres formes par le Parti social-démocrate, qui souhaite une véritable politique industrielle pour relever *l'économie est-allemande*, avait été réclamé par les députés chrétiens-démocrates de l'Est avec le soutien du chef du groupe parlementaire, M. Wolfgang Schauble.

A l'issue de discussions confuses, le chancelier Kohl a coupé court en relançant en début de semaine l'idée d'un « pacte de solidarité » qui mettrait à contribution le gouvernement *fédéral, les Länder et* les collectivités locales, ainsi que le patronat et les syndicats. Des négociations doivent s'ouvrir à ce propos la semaine prochaine à Bonn, dont on ne voit pas quelle solution miracle il pourrait en sortir.

HENRI DE BRESSON

ROUMANIE : avant l'élection présidentielle du 27 septembre

La grève « purement morale » du pasteur Tökés

Le président roumain Ion Iliescu se rendra en France, Espagne et Italie du 11 au 15 septembre, a-t-on indiqué officiellement mardi 8 septembre à Bucarest. M. Iliescu est candidat à sa propre succession, face à cinq autres candidats, à l'élection présidentielle dont le premier tour aura lieu le 27 septembre.

TIMISOARA

de notre envoyé spécial

Cloîtré pour la seconde fois dans sa petite église réformée *de Timisoara, le pasteur* roumain d'ethnie hongroise Laslo Tökés a jeté un nouveau pavé *dans la mare stagnante mais* déjà trouble de la politique roumaine. A l'endroit même où son *insoumission avait déclenché* les premières manifestations contre Nicolae Ceausescu *en décembre* 1989, l'idéaliste pasteur protestant est revenu entamer, mercredi 2 septembre, *une grève de la faim « illimitée ».* Il réclame de l'actuel pouvoir, jugé *« national-communiste, xénophobe et anti-magyar »*, la vérité et la justice pour les victimes des *« événements »* de *1989 et des flambées de violence* postrévolutionnaire.

Levée de boucliers

Après près d'une semaine d'une grève *« purement morale »* et une perte de poids de 6 kilos, la scène politique roumaine, morne malgré l'approche des secondes élections libres, le 27 septembre, commence à frémir : les messages de solidarité affluent et les journalistes envahissent l'église de briques où *« se recueille »* l'homme devenu un symbole révolutionnaire flétri par les nationalistes et le pouvoir.

L'opposition anticommuniste, réunie dans la Convention démocratique, craint, comme le pasteur lui-même, que cette grève ne soit le prétexte à une *« diversion »* nationaliste du processus électoral. Elle lui a donc *demandé de cesser sa grève* inopportune. La Convention estime que seule l'instauration *de la démocratie permettra de* rétablir la justice car le régime actuel, coupable, ne peut rien résoudre.

Le président Iliescu, tout en *acceptant un dialogue pour* l'instant avorté avec le pasteur rebelle, a estimé que cette *grève était de la « diversion politique »*. Depuis, M. Tökés refuse de lui parler. De leur côté, les analystes de l'opposition ont imaginé un des *scénarios* troubles dont ils sont friands. A les suivre, le pasteur Tökés, président d'honneur, et sur la touche, de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), serait un pion peut-être inconscient d'un *« plan diabolique »* des extrémistes hongrois ou bien des ultranationalistes *roumains qui ont le même* intérêt à faire monter la tension.

Devant cette levée de boucliers, le pasteur Tökés *« médite »*. Celui qui passe au mieux pour un *« amateur complet »* en politique, au pis pour un dangereux extrémiste, voire *« un agent double »* d'officines indéterminées, a déjà assez bien réussi son affaire. L'attention *s'est à nouveau concentrée sur* son pays et l'opposition s'est un peu remobilisée, notamment *la forte minorité hongroise de* Roumanie (un peu plus de *deux* millions de personnes). Même si *dans le même temps*, le camp nationaliste a pu agiter son épouvantail favori, *« l'irrédentisme hongrois »*. Comme l'a expliqué lui-même le pasteur Tökés, *« chaque action majeure comporte des risques majeurs »*, même si elle est *« purement morale »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

TURQUIE : après les récents affrontements

M. Ozal a incité la population kurde à quitter la région de Sirnak

Le président de la République turque, M. Turgut Ozal, vient d'effectuer une tournée dans *l'Est et le Sud-Est anatoliens* à majorité kurde, où les séparatistes du Parti des travailleurs kurdes (marxiste-léniniste), affrontent quotidiennement les forces de sécurité. *Une bombe a* explosé, dimanche 6 septembre, dans une maison d'un petite commune de l'Est, Tatvan, peu après l'arrivée du président.

ISTANBUL

de notre correspondante

Dans un discours surprenant, *prononcé à Uludere, dans la* province de Sirnak – théâtre, il y a trois semaines, de très violents incidents – *M. Ozal* a incité les habitants à quitter cette région pauvre et inhospitalière pour émigrer vers l'ouest du pays, présentant cet exode comme une « éventuelle solution » aux problèmes de la région. M. Ozal a cité le chiffre de *« cinq cent mille personnes »*.

Compte tenu des rivalités qui *existent entre le président et le* premier ministre, M. Suleyman Demirel, la position de M. Ozal n'est pas forcément alignée sur la politique officielle du gouvernement. Cependant, dans un rapport publié après une enquête effectuée à Sirnak, le Parti de la prospérité (RP, fondamentaliste islamique) accuse le premier ministre de partager les vues de M. Ozal.

Quant à *l'attaque contre Sirnak*, il n'en existe toujours aucun compte-rendu satisfaisant. La presse et certains hommes politiques mettent sérieusement en doute la version officielle qui impute au PKK les ravages causés à la ville (*le Monde* du 8 septembre). Dans son rapport, le RP a accusé les forces de sécurité d'intimider la population civile et de lutter *« non pas contre le PKK, mais contre le peuple »*. Des opérations de ratissage se poursuivent dans les villages environnants, accusés par le gouvernement d'aider le PKK, et qui demeurent interdits d'accès à la presse.

NICOLE POPE

ASIE

Maastricht : le Japon voterait « oui »

TOKYO

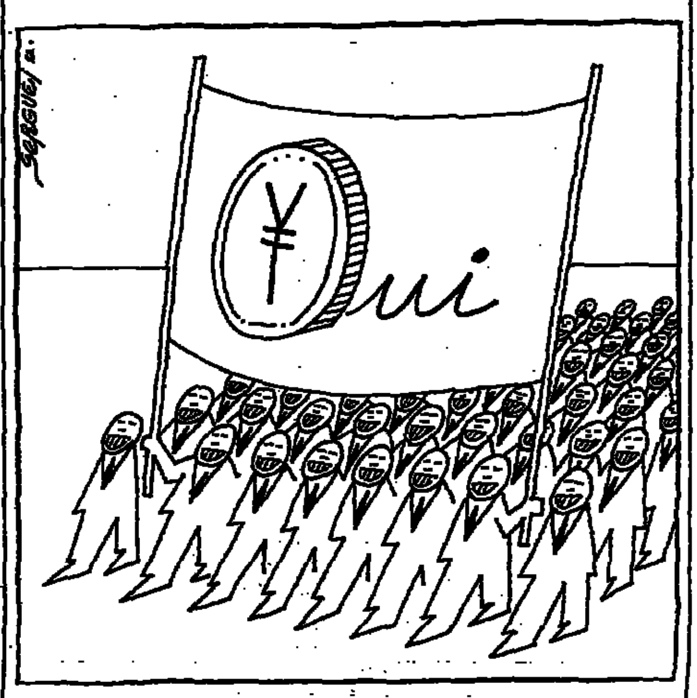
de notre correspondant

L'enjeu du référendum du 20 septembre est bien perçu au Japon. Pour l'opinion, certes, le traité de Maastricht demeure une nébuleuse complexe. Mais les journaux accordent une place croissante aux conséquences de la consultation.

Estimant que la construction de l'Europe est *« irréversible »*, *le quotidien libéral Asahi écrit* cependant dans un récent éditorial : *« L'avenir de l'union européenne devient de plus en plus brumeux »*. Rappelant que l'Allemagne et la France, dont l'affrontement fut à l'origine de deux guerres mondiales, ont été le pivot de l'unification, le journal s'inquiète que *« les mouvements hostiles au traité de Maastricht tirent argument des* éventualité souhaitable pour les Japonais, qui pourraient en tirer partie, est difficile à retenir, vue d'ici. Le Japon *a plus à perdre* qu'à gagner, en effet, d'un recul de la construction européenne, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les dirigeants de Tokyo *se sont bien rendu* compte qu'il est plus aisé de négocier des compromis à Bruxelles que de façon bilatérale, avec chaque Etat. Une Europe unie, dont le pouvoir sera plus diffus et en tout cas moins sujet aux pressions d'une *opinion publique nationale, sera* plus facile à circonvenir que des « Etats-forteresses », estime-t-on ici.

Une autre raison pour laquelle les Japonais sont plutôt pour le « oui » tient aux conséquences d'un rejet du traité de Maas-



relations franco-allemandes pour se renforcer ».

L'*Asahi* note encore que, malgré *ses objectifs « grandioses »*, le traité résulte *« de compromis trop hâtivement concoctés par les gouvernements et les bureaucrates rafistolant les divergences de vues sur les limitations de la souveraineté nationale »*. Même si le « oui » l'emporte, observe-t-il, *« le fait que l'hostilité au traité se soit manifestée avec une telle force ne pourra être oublié de sitôt »*.

Le risque d'une appréciation du mark

Selon le *Yomiuri*, qui consacre également un éditorial à Maastricht, plusieurs facteurs expliquent l'opposition au traité : *« La tentation du vote-sanction, l'impréparation des Français à faire de l'Europe leur patrie, l'insuffisance des explications et la tendance générale des peuples européens de se replier sur eux-mêmes »*. Comme tous les journaux, *le Yomiuri* met l'accent sur les conséquences d'un rejet du traité.

L'hypothèse fréquemment évoquée en Europe selon laquelle une confusion accrue sur le Vieux Continent serait une

tricht sur les marchés financiers. Ainsi le quotidien économique *Nihon keizai* souligne-t-il le risque, en cas de victoire du « non », d'une appréciation brutale du mark par rapport aux autres monnaies européennes et au dollar : *« L'union économique et monétaire comme l'union politique seraient remises en question, écrit-il, et même si les Douze parvenaient à émettre avant 1999 une monnaie unique, celle-ci serait plus faible que le mark actuel. »*

L'*Asahi* écrit de son côté : *« Si la stagnation économique accompagnée de chômage se poursuit, il est loin d'être certain que les Douze puissent sacrifier leurs économies nationales sur l'autel de la concertation communautaire. »*

Selon un haut fonctionnaire des affaires étrangères, *« on ne doit pas exclure, même en cas de oui « frileux » des Français au traité de Maastricht, un impact négatif sur les marchés monétaires. L'effet psychologique s'en fera sentir également au Japon : le yen ne sera pas épargné. Quant au marché boursier, il a répondu de manière positive au plan de relance du gouvernement, mais la reprise reste précaire »*, conclut-il.

PHILIPPE PONS

□ **CORÉE DU SUD : la police arrête un dissident.** – Le siège de la principale formation d'opposition, le Parti démocratique, a été pris d'assaut mardi 8 septembre par quelque cinq cents policiers, qui y ont arrêté M. Han Joo-soo, naguère en charge de la province de Yangi, pour le Parti démocrate libéral au pouvoir. Le transfuge avait récemment affirmé que des irrégularités avaient été commises lors des élections du 24 mars. Au cours de l'opération, trois parlementaires ont été blessés, dont un grièvement. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées alors qu'elles tentaient de protéger M. Han. – *(AFP, UPI.)*

□ **PHILIPPINES : Mme Marcos autorisée à rapatrier la dépouille de son mari.** – En dépit des procès pour enrichissement illicite engagés contre elle, Mme Imelda Marcos a été autorisée par la justice philippine à quitter *pour trois* semaines le territoire national, sans avoir à verser de caution, a annoncé *le mardi 8 septembre son* avocat. La veuve de l'ancien dictateur pourra ainsi se rendre à Hawaii *pour récupérer la dépouille* de son mari, décédé en exil en 1989. Le corps du défunt est conservé dans une crypte à Honolulu. – *(AFP, UPI.)*

Maastricht : le Japon voterait « oui »

TOKYO

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : selon M. Nelson Mandela

La tuerie du Ciskei est « un obstacle sérieux » à la reprise des négociations entre le pouvoir et l'ANC

Le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, s'est rendu, mardi 8 septembre, à la frontière du homeland du Ciskeï, sur les lieux de la fusillade meurtrière, qui a fait, lundi, selon le bilan de l'ANC, vingt-huit morts et plus de deux cents blessés.

Des centaines de soldats du Ciskei, fortement armés, étaient présents, M. Mandela étant, pour sa part, entouré d'un cordon de policiers sud-africains, chargés de le protéger. *« C'est un moment d'émotion très intense, car ceux qui recherchent la démocratie, la paix et l'amour entre les Sud-Africains sont broyés par ceux qui ont peur de la démocratie »*, a déclaré M. Mandela, en hommage aux victimes.

Quelques heures plus tard, lors d'une conférence de presse à Johannesburg, le président de l'ANC a estimé que la tuerie de lundi constituait *« un obstacle sérieux à une reprise des négociations »* constitutionnelles avec le gouvernement. *« Une activité politique libre, dans tout le pays – y compris dans les bantoustans – est pour nous une condition importante pour retourner à la table des négociations »*, a-t-il précisé.

Plusieurs actions de protestation ont eu lieu, mardi, notamment à Johannesburg et au Cap, où les partisans de l'ANC ont exigé le démantèlement des bantoustans et le départ de leurs dirigeants, qualifiés de *« marionnettes »* du président Frederik De Klerk. Outre le général Josh Oupa Gqozo, chef de la junte militaire du Ciskei, les noms des dirigeants du Bophuthatswana, M. Lucas Mangope, du Kwazulu, M. Mangosuthu Buthelezi (leader du mouvement Inkatha, à dominante zoulou), et du QwaQwa, M. Kenneth Mopedi, ont été violemment hués. Le homeland du QwaQwa, situé au centre du pays, devrait être la prochaine « cible » de l'ANC, qui avait prévu d'y organiser, mercredi, une manifestation *« pour réclamer la démission de Mopedi »*.

Attitude « provocatrice » ?

Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, s'est également rendu, mardi, au Ciskei, en compagnie de plusieurs représentants des Eglises sud-africaines. L'archevêque de l'Eglise anglicane souhaitait s'entretenir avec le général Oupa Gqozo pour lui suggérer l'organisation d'un référendum sur l'avenir politique du Ciskei. Mgr Tutu s'est également adressé aux partisans de l'ANC, rassemblés près de la frontière : *« Nous sommes venus démontrer notre solidarité, non pas avec l'ANC, mais avec notre peuple qui lutte pour la justice et pour la paix »*, a notamment déclaré Mgr Tutu.

Le général Oupa Gqozo a publiquement rejeté l'idée d'un référendum et affirmé, mardi, dans une interview à la télévision britannique BBC-2, n'avoir aucunement l'intention d'abandonner ses fonctions. *« Les personnes qui demandent ma démission sont étrangères au Ciskei et appartiennent toutes au Parti communiste »*, a-t-il dit.

Evoquant la fusillade de lundi, le chef de la junte a indiqué que l'ordre de tirer sur les manifestants avait été donné, après qu'un *« coup de feu* [eut] *été tiré, venant de la foule »*, et blessant mortellement un soldat du Ciskei. Selon le général Oupa Gqozo, plusieurs *« tirs d'armes automatiques »*, partis du camp des manifestants ont obligés les militaires *« à se défendre »*. Cette version des faits a été aussitôt démentie par le secrétaire général de l'ANC, M. Cyril Ramaphosa, selon lequel *« aucun »* manifestant *« n'a tiré le premier coup de feu »*.

En revanche, selon le chef des services de renseignement de la branche armée de l'ANC, M. Ronnie Kasrils, le mouvement nationaliste a sciemment enfreint les restrictions officielles, ordonnant que la foule des manifestants s'arrête au stade de sports (qui se trouve à l'entrée de la capitale du Ciskei, Bisho) et n'aille pas jusqu'au centre-ville, où se trouve le siège du gouvernement.

Or les organisateurs, affirme M. Kasrils, ont suggéré à un groupe de manifestants *« de sortir du stade et de passer à travers un trou »* dans le grillage entourant le stade, afin d'aller au centre-ville que l'ANC prévoyait d' *« occuper de manière pacifique »*. Ces « éclaireurs » avaient été surpris par la réaction des soldats, pensant que ces derniers n'oseraient pas ouvrir le feu.

La presse sud-africaine a d'ailleurs vivement critiqué, mardi, l'attitude de certains dirigeants de l'ANC. Ceux-ci *« n'ont pas le droit d'utiliser la protestation démocratique d'une manière aussi provocatrice, rendant les conséquences meurtrières pratiquement inévitables »*, écrit le quotidien libéral de Johannesburg, le *Star*. Tandis que le *Business Day*, quotidien des milieux d'affaires, dénonce la ligne *« révolutionnaire »* de la direction de l'ANC, le *Citizen*, journal progouvernemental, estime que *« la tragédie ne serait pas survenue si l'ANC s'en était tenue aux ordres du magistrat local »*.

Vives réactions de l'étranger

En revanche, le *Sowetan*, quotidien au lectorat principalement noir, qualifie le général Gqozo de *« marionnette du gouvernement sud-africain, méprisé par la plupart des Noirs à l'intérieur et à l'extérieur du Ciskei »*, et souligne que, *« depuis l'émergence de la Nouvelle Afrique du Sud, ces créations de l'apartheid (les homelands) sont dépassées »*.

La communauté internationale a unanimement déploré la tuerie du Ciskei. A New-York, les conférenciers de l'ONU ont observé, mardi, une minute de silence en hommage aux victimes de la fusillade. La CEE a, elle aussi, vigoureusement condamné la tuerie de lundi et exhorté le gouvernement sud-africain à *« exercer un contrôle ferme »* sur les forces de sécurité dans le pays.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd a qualifié le *« massacre »* du Ciskei de *« profondément inquiétant »*, tandis qu'à Madrid et à Bruxelles, les gouvernements espagnol et belge exprimaient leur *« consternation »*. A Bonn, le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, s'est dit *« horrifié par le comportement brutal des forces de sécurité »* du Ciskei et a affirmé que le gouvernement sud-africain portait *« la responsabilité politique pour ce comportement dans un homeland, dont la prétendue indépendance n'a jamais été reconnue par la communauté internationale »*.

Les Etats-Unis ont aussi déploré le drame du Ciskei et dénoncé *« l'usage injustifié et disproportionné de la force brutale contre des manifestants pacifiques »*. Enfin, le Sénégal, qui préside l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a *« condamné avec indignation »* la *« tuerie du Ciskei »*, appelant le gouvernement sud-africain à *« prendre ses responsabilités »*. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

ITALIE

Une nouvelle affaire de pots-de-vin a éclaté à Reggio-de-Calabre

Après Milan, une affaire de pots-de-vin, impliquant des hommes politiques, des chefs d'entreprise et un journaliste, secoue depuis le début de la semaine Reggio-de-Calabre, dans le sud de l'Italie. Vingt-deux personnes ont déjà été arrêtées dans le cadre de cette affaire de corruption, qui porte, notamment, sur la construction du centre de direction des services administratifs de la ville.

Ce marché, confié à trois grosses entreprises du bâtiment, aurait donné lieu au versement de quelque 120 milliards de lires de pots-de-vin (environ 560 millions de francs). De nouvelles arrestations sont prévues. Le juge a demandé la levée de l'immunité parlementaire de trois députés, deux démocrates-chrétiens, MM. Bruno Napoli et Leone Manti, et un parlementaire du petit Parti républicain, M. Francesco Nucara.

D'après les enquêteurs, cette vague d'arrestations a été rendue possible grâce à la collaboration de l'ancien maire, Agatino Licandro, lui-même arrêté en juillet dans le cadre d'une autre affaire de pots-de-vin. Depuis ses révélations, l'ancien maire vit dans un commissariat de police avec sa famille, loin de Reggio-de-Calabre. – *(AFP.)*

OUGANDA

Amnesty International demande au gouvernement de mettre un terme aux abus de l'armée

Selon l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International, qui a publié, mercredi 9 septembre, un rapport sur la situation de l'Ouganda, le gouvernement de ce pays, après six ans de pouvoir, n'a toujours pas *« pris de mesures sérieuses pour mettre fin aux violations des droits de l'homme encore commises à grande échelle par l'armée »* qui *« agit toujours comme si elle était au-dessus des lois, arrêtant arbitrairement, torturant et tuant des civils »*. Amnesty appelle à une *« action à long terme »* pour mettre fin aux abus, en estimant que *« les mesures gouvernementales prises jusqu'à présent pour mettre un frein à ces violations ne se sont pas attaquées aux problèmes réels et durables »*.

Quant aux enquêtes annoncées par le gouvernement, elles sont *« lentes et sans résultat »* et *« aucun rapport n'a encore été publié »*. En outre, lorsque le gouvernement semble prendre des mesures radicales *« il ajoute des violations à d'autres violations »*, en exécutant des militaires, souvent après des *« procès iniques »*.

Amnesty précise encore que les groupes rebelles se livrent eux aussi à des *« abus flagrants »*. Des centaines de villageois ont été tués et beaucoup ont été mutilés, enlevés ou violés.

□ **Des élections générales seront organisées en 1994.** – Le président ougandais, Yoweri Museveni, a annoncé, mardi 8 septembre, à Kampala, que des élections générales auraient lieu en 1994. *« Personne ne prolongera le gouvernement intérimaire au-delà »* de cette date, a souligné le chef de l'Etat, promettant que les Ougandais pourront choisir librement leurs représentants. Le président a levé, début août, l'interdiction pesant depuis sept ans sur les partis politiques. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Le gouvernement indemnisera les victimes du terrorisme

Le gouvernement algérien a décidé de prendre des mesures pour l'indemnisation des personnes et des biens victimes d'actes de terrorisme, a indiqué mardi 8 septembre l'agence nationale APS, citant les services du chef du gouvernement, M. Belaid Abdesslam. Un fonds spécial a été déjà affecté à la Société algérienne des assurances (SAA), chargée du dossier.

Par ailleurs, le Front de libération nationale (FLN), dans un communiqué, a formulé de vives critiques contre le Haut Comité d'Etat, auquel il reproche ses *« hésitations »* à *« ouvrir le dialogue avec les forces politiques et sociales influentes »*, le cumul des pouvoirs exécutif et législatif, la suspension de la loi sur la généralisation de l'arabisation et le maintien de l'état d'urgence, qui ne permet pas un retour à une vie démocratique. – *(AFP.)*

MAROC

Hassan II veut accorder la priorité au développement du Sahara occidental

Le roi Hassan II du Maroc a déclaré, mardi 8 septembre, qu'après l'approbation massive des réformes constitutionnelles par les Marocains (*le Monde* daté 6-7 septembre), il allait accorder la priorité au développement du Sahara occidental. *« Dès demain, je vais examiner les conditions que je juge propices au progrès et à la prospérité de nos sujets au Sahara »*, a déclaré le souverain marocain dans un discours à la nation, sans toutefois faire allusion au plan de paix de l'ONU, qui prévoit un référendum d'autodétermination sur l'avenir de ce territoire.

Le roi a, par ailleurs, invité le gouvernement et les partis politiques à se mettre au travail afin que les élections communales, prévues pour le 16 octobre, et les législatives – dont la date n'a pas encore été fixée – se déroulent dans *« la transparence, la liberté et l'honnêteté »*. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **BÉNIN : dix ans de réclusion pour le marabout « Raspoutine ».** – M. Mohamed Cissé, marabout de l'ex-président Mathieu Kérékou, a été condamné, lundi 7 septembre, à dix ans de réclusion et 60 000 francs d'amende. La cour d'assises de Cotonou, à l'issue du procès commencé le 27 juillet, l'a reconnu coupable de détournement de fonds publics, pour une valeur d'environ 70 millions de francs. L'accusation avait requis contre M. Cissé, surnommé « Raspoutine », une peine de vingt ans de travaux forcés. – *(AFP, Reuter.)*

□ **DJIBOUTI : retour de l'opposant Aden Robleh Awaleh.** – Le président du Parti national démocratique (PND), M. Aden Robleh Awaleh, en exil depuis six ans au Maroc, a annoncé, lundi 7 septembre à Rabat, qu'il avait pris la décision de *« retourner dans son pays dans les prochains jours »*. Selon M. Robleh, son parti *« œuvrera pour la réalisation et la défense de la démocratie »* et demandera à être légalisé afin de participer pleinement à la vie politique nationale. – *(AFP.)*

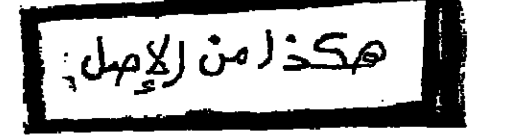
□ **MALAWI : libération sous caution de M. Chihana.** – Le syndicaliste et chef du Comité intérimaire pour une alliance démocratique, M. Chakufwa Chihana, a été libéré sous caution, mardi 8 septembre, à Zomba, sous les acclamations d'une dizaine de milliers de sympathisants, a déclaré son avocat. D'importantes forces de police armées entouraient le palais de justice, mais aucun coup de feu n'a été tiré. M. Chihana avait déjà été accusé de sédition et arrêté en avril, avant d'être libéré sous caution en juillet. Son avocat, M. Harry Chiume, a indiqué que le procès aurait lieu le 21 septembre. – *(AFP.)*

□ **NIGER : le gouvernement nie avoir sollicité la médiation de Dakar.** – Le gouvernement a *« catégoriquement »* démenti, mardi 8 septembre, l'information selon laquelle il aurait sollicité, pour régler le conflit touareg, la médiation du chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, président en exercice de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). – *(Reuter.)*

□ **SEYCHELLES : entretien entre le président René et M. Roland Dumas.** – Lors de sa rencontre, mardi 8 septembre, à Paris, avec le président seychellois, M. France-Albert René, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a évoqué la coopération entre la France et les Seychelles, a-t-on appris de source diplomatique. Au cours de l'entretien, il a également été question du prochain sommet de la francophonie, qui se tiendra à l'île Maurice, en 1993. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

Le Monde
DES LIVRES



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : malgré l'octroi des garanties bancaires à Israël

M. Bush ne parvient pas à convaincre l'électorat juif

Le président George Bush a annoncé, mardi 8 septembre, qu'il allait immédiatement transmettre au Congrès un projet de loi autorisant les Etats-Unis à accorder leur garantie aux prêts bancaires – d'un montant de 10 milliards de dollars – sollicités par Israël pour l'installation de la récente vague d'immigrés venus d'URSS. M. Bush a fait cette déclaration devant la convention d'une des principales organisations juives américaines, le B'nai B'rith. Un accord sur cette affaire est intervenu le 11 août entre le président américain et le nouveau premier ministre israélien, le travailliste Itzhak Rabin.

WASHINGTON

de notre correspondant

Tous les quatre ans, c'est une étape obligée du parcours électoral : les deux candidats à la Maison Blanche vont plancher devant les principales organisations juives américaines. Et, tous les quatre ans, la même question est posée : quelle est l'importance du vote juif aux Etats-Unis?

Le candidat républicain, le président George Bush, s'adressait mardi au B'nai B'rith, qui devait accueillir mercredi le prétendant démocrate, M. Bill Clinton. A vrai dire, les jeux sont déjà faits : la communauté juive américaine vote majoritairement démocrate, et tout indique que cette tradition sera parfaitement respectée le 3 novembre. Habituellement, le vote juif se porte à 70 % sur le candidat démocrate. Seule exception, près de 40 % des électeurs juifs ont accordé leur soutien au républicain Ronald Reagan, qui passe pour être un des plus fidèles amis d'Israël. Dès 1988, retour à la tradition : M. Bush n'a recueilli que 27 % des suffrages de l'électorat juif.

Le président tout juste poliment applaudi

C'est d'une importance très relative quand on sait que la communauté juive représente à peine 3 % de l'électorat. Mais, comme le taux de participation y est très fort, elle compterait, cependant, pour quelque 6 % des suffrages exprimés. Toujours selon des estimations assez approximatives – et pas forcément prises au sérieux par les spécialistes de la carte électorale, – le vote juif pourrait «faire la différence» dans les quelques Etats où il est concentré : New-York, New-Jersey, Floride et Californie.

Dans le cas de M. Bush, encore une fois, il n'y a guère de surprise à attendre ou de prétendue «différence» en jeu : le président, selon toute vraisemblance, aura du mal à maintenir le score qu'il a réalisé en 1988. Aux yeux d'une bonne partie de la communauté juive, M. Bush a beaucoup à se faire pardonner. On n'a pas oublié la longue bataille qu'il a menée contre l'ancien premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir : tant que ce dernier s'est refusé à arrêter la colonisation dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, l'administration Bush a refusé d'accorder sa garantie à l'Etat hébreu sur des crédits bancaires de 10 milliards de dollars destinés à l'installation en Israël de quelque quatre cent mille juifs venus d'URSS. On n'a pas oublié, non plus, que, durant cette bataille, M. Bush s'en est pris au rôle joué par le lobby juif américain.

Sur un ton qui laissait entendre qu'il estimait être victime d'une certaine ingratitude, le président a énuméré devant le B'nai B'rith certains des changements *«presque miraculeux»* intervenus au Proche-Orient durant son mandat. *«Les événements ont défié toutes les prédictions : aujourd'hui, des conversations directes, bilatérales, ont lieu entre Israël et ses voisins. (...) Peut-être vous rappelez-vous qu'on nous avait dit que nous n'y arriverions pas. Nous avons brisé le tabou. (...) Nous avons stoppé* [le danger que représentait] *Saddam Hussein. (...) Israël, aujourd'hui, est plus sûr : nous n'avons pas seulement parlé d'aider Israël, nous sommes passés à l'acte.»*

Comme dans le programme adopté à la convention de Houston, le président a réaffirmé que les Etats-Unis entendaient *«maintenir aussi fermement que jamais leur partenariat et leur coopération stratégiques avec Israël»*, *«allié indéfectible»*. La fin de la guerre froide et de la confrontation entre l'URSS et les Etats-Unis a, selon certains experts, singulièrement diminué l'importance stratégique que revêt Israël aux yeux de Washington. M. Bush n'en a pas moins assuré que les Etats-Unis veilleraient à *«maintenir l'avantage militaire qualitatif»* dont bénéficierait l'Etat hébreu sur ses voisins.

La formule visait à rassurer l'auditoire au moment où l'administration s'apprêterait à autoriser la vente à l'Arabie saoudite de soixante-douze chasseurs F-15 fabriqués par McDonnell-Douglas. M. Bush a été tout juste poliment applaudi. A en croire un mini-sondage réalisé par l'agence Reuter sur un échantillon de quinze des dirigeants du B'nai B'rith présents dans la salle, il n'a guère convaincu : un seul a déclaré qu'il allait voter pour le président républicain et quatorze pour M. Clinton. Ce dernier, qui passe pour être un des hommes politiques américains les plus pro-israéliens, a le soutien quasi unanime de la communauté juive. Il a dénoncé les pressions qu'avait exercées l'administration Bush contre le gouvernement du chef de la droite israélienne, M. Shamir.

Il a publiquement déclaré qu'il aurait, lui, refusé de lier l'attribution de la fameuse garantie bancaire à l'arrêt de la colonisation des territoires occupés. Il n'a jamais eu un coup de chapeau pour le mélange subtil de pressions et cajoleries administré par l'administration Bush à ses interlocuteurs proche-orientaux afin de les amener tous – performance sans précédent – à la table de négociations.

ALAIN FRACHON

Bill Clinton, Dan Quayle et les missiles Patriot

M. Bill Clinton aurait mieux fait de ne pas évoquer un système d'armes qu'il confond visiblement avec un autre. *«On fait toutes ces recherches, et il arrive que des gens aient des idées formidables dont ils font des choses comme les missiles Patriot qui passent par les portes ou descendent dans les cheminées»*, a déclaré le candidat démocrate mardi 8 septembre, à Portland (Connecticut), lors d'un discours électoral dans une entreprise d'emballage. Les experts militaires ont été surpris. *Dans leurs rêves les plus fous, ils n'avaient jamais envisagé une telle mobilité pour le Patriot.*

Cette confusion a permis au vice-président Dan Quayle, une fois n'est pas coutume, de faire rire aux dépens de plus ignorant que lui. *«M. Clinton essayait de passer pour un spécialiste en matière de sécurité*, a ironisé M. Quayle. *Le problème est que Bill Clinton ne sait pas qu'il existe une différence entre les missiles Patriot et les missiles de croisière. Il connaît encore moins de choses sur la sécurité nationale que moi en orthographe.»* M. Quayle avait en effet été récemment pris en flagrant délit dans ce dernier domaine.

□ **Salman Rushdie dans le Colorado.** – L'écrivain britannique d'origine indienne, «condamné à mort» en 1989 par l'imam Khomeiny, a participé mardi 8 septembre à une conférence à l'université du Colorado. L'auteur des *Versets sataniques*, qui se cache depuis que sa tête a été mise à prix par les autorités religieuses iraniennes, voulait démontrer, en apparaissant en public, qu'il pouvait à l'occasion mener une vie normale. Sa participation n'avait pas été annoncée à l'avance. – *(AFP, Reuter.)*

BRÉSIL : nouvelle défaite du président Collor

La procédure de destitution est mise en place

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

M. Fernando Collor de Mello vient de subir une nouvelle et cuisante défaite à l'Assemblée nationale, avec l'annonce par le président de la Chambre des députés, M. Ibsen Pinheiro, du calendrier et des modalités de la procédure de destitution engagée contre lui. Le chef de l'Etat devra présenter sa défense au plus tard le 15 septembre. Dans les deux semaines qui suivront, un seul vote – nominal, public et à la majorité des deux tiers – sera suffisant pour la transmission de l'acte d'accusation au Sénat. A partir de l'approbation des députés, le président sera mis en congé de ses fonctions pour cent quatre-vingts jours, en attendant le jugement du Sénat.

Ce schéma élimine complètement les deux atouts sur lesquels comptait l'entourage du chef de l'Etat : un délai long, qui permettait de renvoyer le vote après les élections municipales du 3 octobre, et un scrutin secret pour favoriser d'éventuels retournements d'alliances. Les conseillers juridiques de M. Collor de Mello ont, pour leur part, annoncé le dépôt d'un recours auprès du Tribunal suprême, qui devait être effectué dès mercredi.

La commission spéciale de quarante-neuf députés, qui aura pour charge de recevoir la défense du chef de l'Etat et d'établir l'acte d'accusation qui sera soumis au vote, a été constituée. Elle est composée en majorité de parlementaires favorables à la procédure de destitution, dans une proportion comparable à celle de la commission d'enquête. Mardi 9 septembre, les dernières estimations donnaient une majorité écrasante de 350 députés favorables à la destitution sur 503.

Dans l'après-midi de mardi, la mère du président, Mme Leda Collor, avait réuni quelques fidèles amis pour une messe en la cathédrale de Rio-de-Janeiro. Une prière destinée à rassembler les personnes désireuses d'apporter leur soutien moral au fils en difficulté. Cette cérémonie a permis au respecté présentateur de la chaîne de télévision SBT, Boris Casoy, d'exprimer un sévère commentaire en forme d'oraison funèbre : *«Il faudra beaucoup de messes au président.»*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

DIPLOMATIE

L'Indochine en français

Suite de la première page

Sur ce point, Mme Tasca a abondé dans le sens de ses interlocuteurs car s'il est vrai que l'enveloppe culturelle française pour une nation de soixante-dix millions d'habitants comme le Vietnam reste modeste – 23 millions de francs en 1988, 50 millions de francs en 1992, 60 à 65 millions de francs prévus pour 1993 (1), – la France industrielle est parmi les premiers acteurs de la libéralisation économique d'Hanoï avec plus de 1 milliard de francs de projets (*le Monde* du 5 mai).

Il n'est pas sûr néanmoins que l'alliance francophonie-économie puisse ici se réaliser, nombre d'investisseurs français, en dépit de l'empreinte culturelle de la France restée visible çà et là, ayant d'emblée choisi de jouer l'anglophonie *«afin de s'harmoniser avec la Malaisie et la Thaïlande»*.

Cette tendance est contraire à la politique de Hanoï, Phnom-Penh et Vientiane, qui participent assidûment aux réunions et institutions francophones et, tout en s'ouvrant nécessairement à l'anglais, souhaitent maintenir leur différence en conservant l'apport français, *«rempart identitaire»* face à *«l'uniformisation nippo-américaine»* et aussi à la Chine. Mme Tasca, frappée notamment par le «tout-anglais» des chaînes hôtelières françaises au Vietnam ou au Cambodge ou des publicités de marques françaises, comptait s'en ouvrir au CNPF. Un rapport diplomatique remis au ministre par une ambassade souligne d'ailleurs que *«l'anglophonie progresse, en Indochine, avec notre complicité»*.

A Phnom-Penh, celle des trois capitales indochinoises où le français reste le plus répandu et le plus désiré, une autre note diplomatique insistait sur le fait que l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) *«bafoue quotidiennement le principe de l'égalité du français et de l'anglais comme langues de travail de l'ONU»*. Et cela en dépit de la volonté cambodgienne et d'une forte présence francophone (Français, Algériens, Tunisiens, Africains, Polonais, Canadiens, etc.), parmi les 22 000 civils et militaires d'une foule de nationalités composant l'APRONUC. L'un des nouveaux cafés en vogue de Phnom-Penh a été créé par des Français, mais il s'appelle le *No Problem*...

Au Cambodge comme au Vietnam, on ne trouve encore aucun journal français ou en français mais seulement des publications américaines ou des feuilles locales en anglais, surtout économiques. Radio-France internationale en ondes courtes étant ici d'un confort d'écoute très moyen, elle sera prochainement diffusée en modulation de fréquence, mais dans la seule ville de Phnom-Penh pour l'instant. Le Cambodge retransmet toutes les émissions télévisées que lui donne Canal France international (CFI).

Le Vietnam, où la libéralisation politique est lente, est loin d'en faire autant. Le Laos a été relié à CFI seulement à partir de la visite de Mme Tasca. CFI propose aussi quelques programmes en anglais. *«C'est surtout pour la Malaisie et Singapour, et d'ailleurs l'essentiel, au-delà des langues, c'est que des images françaises soient montrées»*, estime Fouad Benhalla, PDG de la chaîne. Parmi les francophones d'Asie, cela provoque étonnement ou irritation, comme le tournage au Vietnam en anglais de *l'Amant* par Jean-Jacques Annaud ou le passage à l'anglais des *Annales de l'Institut Pasteur*, organisme particulièrement prestigieux dans une zone où il a survécu à toutes les tempêtes. La prochaine rénovation de celui de Phnom-Penh suscite naturellement une grande satisfaction.

L'Ecole française d'Extrême-Orient

Il en est de même pour la réinstallation de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à Angkor bien sûr mais aussi à Hanoï. Il reste que beaucoup d'Indochinois se demandent pourquoi la France utilise si peu – en particulier pour CFI et pour la publicité – les connaissances en vietnamien, khmer ou lao de certains de ses ressortissants (2).

Alain Decaux, prédécesseur de Catherine Tasca et qui s'était rendu au Vietnam (et au Laos) en 1988, voulait pour la francophonie dans ce pays *«100 millions de francs par an et une offensive de l'audiovisuel français»* (3). Mme Tasca, venue dans la péninsule entre Roland Dumas (en novembre 1991) et probablement François Mitterrand (peut-être à la fin de cette année mais, sauf changement, au seul Vietnam), est un peu dans le même état d'esprit, tout en insistant particulièrement sur la *«nécessité d'un retour à une politique de bourses»* et à *«un meilleur enseignement du français dans le secondaire»*.

Ce pourrait être le point de départ d'une *«francophonie d'excellence»*, limitée mais solide, réclamée avec insistance à Mme Tasca notamment par l'un des intellectuels les plus en vue de la vieille génération vietnamienne, Nguyen Khac Vien. La situation diffère au Cambodge où, si l'APRONUC ne s'éternise pas et si le sihanoukisme perdure, une francophonie plus populaire pourrait derechef se développer.

La tâche en tout cas sera ici ardue, plus difficile que partout ailleurs en francophonie. Le Fonds pour l'Indochine que veut créer Mme Tasca, entre le Quai d'Orsay et le ministère de la coopération, permettra vraisemblablement à terme le doublement des concours culturels pour les trois Etats mais certainement pas de réunir en leur faveur ce *«milliard de francs durant cinq ans»* dont rêvait un proche du ministre.

Entreprises et gouvernants

L'attitude linguistique *in situ* des experts et des entrepreneurs des nations francophones industrialisées sera sans nul doute déterminante, car si se multiplient des cas semblables à celui de ces Lausannois conseillant l'anglais plutôt que le français à un organisme technique laotien, ou à celui de ces secrétaires saïgonnaises au français parfait, récusées par une compagnie hexagonale pour *«anglais insuffisant»*, alors les Alliances françaises combles de Phnom-Penh (7 500 élèves), Hanoï (750 élèves) et bientôt Vientiane, les lycées et facultés cambodgiens peuplés de bilingues français-khmer, le nouvel Institut francophone d'informatique de Hanoï et bien d'autres lieux se dépeupleront peu à peu.

Dans les trois capitales où elle a rencontré en tout une centaine de personnalités gouvernementales ou intellectuelles (4) – dont les chefs de gouvernement des trois pays et également le prince Sihanouk, président du Conseil national suprême du Cambodge, et Phan Van Dong, dernier chef historique vietnamien en vie, – Mme Tasca a rappelé aux responsables de ces pays revenus de leur propre mouvement dans le giron francophone qu'ils avaient de leur côté un rôle-clé à jouer par leurs politiques scolaires en faveur du français.

Au Vietnam en particulier, qui voudrait, en 1995, accueillir sur son sol les cinquante délégations du sixième sommet francophone, la politique linguistique dans les lycées reste très floue. La francophonie n'est pas seulement un ornement diplomatique.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Les crédits culturels français pour le Cambodge (neuf millions d'habitants) et le Laos (quatre millions d'habitants) devraient respectivement passer, de 1992 à 1993, de 30 à 40 millions de francs et de 20 à 25 millions de francs.

(2) RFI utilise un peu le vietnamien.

(3) *Le Tapis rouge*, Perrin, 1992 (*le Monde* du 28 juillet).

(4) De quasiment tous les bords politiques, à l'exception des Khmers rouges qui, à Phnom-Penh, n'ont pas honoré l'invitation de Mme Tasca.

Le prince Sihanouk : « On m'a boudé mais je ne suis pas rancunier... »

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Dans la ruche cosmopolite qu'est redevenue la capitale khmère, l'enceinte du palais royal – avec sa pagode d'argent et son pavillon démontable offert par Napoléon III au roi de l'époque et fraîchement restauré par la France – n'a pas été gagnée par la fébrilité environnante depuis que Norodom Sihanouk l'a réintégrée, à l'automne 1991, en tant que président du Conseil national suprême.

Le prince est bien allé tourner lui-même un film à Angkor et on revend sur les marchés son histoire en français de la *Croisade royale pour l'indépendance*, mais il a encore trop de soucis politiques pour rejouer *le Cid* en costume Grand Siècle comme jadis... Il a, *en revanche, dès son retour*, remis le Cambodge sur les rails francophones. Se souvient-il de sa participation, avec Léopold Senghor, Kateb Yacine, Vincent Monteil et d'autres, à ce numéro d'*Esprit* de novembre 1962 sur *«Le français, langue vivante»*, qui passe aujourd'hui pour le manifeste de la francophonie moderne et fait classer l'homme d'Etat cambodgien parmi les *«pères du mouvement francophone»*?

«Si je m'en souviens! réagit-il. *Mais je ne veux plus assumer ce rôle de père de la francophonie car cette francophonie m'a boudé dès lors que je n'étais plus dans ce palais royal. On m'a banni. On ne m'a pas invité, même comme personnalité indépendante, aux sommets francophones. J'étais pourtant chef de la résistance cambodgienne... Maintenant on me courtise de nouveau. Je verrai si je décide d'aller ou non au sommet francophone à Maurice l'an prochain, je verrai... Je ne suis pas rancunier mais quand même...»*

«Cependant n'ayez crainte, nous avons besoin bien sûr d'un peu d'anglais et moi-même j'ai appris cette langue, mais je n'écris et n'écrirai qu'en français, et en khmer bien sûr, poursuit le prince en éclatant de rire. *La France doit nous aider, et je crois qu'elle va le faire, pour redonner au français chez nous son premier rang, ce rang que de Gaulle avait remarqué ici en 1966. La France va, je pense, remplacer Hongrois et Soviétiques dans notre Institut d'agronomie et notre Institut de technologie. Il le faut!»*

Et, avec sa moue inimitable de bébé capricieux : *«Mais qui parle d'abandonner le français? Pour le français au Cambodge il n'y a pas besoin de consensus officiel, il y a un consensus sentimental...»* Enfin cette boutade : *«Le récent mariage de ma petite-fille avec un député socialiste dissident, est-ce bon pour la francophonie? En tout cas, le marié appartient à la famille de Cambacérès* (1), *c'est à tout le moins une union entre l'Empire khmer et l'Empire napoléonien...»*

J.-P. P.-H.

(1) Archichancelier de Napoléon Ier.

BRÉSIL : nouvelle défaite du président Collor

La procédure de destitution est mise en place

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

...LOMATIE

...rince Sihanouk : « ... je ne suis pas ...

POLITIQUE

La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht

Sondages

M. ANTOINE PINAY, qui va sur ses cent un ans, est pour Maastricht. Il n'a pas lu le traité, confie-t-il au *Figaro*, mais il se sent *«obstinément européen»*. Que rétorque-t-il aux partisans du «non»? *«Si vous avez confiance en moi, votez oui.»* Pas un de ses cadets, sans parler de M. Mitterrand, n'aurait pu se permettre un appel aussi direct. M. Raymond Barre est allé, à son tour, mardi, sur le terrain. En attendant un meeting commun dans une semaine avec M. Giscard d'Estaing, l'ancien premier ministre s'est montré égal à lui-même devant ses électeurs lyonnais. Vocabulaire fourni et nuances bannies. Les partisans du «non» sont devenus ses nouvelles têtes de Turc. Ils ne sont à l'entendre que des *«gribouilles»*, colportant sur l'Europe *«fumisteries et calembredaines»* et racontant *«des sornettes»* aux agriculteurs. Si son courroux persiste, M. Giscard d'Estaing, qui ne s'est pas produit avec lui sur une tribune depuis 1985, risque d'être gêné, lui qui évite la polémique.

Soupçonné de vouloir ressusciter dans ce pays une droite nationaliste et archaïque, M. Philippe Séguin, qui avait également fait étape à Lyon mardi soir, a tenté de renvoyer à ses détracteurs la charge de la preuve. Les vrais conservateurs, grogne-t-il, sont en face. *«La politique française ne réforme plus rien, ne construit plus rien, ne change plus rien, elle gère.»* Où est le *«grand dessein»*? Voici que l'on ressort la bible de Colombey, et M. Charles Pasqua prévient qu'il ne laissera pas dilapider l'héritage gaulliste. *«Maastricht est le prolongement d'une action voulue par le général de Gaulle»*, soutenait lundi soir en Alsace M. Chirac. M. Pasqua le conteste.

LES agriculteurs en colère ont décidé aussi de voter avec leurs pieds. Ils ont perturbé mardi – curieux concours de circonstances – trois soirées de campagne autour de quelques moissonneurs gouvernementaux du «oui». A Orléans avec le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin. A Pontoise avec le ministre délégué aux affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, et enfin dans le Lot-et-Garonne, où s'était déplacé M. Gilbert Mitterrand, fils de l'un des pères du Traité. La curiosité serait de voir d'autres agriculteurs se déployer aux abords des salles de MM. Séguin ou de Villiers.

A l'inverse, la mobilisation des patrons en faveur du «oui» donne quand même une touche particulière dans ce décor franco-européen. Mais toutes ces considérations et manifestations sont-elles vraiment importantes? On en oublierait pour un peu l'essentiel : les sondages qui, par vagues successives, sont en train encore une fois de tout noyer. Mardi, ce ne fut pas une vague, mais une marée. Quatre sondages pour mesurer instantanément et spontanément l'humeur européenne des citoyens de France. Un autre pour savoir où en sont les patrons. Un autre pour vérifier si les jeunes ne seraient pas en train de lâcher. Un autre encore pour explorer l'Alsace. Depuis la rentrée, leur comptabilité est devenue impossible. Explosion du «non» dans la torpeur estivale, résistance du «oui» après le retour sur le terrain de M. Giscard d'Estaing et des leaders du «oui», rétablissement du même «oui» sitôt terminé le «show» mitterrandien. On nous explique maintenant que «oui» et «non» seraient *«dans un mouchoir»*, que l'effet Mitterrand se serait déjà dilué, que le «oui» n'est pas assuré, et on le croit.

TOUS ces sondages semblent être devenus le seul stimulant de cette campagne, comme les paris de PMU avant les courses. Dans leur recherche anxieuse de la performance, les hommes politiques eux-mêmes s'abandonnent aux commentaires. *«Le «oui» est tellement monté qu'il ne peut que redescendre»*, assure M. Pasqua. *«Il n'y a pas eu de remontée du «oui»*, conteste M. Chirac. *«Rien n'est joué»*, conclut provisoirement M. Juppé, en choisissant le mot juste. On joue! Curieux conditionnement. Pour les électeurs qui savent ainsi immédiatement s'ils font partie de la majorité ou de la minorité. Pour les hommes politiques menacés de perdre tout discours autonome. Pour les médias embringués dans un système dont ils ont bien du mal à se défaire. L'effet se substitue aux faits.

Les sondages sont d'utiles instruments s'ils ne restent précisément que des instruments. Mais à chaque campagne survient le risque de la manipulation. MM. Chevènement, Auroux et Bayrou ont commencé à poser la question. Depuis des années, le Conseil constitutionnel réclame *«une réflexion approfondie»* sur le sujet. La crédibilité du politique, et de la presse, ne passe-t-elle pas aussi par une meilleure connaissance, et une utilisation moins grossière, de l'instrument?

DANIEL CARTON

Un entretien avec M. Charles Pasqua

« Une victoire du « oui » sera une victoire de François Mitterrand » nous déclare le président du groupe RPR du Sénat

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, et l'un des chefs de file du «non» au traité de Maastricht, affirme, dans l'entretien qu'il nous a accordé, qu'en s'engageant personnellement dans la campagne le chef de l'Etat a reconnu que le résultat du référendum aurait des conséquences pour lui-même. Il en conclut qu'«une victoire du «oui» sera une victoire de François Mitterrand».

«Etes-vous inquiet de la remontée du «oui» dans les sondages?

– Non. Elle est normale. Au risque d'être paradoxal, je pense que la percée spectaculaire du «non» constituait une surprise pour tout le monde. Elle me paraissait un peu excessive. On ne peut pas contester la tendance qui se révèle au travers des différents sondages. Pour autant, je ne prends pas pour argent comptant les chiffres qui sont annoncés.

»Cette remontée s'explique par la mobilisation de Valéry Giscard d'Estaing, de Jacques Chirac et d'un certain nombre de dirigeants de l'opposition ainsi que par la longue intervention télévisée de François Mitterrand. Croire ou imaginer qu'une telle émission n'aurait pas eu de conséquences, c'est ne rien connaître à la télévision. Et au poids que représente la fonction présidentielle.

– Pour s'en féliciter ou pour le redouter, certains affirmaient pourtant que cette intervention du chef de l'Etat serait nuisible au «oui». Etiez-vous de ceux-là?

– Non. J'ai toujours pensé qu'elle serait nuisible au «non». Ceux qui prétendaient le contraire prenaient leurs désirs pour des réalités. Ils exprimaient leur souhait d'apparaître les seuls à faire éventuellement pencher la balance en faveur du «oui».

– Après cette émission, vous avez donné l'impression d'émettre un jugement réservé sur la prestation de M. Philippe Séguin.

– Non. Nous en avions naturellement mesuré les inconvénients, qui étaient de justifier l'intervention du président de la République et de nous mettre dans l'impossibilité de critiquer le fait qu'il s'octroyait trois heures de télévision. A partir du moment où nous ne disposions d'aucun moyen pour empêcher cette émission, il valait mieux y être présent. Pour le reste, Philippe Séguin a obtenu des résultats non négligeables. Il a conduit M. Mitterrand à dire qu'il était pour une Europe fédérale et que ce traité était irréversible ou irrévocable. Nous ne cessions de le dire depuis le début.

»Les partisans résolus du «non» auraient voulu une intervention beaucoup plus musclée. C'est une erreur. Il s'agissait, autant que possible, de convaincre les indécis. Un ton véhément ou une attaque frontale du président de la République n'auraient pas servi cette cause. Selon une étude que nous avons demandée à Médiascopie, il apparaît que, sur cinquante indécis, à la fin de l'émission seize avaient décidé de voter «non». Peut-être ont-ils été convaincus par M. Mitterrand!

– Que faisaient les trente-quatre autres?

– Six avaient décidé de voter «oui» et les autres étaient toujours indécis.

– Pour contrer ce redressement du «oui», vous voulez amplifier votre campagne. Comment allez-vous vous y prendre?

– Nous allons multiplier les réunions publiques et nous allons surtout faire clairement comprendre aux Français que nous sommes dans une phase nouvelle qui a été caractérisée par l'entrée en lice du président de la République. Du reste, elle était conforme à l'esprit du référendum. A partir du moment où il s'engage, il descend un peu de l'Olympe où il siège comme chef d'Etat : il apparaît clairement comme le chef du camp du «oui». J'ai l'impression que M. Mitterrand a mieux assimilé la nature du référendum et ses conséquences qu'un certain nombre de dirigeants de l'opposition. Il nous en aura administré deux fois la preuve. En 1972, il avait appelé l'électorat socialiste à l'abstention : il était favorable à l'Europe, mais il disait que le référendum était, pour le président de la République, une façon de se relégitimer.

»Aujourd'hui, il a laissé les deux principaux responsables de l'opposition s'engager en faveur du «oui», en laissant entendre qu'il ne se mettrait pas en cause, et maintenant il intervient. Il reconnaît désormais que le référendum aura des conséquences pour lui-même : il dit qu'il prendra le temps de la réflexion si le «non» l'emporte. De toute évidence, une victoire du «oui» sera donc une victoire de François Mitterrand.

– Cela signifie-t-il que maintenant on va beaucoup plus parler de M. Mitterrand que du traité de Maastricht?

– On va parler des deux. Nous allons poursuivre notre campagne d'explication pour montrer que le traité de Maastricht est contraire aux intérêts de la France et à un avenir intelligent de l'Europe, mais, dans le même temps, nous serons conduits à mener campagne contre François Mitterrand.

– Peut-on affirmer sans se tromper que les rôles sont répartis entre M. Séguin et vous? Lui fait du Maastricht et vous faites du Mitterrand.

– Je ne sais pas si nous nous sommes répartis les rôles...

– Cela se fait naturellement.

– Je reconnais que les apparences sont ainsi.

«Pas de conflit de pouvoir» au sein du mouvement

– N'allez-vous pas être contraint de «muscler» votre campagne, donc d'utiliser des arguments plus radicaux, plus extrêmes, voire plus sommaires?

– Non. Notre ambition est de ne rien faire qui puisse handicaper l'avenir de l'opposition. Les attaques personnelles ne sont pas de notre fait. Nous avons une autre conception de la démocratie. La nôtre est conforme à l'esprit du référendum et aux décisions prises par le RPR de laisser la liberté de vote. Il n'en reste pas moins que nous sommes étonnés quand certains dirigeants de l'opposition expliquent qu'un échec de M. Mitterrand au référendum compromettrait l'avenir de l'union de l'opposition, alors qu'une victoire du «oui» aurait pour résultat de renforcer l'opposition. J'attends une explication. Les Français aussi, car il y a incontestablement une rupture entre une partie de l'opinion et les dirigeants de l'opposition qui se prononcent en faveur du «oui». Lorsque Jacques Chirac dit que ce traité est imparfait, qu'il ne l'aurait pas signé et qu'il faudra essayer d'en limiter les risques, mais que dans le même temps il fait campagne pour sa ratification, cela provoque, pour le moins, un trouble non négligeable.

– Parce que M. Chirac pense qu'en l'état ce traité ne sera jamais appliqué.

– C'est ce qu'il pense...

– Pas vous?

– Non. A partir du moment où la France aura donné sa signature, elle se sera engagée. Et comme il y a une avancée vers l'Europe fédérale, nous ne pouvons l'accepter. C'est contraire à tout ce que nous croyons et à ce qu'a voulu le général de Gaulle. Pas question pour nous de l'accepter, même si on se dit, comme Jacques Chirac ou Edouard Balladur, qu'il ne sera probablement jamais appliqué. Ceux qui disent cela font prendre un risque au pays.

– Y a-t-il un risque que les militants du RPR rendent M. Chirac responsable de leur échec dans l'hypothèse d'une courte victoire du «oui»?

– Il faut faire une distinction entre les militants et les électeurs. Engagés dans le combat politique, les militants, quels qu'ils soient, ont pour Jacques Chirac, non seulement beaucoup de sympathie, mais une forme d'affection. Ils seront certainement déçus. Cela aura-t-il des conséquences plus sérieuses? Non. Nous n'avons pas du tout l'intention, Philippe Séguin et moi-même, d'exploiter cela pour en faire un conflit de pouvoir au sein du RPR. C'est clair.

»C'est un autre problème pour ce qui concerne l'électorat. Il peut se sentir abandonné par ceux dont le rôle eût été d'être au premier plan du combat contre le président de la République. C'est particulièrement sensible dans notre électorat, car il n'y a pas eu un engagement immédiat et enthousiaste en faveur du traité, contrairement à ce qu'a fait M. Giscard d'Estaing. Si le «oui» l'emportait largement, tous les artisans de ce vote en tireraient avantage, à des degrés divers, M. Mitterrand étant en tête de liste. Si le «oui» l'emportait de peu, l'électorat de l'opposition qui aura voté «non» pourrait en faire grief à ceux de ses dirigeants qui auraient appelé à voter «oui».

»De toutes façons, il faudra que l'opposition se réunisse très vite, contrairement à ce que dit M. Giscard d'Estaing, pour montrer aux Français qu'elle est prête pour gouverner et qu'il n'y a pas de cassure. Faute de quoi on apporterait un petit supplément au bonheur de M. Mitterrand, ce qui ne devrait pas être notre ambition principale.»

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD

Selon quatre enquêtes le «oui» reste majoritaire

Les quatre sondages publiés mardi 8 septembre donnent l'avantage au «oui», avec des avances variables. Selon une enquête réalisée entre les 4 et 7 septembre auprès de mille personnes, interrogées à leur domicile, par la SOFRES pour TF 1 et *le Figaro*, le «oui» est crédité de 53 % et le «non» de 47 %, sans changement par rapport à une précédente enquête du même institut effectuée entre les 28 et 31 août.

Le baromètre quotidien de CSA pour *le Parisien* réalisé les 7 et 8 septembre place le «oui» en tête avec 52 % contre 48 % au «non», soit un recul d'un point pour les partisans de la ratification par rapport à l'enquête précédente, effectuée entre les 5 et 7 septembre.

Le recul du «oui» est plus sensible selon l'IFOP : entre le 4 septembre, date de réalisation de sa précédente enquête, et le 7, date de la dernière enquête effectuée pour *l'Express* auprès de mille deux personnes, le «oui» passe de 53 % à 50,5 %. En revanche, l'enquête BVA pour *Paris-Match*, France 2 et France 3, effectuée les 6 et 7 septembre par téléphone auprès de mille cinq cent cinq personnes, enregistre une progression du «oui» de un point par rapport à un sondage précédent réalisé les 30 et 31 août.

Le «oui» passe de 51 % à 52 %, le «non» de 49 % à 48 %, tandis que le pourcentage des personnes déclarant être certaines d'aller voter passe de 68 % à 71 %. D'autre part, selon des enquêtes nationales effectuées sous la coordination de BVA, le «oui» recueillerait 76 % en Italie, 68 % en Espagne et 60 % en Allemagne alors que le «non» serait majoritaire en Grande-Bretagne avec 56 %.

Une enquête régionale effectuée par CSA pour *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, les 1er et 2 septembre, auprès de six cent sept personnes indique que 65 % des électeurs alsaciens sont favorables au «oui».

L'« équation personnelle » de M. Raymond Barre

Pendant qu'à Lyon, mardi 8 septembre, M. Laurent Fabius réunissait les socialistes et que M. Philippe Séguin donnait du baume au cœur des militants RPR partisans du «non», M. Raymond Barre avait choisi d'aller dialoguer avec des électeurs de sa circonscription.

LYON

de notre bureau régional

Au foyer de Montchat, M. Raymond Barre est comme chez lui. C'est dans le cadre un rien austère de cette salle des fêtes de quartier, au cœur de sa circonscription lyonnaise, qu'il a coutume d'inviter, de temps en temps, ses électeurs. Lui qui ne battra que de rares estrades pendant la campagne a tenu à cette soirée pour *«avoir un dialogue»* autour des enjeux de Maastricht. Sereinement, a-t-il prévenu, car *«c'est une affaire trop importante pour traiter ce débat dans la passion»*. L'assistance, deux cent cinquante personnes, dont une poignée d'élus locaux UDF, habituée à ces réunions de famille, a accepté de bon gré d'écouter d'abord l'ancien premier ministre cadrer, à sa manière, le référendum du 20 septembre.

Entre l'Europe et M. Barre, c'est trente-cinq ans de vie commune. L'ancien premier ministre, *«issu de la génération de la deuxième guerre mondiale»*, qui se souvient de l'état de la France d'alors, a égréné les dates de sa carrière politique et celles qui ont marqué la construction de la Communauté. *«Mon équation personnelle fait que je suis un partisan du «oui»*.

Si son vote est acquis, M. Barre a convenu que *«les Français sont déconcertés par les arguments divers et hétéroclites des partisans du «oui» et du «non», étonnés par les clivages dans tous les partis politiques»*.

Il a donc appelé aux questions de l'assistance, suivant une grille de thèmes déterminés : souveraineté, citoyenneté, politique monétaire et économique, technocratie. Le panel de ceux et celles qui ont pris la parole n'avait pas été sélectionné par un institut de sondage, mais les interrogations ont laissé percer nombre d'inquiétudes, parfois formulées de manière déconcertante : *«S'il y avait de nouveau une guerre des Malouines, va-t-on aller se battre pour le roi de Prusse?»* a ainsi demandé un monsieur.

Patiemment, M. Barre a cherché à convaincre, à défendre le traité, *«ce bon compromis»*. L'Europe sera-t-elle fédérale ou confédérale? *«C'est une union de nations et d'Etats. Toute décision se prendra à douze.»* La France tombera-t-elle sous la zone mark? *«Il n'y a qu'une seule monnaie internationale, le dollar. L'écu en deviendra une autre.»* Maastricht entraînera-t-il une augmentation de la fiscalité? *«Il faut comptabiliser ce que la Communauté nous apporte. Je ne peux pas dire qu'il n'y aura pas d'efforts supplémentaires de solidarité à faire.»* Et l'Europe de l'Atlantique à l'Oural prônée par certains partisans du «non»? *«C'est une fumisterie.»* Le traité est-il irréversible? *«Tout traité est irréversible. Quand on avance, on s'arrange pour ne pas avoir à revenir en arrière.»*

Un «avocat du diable», rôle tenu par M. Claude-Régis Michel, suppléant du député de Lyon, demanda quelle place tiendrait M. François Mitterrand après le référendum. *«Je ne vois pas pourquoi il quitterait l'Elysée après une victoire du «non»*, a expliqué M. Barre. *D'ailleurs, ce serait un tel charivari qu'il risquerait d'apparaître comme le seul élément de stabilité.»*

Au fil de ce dialogue de trois heures, M. Barre est resté dans le ton du pédagogue, se permettant juste quelques piques en direction des tenants du «non», *«qui sont de mauvaise foi ou n'ont rien compris»*. A une interpellation sur la situation *«catastrophique»* des agriculteurs *«menacés de mort»* par l'Europe, il a cependant changé de registre : *«Ce que vous dites tient d'une littérature fort contestable. Ce n'est pas la Communauté qui menace l'agriculture. (...) La France avait une agriculture surdimensionnée. (...) On ne maintient pas une activité à coups de subventions quand elle est condamnée à disparaître. (...) Cessons de raconter des sornettes aux agriculteurs.»*

Une des dernières questions est venue du balcon : *«Est-ce que certains points du traité de Maastricht vous choquent?» «A dire le vrai, non!»* a admis M. Barre.

BRUNO CAUSSÉ

□ **M. Longuet (PR) : *«Le traité est durable, François Mitterrand est passager»*.** – M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a estimé, mercredi 9 septembre, sur Radio J que *«voter «non» serait isoler la France à l'intérieur d'un ensemble au sein duquel elle a toujours été le moteur»*. *«Le traité est durable. François Mitterrand est passager*, a-t-il ajouté. *Si le «non» l'emporte, nous serons dans une situation épouvantable. Cela compliquera singulièrement les chances de l'opposition en mars parce que aller à la bataille devant les électeurs avec une question comme l'Europe en suspens, c'est un peu difficile à gérer.»*

□ **M. Séguin (RPR) : *«Non» à «l'esprit gestionnaire»*.** – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, qui menait campagne, mardi soir 8 septembre, à Lyon, a notamment déclaré : *«Le traité de Maastricht est le chef d'œuvre de l'esprit gestionnaire et le triomphe du renoncement politique. La politique française ne réforme plus rien, elle ne construit plus rien, elle ne change plus rien, elle gère. Le choix crucial auquel nous sommes confrontés est de savoir, au point où nous en sommes de la crise française, si nous voulons restaurer l'Etat, la République et la nation ou bien en finir avec ces valeurs en nous liant les mains par une construction où elles n'ont pas leur place.»*

□ **M. de Villiers (UDF) : *«Le risque d'aggraver les maladies»*.** – M. Philippe de Villiers, député app. UDF de la Vendée, qui s'exprimait, mardi, sur France-Inter, a affirmé : *«La France souffre de graves maladies : le chômage, les prélèvements fiscaux, le contrôle de l'immigration clandestine, le problème de la corruption et de l'irresponsabilité. En quoi Maastricht va nous aider à soigner ces maladies? En rien! Maastricht organise le passage inédit, historique, de la démocratie à l'oligarchie. Nous allons être soumis à un gouvernement des juges, à un gouvernement des banquiers, à un gouvernement des commissaires.»*

□ **M. Juppé (RPR) : *«Evitons de nous insulter»*.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a estimé, mardi soir, à Paris, que la campagne ne devait pas *«devenir une sorte d'affaire Dreyfus»*. *«J'entends dire*, a-t-il souligné, *qu'on se dispute dans les familles. Qu'on discute, oui! Qu'on s'insulte, non! Evitons de nous insulter car il va falloir se retrouver le 21 septembre. Entre le «oui» et le «non» de ceux qui constituent ensemble le socle de la majorité de demain il n'y a pas l'épaisseur d'une épingle.»*

□ **M. Noir (non inscrit) : *«Noyer François Mitterrand sous le «oui»*.** – M. Michel Noir, député non-inscrit du Rhône, a appelé, mardi, à Lyon, les électeurs de l'opposition à *«noyer François Mitterrand sous le «oui» à Maastricht»*. *«Vous aurez alors*, leur a-t-il lancé, *la plus belle victoire de l'opposition! Le président de la République et les socialistes sont très minoritaires et impopulaires dans le pays. Si le «oui» l'emporte, cela voudra dire que ce ne sera pas leur victoire.»*

□ **M. Fabius (PS) : *«Réhabilitation»*.** – Le premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, a affirmé, mardi, à Verdun : *«Une campagne comme celle-ci réhabilite la politique, l'esprit civique et le goût de la démocratie. J'ai fait campagne pour les élections européennes, il y a trois ans, et il était difficile d'intéresser. Pour la première fois les gens parlent de l'Europe, se posent des questions.»*

هكذا من الأصل

La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht

Dialogue pour l'après-20 septembre

M. Michel Rocard et M. Jean Royer, M. Jean Peyrelevade et M. Alain Lipietz, Mme Elisabeth Guigou et M. Jean-Pierre Brard ont échangé, mardi 8 septembre, leurs avis sur le traité de Maastricht lors du débat organisé à Paris par Confrontations, l'association créée par M. Philippe Herzog, député européen et membre du bureau politique du PCF, avec l'appui, notamment, de M. Rocard.

Quelque quatre cents personnes, en majorité réservées sur le « oui », mais pas nécessairement décidées à voter « non » – *« Ni « oui » bêlant, ni « non » bêtasse »*, a résumé M. Brard – ont assisté à la discussion. L'association de M. Herzog a ainsi permis, conformément à son programme, l'expression de plusieurs des sensibilités diverses que cristallise le référendum du 20 septembre.

Militante de la construction communautaire, Mme Guigou, tout en affirmant que le traité de Maastricht est *« un moment de l'histoire de l'Europe »*, un *« maillon »* qu'on ne pourrait casser sans *« casser la chaîne »*, entend dialoguer avec les partisans du « non » et tenir compte de leurs objections. *« Plus jamais nous ne pourrons faire l'Europe comme avant, en circuit fermé, loin des peuples »*, a-t-elle déclaré en guise d'autocritique, ajoutant que le gouvernement devra *« se soumettre beaucoup plus que jusqu'à présent à des contrôles du Parlement et des différentes forces économiques et sociales qui auront pris la parole »*. M. Peyrelevade, PDG de l'UAP, a, lui, une conception plus restrictive du dialogue. Il n'est prêt à le pratiquer qu'avec ceux des adversaires de Maastricht qui adhèrent au Marché commun, au Système monétaire européen et à l'Acte unique. Les autres sont, à ses yeux, *« irrécupérables »*.

La charge de M. Lipietz, l'économiste des Verts, contre les contraintes économiques imposées par le traité aux Etats-membres et contre le sort fait aux pays de l'Est – un *« traité pour les riches »*, un *« traité d'exclusion »* – a inspiré à M. Rocard une mise en garde contre la tentation du juridisme. L'ancien premier ministre a expliqué qu'il y a quarante ans, il était hostile à la Communauté européenne de défense pour des raisons *« juridiques et logiques »*, mais son expérience lui a appris que ces raisons-là doivent parfois céder le pas à la dynamique politique. *« Si la volonté politique n'y est plus, le système* [européen] *craque dans la semaine »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Bien sûr, on négocierait dès le lendemain matin* [d'un « non » français], *mais on aurait perdu pour longtemps l'union politique et la monnaie unique. »*

L'« intox » du président de la République

« Si ce n'est que du droit et si cela n'a aucune importance, pourquoi a-t-on fait un traité ? », a répliqué M. Brard, pour qui la logique ne perd pas ses droits. Le maire de Montreuil, député de la Seine-Saint-Denis, communiste qui s'oppose à M. Georges Marchais parce que *« ce n'est pas avec du vieux qu'on fait du neuf »*, a reproché à M. Rocard d'adopter *« un ton badin pour parler de ce qui ne va pas dans Maastricht et un ton paternellement catastrophiste lorsqu'il évoque les conséquences d'un « non »*. *« Beaucoup de tenants du « oui » font des actes de foi »*, a-t-il observé, ou, pire, *« de l'intox »*, comme *« le président de la République quand il a parlé de la banque centrale »*, le 3 septembre sur TF 1.

Le propos de M. Brard, sur ce sujet, a paru modéré auprès de celui du maire de Tours, député (non inscrit) de l'Indre-et-Loire, qui a dénoncé la mise en place d'une *« oligarchie financière, irresponsable devant le politique »* et qui privera les gouvernements de toute possibilité d'assurer la croissance nécessaire pour lutter contre le chômage. La réponse est venue de M. Christian Deubner, chercheur d'un institut du gouvernement allemand, rappelant que la banque centrale aura *pour mission de donner aux gouvernements européens les moyens de leur politique économique*, et non de déterminer celle-ci. Quant à M. Pierre Héritier, ancien responsable de la CFDT, il a précisé qu'il ne partage pas les *« conceptions libérales et monétaristes »* qui sous-tendent la partie économique du traité, mais qu'il se félicite de la voie ouverte par Maastricht à l'Europe sociale.

Que le « oui » ou le « non » l'emporte, M. Herzog, qui défend le second, et M. Rocard sont décidés à maintenir les ponts. Ils entendent *« participer à l'animation de rencontres et d'échanges pour qu'au-delà de cette échéance, la construction de l'Europe devienne pleinement l'affaire des Français eux-mêmes »*. Cependant, la mise en œuvre d'un tel *« pacte démocratique »*, selon l'expression de M. Herzog, suppose que la construction européenne ne soit pas bloquée. L'économiste du PCF et ses amis ont dix jours pour résoudre ce dilemme.

PATRICK JARREAU

MM. Kouchner et Lalonde en duettistes

MM. Bernard Kouchner et Brice Lalonde ont entrepris de défendre ensemble le « oui » au référendum. La première étape de leur tour de France en duettistes les conduisait mardi 8 septembre à Tours.

TOURS

de notre envoyé spécial

A 18 heures, mardi 8 septembre, ils sont arrivés ensemble à Tours par le même TGV, pour ne plus se quitter : devant près de cinq cents personnes, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, et M. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, ont entamé ce soir-là un numéro de duettistes pour le « oui » à Maastricht qui les conduira dans plusieurs villes de France et, dès le jeudi 10, à Bordeaux. Comme il ne saurait être question de prééminence entre eux, ils sont accompagnés d'un troisième larron, l'ancien présentateur du journal télévisé, Joseph Poli, dont le rôle principal consiste surtout à lancer une pièce en l'air en début de réunion pour déterminer dans la bonne humeur l'ordre de passage des deux chouchous des sondages.

A la tribune, ils sont au coude à coude, s'apostrophent et se donnent des tapes amicales dans le dos, mais pour le reste, comme l'a précisé l'ancien ministre de l'environnement, il n'est pas question *« d'enrôler »* qui que ce soit.

Pour M. Lalonde, qui a découvert l'Europe grâce à l'environnement, *« la cause européenne est la plus passionnante qui soit »*. Selon M. Kouchner, il n'y a *« jamais eu de cause aussi importante depuis la fin de la guerre d'Algérie »*. Il y a parfois comme une certaine indécence à entendre le médecin vadrouilleur et l'écolo primesautier célébrer soudain la mémoire de Jean Monnet, mais – comme on dit – ça marche très fort pour eux. *« Maastriche, Maastritt ? Comment tu prononces, toi ? »*, demande le premier écologiste de France à l'ancien fondateur de Médecins sans frontières. Succès garanti.

« La seule vraie critique que l'on peut faire, poursuit M. Lalonde, *c'est que ce traité est touffu. Oui, bon, ben alors ? Un contrat de mariage aussi c'est compliqué, et pourtant il y a de l'amour derrière. »* Dans un registre peu différent, M. Kouchner reprend : *« Et les contrats d'assurance ? Les ordonnances de médecins à l'écriture illisible ? Et les notices d'emploi des médicaments ? C'est imbitable. Je le sais, moi, je suis toubib. Ça rend important de faire compliqué. »* Or, l'un et l'autre ont décidé de faire naturellement simple pour rendre l'Europe enthousiasmante. *« Avec l'Europe, on rira beaucoup plus »*, a rassuré le ministre de la santé.

Pour le président de Génération Ecologie, qui fut candidat en dernière position sur la liste de son mouvement aux élections régionales dans le département d'Indre-et-Loire, et auquel plusieurs de ses partisans prêtent des ambitions pour la mairie de Tours, le grand débat en cours doit connaître un prolongement : *« Pas question que les partis politiques, divisés, se disent que ce n'est qu'un mauvais moment à passer. Vite, vite, et on reprendra nos petites combines. »* Pour le ministre de la santé, *« l'objectif est d'atteindre 60 % de oui »*. *« Ce serait la moindre des choses*, précise-t-il, *quand on propose la paix, et pas la guerre. »*

Il est vrai qu'après les envolées liminaires, les deux hommes sont encore mal assurés pour répondre à toutes les inquiétudes que peut faire naître le traité d'union européenne, que ce soit les ventes d'armes, la mainmise de l'Allemagne, le nivellement des salaires ou encore les conséquences de la monnaie unique sur le franc CFA.

Mais pour ces représentants de la « génération planétaire », tous deux habitués aux voyages, le réflexe des partisans du « non » qui consiste, comme le dit M. Kouchner, à *« ne pas vouloir aller vers demain »*, est proprement *« invraisemblable »*. *« Il n'y aura pas de second tour »*, insiste-t-il. *« C'est le peuple français qui a voulu l'Europe*, ajoute M. Lalonde, *un « non » serait pris comme une offense terrible par les autres peuples. Cela voudrait dire que la France abandonne. Moi-même, je me sentirais mutilé si l'Europe ne se faisait pas. »*

JEAN-LOUIS SAUX

Des universitaires et des scientifiques pour le « oui »

Une centaine d'universitaires et de scientifiques français ont constitué, mardi 8 septembre, un comité en faveur du « oui » au référendum sur le traité de Maastricht. Cette initiative, lancée par M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France et le recteur Pierre Deyon, réunit bon nombre des scientifiques français les plus prestigieux.

On relève, en particulier, l'engagement de dix-neuf professeurs au Collège de France (parmi lesquels MM. Agulhon, Boulez, Changeux, Glowinski, De Gennes – prix Nobel – Gros, Joliot, Leprince-Ringuet, Le Roy-Ladurie, Lions, Malinvaud, ou Vernant), une dizaine de membres de l'Académie des sciences (dont MM. Chambon, Dausset, Karli, Lichnerowicz, Ourisson, ou Tubiana) et une vingtaine de présidents d'université. De nombreuses personnalités universitaires se sont jointes à eux : MM. Claude Allègre, président du BRGM, les historiens François Bédarida, Antoine Prost et René Rémond, MM. Fleury, administrateur du CNAM, Guyon, directeur de l'Ecole normale supérieure, Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris ou encore le sociologue Alain Touraine.

Des patrons et des économistes pour « le « oui »

A l'initiative de l'Institut de l'entreprise et de son président, M. Yves Cannac, président de la Cegos, six grands patrons français ont expliqué, mardi 8 septembre, à la presse les raisons de leur soutien au traité de Maastricht.

M. Michel Pébereau, président du Crédit commercial de France, a affirmé que, compte tenu de la tradition monétaire de l'Europe et de sa puissance économique, l'écu deviendrait rapidement *« la première monnaie du monde »*. M. Antoine Riboud, président de BSN, a expliqué que ce traité était une condition à *« un retour de la croissance en Europe »*. M. Antoine-Ernest Seillière, président de la CGIP, s'est inquiété des conséquences néfastes d'un éventuel « non » français : *« A court terme, un à-coup très défavorable sur notre croissance, et à plus long terme, la perspective d'une zone de libre-échange à l'anglaise et d'une zone monétaire à l'allemande. »*

Pour M. Raymond Levy, président honoraire de Renault, *« Maastricht est aussi l'amorce d'une politique industrielle commune »*. Le « oui » à Maastricht doit, selon M. Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain, renforcer dans l'industrie *« la crédibilité de la France, la coopération franco-allemande et la dynamique européenne »*. Face aux interrogations de certains chefs d'entreprise, M. Bertrand Collomb, PDG de Lafarge-Coppée, rétorque : *« Le traité n'est ni idéal, ni pervers, il nous fournit un cadre dans lequel les Européens doivent travailler. »*

A l'initiative de M. Christian de Boissieu, professeur d'économie à l'université Paris-I, trente neuf économistes ont rendu public, mardi 8 septembre, un manifeste « Pour Maastricht ». Ont notamment signé cet appel en faveur du traité MM. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle, Jean-Claude Casanova, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et proche de M. Raymond Barre, André Babeau, directeur du CREP (Centre de recherche sur l'épargne et les patrimoines), Yves Ullmo, secrétaire général du Conseil national du crédit, Denis Kessler, président de la fédération française des sociétés d'assurances, et Michel Didier, directeur de Rexecode, l'institut de recherche proche du patronat.

Répondant point par point aux critiques émises à l'encontre de l'union économique et monétaire, leur manifeste évoque notamment *« les inquiétudes légitimes* [qui] *se sont exprimées sur l'insuffisance des moyens de financement communautaires prévus dans l'union et sur les dangers que le respect des critères de convergence pourrait faire courir à certains pays »*. Les signataires estiment qu'*« il est incorrect d'assimiler les nations dans la Communauté européenne aux régions d'un Etat fédéral »*. *« La mobilité du travail entre les pays européens demeurera longtemps plus faible que la mobilité entre les régions d'un même pays*, ajoutent-ils. *C'est pourquoi les politiques budgétaires des pays membres pourront se démarquer temporairement les unes des autres pour contrecarrer des chocs spécifiques. Les gouvernements nationaux conserveront leurs pouvoirs d'imposition et d'engagement des dépenses conformément au principe de subsidiarité. Il est toutefois nécessaire que s'organise une coordination budgétaire pour établir une autorité économique qui équilibre l'autorité monétaire de la banque centrale. »*

Des anciens résistants et des déportés contre « la folie ultra-nationaliste »

M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, a rendu public, mardi 8 septembre, un « appel du monde combattant » en faveur du traité de Maastricht, signé par une centaine de résistants, internés, déportés, anciens combattants, de diverses opinions politiques parmi lesquels MMmes Mireille Albrecht, Lucie Aubrac, Irène de Lipkowski, Germaine Tillion, Simone Veil, MM. Raymond Aubrac, Pierre de Bénouville, Jean-Pierre Bloch, Léon Boutbien, Daniel Cordier, Abel Farnoux, Albert Gazier, Jean Mattéoli, Daniel Mayer, Maurice Plantier, Pierre Sudreau, Pierre-Henri Teitgen, Charles Verny

Ce texte déclare :

« Parce que l'idée de la construction européenne est née de la résistance au nazisme et qu'aux moments les plus sombres de notre histoire les démocrates ont su se montrer unis dans leur lutte pour la liberté.

» Parce que l'Europe occidentale connaît, depuis près de cinquante ans, la plus longue période de paix de son histoire.

» Parce que des hommes et des femmes, au-delà de leurs clivages nationaux, idéologiques ou religieux, ont inlassablement contribué à la construction communautaire afin d'éviter qu'une fois de plus les passions l'emportent sur la raison.

» Parce que l'actualité démontre que lorsque la folie ultra-nationaliste l'emporte, c'est la peur et le mépris des autres qui mènent les hommes.

» Parce que les sacrifices et les souffrances de notre génération pour la restauration et la garantie du maintien des libertés fondamentales, pierres angulaires de toute démocratie, doivent demeurer pour les générations futures un message de paix et d'espoir pour éviter le retour aux dérives du passé.

» Parce que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, douze nations souveraines s'unissent de manière pacifique en construisant la première puissance mondiale, tout en garantissant le respect des spécificités nationales, que l'avenir de la France demeure à l'avant-garde de la construction européenne.

» Parce que toutes ces réalités et exigences sont contenues dans le traité d'union européenne.

» Le 20 septembre nous dirons « oui » à l'Europe de Maastricht. »

La préparation des élections sénatoriales

Puy-de-Dôme : l'opposition a bon espoir

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Depuis 1959, le Puy-de-Dôme a toujours envoyé trois socialistes au *Palais du Luxembourg. Pour* la première fois, l'opposition a bon *espoir de bousculer cette tradition*. Après ses récentes victoires électorales, *dont celle qui lui a donné la* majorité absolue au conseil général, elle entend bien faire élire l'un des siens au Sénat.

Les candidats socialistes, MM. Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, Marcel Bony, conseiller général, maire de Murat-le-Quaire, tous deux sénateurs sortants, et Michel Charasse, ministre du budget, conseiller général, maire de Puy-Guillaume, qui tente de reconquérir le siège qu'il avait laissé à son suppléant en 1988 lors de son entrée dans le gouvernement de M. Michel Rocard, n'affichent toutefois pas d'inquiétude. Ils ont en main plusieurs atouts et en premier lieu leur diversité puisqu'ils représentent à la fois la grande agglomération avec M. Quilliot et la moyenne montagne avec MM. Bony et Charasse. Ils pensent d'autre part que le profil politique du corps des grands électeurs leur est favorable. Pour autant, M. Quilliot reste prudent : *« Mathématiquement, nous avons toutes les raisons d'être optimistes*, affirme-t-il. *Cela dit, comme j'ai une certaine habitude des élections, je sais que la bataille n'est jamais jouée d'avance. La seule arithmétique ne suffit pas en la matière pour augurer du résultat. »*

M. Claude Wolf, maire de Chamalières, conduit la liste UDF-RPR. Député, il se présente, dit-on, pour laisser le champ libre à Valéry Giscard d'Estaing aux élections législatives de mars 1993. Il n'ignore pas que sa liste n'offre pas la même configuration géographique que celle de ses adversaires socialistes, puisque M. Robert Couvaud (UDF) est maire de Beaumont, dans la banlieue de Clermont-Ferrand, et M. Jean Ponsonnailles (RPR) conseiller régional et adjoint au maire de Chamalières. Il souligne que l'évolution politique du département en faveur de l'opposition doit se poursuivre et que les délégués sénatoriaux doivent se faire le reflet de ces changements, *mais il incite aussi les* grands électeurs au panachage afin de recueillir *des voix au-delà de* son propre électorat.

Les communistes trouble-fête

Reste les communistes, qui pourraient jouer les trouble-fête entre les deux tours de scrutin et qui accusent la fédération du PS d'avoir « verrouillé » à son profit la désignation des grands électeurs. M. André Chassaigne, conseiller général, maire de Saint-Amand-Roche-Savine, qui aura à ses côtés MM. Alain Cuerq, maire du Cendre, et Michel Vigier, adjoint au maire de Clermont-Ferrand, ne cesse de répéter qu'une meilleure répartition à gauche est nécessaire pour le département, qui compte huit parlementaires socialistes, lesquels ont toujours été élus avec les voix du PC au second tour.

« Nous participons à la gestion sur la base des contrats municipaux, déclare M. Chassaigne. *De ce fait, nous demanderons instamment qu'au second tour la gauche présente deux candidats socialistes et un candidat communiste. Il ne s'agit pas pour nous de parler d'alignement politique mais seulement de faire savoir que nous en avons assez de servir de force d'appoint. »* Les communistes indiquent qu'ils seront d'autant plus fermes dans leur démarche qu'ils n'ont pas apprécié le *« verrouillage »* mis en place, selon eux, par les socialistes.

M. Chassaigne affirme que le soir du 27 septembre *« toutes les possibilités seront étudiées, y compris le maintien de nos candidats ou de l'un d'entre eux si le Parti socialiste n'accède pas à notre demande »*. Cette demande, M. Quilliot la juge *« ridicule »* dans la mesure où elle ne saurait être le reflet du vote des grands électeurs. Quant au maintien d'un ou plusieurs candidats du PCF au second tour, le maire de Clermont-Ferrand se contente d'espérer que les communistes mesureront les conséquences de leur geste...

JEAN-PIERRE ROUGER

Indre-et-Loire : pléthore de candidatures à droite

TOURS

de notre correspondant

La compétition s'annonce vive en Indre-et-Loire, où ne se représentent pas deux des trois sénateurs sortants, M. Marcel Fortier (RPR), ancien maire de Richelieu, pour raisons de santé, et M. André-Georges Voisin (app. RPR), maire de L'Ile-Bouchard et ancien député, *qui présidait* le conseil général jusqu'en mars dernier. M. Fortier comme M. Voisin, l'un en 1985, l'autre en 1992, ont perdu leur siège de conseiller général à la suite de la défaite que le même candidat, M. Marcellin Sigonneau (div. d.), leur a infligée dans leurs cantons respectifs. Le troisième sortant, M. Jean Delaneau (UDF-PR), ancien président de la région Centre, *maire de Château-Renault*, est d'autant plus serein qu'il vient de prendre la tête dudit conseil *général*.

Les deux retraits ont aiguisé les vocations. *Le* premier à se déclarer a été M. James Bordas (UDF-PR), *vice-président du conseil* régional, conseiller général, maire de Chambray-lès-Tours. Côté RPR, *le gendre* de M. Fortier, M. Dominique Leclerc, maire de La Ville-aux-Dames, conseiller régional et conseiller général, âgé de quarante-huit ans, a déclaré ne pas vouloir attendre soixante-quinze ans pour devenir sénateur. *Mais* le suppléant de M. Fortier est aussi sur les rangs. Il s'agit de M. Michel Lezeau, conseiller général, maire de Ballan-Miré, en rupture de RPR, dont il fut pourtant secrétaire départemental. Opposé en son temps au « parachutage » de M. Bernard Debré comme député en Touraine, il se dit dégoûté des « jeux politiciens ». Quant à l'entrée en lice de M. Michel Marchais (RPR), PDG de la compagnie aérienne TAT, et nouveau président de la chambre de commerce d'Indre-et-Loire, elle est remise à plus tard.

Le jeu apparaît suffisamment ouvert pour que d'autres élus se soient *mis sur* les *rangs* comme M. Raymond Lory (UDF-CDS), *maire de Joué-lès-Tours, conseiller* général, Mme Michèle Beuzelin (div. d.), adjoint au *maire de Tours*, ou encore M. Jean de Beaumont (UDF-rad.), conseiller général de Neuillé-Pont-Pierre, conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1967. De son côté, le FN a investi M. Emile Paccard.

Face à cette multitude de candidatures individuelles, la gauche se présente plus unie. La liste du PS sera conduite par M. Yves Dauge, chargé de mission *auprès du président* de la République et maire de Chinon.

ALEXIS BODDAERT

□ **M. Mermaz démissionne du conseil régional Rhône-Alpes.** – M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et maire de Vienne (Isère), a annoncé, lundi 7 septembre, devant le conseil *municipal* de sa ville, qu'il renonçait à son mandat de conseiller régional. Il a ajouté qu'il serait candidat aux prochaines élections législatives dans la huitième circonscription de l'Isère. M. Mermaz sera remplacé à l'assemblée régionale par M. Bernard Soulage, conseiller municipal de Meylan (Isère).

Puy-de-Dôme : l'opposition a bon espoir

Indre-et-Loire : pléthore de candidatures à c

JUSTICE

Le malaise pénitentiaire

La mutinerie de la centrale d'Yzeure (Allier) a été maîtrisée par le GIGN

La mutinerie des détenus de la maison centrale d'*Yzeure (Allier)* a été maîtrisée, mercredi matin 9 septembre, par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Commencée dans l'*après-midi de mardi*, elle n'aura duré que quatorze heures. Cette révolte sans revendications précises soulève une nouvelle dimension du problème pénitentiaire, après le mouvement de protestation des surveillants au mois d'août dernier : non plus seulement la question de la surpopulation des prisons françaises mais celle des détenus condamnés à de longues peines. D'autre part, une nouvelle tentative d'évasion à l'aide d'un hélicoptère a eu lieu, *mardi également*, à la maison centrale de Saint-Maur (Indre). Elle a cependant échoué, provoquant la mort d'un détenu au cours d'une fusillade.

MOULINS

de notre correspondant

Déclenchée mardi 8 septembre après-midi, la mutinerie d'une partie des cent soixante-dix détenus de la maison centrale d'Yzeure (Allier) s'est achevée quatorze heures plus tard, à l'aube de mercredi, avec l'assaut donné par le GIGN. Après plusieurs heures de tension au cours desquelles les détenus ont incendié notamment un atelier et des salles de classe, la libération des vingt et un derniers otages – vingt surveillants et un professeur – n'a fait qu'un seul blessé léger, un gendarme. Mais la nuit avait été très longue, marquée par un dialogue difficile à engager avec les détenus, en raison de *« l'absence de revendications »*, au dire du préfet de l'Allier, M. Eric Degrémont.

La rébellion avait commencé vers 16 heures dans une salle de cours d'informatique. Rapidement, un petit groupe subtilisait les clés d'un surveillant puis se rendait maître de l'étage et aussitôt de l'ensemble de la détention. Selon divers témoignages, il ne s'agissait pas là d'un acte isolé. L'établissement yzeurien, ouvert en 1984, connaissait une tension depuis quelques jours, et la sanction disciplinaire infligée la veille à un détenu avait détérioré le climat. A 17 heures, vingt-quatre personnes se trouvaient retenues en otages. Parmi elles, deux professeurs et une militante d'Amnesty International chargée d'animer un atelier de travail. Libérée vers 21 heures, elle confiait : *« Il n'y a pas eu de coups ni de violence, et la grande majorité des détenus ne se mêle pas au mouvement. Il s'agit pour moi d'un acte isolé. »*

Peu à peu, l'important dispositif des forces de l'ordre avait pris place, les hélicoptères surveillaient régulièrement l'établissement après avoir déposé des tireurs d'élite, tandis que les gendarmes prenaient position sur les toits. Pendant ce temps, à l'intérieur de la détention, les foyers d'incendie se multipliaient, mais une cinquantaine de détenus, vers 20 heures, se désolidarisaient en regagnant le stade extérieur. Vers 21 heures, une équipe du GIGN parvenait à pénétrer dans les ateliers mais ne pouvait véritablement progresser plus avant.

Le préfet de l'Allier maintenait, non sans mal, le dialogue. La nuit allait être longue. Faute d'informations précises sur la situation des otages, les forces de l'ordre avaient choisi de temporiser. Au fil de la nuit, la détermination des détenus s'était cependant estompée et ils n'étaient plus que quelques-uns, *« à peine plus d'une dizaine »*, selon le préfet, à poursuivre le mouvement quand, à 5 h 45, le GIGN donna l'assaut. En trois minutes, les gendarmes étaient maîtres des lieux et l'ensemble des otages libérés.

JEAN-YVES VIF

Le drame des longues peines

Pendant une partie de la nuit, la prison de Moulins-Yzeure (Allier) est restée coupée du monde. Cerné par les forces de l'ordre, le bâtiment laissait échapper de temps à autre une fumée noire qui ne présageait rien de bon. Les mutins étaient retranchés à l'intérieur en compagnie de leurs otages et les détenus qui s'étaient désolidarisés du mouvement s'étaient regroupés sur le terrain de sport, où ils assistaient en spectateurs à la mutinerie. A l'intérieur de la maison centrale, les gendarmes du GIGN progressaient avec difficulté : la prison était plongée dans l'obscurité et une épaisse fumée venue des incendies allumés ici et là avait envahi les bâtiments. Munis d'un porte-voix, les gendarmes tentaient vainement d'entrer en contact avec les détenus : le groupe qui détenait les otages – une visiteuse de prison et un professeur avaient été relâchés dans la nuit – était divisé et désorganisé.

Contrairement aux mutins de *Saint-Maur qui, en 1987*, avaient saccagé la prison avant de demander à recevoir la presse afin de dénoncer les conditions *de détention et la rigueur de l'octroi* des libérations condition*nelles, les détenus de Moulins* n'ont pas formulé de demande *précise. Retranchés dans les* bâtiments, ils ont crié leur colère *et leur désespoir en allumant* des incendies sans pouvoir préciser plus avant leurs revendications. Cette mutinerie n'est toutefois pas sans rapport avec le mouvement de protestation des surveillants du mois d'août. Pendant cette semaine de tension, beaucoup de détenus se sont sentis pris en otages. A la maison centrale de Moulins-Yzeure, les conditions de détention avaient alors été particulièrement dures : les surveillants avaient supprimé parloirs et promenades et ils n'assuraient pas toujours les gestes quotidiens de la vie en détention. Un tel mouvement finit toujours par laisser des traces : en prenant les surveillants à leur tour en otages, les détenus disaient leur exaspération face à ceux qui les surveillent.

Pas surpeuplée

Il ne faut cependant pas s'y tromper : cette mutinerie n'est pas un cri contre la surpopulation. Contrairement aux maisons d'arrêt, la prison de Moulins-Yzeure, qui est une maison centrale, n'est pas surpeuplée. Les chiffres publiés par l'administration pénitentiaire dessinent un paysage pénitentiaire « à deux vitesses » : d'un côté les maisons *d'arrêt réservées aux prévenus*, qui accueillaient au 1er novembre *1991 38 785 détenus pour* 28 987 places, soit un taux d'oc*cupation de 127 %, et de l'autre* les établissements pour peines *réservés aux condamnés*, qui accueillaient 10 374 détenus pour 11 909 places, soit un taux de 87 %.

Dans ces établissements pour longue peine, le problème n'est *pas la sur-occupation mais la* gestion de la peine : comment *surveiller des détenus qui savent* qu'ils n'ont aucun espoir de sortir *avant de longues années? « Pour ces condamnés, le temps est un problème dramatique,* note un juge d'application des peines. *Leur sortie est tellement lointaine qu'ils osent à peine l'imaginer. Alors en attendant, ils ont le sentiment de n'avoir rien à perdre. »*

*La maison centrale de Moulins-*Yzeure figure en outre parmi les *établissements pour peine* les plus durs. Comme Clairvaux, *Saint-Maur, ou Lannemezan*, elle dispose du degré de sécurité *« maximal » de l'administration* pénitentiaire : effectifs de surveil*lants renforcés et dispositifs* de sécurité plus nombreux que dans *un centre de détention*. La maison centrale de Moulins-Yzeure accueille des détenus *« difficiles »*, et sur les 175 détenus de l'établissement, 25 sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. *« Dans ce genre d'établissement, l'équilibre est toujours précaire,* note un ancien responsable d'établissement. *On croit que la détention est calme, et tout à coup, il suffit d'une étincelle pour que tout bascule ».*

Dans l'avenir, l'administration *pénitentiaire sera* sans doute de plus en plus souvent confronté au désespoir de ces détenus *« longues peines »* qui ont parfois l'impression qu'ils ne sortiront jamais de prison. Depuis une *vingtaine d'années*, le nombre de ces condamnés ne cesse d'aug*menter : les détenus purgeant* une peine de cinq à dix ans, qui *représentaient* 11 % *de la population* carcérale en 1971, en *composaient près de 18 % vingt* ans plus tard. Une même progression a eu *lieu pour les peines* de dix à vingt ans, qui sont passées de 8,5 % à 11,4 % de 1971 à 1991. Un phénomène qui sera sans doute aggravé dans les prochaines années par le développement des peines assorties de périodes de sûreté.

Cette fois, l'administration *pénitentiaire* a frôlé la catastrophe, mais la mutinerie a pu s'achever sans blessés graves. Une enquête judiciaire devrait *permettre de cerner les conditions* exactes du début de la *mutinerie et préciser le déroulement* des événements. Les détenus identifiés comme les « meneurs », qui sont au nombre de neuf, seront en outre transférés le plus rapidement possible vers d'autres établissements. Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, devait se rendre mercredi 9 septembre à la maison centrale de Moulins-Yzeure.

ANNE CHEMIN

Fusillade à la maison centrale de Saint-Maur (Indre)

Un détenu qui tentait de s'évader en hélicoptère a été tué

Un détenu de la maison centrale de Saint-Maur (Indre) est mort, mardi 8 septembre, après une tentative d'évasion en hélicoptère qui a tourné à la fusillade. Survenant deux jours après une évasion réussie, selon la même méthode, à la prison de Ploemeur (Morbihan), cet événement relance le débat sur les évasions par les airs.

L'hélicoptère avait été loué dans l'après-midi auprès de la société Héli-Ouest de Blois par un complice qui disait vouloir *« prendre des photos de la région »*. Après le décollage, le preneur d'otage a contraint le pilote, qui était accompagné d'un technicien des Services médicaux d'urgence et de réanimation (SMUR), à se poser pour prendre à son bord un complice équipé d'un sac contenant un câble et des armes. Arrivé au-dessus de la centrale de Saint-Maur, l'appareil a survolé une cour de promenade équipée de filins anti-hélicoptère qui l'ont empêché de se poser. Le pilote est donc resté au-dessus de la cour et le complice a jeté des armes aux détenus avant de lancer un câble. L'un des détenus, Christian Bethmont, a alors agrippé le câble et une fusillade a éclaté.

Qui a tiré le premier? Les détenus, qui venaient de recevoir des armes, ou les surveillants postés dans les miradors qui surplombent le terrain? Selon la chancellerie, un détenu aurait tiré et les surveillants auraient répliqué. Le bilan est lourd : Christian Bethmont a été tué et trois des passagers de l'hélicoptère ont été blessés – le pilote, *le technicien du SMUR, et l'un des* deux organisateurs de l'évasion. Touché, l'hélicoptère s'est ensuite posé sur le chemin de ronde.

L'Union fédérale autonome pénitentiaire (35,3 % des surveillants aux *élections professionnelles de* 1991), qui avait refusé de participé aux négociations sur la sécurité lors du mouvement de protestation des surveillants du mois d'août, estime que la seule mesure *« sérieuse et efficace »* contre ce type d'évasion est la pose de filins croisés sur les cours de promenade et les terrains de sport. Un plan a certes été lancé il y a deux ans afin d'équiper de filins les prisons les plus difficiles – notamment les maisons centrales et les grandes maisons d'arrêt – mais cette opération est délicate à réaliser, surtout sur les terrains de sport : ces espaces sont nettement plus grands que les cours de promenade et, pour tendre des filins, il faut construire des mats métalliques indéracinables afin d'éviter la constitution de barricades en cas de mutinerie.

Les filins compliquent la tâche des candidats à l'évasion mais ils ne constituent pas une réponse ultime et *définitive*. Ces équipements coûtent cher – 2 millions de *francs pour un terrain de football* – et n'empêchent pas les hélicoptères de stationner au-dessus des cours avant de lancer des câbles aux détenus. La tentative d'évasion de la prison de Saint-Maur, qui était équipée de filins anti-hélicoptère, vient d'en administrer la preuve : les complices du détenu, qui savaient qu'ils ne pourraient pas se poser sur le terrain, projetaient d'hélitreuiller Christian Bethmont.

Peut-on intervenir avant l'évasion, c'est-à-dire au moment de la location de l'hélicoptère? Le Syndicat national des exploitants d'hélicoptères, qui affirme rassembler trente-cinq des cinquante compagnies d'hélicoptères françaises, plaide en faveur d'une *« collaboration efficace entre les services de police et les exploitants, un contrôle de la normalité des vols et de leur motivation, et une surveillance plus stricte des bagages »*. Le ministère de la justice a annoncé qu'il étudiait un renforcement des mesures de sécurité avec le ministère de l'intérieur et l'aviation civile, mais il *paraît impossible de surveiller* totalement et efficacement les centaines de baptêmes de l'air qui ont lieu tous les mois en France.

A. C.

□ **Un incendiaire inculpé et *écroué en Corse***. – Alain Lelièvre, âgé de trente-deux ans, sans profession ni domicile fixe, a été inculpé d'incendie criminel et écroué, mardi 8 septembre, à la prison Sainte-Claire de Bastia. Selon la gendarmerie, il a reconnu être l'auteur de deux mises à feu dans les environs de Ghisonaccia (Haute-Corse), dont l'une près d'un bois d'eucalyptus. *« Je voulais voir le spectacle des Canadair »*, a-t-il expliqué aux gendarmes qui l'interrogeaient sur les raisons de son acte.

SCIENCES

Hermès revu à la baisse

Suite de la première page

Ce que beaucoup redoutaient depuis quelques mois arrive donc, preuve s'il en est que lorsque l'Allemagne, deuxième bailleur de fonds de l'Europe spatiale, éternue, c'est toute l'Europe spatiale qui s'enrhume. On affiche donc aujourd'hui profil bas en constatant que, mis à part Ariane 5, le futur lanceur lourd de l'Europe dont le développement va bon train, tous les autres programmes phares de l'ESA (navette Hermès, station spatiale Columbus, satellite de télécommunications à haut débit DRS, observation de la Terre et microgravité) vont une nouvelle fois connaître les effets de la rigueur budgétaire.

Déjà, en novembre 1991 à Munich, l'Allemagne avait tiré la sonnette d'alarme et freiné l'enthousiasme d'une France trop habituée à jouer les locomotives de l'Europe spatiale et certaine de faire passer en force son programme de navette Hermès. Devant le coût à payer, 7,32 milliards d'unités de compte, soit quelque 52 milliards de francs, dont 43,5 % à la charge de la France et 27 % à la charge de l'Allemagne, Bonn avait renâclé ferme.

Ce sommet ministériel, qui devait en principe conduire à l'engagement sur plusieurs années d'un programme spatial ambitieux pour Hermès et Columbus, tournait finalement court et s'achevait sur un « saucissonnage des programmes » avec financement pour un an seulement et rendez-vous fin 1992 en Espagne pour décider de la suite. Malgré le désappointement de certains, tous clamaient bien haut que l'essentiel, et surtout l'union, avait été préservé.

Difficile de le croire, lorsqu'à l'espoir d'un grand dessein se substitue soudain une politique des petits pas, dont personne ne sait si elle donnera un jour lieu à un grand bond. Certains industriels ne cachaient pas alors leur dépit, affirmant que le ver était dans le fruit et qu'à trop vouloir économiser on ne pourrait bientôt plus rien faire sur Hermès. Dès janvier de cette année, l'Agence spatiale européenne revoyait sa copie et tentait à nouveau de trouver des scénarios moins coûteux en recherchant notamment des coopérations possibles avec les pays de l'ex-Union soviétique.

Un démonstrateur à prix réduit

En mai, à six mois seulement de la conférence que les ministres de l'espace doivent tenir dans deux mois à Grenade (Espagne), M. Luton levait le voile sur le contenu du nouveau programme à long terme de l'Agence. La navette française enregistrait un nouveau recul. L'ESA proposait en effet de remplacer Hermès, telle que définie par le Centre national d'études spatiales et les industriels regroupés au sein d'Euro-Hermespace, par un démonstrateur à l'échelle un, baptisé X-2000.

Cette version très simplifiée de *l'engin, dont l'équipement devait* être réduit à l'essentiel pour un *court vol automatique à la fin du* siècle, devait servir de tremplin à *une deuxième phase du programme* conduisant à la véritable construction d'Hermès et à un vol habité bien après 2005, alors qu'avant Munich on parlait pour cette mission de novembre 2003. Dans le même temps, le programme Columbus, qui prévoyait la réalisation d'un laboratoire habité, l'APM, greffé à la station spatiale américaine Freedom, se voyait privé d'un volet important : la construction d'un module autonome et visitable par Hermès, le MTFF, dont le développement était reporté *sine die*.

De coupes claires en délais allongés, certains espéraient que l'on s'arrêterait là. Têtue, la rumeur laissait pourtant planer un doute tel qu'au mois d'août le ministre français de la recherche et de l'espace, M. Hubert Curien, déclarait : *« J'ai été l'accoucheur d'Hermès. Ne comptez pas sur moi pour en être le fossoyeur. »* Sans doute. Mais, à y bien regarder, Hermès s'est une nouvelle fois fait sévèrement couper les ailes. Dans les nouvelles propositions présentées *mardi 8 septembre par M. Luton*, il est fait clairement mention d'une *nouvelle réduction des dépenses* sur Hermès de 235 millions d'uni*tés de compte, soit une économie* d'environ 5 % d'ici à l'an 2000. Conséquence : *plus question dans* l'immédiat d'une navette spatiale ou même d'un démonstrateur à l'échelle un.

Etudes et programme technologique

L'heure est à l'engagement sur trois ans (1993-1995) d'une première étape au contenu réduit comportant des études systèmes et un programme technologique. *« Est-ce la mort d'Hermès?* s'interroge un spécialiste. *Non. Le concept reste encore bon. » « Mais,* reconnaît-il, *avec ces nouvelles propositions, le projet perd un peu de sa logique. On n'est plus tiré par un projet, mais invité à le définir. La tenue des coûts, celle des délais et des spécifications deviennent alors moins pressantes. »*

On peut donc se demander si la dynamique moins puissante d'un tel programme ne risque pas de le rendre plus vulnérable même si, pour compenser ce manque d'ambitions, l'ESA discute activement avec les Russes pour développer un jour Hermès et lui donner une nouvelle « cible », la station spatiale Mir, et avec les Américains pour l'élaboration d'un véhicule de secours, plutôt capsule que navette, destiné à la station américaine Freedom.

Quoi qu'il en soit, Hermès n'est pas le seul programme à souffrir *des difficultés financières des Etats* européens. Le programme Columbus, *qui avait déjà été amputé* de son volet MTFF, connaît lui aussi *une réduction supplémentaire de* 150 millions d'unités de compte, ce *qui a pour conséquence de réduire* les ambitions d'un autre volet du *programme : la plate-forme polaire.* De même, les activités de micro*gravité qui touchent notamment* à la fabrication de matériaux dans l'espace et à certaines expériences dans le domaine des sciences de la *vie perdent 140 millions d'unités* de compte.

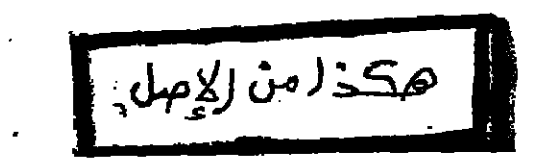
L'observation de la Terre, pourtant considérée comme prioritaire à Munich, perd 128 millions d'unités de compte et voit ses ambitions réduites à deux missions : une plate-forme polaire, Envisat-1, à lancer en 1998 et une autre, Metop ou Metoc, à mettre en orbite vers 2000. Enfin, le programme du satellite de télécommunications à haut débit DRS est étalé dans le temps, seul étant conservé dans l'immédiat le lancement sur l'un des premiers Ariane 5 du pré-satellite Artémis et de son système de télécommunications par laser Silex.

Nuages noirs donc sur l'espace européen et sur le programme Hermès, qui a quand même perdu beaucoup de son contenu et ressemble, à s'y méprendre, à ce fameux programme technologique que les Allemands voulaient lui substituer l'an dernier à la veille de Munich. La pilule doit être un peu amère pour ses promoteurs, même si certains espèrent dans trois ans une possible embellie en raison d'une moindre pression financière due à la baisse des besoins du programme Ariane 5. Acceptons-en l'augure, comme le fait le ministre Hubert Curien.

Dans un *communiqué* embarrassé, publié mardi soir, il affirme : *« L'homme dans l'espace constitue un des axes essentiels de la politique française au sein des programmes spatiaux européens.* (...) *Dans ce cadre, la France s'attachera à maintenir les acquis technologiques et industriels obtenus dans la première phase du programme Hermès et à engager la poursuite de ce programme en l'ouvrant plus largement à la coopération internationale et en conservant l'objectif de disposer à l'avenir d'un moyen européen de transport habité. »*

Qu'en sera-t-il vraiment? Les gouvernements et les équipes de l'Agence spatiale européenne n'auront pas trop de deux mois pour préciser les propositions de M. Luton en prévision de la conférence ministérielle de Grenade des 9 et 10 novembre prochain.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU



SOCIÉTÉ

DÉFENSE

La France et l'Espagne cherchent à développer ensemble un sous-marin d'attaque

La direction des constructions navales (DCN), qui dépend de la délégation générale pour l'armement en France, et les chantiers navals Bazan, en Espagne, ont *mis à l'étude la conception en* commun d'un sous-marin d'attaque à propulsion classique, qui pourrait équiper la marine espagnole et serait proposé à l'exportation par les deux pays. Ce programme a été baptisé «Scorpène», du nom de ce poisson à tête hérissée d'épines communément appelé rascasse.

A *l'origine, l'initiative de mettre* à l'étude la construction en commun d'un sous-marin d'attaque répond à deux besoins. D'une part, la France, qui construit des sous-marins à propulsion nucléaire pratiquement interdits à l'exportation, *n'avait plus de plans spécifiques* pour une classe de sous-marin classique (à propulsion Diesel-électrique) qu'elle serait susceptible de vendre à l'étranger. D'autre part, l'Espagne devra remplacer, à l'horizon 2000, les sous-marins de la *catégorie Daphné dont sa marine* s'est dotée, dans les années 70, en les construisant sous licence française dans les chantiers Bazan à Carthagène.

En France, la DCN a désormais *des capacités autonomes de gestion* (*le Monde* daté 19-20 juillet), grâce auxquelles elle peut lancer des opérations, notamment à l'exportation, sous sa propre autorité, en vue de conquérir des marchés navals en expansion. C'est le rôle de DCN-*international. En matière de sous-*marins, l'arsenal de Cherbourg, qui relève de la DCN, a acquis une expérience de longue date et, avec ses ateliers spécialisés dans l'assemblage des sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques ou lance-*torpilles* antinavires, la réputation de sa technologie n'est plus à *faire*.

C'est cette double considération *qui incite aujourd'hui la DCN*, libérée de ses contraintes étatiques précédentes et jugée suffisamment experte pour rivaliser avec des chantiers navals concurrents, à se lancer dans une entreprise de coopération. L'Espagne, de son côté, a pris l'habitude de coopérer avec les Français, depuis un accord, *qui remonte à 1966 pour la* construction de quatre sous-marins *du modèle Daphné* (1 000 tonnes en plongée), suivi d'un second, en 1974, pour la conception de quatre autres sous-marins de la catégorie Agosta (1 700 tonnes). Ces huit unités à propulsion classique sont des sous-marins d'attaque lance-*torpilles* mis en service *dans la* marine espagnole entre 1973 et *1986. Elles ont été assemblées*, à Carthagène, chez Bazan – un chantier de constructions et de réparations navales qui emploie quelque 9 000 personnes – sous assistance technique de *la France*.

Cette même marine espagnole envisage de devoir remplacer ses quatre Daphné avec un type de sous-marin qui pourrait être mis sur cale en 1999 pour être opéra*tionnel à partir de 2003*.

En associant leurs efforts, l'arsenal de Cherbourg et les chantiers de Bazan cherchent à mettre au point un sous-marin à propulsion Diesel/électrique, déplaçant entre 1 800 à 2 000 tonnes, plongeant à 300 mètres, et emportant des torpilles F-17 ou Murène et des mis*siles anti-navires du type Harpoon* ou Exocet. Ce sous-marin, dénommé «Scorpène», sera suffisamment moderne pour se satisfaire d'un équipage réduit à trente-cinq hommes pour des patrouilles de soixante-dix jours.

L'accord des deux chantiers se rapporte au développement initial du programme «Scorpène» et sur le «feu vert» donné à Bazan pour commencer à prospecter le marché latino-américain. A ce jour, le seul projet de coopération de part et d'autre des Pyrénées, en matière d'armement, est le satellite Helios – à la réalisation duquel l'Italie participe – pour des missions de reconnaissance optique d'un éventuel champ de bataille.

JACQUES ISNARD

REPÈRES

ILE-DE-FRANCE

L'autoroute A 86 sera bouclée en 1996 en Seine-Saint-Denis

Le préfet de la *Seine-Saint-Denis* vient de le confirmer : en dépit de la *suspension provisoire des travaux* annoncée récemment par M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement et des transports (*le Monde* du 3 septembre), l'autoroute A 86, le «périphérique de l'Ile-de-France», sera bouclée au nord en 1996. Le dernier maillon en Seine-Saint-Denis (3,5 kilomètres entre La Courneuve et *Bondy*) prévu en partie à *ciel* ouvert est contesté par les élus et *les riverains de Drancy et Bobigny*, qui réclament une construction en *souterrain*. Le *préfet* de la Seine-Saint-Denis, M. Philippe Parant, s'est donné jusqu'au 14 octobre pour examiner attentivement les contre-propositions et suggestions précises des élus et des associations de défense de l'environnement et du cadre de vie. Son rapport devrait permettre à l'Etat de prendre sa *décision finale qui fera l'objet*, assure-t-on, d'une large information locale. – *(Corresp.)*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une campagne pour la protection des enfants lors de leurs trajets de nuit

A *quelques jours de la rentrée* scolaire, la Prévention routière a *lancé, mardi 8 septembre*, une campagne de sensibilisation aux risques courus par les enfants au cours de leurs trajets nocturnes. Une action pédagogique a été organisée avant l'été dans les écoles primaires, pour faire prendre conscience aux enfants des dangers de la circulation pendant la nuit. Dans la phase actuelle de cette campagne *intitulée «La nuit*, ne soyons pas tout gris», la Pré*vention routière a décidé*, avec la collaboration des principaux fabricants français, de valoriser les équipements permettant aux enfants d'être vus la nuit, et en particulier les cartables équipés de tissu réfléchissant inamovible. Alors que sans signalisation particulière, un enfant, même s'il porte des couleurs fluorescentes, *n'est visible dans les* phares d'une voiture qu'à moins de *30 mètres, les matières réfléchis*santes permettent à celui-ci d'être vu jusqu'à 135 mètres.

ENSEIGNEMENT

Le SNES et le SNEP déposent de nouveaux recours contre la FEN

Le Syndicat *national* des enseignements de second degré (SNES) et le *Syndicat national de l'enseignement* physique (SNEP) ont décidé de déposer, jeudi 10 septembre, de nouveaux recours en justice dans l'affaire qui les oppose à la direction de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Les deux syndicats entendent contester en référé la légalité de la tenue d'un congrès extraordinaire de la fédération, le 6 octobre, destiné à les exclure «*dans les formes*», à la suite de la décision du tribunal de Paris rendue le 22 juillet d'annuler la précédente procédure d'exclusion. Les deux syndicats minoritaires vont également déposer un recours en «*usurpation de titre*» car ils contestent l'appartenance à la fédération du nouveau Syndicat des enseignants (SE-FEN), créé le 24 juin *à l'initiative de l'ex-Syndicat national* des instituteurs (SNI-PEGC) et destiné à regrouper tous les enseignants, de la maternelle à la terminale.

ÉDUCATION

Selon la Confédération syndicale des familles

Hausse des prix modérée pour les fournitures scolaires

Combien coûte la scolarité aux parents? Selon le rapport de rentrée de la Confédération syndicale des familles (CSF), si la hausse globale des fournitures *et des équipe*ments par rapport à 1991 s'est limitée à 2,73 %, ces dépenses représentent tout de même de 30 % à 75 % du budget du mois de septembre pour les *familles à reve*nus modestes. Pour une famille gagnant le SMIC avec trois enfants au lycée, au collège technique et en formation pour un BTS (brevet de *technicien supérieur*), *la rentrée* scolaire peut atteindre jusqu'à 158 % du budget mensuel. La Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), qui a également enquêté sur le coût de cette rentrée 1992, a relevé quant à elle une augmentation moyenne de 3,5 %, soit une légère hausse par rapport au taux d'inflation (2,9 % en glissement sur un an).

Des substances dangereuses

D'après l'étude de la CSF, la dépense moyenne pour un élève de seconde option technologie industrielle s'élèvera à 4 233,75 F, alors *qu'un enfant rentrant* au cours *pré*paratoire ne coûtera que 360,48 F et un élève de seconde générale 2 684,09 F. Les manuels scolaires, dont l'achat reste à la charge des *familles à partir de la classe* de seconde, ont subi une hausse moyenne de 3,72 %. Les transports, la cantine, qui doivent parfois être réglés au moment des inscriptions, sont autant de charges financières supplémentaires en septembre.

Le marché de la rentrée scolaire est assuré à près de 40 % par les supermarchés, hypermarchés, grands magasins et magasins populaires. *Selon la CSCV*, les *prix pra*tiqués dans les commerces spécialisés sont le double de ceux des grandes surfaces, mais la qualité de service de celles-ci est qualifiée de «*déplorable*».

La Direction générale de la concurrence, de la *consommation* et de la répression des fraudes (DGCCRF) a *réalisé*, à la demande de Mme Véronique Neiertz, secré*taire d'Etat* chargé de la consommation, une enquête dans cent quatre-vingts points de vente (grandes surfaces et commerces spécialisés). Elle a constaté la présence d'une *vingtaine de produits* comportant des substances dangereuses commercialisés dans les rayons d'articles scolaires. Les directions départementales de la CCRF ont donc pris les mesures nécessaires auprès des distributeurs et des *fabricants afin* que *les éti*quetages deviennent conformes à la réglementation et que ces produits soient vendus dans des rayons moins accessibles aux enfants.

La CSF a également mené une étude sur les aides financières, rappelant que la longueur des études et les disparités sociales imposent la mise en *place d'une politique* en phase avec la réalité économique. Le montant de l'allocation de rentrée scolaire pour la saison 1992/1993 augmente de 2,8 %, à 395 F. L'allocation de logement social pour les étudiants, mise en œuvre en *janvier 1992*, *constitue* un progrès, de même que l'augmentation des bourses de l'enseignement supérieur, mais celles accordées aux collégiens et lycéens restent à des niveaux très faibles (168,30 F la part de bourse au *collège*).

Face à ces constatations, la CSF prône plusieurs *mesures*, *parmi* lesquelles la création d'une allocation d'études mensuelle pour les lycéens et les élèves du supérieur et le relèvement des plafonds des ressources prises en compte pour l'attribution des bourses, afin de permettre à un plus grand nombre de *familles d'en* bénéficier. La CSF demande également le prêt des équipements importants et des manuels des classes de seconde, ainsi que la réduction à 5,5 % de la TVA sur les fournitures scolaires.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Rentrée scolaire : l'année du lycée

Treize millions d'élèves reprennent, jeudi 10 septembre, le chemin de l'école, qui évolue doucement, du collège, qui s'interroge sur son avenir, et du lycée, qui entame sa rénovation

CE sont 12 928 400 élèves qui sont attendus dans les écoles, collèges et lycées français, publics et privés, jeudi 10 septembre. Ils auront été précédés, la veille, par quelque 870 000 enseignants. Pour M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture depuis cinq mois seulement, dont l'emploi du temps actuel est bousculé par le débat sur le traité de Maastricht et dont l'horizon est borné par l'échéance des élections législatives de mars prochain, il ne pouvait être question d'innover.

Pour l'essentiel, sa première rentrée scolaire se situe donc dans le prolongement des projets engagés par son prédécesseur, M. Lionel Jospin. Tout au plus espère-t-il, dans le courant de l'automne, ajouter sa touche personnelle aux grands chantiers traditionnels, en tentant de renforcer les enseignements artistiques de la maternelle à l'université, en réactivant la réflexion sur l'avenir du collège ou en relançant le débat sur l'instruction civique à l'école, à l'aube du vingt et unième siècle. En attendant, c'est la continuité qui s'impose.

■ Ecole : la consolidation

Généralisée, en janvier 1992, à l'ensemble des établissements de l'enseignement élémentaire, la nouvelle politique pour l'école primaire doit se poursuivre et se consolider tout au long de cette année. Elle vise à substituer au découpage classique de la scolarité par années et par niveaux, une organisation en cycles de trois ans, incluant la grande section de maternelle qui ouvre le cycle des apprentissages fondamentaux. Pour permettre la concertation des maîtres et l'élaboration d'un «projet d'école», une heure a été dégagée dans l'horaire des enseignants qui n'assurent plus que vingt-six heures de cours devant leurs élèves.

Appliquée de façon très inégale par les équipes sur le terrain, la mise en place des cycles fait actuellement l'objet d'une évaluation par l'inspection générale, qui rendra ses conclusions au ministre dans le courant du mois de décembre.

Reste le problème des contenus et des programmes qui n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis 1985 et qui cadrent mal avec le nouveau credo ministériel : pédagogie différenciée «par objectifs», évaluation en continu et acquisition de méthodes de travail. De nouveaux programmes devaient normalement être élaborés au cours des années 1991-1993 pour entrer en application à la rentrée 1994.

Mais le changement d'équipe à la tête du ministère semble avoir quelque peu modifié ces projets. L'échéance est trop lointaine, plaide t-on au ministère, et une avalanche de nouvelles instructions risquerait de prendre de front un milieu enseignant déjà passablement bousculé par la nouvelle politique lancée en 1991. La direction des écoles devrait donc, tout au long de cette année, distiller un certain nombre de textes proposant un simple recadrage des contenus.

En commençant par la lecture et plus généralement par tous ce qui relève de la «maîtrise de la langue». Dans le courant du mois d'octobre, tous les maîtres recevront un document faisant le point des acquis de la recherche en matière de lecture et d'écriture, assorti d'un texte d'orientation pédagogique fixant, pour chaque cycle, les compétences linguistiques à développer chez les élèves. En outre, l'opération «100 livres pour l'école» est reconduite en 1992-1993 pour la troisième année consécutive avec un budget de 13,5 millions de francs. Elle doit permettre de promouvoir, dans chaque département, des opérations innovantes en matière de lecture.

■ Collège : l'incertitude

Les quelque 5 000 collèges constituent, cette année encore, le maillon faible de la rentrée. Plus encore que l'an dernier, ils vont subir une forte pression démographique puisque le ministère prévoit une augmentation de 2,7 % de leurs effectifs (+ 86 000 élèves). Malgré l'ouverture de 31 nouveaux établissements, cela risque d'accentuer encore la crise d'identité que traverse le collège, alors que, dans le même temps, les écoles (– 35 000) et les lycées (– 10 000) voient leurs effectifs baisser légèrement.

Engagée timidement, et surtout tardivement, par M. Lionel Jospin avant son départ du ministère en avril dernier, la réflexion sur les objectifs du collège semble aujourd'hui au point mort. Les évaluations conduites par l'inspection générale comme les recommandations du Conseil national des programmes en novembre 1991 condnisaient pourtant à la même conclusion : la rénovation mise en œuvre en 1983 est loin de mobiliser la totalité des établissements, les enseignants sont dans leur grande majorité démunis face à l'hétérogénéité croissante des élèves, et les quatrième et troisième technologiques, censées servir à remobiliser les élèves en difficulté et que le Conseil national des programmes proposait de supprimer, ont progressivement reconstitué des filières étanches. Bref, il est urgent de relancer la machine.

M. Jack Lang aura-t-il la volonté, le temps et les moyens de rompre ce silence ? Devant les chefs d'établissement de l'académie de Montpellier, mercredi 2 septembre, le ministre de l'éducation nationale et de la culture a assuré qu'il apporterait *«des correctifs»* à la rénovation des collèges entreprise il y a dix ans. *«Mais je ne souhaite pas entreprendre une nouvelle réforme*, a t-il précisé. *Je m'attacherai à prendre quelques mesures concrètes destinées à améliorer le fonctionnement de nos collèges par exemple sur les contenus d'enseignement, sur le soutien scolaire, sur l'orientation et sur la voie technologique.»* Vaste programme.

En attendant, la seule innovation de la rentrée est la mise en place d'une classe dite *«de troisième d'insertion»* qui doit compléter le dispositif d'aide aux élèves en grande difficulté. Il s'agit d'une formation en alternance, soutenue par *«une pédagogie de contrat individualisé»* en petits effectifs d'une quinzaine d'élèves, permettant l'admission automatique à la préparation d'un CAP. Elle devrait permettre de fermer progressivement toutes les classes de CPPN (classes préprofessionnelles de niveau) et de CPA (classes de préparation à l'apprentissage).

■ Lycée : la rénovation

C'est la grande affaire de l'année scolaire 1992-1993 : la mise en place, à cette rentrée, de la nouvelle classe de seconde marque le début de la rénovation pédagogique des lycées qui doit se poursuivre à la rentrée 1993 pour les classes de première, puis à la rentrée 1994 pour celles de terminale.

Les nouvelles classes de seconde conservent leur caractère de classe de *«détermination»* : les élèves suivent tous des enseignements communs avec un horaire et un programme identiques, dans les disciplines principales (français, mathématiques, physique-chimie, langue vivante, histoire-géographie, éducation physique et biologie-géologie). A cet ensemble obligatoire peuvent s'ajouter des options, deux au maximum en seconde, trois éventuellement si l'élève étudie les langues anciennes.

Les élèves suivront en outre un *«enseignement modulaire»* de trois heures hebdomadaires en petits groupes, réparti à parts égales entre les quatre disciplines principales que sont le français, les mathématiques, les langues vivantes et l'histoire-géographie. Les modules seront l'occasion de regrouper les élèves ayant des besoins identiques pour leur apporter un soutien, notamment dans les méthodes de travail. Enfin, des *«ateliers de pratique»*, facultatifs, devraient permettre de développer à l'intérieur des lycées, sur la base de projets pédagogiques, les enseignements artistiques, l'enseignement des langues régionales, la pratique sportive, etc.

Une autre innovation devrait marquer cette rentrée dans les lycées : l'évaluation, dans la troisième semaine de septembre, de tous les lycéens de seconde. L'objectif est d'aider les enseignants à apprécier les acquis des élèves dans les quatre matières principales avant de les répartir dans les modules. Pour ne pas renouveler la mauvaise expérience du lancement de l'évaluation en CM2 et en sixième qui avait provoqué la grogne des instituteurs il y a deux ans, les responsables du ministère ont souhaité que cette opération soit la moins lourde possible. *«Nous proposons aux enseignants un outil, à eux de s'en servir»*, explique-t-on rue de Grenelle.

Ces nouvelles classes de seconde déboucheront, en 1993-1994, sur des classes de première puis de terminale rénovées. Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a conservé l'idée-maîtresse de son prédécesseur : regrouper les filières du secondaire en sept grandes voies de formation, *«d'égale valeur et dignité»*. Ainsi, les trois filières littéraires actuelles seront regroupées en une seule et les séries C et D disparaîtront au profit d'une unique voie scientifique, la voie S. Chaque filière sera centrée sur l'étude de trois ou quatre matières *«dominantes»* auxquelles s'ajouteront des *«matières complémentaires de formation générale»* et un enseignement modulaire en demi-groupe ainsi, éventuellement, qu'une, deux ou trois options.

Restait le baccalauréat. Soucieux de conserver à sa réforme son caractère très consensuel, M. Jack Lang a préféré différer ses décisions, tout en prévenant à l'avance qu'il ne *«casserait»* pas le bac. D'éventuelles mesures de rénovation de l'examen devraient donc être présentées à l'automne.

CHRISTINE GARIN

J'AVAIS PAS UN TRUC IMPORTANT À FAIRE AUJOURD'HUI ?

PESSIN

Le puzzle du recteur

LIMOGES

de notre envoyé spécial

A la veille de la rentrée des classes, on pourrait croire tous les recteurs sur les dents, leurs services sous pression et les inspecteurs d'académie sur le pied de guerre. Chacun peaufinant les dernières instructions, scrutant les ultimes prévisions d'effectifs, guettant le couac désastreux qui risquerait de défrayer la chronique locale ou, pire encore, d'alerter la presse nationale. Dans la fièvre des répétitions générales et l'anxiété des grandes premières.

Ce serait mal connaître l'éducation nationale. A quelques encâblures du jour J, en effet, le rectorat de Limoges est aussi paisible qu'un paquebot à quai. Monsieur le recteur, Guy Pouzard, a beau être un «bleu» dans la fonction, nommé l'automne dernier sur ce premier poste, la rentrée ne semble pas l'angoisser outre mesure. *«Savez-vous ce que nous faisons en ce moment ? Nous préparons la rentrée de 1993»*. C'est à peine une boutade, tant est complexe la machinerie d'une rentrée scolaire, même dans la plus modeste académie de France, Corse exceptée.

Pour accueillir les quelque 60 000 écoliers et autant de collégiens et lycéens de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, la mécanique se met en branle un an à l'avance. Avec une obsession : limiter autant que possible les incertitudes. Dès la fin de l'été, statisticiens et spécialistes de l'orientation sont mobilisés pour estimer les effectifs qu'il faudra accueillir dans un an, évaluer les changements démographiques, supputer les taux de redoublement et de réussite aux examens qui pèseront, en bout de course, sur les effectifs de l'année suivante, dans chaque établissement et pour chaque niveau.

Puis s'engagent, tout au long de l'automne, des négociations tous azimuts, avec les collectivités locales, les enseignants et les personnels administratifs pour tenter de concilier les désirs des uns et des autres, les orientations nationales ou les attentes de chaque établissement, sans pitié pour le voisin. Un véritable casse-tête pour aboutir, en janvier, à la carte scolaire de l'académie, avec son verdict : ouvertures ou fermetures de classes, besoins en postes qui seront ensuite arbitrés au ministère et déclencheront le «mouvement» des chefs d'établissement et des enseignants. *«C'est un jeu de piste acrobatique*, note Guy Pouzard. *Chaque décision entraîne une cascade de mutations.»*

Accidents et vague à l'âme

En bout de chaîne, et pendant tout l'été, recteur et inspecteurs d'académie s'efforcent de trouver la solution du puzzle. *«Dans l'ensemble le système tourne bien, mais de multiples incertitudes risquent de gripper la machine*, souligne le recteur. *Au mouvement national s'ajoutent les promotions, les avancements, les enseignants mis à disposition ou qui bénéficient d'une décharge syndicale, et les «intérêts des personnels» vigoureusement défendus par les syndicats.»* Au total, des centaines de situations personnelles, professionnelles ou familiales dont il faut tenter de tenir compte. *«Sur plusieurs centaines de mutations, il ne me reste plus qu'une dizaine de cas, à peine, qui posent problème. Mais c'est de ceux-là que l'on entendra parler toute l'année.»*

«Aujourd'hui, la rentrée est prête, conclut M. Pouzard. *Mais je n'en dirai peut-être pas autant dans trois jours.»* Car le jour J, rien ne certifie que tout le monde sera là : maladies, accidents, vague à l'âme, choix d'un autre poste par un enseignant, autant de grains de sable qui feront dire, dans quelques jours *que la rentrée a été «réussie»* ou *«manquée»*. Dans un cas comme dans l'autre, Monsieur le recteur devra refaire sa copie pour l'an prochain.

GÉRARD COURTOIS

L'agrégée veut faire ses classes

LYON

de notre bureau régional

Avant l'été, Corinne Combet plaçait tous ses espoirs dans l'agrégation de lettres modernes. *On la comprend.* Fait rarissime pour une institutrice de maternelle, elle avait repris des études universitaires et, après un an de préparation intensive, elle décrochait le titre tant convoité. *«Je me disais que l'agreg donnerait un nouveau visage à mon métier»*, soupire aujourd'hui la jeune femme. Car rien ne va plus depuis qu'elle est agrégée.

Pour corser la difficulté, Corinne Combet a choisi, en effet, de présenter le concours externe de l'agrégation, de préférence au concours interne ouvert aux enseignants. Pour acquérir un minimum d'expérience des classes de collège ou de lycée où elle n'a jamais enseigné, elle ne se fait guère de souci : en cas de succès, elle pourra, pense-t-elle, bénéficier en IUFM d'une formation adaptée pendant un an.

Mais le 2 juin dernier, une note de service du ministère de l'éducation nationale bouleverse ses projets. Désormais, les nouveaux lauréats, lorsqu'ils sont déjà enseignants, sont immédiatement placés «en situation», et leurs obligations sont celles des titulaires, sans formation ou presque. *«Comment voulez-vous que, du jour au lendemain, je sois capable de passer de la pâte à modeler avec des bouts de chou au commentaire du nouveau roman avec des adolescents ?»*, s'alarme Corinne Combet à la pensée de son affectation au lycée Aragon de Givors, au sud de Lyon. *«En plus, j'ai la responsabilité de deux classes de première et donc d'élèves qui passent le baccalauréat à la fin de l'année. Pense-t-on seulement à leur intérêt ?»*, proteste-t-elle.

Consciente de l'acuité du problème, l'Académie de Lyon a essayé de calmer le jeu. En vain. *«Je ne veux pas de cette formation au rabais»*, explique calmement Corinne Combet. Sa résolution est telle que, le jour de la rentrée, elle envisage de ne pas se présenter au lycée. *«A moins que la formation soit assurée comme avant.»* L'institutrice ne se fait pas trop d'illusions sur l'issue de sa requête. L'agrégée, quant à elle, s'inquiète pour les droits que lui ouvre son titre, et dont elle risque d'être déchue si elle refuse ses nouvelles fonctions.

En attendant une solution, *jeudi 3 septembre*, jour de rentrée anticipée à Lyon, Corinne Combet a retrouvé sa classe de maternelle de l'école Jean-de-La-Fontaine. Là, au moins, elle sait s'y prendre.

SERGE AIROLDI

REPÈRES

AGRÉGATION. – Dès la prochaine session de mai 1993, le concours de l'agrégation sera *accessible aux titulaires d'un titre ou* d'un diplôme sanctionnant *« un cycle d'études postsecondaires » d'au moins* quatre années, acquis dans un Etat membre de la Communauté européenne. L'arrêté du 10 juillet 1992 publié au *Journal officiel* du 19 août étend en outre cette possibilité aux diplômés de toutes les écoles d'ingénieurs. Le *texte rappelle aussi que les portes* de l'agrégation sont ouvertes notamment aux titulaires du diplôme de docteur en médecine et à celui d'expert-comptable.

BOURSES D'ÉTUDIANTS. – Le *Journal officiel* du 22 août publie les taux des bourses d'enseignement supérieur, majorés à compter du 1er septembre. Le montant annuel des bourses s'échelonnera cette année entre 6 390 francs (1er échelon) et 17 244 francs (5e échelon). Les bourses de troisième cycle (DEA et DESS) sont fixées à 18 864 francs et les bourses d'agrégation à 20 394 francs annuels.

ILE-DE-FRANCE. – Le Comité de développement des universités nouvelles d'Ile-de-France (CODUNIF), créé en octobre 1990 pour coordonner la mise en place des quatre nouvelles universités de la région parisienne (Marne-la-Vallée, Evry-Val-d'Essonne, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise), a fait peau neuve cet été. Il est désormais présidé par M. Armand Frémont, recteur de Versailles et ancien directeur de la programmation et du développement universitaire au ministère de l'éducation nationale. Il remplace M. Emile Biasini.

Quant à l'université d'Evry-Val-d'Essonne, son conseil d'orientation a été renouvelé : il est désormais présidé par M. Jean-Jacques Duby, agrégé de mathématiques, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et actuellement directeur scientifique de l'Union des assurances de Paris (UAP). Il remplace M. Jean Teillac, haut-commissaire à l'énergie *atomique*.

JAPON. – *A partir de septembre*, les petits Japonais n'iront plus à l'école un samedi par mois. Plusieurs années de vifs débats furent nécessaires aux partisans d'une telle mesure pour l'imposer. Mais les résistances restent nombreuses. Les opposants estiment que les élèves profiteront de ce jour de congé supplémentaire pour bachoter individuellement, et si l'étude est « interdite », seront incapables d'occuper ce temps libre. *Une inquiétude* partagée par les collectivités locales qui multiplient les propositions d'activités afin *d'atténuer le « traumatisme »* engendré par une telle mesure.

LORRAINE. – M. Michel Lucius a été élu président de l'Institut national polytechnique de Lorraine le 27 mai au second tour de scrutin par 71 voix sur 111 suffrages exprimés.

[Né le 10 novembre 1942 à Alger (Algérie), M. Lucius est docteur d'Etat en mathématiques. Il a été directeur du centre universitaire d'Epinal de 1971 à 1974, professeur et directeur de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy de 1974 à 1981, directeur de l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) de 1981 à 1986. Il est ensuite nommé directeur des lycées et collèges du ministère de l'éducation nationale de 1986 à 1988. Depuis 1989, il était coordonnateur général des relations européennes à l'INPL.]

RECHERCHE. – Le *Journal officiel* du 8 août publie la liste des nouveaux membres – dix-neuf membres *seniors et quinze membres juniors* – de l'Institut universitaire de France (IUF), créé l'an dernier pour distinguer et aider des équipes de recherche universitaire particulièrement dynamiques. A signaler, *notamment*, la présence, parmi les seniors, de M. Claude Allègre, conseiller spécial de M. Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale entre 1988 et 1992 et promoteur tenace, à ce titre, de l'IUF.

Le calendrier scolaire

	ZONES	1992-1993
Rentrée des élèves	A, B et C	*Jeudi 10 septembre 1992*
Vacances de Toussaint	A, B et C	Du samedi 24 octobre 1992 au lundi 2 novembre 1992
Vacances de Noël	A, B et C	Du samedi 19 décembre 1992 au lundi 4 janvier 1993
Vacances d'hiver	A	Du samedi 27 février 1993 au lundi 15 mars 1993
	B	Du samedi 20 février 1993 au lundi 8 mars 1993
	C	Du samedi 13 février 1993 au lundi 1er mars 1993
Vacances de printemps	A	Du samedi 24 avril 1993 au lundi 10 mai 1993
	B	Du samedi 17 avril 1993 au lundi 3 mai 1993
	C	Du samedi 10 avril 1993 au lundi 26 avril 1993
Vacances d'été	A, B et C	Du mercredi 7 juillet 1993 au jeudi 9 septembre 1993

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

La zone A comprend les académies de Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble.

La zone B comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

La zone C comprend les académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Les inspecteurs à la mer

L'éducation nationale a décidé de moderniser la formation de ses futurs cadres. A l'image des entreprises à la page...

SAINT-JEAN-DE-MONTS

de notre envoyé spécial

« *NOUS sommes tous des homards* » : ainsi s'exprime Gabriel, inspecteur stagiaire de l'éducation nationale, pour exposer à ses collègues ce qu'il attend de son année de formation. *« Quand nous étions profs, nous étions les rois de la mer, respectés sinon admirés. Un jour, notre carapace est devenue trop petite. Alors, nous avons décidé d'en changer. Evidemment, notre poste est très fragile, vulnérable aux agressions des pieuvres et des congres qui rôdent autour de notre institution. Nous avons besoin d'énormes quantités de sels minéraux dispensés par nos chers formateurs pour la solidifier. Ainsi, d'ici à l'été, nous deviendrons ces superbes bêtes-inspecteurs que chacun pourra admirer et peut-être déguster. »*

Comme Gabriel, pendant la première semaine de septembre, ils sont deux cent cinq à être venus casser leur carapace à Saint-Jean-de-Monts, sur les plages de Vendée. Futurs inspecteurs de l'éducation nationale (les IEN, chargés de l'enseignement primaire), inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR, chargés de l'enseignement secondaire), inspecteurs d'académie (IA) et conseillers d'administration scolaire et universitaire (CASU, responsables d'un service de rectorat ou intendants), ils constituent la première promotion des *futurs cadres territoriaux dont* le ministère de l'éducation a décidé de repenser et de moderniser la formation.

Cette formation s'effectuera au centre Condorcet, créé à Paris il y a un an. Elle sera constituée à la fois de modules communs et d'enseignements spécifiques à chacune des fonctions. Conçue suivant le principe de l'alternance (un *mois de stage* de terrain dans les académies, un mois de regroupement à Paris), elle sera individualisée afin de répondre aux attentes et aux besoins particuliers des stagiaires.

« Ce sont les cadres d'une même administration, explique M. Jean Geoffroy, directeur du centre Condorcet. *Certes, ils ont des fonctions différentes, mais ils sont au service d'une même cause. Nous voulons leur donner une culture commune. Il ne faut jamais qu'ils oublient qu'ils sont les représentants de l'Etat, les agents d'un système, d'une doctrine à l'intérieur des collectivités locales. »*

Changer de peau

Pour créer cette *« conscience culturelle de cadre »*, cette cohésion de corps, le centre Condorcet n'a pas lésiné sur les moyens, à l'occasion du séminaire inaugural de Saint-Jean-de-Monts : travail de groupe avec des comédiens, de metteurs en scène ; spectacles, concerts, activités sportives (tennis, golf, char à voile). *« En arrivant ici*, raconte Françoise, ex-institutrice et future IEN, *j'ai été très surprise par l'attention, la considération qu'on nous portait. On veut vraiment nous faire comprendre que l'on change de peau, que nous devenons des gens d'une « certaine autorité », qui allons « faire fonction », transmettre les directives ministérielles. » « C'est très agréable*, ajoute-t-elle, *mais quel contraste avec notre ancienne situation ! »* Pour définir le contenu du stage, le centre Condorcet a fait appel aux techniques utilisées pour la formation des cadres d'entreprise. Pas de saut à l'élastique mais des ateliers en petits groupes, en grands groupes, le tout dans un brassage permanent et sur un rythme effréné. Ici, chaque stagiaire dessine la représentation de ses attentes, là on travaille sous la direction d'un metteur en scène pour explorer *« l'image de soi, l'image des autres »*. On cherche les *« mots clés »*, les *« compétences transversales »*, on évalue, on anime, on donne sens.

Tous ces concepts, directement issus du management, correspondent, selon M. Jacky Simon, directeur des personnels d'inspection et de direction, à une profonde mutation culturelle : *« Aujourd'hui, l'encadrement doit être plus généraliste. L'acte d'inspecter est totalement différent de celui d'enseigner. Les réformes succédant aux réformes, il faut que nos stagiaires apprennent à expliquer et à défendre la cohérence du système face aux interrogations des professeurs, des parents, des élèves, des médias, qu'ils sachent s'adapter, négocier, réagir, gérer l'imprévu. Pour cela, ils doivent acquérir une approche globale du système et aussi des capacités d'animation et de conviction. La culture managériale de l'éducation nationale est en train d'évoluer de manière phénoménale. »*

Parcours initiatique

Les stagiaires seront donc invités à devenir les acteurs de leur formation. Les échanges d'expériences, de compétences acquises, non seulement pendant les stages de terrain mais aussi tout au long de leur parcours, seront favorisés. Ici, on appelle cela la *« mutualisation des savoirs »*. *« Nous avons tous à nous défaire d'une formation très individualiste et cloisonnée*, affirme Jacky Simon. *Là encore, il y a nécessité de changer notre culture. »*

Ecartant volontairement la présentation académique, le canevas du séminaire a été construit comme un parcours initiatique de disponibilité aux autres et à la diversité des situations proposées. D'où un brassage perpétuel de stagiaires à travers la succession des groupes et des séquences de travail. D'où aussi, pour certains, une sensation de lassitude, de gratuité et d'interrogations non satisfaites. *« Certaines des activités ont semblé infantilisantes*, déclare Vincent, futur IPR en histoire-géographie. *C'était souvent l'encadrement pour l'encadrement. Impression de devoir adhérer à un état d'esprit général, sans connaître le contenu réel de la formation. » « Tous les travaux auraient pu être passionnants*, précise Sylvie, apprenti IPR en lettres, *à condition de les exploiter. Malheureusement, on s'est contenté de faire sans théoriser. »*

Malgré quelques critiques, l'ensemble des stagiaires se déclaraient heureux de cette expérience. Très rares étaient ceux qui rejetaient en bloc le séminaire. Les ateliers de théâtre surtout ont fait l'unanimité. *« Mon travail de pédagogue envers ces inspecteurs qui vont se retrouver sur la scène de leur métier*, explique Karim Sallah, directeur du Théâtre Jean-Marais de Saint-Gratien, *consiste à leur donner les outils indispensables pour qu'ils soient vus, entendus et reconnus. Il faut qu'ils prennent conscience du* « masque institutionnel » *que l'inspecteur doit porter, et aussi du masque que les autres vont projeter sur lui. Apprendre à faire fonctionner ces images. »* A l'issue des trois jours, les satisfactions, frustrations, réticences, incertitudes ou espérances des participants se sont exprimées sur scène au cours d'une cérémonie drôle et émouvante. Pour la énième et dernière fois, les deux cent cinq stagiaires ont été répartis en dix-sept groupes et ont reçu une ultime consigne : rendre compte de la manière dont ils avaient vécu ce séjour, par une présentation collective et ultrarapide.

Tous des comédiens ?

Sur le plateau, les groupes se succèdent sans discontinuer : *« Ambiance géniale ! stop-Théâtre super ! stop -Effervescence ! stop-Illusion ! stop-Interrogations, stop, stop, stop »*. Applaudissements, déjà on enchaîne. *« Bulletin météo : rythme précipité, brassage éprouvant. Intensité »*. Et le spectacle continue. Chansons : *« On s'est connus, on s'est reconnus et bien qu'il ait plu on s'est pas déplu, et on s'quittera plus d'vue. »* Inventaire à la Prévert : un bord de mer, un séminaire. De la brume, de l'écume. Un grand projet, deux cent cinq projets ? Des metteurs en scène, deux cent cinq enfants ? Tout est jeu, rien n'est jeu. Faire semblant de jouer ? Et des tas de metteurs en scène *« pour qu'on devienne tous comédiens. ?*

L'ironie, l'humour parfois grinçant étaient au rendez-vous au moment du bilan. Reste que l'institution a su organiser et entendre sa propre dérision. Reste aussi que des inspecteurs qui savent manier la drôlerie et l'impertinence font preuve d'une santé rassurante pour l'avenir de la vénérable maison laïque. Bonne année les homards !

JEAN-CLAUDE BEHAR

L'embellie des recrutements

L'afflux de candidats et de reçus au CAPES et à l'agrégation ne comble pas tous les besoins en professeurs

EST-CE un premier effet positif de la mise en place des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et des divers dispositifs incitatifs imaginés pour attirer les étudiants vers la profession d'enseignant ? La réponse est encore prématurée. Mais le constat est là : si la crise du recrutement est loin d'être complètement enrayée, une embellie semble s'installer.

Les *résultats des concours* de recrutement pour l'année 1992 (CAPES, CAPET et agrégation) indiquent que les étudiants sont plus nombreux à se présenter aux concours. Et à les réussir. Même si une proportion non négligeable des postes proposés cette année *n'a pas trouvé preneur (35 % pour le* CAPES, 20 % pour le CAPET et 20 % pour l'agrégation), la part des étudiants lauréats des concours qui constituent un apport de « sang frais » dans le système est en nette augmentation : ils seront 12 800 l'an prochain à se lancer sur le terrain, soit 20 % de plus que les nouveaux enseignants recrutés à l'issue du concours 1991 qui vont prendre leur premier poste à cette rentrée.

Reste que ces forces vives sont encore insuffisantes pour répondre *aux besoins prévus. D'ici à l'an 2000* en effet, un tiers des enseignants actuellement en activité dans les collèges et les lycées devront être remplacés. La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale et de la culture vient de rendre publique une analyse chiffrée de ces besoins de recrutement, discipline par discipline, pour les huit prochaines années (1). C'est en lettres *que le besoin annuel de recrutement* est le plus important (1 740 professeurs), puis en mathématiques (1 590), en génie mécanique (1 500) et en sciences physiques (1 220).

13 000 instituteurs par an

Toutes disciplines confondues, les *départs en retraite concernent*, actuellement, environ 8 000 enseignants titulaires par an. Ils vont augmenter jusqu'à 9 600 personnes en 1996 et 11 100 en l'an 2000. Pour compenser ces départs, la DEP estime à 14 000 le nombre des nouveaux enseignants *qu'il va falloir recruter* tous les ans pour les collèges, les lycées et les lycées professionnels sur l'ensemble de la période (1993-2002), et à 14 800 le nombre de nouveaux enseignants nécessaires pour chacune des quatre prochaines années. A la rentrée 1993 *qui verra arriver devant les élèves les* 12 800 nouveaux recrutés des concours 1992, il manquera donc encore environ deux mille enseignants qu'il faudra puiser parmi les maîtres auxiliaires. Dans le premier degré, malgré une baisse des effectifs d'élèves que l'on évalue entre 100 000 et 190 000 pour les dix prochaines *années, les besoins de recrutement* resteront très importants. Un tiers des enseignants actuellement en poste vont cesser leur activité d'ici à l'an 2000, et il faudra, pour les remplacer, embaucher entre 9 000 et 13 000 professeurs d'école chaque année.

La première promotion de professeurs d'école titulaires d'une licence a été recrutée en *juin 1992*, après une année de formation en IUFM. Soit 4 900 professeurs d'école. Ils vont achever leur formation à l'IUFM, cette année, avant de prendre un poste à la rentrée de septembre 1993. Mais à ceux-là il faut ajouter 6 350 instituteurs recrutés par l'ancien système et qui seront également lâchés sur le terrain à la rentrée 1993. Au total on peut donc compter sur un peu plus de 11 000 nouveaux enseignants pour les écoles primaires et maternelles à la rentrée 1993. Les besoins chiffrés par la DEP devraient donc être couverts par ces nouveaux recrutements. Pour les 4 900 postes mis au concours de *professeurs d'école en juin 1992*, il y a eu 19 000 candidats dont les trois quarts, soit un peu plus de 14 000, se sont effectivement présentés au concours. *Une proportion sensiblement plus forte que dans l'ancien sys*tème qui conservait seulement les deux tiers des candidats inscrits au concours.

Pour couvrir les besoins chiffrés par la DEP pour les écoles, il faudra donc doubler, l'an prochain, le volume de postes mis au concours de professeurs d'école. Trouvera-t-on, alors, suffisamment de titulaires d'une licence pour fournir à la fois les bataillons de professeurs d'école et d'enseignants du second degré. La direction de l'évaluation et de la prospective assure que oui. Selon ses prévisions, en 1990, plus de 190 000 étudiants préparaient un diplôme du niveau de la licence à l'université. Leur nombre devrait s'accroître de 6 % en moyenne jusqu'à l'an 2000 : *« Le renouvellement du vivier de licenciés est donc assuré*, estime la DEP. *Le recrutement des futurs enseignants sera même moins tendu en 2000 qu'aujourd'hui : il reposera sur une base numériquement plus large. »*

Ch. G.

(1) « Scénarios de développement du système éducatif 1991-2000 », Direction de l'évaluation et de la prospective, juin 1992.

EDUCATION ♦ CAMPUS

Les dangers de la récré

Peu nombreux, les accidents dans les écoles maternelles ou primaires restent la hantise des chefs d'établissement

IL existait des enquêtes sur les accidents domestiques chez les jeunes enfants ou sur les accidents de la circulation chez les adolescents. En revanche, on ne savait rien des accidents scolaires, alors même que cette population passe plus d'un tiers de son temps à l'école. Une enquête de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale vient de réparer cet oubli (1).

Conduite sur l'année scolaire 1989-1990, elle révèle notamment que l'accident scolaire est rare. Ce sont les garçons qui en sont le plus souvent victimes : ils représentent 67 % des enfants accidentés en école maternelle et 53 % en école primaire. Et plus les enfants sont jeunes, plus l'écart est grand entre les risques d'accident parmi les garçons et parmi les filles.

Il y a également des âges à risques. A l'école maternelle, les enfants les plus âgés sont les plus touchés (deux tiers des enfants accidentés ont plus de 4 ans), ce qui semble logique puisqu'ils sont aussi les plus nombreux.

A l'école primaire, ce sont les garçons de 10 ans (21,2 %) et les filles de 9 ans (33,3 %) qui sont le plus souvent victimes d'accident. Mais les « petits » ne sont pas en reste : 18,2 % des garçons accidentés ont 6 ans et on retrouve le même pourcentage pour leurs aînés d'un an.

Les filles, elles, ont un autre pic à 10 ans avec 24,4 % d'accidentées. Tout ce petit monde semble se calmer vers 11 ans : 7 % des filles et 10,5 % des garçons accidentés ont cet âge.

Même rare, l'accident scolaire est une réalité. Il s'agit le plus souvent d'une chute de l'élève seul (70,7 % des cas en école maternelle, 65,5 % en école primaire). Mais il peut également y avoir eu collision de deux élèves entre eux (19,1 % des cas en école maternelle, 31,6 % en école primaire) ou une bagarre (10,2 % des cas en école maternelle et 2,9 % en école primaire).

Lieu de tous les dangers : la cour de récréation. 60,6 % des accidents en école maternelle et 64,9 % de ceux de l'école primaire s'y produisent. C'est là, en effet, que les enfants se défoulent pendant leurs moments de détente. D'autre part, c'est souvent, dans les écoles primaires, le lieu où se déroulent les cours d'éducation physique.

Entre la cantine et la gym

Et s'il y a des lieux à risques, il y a également les moments à risques qui leur correspondent logiquement. En tête, celui de la récréation (59,6 % des accidents en maternelle, 52,5 % en primaire), la plus « meurtrière » étant, d'après les directeurs et les directrices, la récréation de la mi-journée, au moment du déjeuner, en raison d'une part de sa longueur (près de deux heures) et du moins grand nombre d'élèves, permettant à cette heure des courses d'autant plus effrénées. Le cours d'éducation physique représente également un moment critique, notamment en école primaire, où un élève sur cinq (contre 14,9 % en école maternelle) se blesse pendant une activité sportive.

Bref, les scénarios sont variés, les blessures aussi. Pour les élèves de maternelle, blessures et coupures sont les plus fréquentes (46,9 %). La fracture (23,4 %) et les contusions et traumatismes (23,4 %) ne sont pas rares non plus. A l'école primaire, ce sont les fractures qui sont le plus fréquentes, puisqu'elles représentent plus du tiers des blessures, plaies ou coupures ne venant qu'en seconde position avec un quart des lésions. Enfin, quel que soit l'âge de l'élève, c'est le visage qui est la partie du corps la plus souvent atteinte : 36 % des accidentés de maternelle et 21 % de ceux du primaire. Pour les plus jeunes, crâne, bras et dents sont les parties les plus menacées. Dans le primaire, c'est la fracture du bras qui prime, avec un cinquième des élèves concernés, juste devant les dents cassées ou ébréchées (16 % des blessures) et les lésions du crâne (10 %).

Dans tous les cas, à chaque accident, c'est aux directeurs d'école de savoir réagir. En tenant compte d'une double contrainte : d'une part, ils n'ont aucun droit d'intervention pour décider par exemple d'envoyer un enfant à l'hôpital ; d'autre part, il n'existe pas d'infirmerie dans les écoles primaires.

D'où de véritables plans d'état-major mis en place à chaque fois. On évalue si la blessure est grave ou non. Si elle ne l'est pas, la trousse à pharmacie fait l'affaire. *« On ne va pas prévenir la famille pour une bosse, un genou qui saigne ou un doigt pincé »*, s'exclame, péremptoire, la directrice d'une école du 9ᵉ arrondissement, à Paris. Glaçons, mercurochrome ou sparadrap feront l'affaire selon les cas. Si l'accident paraît plus sérieux, deux stratégies sont possibles. Ou bien le directeur prévient d'abord la famille, qui prend en charge l'enfant pour le faire soigner là où elle le souhaite. Ou bien, s'il n'arrive pas à joindre les parents ou si c'est vraiment très grave, il prévient d'abord les pompiers – ce sont eux qui, en l'absence des parents, assument la prise en charge d'un enfant accidenté.

Le sang-froid des chefs d'établissement

« Cette année, j'ai appelé les pompiers une seule fois, raconte Mᵐᵉ Colette Garcia, directrice de l'école de la rue Truffaut à Paris (17ᵉ arrondissement). *Un petit garçon était tombé sur la tête et avait vomi. D'autres années, je les appelle trois ou quatre fois. Dans l'ensemble, quand un enfant tombe et semble avoir des difficultés pour se relever ou bien s'il s'ouvre le menton ou semble avoir très mal, je n'hésite pas à appeler les pompiers et ensuite la famille. J'essaie de ne pas paniquer. Ce n'est pas toujours facile devant un nez qui coule à flots. »* De fait, les directeurs en voient de toutes les couleurs. Comme cette directrice qui se rappelle *« avoir failli se sentir mal »* devant un petit doigt qui pendait et cette autre devant un enfant qui vomissait après être tombé et avoir perdu connaissance. *« En douze ans,* se rappelle Mᵐᵉ Jocelyne Roger, directrice de l'école de la rue des Alouettes à Paris (19ᵉ arrondissement), *j'ai eu un bras cassé, un évanouissement, un petit doigt coincé dans une porte et une langue ouverte. »*

Plus pittoresque, la panique qui a saisi cette directrice d'une école du 9ᵉ arrondissement après qu'une petite fille de sept ans, tombée du haut d'un espalier sur le tapis fixé au sol, fut demeurée là pétrifiée, se disant incapable de bouger. *« J'ai tout de suite pensé qu'elle devait avoir la colonne vertébrale brisée,* se rappelle la directrice. *J'ai appelé les pompiers, organisé la sortie des élèves, qui était imminente, par une voie dérobée de façon qu'ils ne passent pas devant ce que je prévoyais être terrifiant. Tout cela pour entendre la mère me rassurer au téléphone et m'expliquer que sa fille était une grande anxieuse et restait toujours immobile après une chute, de crainte d'être blessée. »*

A croire les directeurs d'école, les parents réagissent plutôt bien quand survient un accident. Certes, il y a toujours ceux qui ont oublié de communiquer à l'école leur changement d'adresse, ceux qui sont injoignables. Ou bien encore les parents qui sont furieux de devoir se déranger pendant leur travail et qui pensaient qu'il y avait un médecin à l'école. Sans oublier ceux qui s'insurgent de n'avoir pas été prévenus avant les pompiers. Mais ces cas restent exceptionnels. Dans l'ensemble, ils sont plutôt inquiets, arrivent très vite et vont même parfois jusqu'à téléphoner le soir à la directrice pour la rassurer...

VÉRONIQUE MAUMUSSON

(1) « Les accidents scolaires », *Education et formations*, nº 30, janvier-mars 1992.

Assurances tous risques

« L'assurance scolaire est vivement conseillée mais n'est pas obligatoire dans le cadre des activités fixées par les programmes scolaires », rappellent les textes officiels. En d'autres termes, une garantie peut être exigée, mais uniquement lors des activités facultatives.

La plupart des enfants sont en effet couverts par la *« responsabilité civile chef de famille »* de leurs parents, qui inclut en général celle des enfants. Reste que celle-ci ne couvre que les dommages corporels ou autres causés par l'élève à autrui. Elle ne couvre pas les dommages subis par l'enfant sans responsable identifié ni ceux que l'enfant se fait tout seul. Ce sont pourtant les plus fréquents. Pour tous ces cas, c'est la *« garantie individuelle »* qui entre en jeu.

Et, sur ce plan, les assurances scolaires offrent une gamme de garanties très étendues, depuis la formule de base qui couvre l'enfant pendant les activités scolaires et sur le trajet qu'il emprunte entre son domicile et l'école, jusqu'à la garantie complète 24 heures sur 24, en passant par des garanties spécifiques (indemnisation en cas de dommages causés aux manuels scolaires, à la bicyclette, etc.)

Dans l'enseignement public, dès la rentrée scolaire, les fédérations de parents d'élèves – la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) et la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public) – distribuent une proposition d'assurance en même temps qu'un bulletin d'adhésion à leur organisation.

Pour des sommes comparables – entre 35 et 95 francs par année scolaire pour la Mutuelle assurance élèves (MAE) proposée par la FCPE et de 27 à 95 francs pour l'assurance offerte par la PEEP en accord avec les Mutuelles du Mans, – les deux fédérations proposent des formules assez semblables. Seule différence notable : la PEEP réserve son service d'assurance à ses adhérents, alors que l'on peut adhérer à la MAE sans être membre de la FCPE.

V. M.

La règle du jeu universitaire

La campagne de recrutement des maîtres de conférences et des professeurs du supérieur continue de susciter de multiples réactions

IL y a des mots qui font mouche. Celui de «clientélisme», employé pour qualifier l'attitude de certaines sections du Conseil national des universités (CNU) dans l'actuelle campagne de recrutement des universitaires (*le Monde* du 6 août), est manifestement de ceux-là. De nombreux universitaires ont, en effet, tenu à nous faire connaître leur réaction, le plus souvent pour confirmer que les nouvelles procédures de recrutement mises en place cette année sont loin, à leurs yeux, d'être la panacée.

Ainsi Mme Nelcya Delanoë, maître de conférences d'anglais dans la région parisienne, ne mâche pas ses mots. Docteur d'État depuis 1981, elle n'a pas été retenue sur la liste de qualification pour être professeur. *«La raison? Loin que mes compétences soient mises en cause, on les porte au pinacle. Mais on m'a dit aussi tout net : «Quand on veut entrer dans un club, il faut en accepter les règles. Vous, vous ne jouez pas les règles du club, vous êtes imprévisible.» Il est exact que je ne joue pas les règles. Ainsi je n'appartiens à aucune coterie, ainsi je vote en mon âme et conscience, ainsi je refuse de cautionner les pratiques de népotisme et de connivence, ainsi je dis tout haut ce que tout le monde colporte tout bas et, comme nous n'avons pas le droit aux prud'hommes, les règlements servent aux règlements de compte.»*

Même écho de la part de Catherine Salles, maître de conférences de latin. *«La nouvelle procédure d'inscription sur les listes de qualification de professeur d'université a entraîné de multiples injustices et prouve que, mise en place pour éviter, dans une certaine mesure, les «magouillages» du recrutement universitaire, elle n'a fait qu'en renforcer le processus. (...) Malheureusement pour moi, je n'appartiens à aucune clientèle universitaire et surtout ne suis pas inscrite au syndicat autonome, tout puissant dans le domaine des langues anciennes.»* On le voit, le sentiment d'injustice éprouvé par les candidats malheureux ne se limite pas au cas de la philosophie et de la sociologie (*le Monde* du 6 août).

Après l'anglais et le latin, tel candidat de province en sciences politiques, docteur d'Etat lui aussi, souligne que trente-six seulement des *cent quatre-vingt-dix-sept* candidats à la qualification comme maîtres de conférences dans cette discipline ont été retenus. *«Je suis tombé sur un rapporteur dont j'avais critiqué la thèse dans la mienne. Cela a suffi»*, estime-t-il.

«L'an prochain ce sera plus juste»

Tel autre, chercheur en chimie, note avec philosophie que *«le clientélisme n'est pas une nouveauté et la procédure de recrutement sur dossier par ses collègues est, par nature, subjective et fortement dépendante des lobbies locaux»*. Mais cette année, la nouvelle procédure nationale de qualification a été *«pour le moins sélective»*. En particulier, *«les candidatures des chargés de recherche ont été systématiquement rejetées au motif que les postulants ne justifiaient pas d'une activité d'enseignement significative, même lorsqu'ils assuraient des enseignements de DEA et de préparation à l'agrégation»*.

Michel Le Marc, maître de conférences en psychologie sociale à Nantes, dénonce avec vigueur, épais dossier à l'appui, le rapport qui lui a fermé la porte des listes de qualification de professeur. *«L'esprit au CNU, tout particulièrement en psychologie sociale, semble faire la part très belle à des règlements de compte pour assurer l'hégémonie de quelques personnes»* sur cette discipline. Et il conclut : *«Si lâcheté, silence ou caractère mondain doivent aujourd'hui constituer les vertus à manifester et à développer pour devenir professeur, alors je resterai simplement un Bigouden un peu entêté, et d'autres, déçus mais dignes, n'entreront pas dans la carrière.»*

M. Pierre Caussat enfin, maître de conférences à Paris-X (Nanterre) revient sans ménagement sur la situation de la philosophie : *«Que se passe-t-il chez les philosophes? (...) Les règles du clan enferment la philosophie universitaire dans le commentaire clos, érudit et docile (...). Eux seuls ont le droit de parler d'eux-mêmes et nul ne peut se désolidariser de la tribu, sous peine de trahison.»*

A ces critiques sur le fonctionnement et les choix du CNU, s'ajoute et parfois répond, chez plusieurs correspondants, l'inquiétude sur le rôle excessif des commissions locales de spécialistes qui ont maintenant le dernier mot dans le recrutement des universitaires. *«La nouvelle procédure,* souligne par exemple François Léonard, à Nice, *augmente considérablement les pouvoirs locaux. On ne supprimera pas par décret l'ambition personnelle, les manœuvres de couloir et les jeux d'influence, mais au moins peut-on en atténuer les effets en leur opposant des contre-pouvoirs complémentaires. Clientélisme à l'Université, peut-être, mais contre les clientélismes des universités.»*

Tel autre, sociologue du travail, dénonce la réticence des universitaires à accueillir des postulants *«ne relevant pas du sérail local (...). On voit, dans les commissions locales, des professeurs de rang A exercer des pressions feutrées sur les membres de la commission et ne renoncer devant rien pour placer une candidature bien à eux. (...) Alors, bien sûr, on se tait parce qu'on se dit : «L'an prochain, ce sera plus juste» et que l'on craint effectivement les représailles d'un système où tout le monde est complice.»*

Face à cette brassée de critiques, plusieurs membres du CNU réagissent avec vigueur. Ainsi M. Yves-Maxime Danan, professeur à Paris-IV, plaide pour une sélection rigoureuse des candidats : *«Au lieu de comparer le nombre de qualifiés à celui des candidatures, il importe de le comparer au nombre de postes disponibles : treize mille candidats ont été qualifiés pour seulement trois mille cinq cents emplois, soit près de quatre qualifiés par emploi. Aussi les qualifications prononcées par le CNU en nombre en réalité excessif ne sont-elles rien d'autre que de simples chèques sans provision. Aurait-il fallu augmenter le nombre de ces «qualifications sans provision», alors que près des trois quarts des actuels qualifiés vont se voir refuser un poste? (...)*

»Les postes de maîtres de conférences, conclut M. Danan, *ne sont pas des «fromages» auxquels aurait droit tout docteur (...). A partir du moment où l'on ne peut retenir toutes les candidatures, il est nécessaire que soient seulement qualifiés les meilleurs, à la fois pour des raisons de justice entre les candidats et surtout dans l'intérêt des étudiants.»*

M. François de Singly, professeur à Paris-V et membre de la section de sociologie, souligne, pour sa part, les trois critères qui ont présidé aux choix du CNU. Tout d'abord, le souci de mettre un terme au *«laxisme des années 70 où les listes d'aptitude accueillaient tout le monde. Cette année, on a vraiment évalué la qualité des candidats et de leurs travaux. Trop de candidats se présentent avec des thèses qui ne font pas le poids. Le favoritisme n'est pas acceptable»*. En second lieu, il a été tenu compte du fait que les candidats faisaient ou non de l'enseignement.

Enfin le CNU, estime-t-il, est amené à tenir compte des *«enjeux de reproduction de la discipline. Nous n'avons pas sélectionné sur des critères idéologiques ou théoriques, d'école ou de clan, mais en privilégiant une sociologie professionnelle, fondée sur une méthodologie sérieuse. (...) Il est évident que les recrutements obéissent à des logiques d'intérêt. Mais il faut quand même que prime en définitive l'intérêt général, qui est celui des étudiants»*.

Une dictature sans chef

M. François Heidsiek, professeur de philosophie à Grenoble, dénonce, pour sa part, le *«laxisme dans l'établissement des listes»* de candidats. *«Pour désigner vingt professeurs qualifiés, une liste de vingt-neuf possibles m'apparaît suffisante. Avec cinquante ou soixante, on était beaucoup moins sûr que les plus qualifiés soient proposés au plan local. D'autre part, parmi ces vingt-neuf candidats, la diversité des orientations est très grande, leur éventail est très ouvert.»*

Pour M. Alain Couret, professeur à Toulouse et membre de la section des sciences de gestion, la réforme du CNU pose un double problème. Celui de la *«représentation démocratique»* qui voit des membres nommés par le ministère en position de bousculer la majorité issue des élections universitaires (1).

D'autre part, l'intervention du CNU en premier ressort lui impose des conditions de travail impossibles. *«Quand on sait que chaque dossier contient un volume de documentation allant de 50 à 700 pages, qu'une exigence élémentaire d'objectivité impose deux rapporteurs par dossier et qu'une commission du CNU comporte autour de vingt membres dans les grosses sections, on peut imaginer le caractère approfondi du travail accompli : quatre-vingts dossiers par rapporteur en quelques jours... Quelle entreprise privée pourrait prendre le risque de recruter dans des conditions aussi fantaisistes?»*, note M. Couret.

Au-delà des différences d'appréciation, enfin, M. Michel Guerin, directeur de l'Institut français d'Athènes, voit dans ces controverses matière à une cruelle conclusion : *«Le problème,* estime-t-il, *ne se réglera pas en faisant du CNU le bouc émissaire. Car le vrai problème réside, hélas, dans l'incapacité infantile des universitaires à s'administrer eux-mêmes. (...) La faillite de l'Université française, en tout cas en lettres, trouve son origine dans une utopie manquée, dans la faille qui sépare cruellement l'idée de l'Université – fondée sur l'auto-cooptation généreuse – de sa réalité, conditionnée par une minable dictature sans chef apparent.»*

G. C.

(1) A la suite d'un différend sur l'élection de son président, cette section n'a pu se réunir jusqu'à présent. Pour tenter de sortir de l'impasse, le ministère a convoqué ses membres le 8 septembre.

SOURCES

L'école des compromis

► *ÉCOLE ET JUSTICE.*
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES AUX COMPROMIS LOCAUX.
de Jean-Louis Derouet.
Métailié, 298 p., 130 F.

Depuis une trentaine d'années, le monde scolaire est à l'épreuve, traversé de crises, d'incertitudes, de références contradictoires. Il baignait jusque-là dans une atmosphère d'innocence, bien à l'abri des turbulences du dehors, et reposait sur une poignée d'évidences : la pérennité et la hiérarchie des savoirs, la légitimité des maîtres et leur autorité. Deux grands principes liaient le tout : l'égalité des chances comme moyen d'assurer – au plus grand nombre – *une salutaire mobilité sociale*, et l'école unique qui devait logiquement en être l'instrument.

Poser aujourd'hui la question de la justice de notre système scolaire peut avoir, à première vue, quelque chose d'incongru. Avec l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, le vieil idéal de l'école unique, thème récurrent dans notre histoire, depuis la Révolution française jusqu'au plan Langevin-Wallon, n'est-il pas, en effet, à portée de main? Dans son livre *Ecole et Justice*, Jean-Louis Derouet propose une lecture moins rassurante des grands principes qui sous-tendent la politique scolaire depuis quatre ans.

Contrairement aux apparences, explique-t-il, l'idéal des 80 % réintroduit la notion de diversification des filières et rompt avec le principe de l'école unique, qui constituait le dogme des périodes précédentes. Formidable rupture qui a pour conséquence de modifier en profondeur les rapports entre les familles et l'école.

«L'école de l'égalité des chances était autoritaire et lointaine, mais l'importance de l'enjeu justifiait cette ascèse, souligne Jean-Louis Derouet. *L'école pouvait beaucoup exiger des familles et des enfants parce qu'elle promettait beaucoup. Si l'école ne promet plus la mobilité sociale, elle n'est plus en droit d'exiger les mêmes sacrifices.»* D'où la *«sourde volonté»* qui apparaît du côté des familles *«de renégocier leur contrat»* avec l'institution scolaire. Et les nombreuses *dérives qui pourraient* en découler.

Que s'est-il passé durant ces trentes années? Au milieu des années 60, l'édifice s'est lézardé. La *«culture critique»*, nourrie des références de la sociologie de l'éducation, a progressivement occupé le devant de la scène. Puis sont arrivées, avec les années 80, des valeurs nouvelles – l'entreprise, le marché, les usagers – *jusque-là étrangères à l'univers* scolaire. La décentralisation a imposé, dans le même temps, de nouveaux partages du pouvoir, et l'idée déjà ancienne de projet d'établissement a pris des contours plus nets. L'«établissement», qui n'était qu'une entité administrative, est devenu un centre de décision, parfois même *«une petite cité politique locale»*.

Autrement dit, à l'aube de l'an 2000, *«l'école n'est plus une affaire d'Etat»*, comme le souligne le sociologue. Du moins n'est-elle plus seulement cela. Les grands principes *organisateurs*, l'égalité des chances et la mobilité sociale, se sont progressivement défaits. Et, avec eux, la référence nationale, qui était le ciment inaltérable du système. *«La loi d'orientation de 1989 est très prudente sur la question de l'égalité des chances,* poursuit Jean-Louis Derouet. *L'État reste responsable de la réalité du droit à l'éducation pour tous, y compris pour les jeunes d'origine étrangère qui résident en France, mais il leur promet l'intégration beaucoup plus que la mobilité sociale.»*

La politique et le local

Plus personne n'est dupe, suggère-t-il, et chacun sait bien que le système scolaire n'est pas «naturellement» synonyme de justice sociale. Du coup, les différents acteurs, enseignants et chefs d'établissement, se retrouvent confrontés à une tâche difficile. Ils doutent, ils sont soumis à des tensions et des logiques qui tirent dans tous les sens. L'essentiel de leur mission devient de réajuster, localement, et *«au coup par coup»*, *«les défauts les plus criants du système, tout en sachant que la perfection n'est pas de ce monde»*. Une culture du compromis s'esquisse, compromis pédagogiques, ou encore administratifs, qui permettent de faire «tenir» le système, l'établissement ou la classe.

En s'aidant d'outils concrets, récits ou confessions d'enseignants qui sont souvent saisissants, observations de cours ou analyses de projets d'établissement, Jean-Louis Derouet, qui dirige le groupe *d'études sociologiques de* l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), tente de démêler l'écheveau des références et des points de vue qui fondent l'extrême diversité de l'univers scolaire d'aujourd'hui.

On saisit mieux, alors, à quel point les principes dictés par le politique sont décalés par rapport aux engagements, aux accords, aux compromis ou aux renoncements qui rythment la vie de ces *«petites cités locales»* que sont les établissements. *Et à quel point il est* urgent de réécrire des règles du jeu.

CHRISTINE GARIN

هكذا من الأصل

CULTURE

LA MOSTRA DE VENISE

Mort annoncée et résurrection

Avec un premier film d'une grande densité, Mario Martone a impressionné. Le jeune cinéma italien se réveille et cherche à émerger

VENISE

de notre envoyée spéciale

Les six derniers jours d'un *grand mathématicien*, Renato Caccioppoli, avant son suicide le 9 mai 1959, à Naples. Le premier film – en *compétition* – d'un jeune homme de théâtre, Napolitain comme le mathématicien, et la sensation, en tout point *réconfortante*, d'assister à la naissance d'un auteur. Pas d'acrobaties stylistiques, pas de flash-back commodes, pas de musique envahissante, mais la relation, en toute ascèse chronologique, de ces journées errantes et denses où un homme, en pleine solitude au milieu de lui-même, se dépouille de tout, passé, projets, amours et amitiés, pour arriver au geste dernier.

Martone, avec *la Mort d'un mathématicien napolitain*, a évité bien des écueils – pas tous, bien sûr, pas celui d'une austérité parfois ostentatoire, ou de quelques discours didactiques un peu naïfs, – mais les plus dangereux. Il s'est gardé, notamment, de toute tentation hagiographique; ce n'était pas facile, le souvenir de Cacciopoli semble encore vif, l'aura humaine et scientifique de ce petit-fils de Bakounine, encore brillante.

Martone le montre ivre et déroutant, mais le montre vivant. Carlo Cecchi, un acteur de théâtre dont c'est le premier rôle principal au cinéma, l'incarne avec une intensité distante, un désespoir élégant, une ironie douce; il est, à chaque instant, émouvant et plausible.

Cacciopoli va, dans son trench-*coat de privé métaphysique, pour*suivre son ultime enquête, d'une salle d'attente de gare, où il *s'éveille, perdu* et compatissant comme un ange de Wenders, aux rues de Naples qui le receuillent. Les rues vides d'une ville calcinée, palais mental délabré aux murs en lambeaux orgueilleux.

Il marche, il a un but, tout le temps, il est fatigué, pressé, il donne ses cours à l'université, *insulte ses étudiants quand* il *est* saoul, il marche, ne mange plus, va dans les mauvais quartiers ou *bien à l'Opéra San-Carlo, s'endort* à plat ventre sur une table de conférences tandis que ses collègues *discutent*, il voit celle qui fut sa femme (Anna Bonaiuto), et lui dit adieu avec les yeux, il rend visite à sa tante, la fille de Bakounine (Vera Lombardi), vieille intellectuelle superbe, et c'est une scène de complicité poignante.

La mathématique ne peut plus rien, ni l'engagement politique, ni *la poésie, ni la musique, ni rien*. A de jeunes amis d'un ciné-club, Cacciopoli annonce sa mort, la décrit, un coup de revolver dans l'arrière de la tête et un coussin pour le sang, et le confort. Ils veulent ne pas le croire. On n'entend pas le coup de feu, on ne voit pas le corps, mais pour la première fois un plan large de Naples, sa splendeur inéluctable. Cette pudeur est belle, comme le talent de Martone qui a déjà dépassé l'âge des promesses.

Promesses éparses

Des promesses *éparses*, il y *en* a dans les nombreux films italiens projetés dans les sections parrallèles. Certains, d'ailleurs, tel *Un altra vita*, de Carlo Mazzacurati, auraient tout à fait pu figurer en compétition. Avec des comédiens excellents, Silvio Orlando, Claudio Amendola, et Adrianna Biedrzynska «empruntée» au *Décalogue*, de Kieslovski, c'est une comédie «à l'italienne», drôle et cruelle, où un dentiste timide voit son destin basculer lorsque surgit, mystérieuse et couverte de bleus, une troublante et récente immigrée de l'Est.

Moins alertes mais d'un pathétique *gracieux*, les *jeunes marginaux* de *Verso Sud* de Carlo Pozzessere, et plus conventionnelle mais *habile, la démarche de Gianpolo* Tescari, qui avec *Tutti gli uomini di Sara*, donne une petit film noir (et rose) sur les fantasmes d'une jeune femme (Nancy Brilli), perturbée par l'imminence de ses noces. Apparition insolite et jolie de Marie Laforêt en mère de la mariée.

Daniele Segre, lui, s'attache dans *Manila Paloma Blanca* à la déchéance spectaculaire d'un comédien shakespearien en voie de clochardisation. Pesant et démonstratif mais à signaler pour la performance robuste de Carlo Colnaghi.

Beaucoup plus divertissant, quoique démontrant une fois de plus l'impossibilité de transporter sans l'affadir et l'alourdir l'humour BD au cinéma, *Nero*, de Giancarlo Soldi.

Transposé directement d'une bande déssinée de Tiziano Sclavi (meurtres dégoutants, cadavres saignants dans des valises), offrant à Sergio Castellito un beau personnage démantibulé d'angoisse, qui est le cousin italien du Barton Fink des frères Coen, nimbé par l'onction papale de Hugo Pratt qui y fait une apparition en «commissaire étranger», *Nero* cahote, plein de mauvais coups et de mauvais goût, mais attire la sympathie. On en revient, tout de même, à Martone.

DANIÈLE HEYMANN

Paysanne et courtisane

Une étonnante histoire de plaideuse chinoise de l'auteur d' « Epouses et concubines ». Et la danse macabre de la haute société stalinienne

VENISE

de notre envoyé spécial

On a compris, dès la première image d'*Histoire de Qiu Ju* (prononcez Tsiou Djou). Une image comme volée dans une rue populeuse, une image de documentaire. Après l'esthétisme soigné d'*Epouses et concubines*, qui lui a valu un triomphe commercial dans le monde entier, Zhang Yimou (dont c'est le premier film contemporain) prend radicalement, et courageusement, le contre-pied de ses prouesses d'opérateur.

Non que l'image soit cette fois maltraitée : la composition des cadres (comme d'ailleurs celle de la *bande-son) obéit à une subtile* et impérieuse hiérarchie des éléments dramatiques. Unique élément décoratif, les immenses grappes de piments, dont les flots de couleur ornent les murs, rappellent le jaillissement écarlate de l'alcool du *Sorgho rouge* (1988), les tissus aux teintures éclatantes de *Ju Dou* (1990), le jeu des lanternes rouges sur les toits gris d'*Epouses et concubines* (1991).

Même métamorphose avec son actrice fétiche : la beauté de Gong Li est volontairement masquée, déformée par une grossesse que soulignent ses disgracieux vêtements de paysanne, son charme fragile fait place à une robustesse butée, impressionnante. C'est elle, Qiu Ju, bientôt découverte au milieu de la foule des premières images. Elle est venue en ville consulter un médecin, traînant dans une carriole son mari blessé à l'entrejambe par le chef du village, à la suite d'une altercation.

En ville – successivement le bourg local, la cité régionale, la capitale provinciale – Qiu Ju ne cessera d'y aller durant le film, par les routes de montagne enneigées. Chaque fois, elle demande réparation pour l'infirmité infligée à son époux – seule sa souffrance et son incapacité de travail sont évoquées, jamais explicitement la frustration sexuelle. Devant chaque instance policière, puis judiciaire, elle obtient un dédommage-*ment, et le refuse. Elle ne veut pas* d'argent, elle veut les excuses en bonne et due forme du fonctionnaire castrateur, et par la même occasion lui faire perdre la face.

Est-ce une sainte, une martyre *d'une idée supérieure de la justice* qui se moque des biens matériels, manquant au passage de ruiner sa famille et de perdre l'enfant qu'elle porte? Ou plutôt une idiote obstinée, aux fixations aggravées par des lubies de femme enceinte? Suivant pas à pas son odyssée judiciaire, Zhang Yimou laisse longtemps la question en suspens, mais multiplie les aperçus sur la vie villageoise, la coupure entre tradition campagnarde et modernisation urbaine, les fêtes, le fonctionnement de la police et de la justice, en un kaléidoscope chaleureux où jamais la tension dramatique ne se perd.

La résolution de ce conflit débouche sur une «morale» où l'on verra, au choix, équilibre taoïste ou sagesse de l'antiquité classique. *Mais le parcours compte* – et conte – autant que le résultat. Et autant que les péripéties, cette épatante bonne femme à l'échine raide, au sourire imperturbable, plus forte que tous les hommes réunis. Cela a valu l'ovation du public vénitien à un film qu'on n'imagine pas ne pas se retrouver au palmarès, peut-être même en *meilleure place que le Lion d'ar*gent récolté l'an dernier par *Epouses et concubines*.

Ivan Dikhovitchni est, lui aussi, de retour sur la lagune avec un ton nouveau. On l'avait découvert *il y a quatre ans grâce à son pre*mier film, *le Moine noir*, variation «tarkovskienne» sur la solitude et la mort. Il revient avec un film au sujet très sombre, mais traité sur un mode solaire et endiablé. *Moscou-Parade* (le cinéaste, qui déteste le titre français, s'en tient à l'appellation originale, *Prorva*, «le trou noir») est une sorte de ballet ludique et sensuel dansé par les dignitaires staliniens à la fin des années 30.

Autour du groupe d'officiers qui maquillent une paisible jument en fier étalon pour que le dictateur puisse parader, au fil des amours d'une belle étrangère (Ute Lemper) et d'un prolétaire taillé dans le *marbre réaliste-socialiste, par* le biais d'une galerie de personnages truculents et inquiétants, Dikhovitchni peint en couleurs vives l'inconscient et l'inconscience de cette période tragique – et trace en passant un beau portrait d'une Moscou inconnue.

Mais sa virtuosité même affaiblit son propos, et laisse sur sa faim qui attendait du film moins de savoir-faire et plus de prise sur la réalité d'hier et d'aujourd'hui – réserves qu'on aurait pu adresser à *Urga* de Mikhalkov l'an dernier, ce qui ne l'a pas empêché d'obtenir le Lion d'or de la Mostra. Réserves qui ne risquent pas de s'appliquer à l'intrigant projet sur lequel travaille en ce moment Dikhovichni : il a eu accès aux enregistrements filmés de procès de la *période communiste*, et à des documents prouvant la corruption ou la criminelle incompétence de hauts *responsables judiciaires*. Il réalise avec ce matériau un montage documentaire qui promet quelques révélations.

JEAN-MICHEL FRODON

Le cinéma irlandais existe

Le Festival de Douarnenez a présenté un panorama significatif de la situation du cinéma en Irlande

DOUARNENEZ

correspondance

Le cinéma irlandais existe-t-il? Entre les films d'hier, comme *l'Homme tranquille* ou *la Fille de Ryan*, productions américaines et anglaises qui présentaient une image stéréotypée de l'Irlande, et *des films plus récents comme The Commitments* ou *Hush a Bye Baby*, dont les sujets sont irlandais, mais *ne sont pas toujours conçus par des* Irlandais, il était difficile de se faire une idée précise sur la vie cinématographique en Irlande.

Au vu des nombreux films inédits que l'on a pu découvrir durant *le quinzième Festival de Douarnenez*, qui s'est tenu du 27 août au 2 septembre, la vitalité artistique du *cinéma irlandais autochtone semble* irréfutable. Dans *Poitin* (1978), Bob Quinn, visiblement exaspéré par l'image romantique du Connemara dont se servent volontiers les cinéastes étrangers, s'amuse à pren-*dre le contre-pied* en filmant dans la même région, avec une image volontairement «sale», l'épopée sordide de deux chômeurs qui trompent leur désœuvrement en organisant un trafic d'alcool qui tournera mal.

Avec ce même souci de présenter une vision crue, authentique, de la réalité quotidienne en Irlande, *Pigs* (1984) décrit la vie d'un squatt à Dublin, sorte de cour des Miracles haute en couleur et en drames. La violence et la sécheresse du constat dressé par Cathal Black ne plairaient guère aux responsables du tourisme en Irlande. Dans un registre différent mais tout aussi percutant, l'excellent documentaire d'Alan Gilsenan *The Road to God Knows Where* (1988) trace un portrait en profondeur de la jeunesse irlandaise *éparpillée tant à Dublin*, à Londres qu'à New-York (où beaucoup d'entre eux émigrent); l'accent *est mis sur le chômage*, l'absence quasi totale de perspectives professionnelles dans un pays où la crise économique sévit durement.

La fréquentation des salles a doublé

Les difficultés économiques, le cinéma irlandais connaît – difficultés aggravées par le manque de soutien des pouvoirs publics. L'Etat avait pourtant créé au début des années 80 un organisme destiné à soutenir la production, l'Irish Film Board, qui a permis la réalisation *de dix longs-métrages et vingt* courts-métrages de fiction, pour un investissement total de 3,06 millions de livres irlandaises (environ 25 millions de francs). Mais cette période exceptionnelle a pris fin quand le Board cessa ses activités en 1987. Depuis, l'État, revenu à ses habitudes anciennes, se contente d'encourager l'investissement étranger en Irlande, dans l'espoir de créer des emplois.

Les productions indépendantes ne trouvent plus guère leur salut que dans les aides européennes du programme Media. Plus grave peut-être, le cinéma irlandais manque d'organisations fédératrices qui pourraient dynamiser le potentiel de création. Lelia Doolan, productrice de *Reefer et le modèle* (1987), met ses espoirs dans la création d'un centre irlandais du film, *«qui s'ouvrira le 25 septembre prochain, et dont l'Arts Council (équivalent du ministère de la culture) supporte le coût. Ce projet a été encouragé par les réalisateurs, les producteurs, et les gens de la télévision, il comprendra les archives de l'Irish Film Institute, l'organisme de financement Film Base, deux salles de projection qui fonctionneront comme une cinémathèque et des studios de production».*

L'autre source d'espoir, la principale peut-être, réside dans un phénomène que bien des pays envieraient à l'Irlande : de 1985 à 1991, la fréquentation des salles a pratiquement doublé.

PHILIPPE RIBETTE

MUSIQUES

Deux nominations à l'Opéra de Paris

M. Jean-Marie Blanchard et *Mme Brigitte Lefèvre devaient* être nommés, mardi 8 septembre, respectivement administrateur de l'Opéra-Bastille et administrateur de l'Opéra-Garnier par décret du premier ministre M. Pierre Bérégovoy, sur proposition de M. Jack Lang, ministre de l'Education nationale et de la Culture et la recommandation du président de l'Opéra de Paris, M. Pierre Bergé. La prochaine affectation de M. Georges-François Hirsch, précédemment administrateur général de Bastille et Garnier, n'est pas encore connue.

M. Pierre Bergé a défini ainsi les tâches de Jean-Marie Blanchard et Brigitte Lefèvre : *« Collaboration étroite entre les deux administrateurs, le directeur musical M. Myung-Whun Chung et le directeur de la danse Patrick Dupond dans le choix des activités artistiques et leur mise en œuvre, afin de remplir les missions assignées par l'Etat à l'Opéra de Paris, telles qu'elles sont inscrites dans son cahier des charges. Ces activités seront coordonnées par le directeur général, dont la nomination devrait intervenir très prochainement, qui devra également assurer la reprise de la négociation des conventions collectives. »*

Le président de l'Opéra de Paris a rappelé que Jack Lang avait demandé une étude scénographique pour la salle modulable dont il estime qu'elle constitue l' *« originalité de l'Opéra-Bastille »*. Le ministre de l'Education nationale et de la Culture devrait présenter les maquettes résultant de cette étude, ainsi que le projet de programmation de cette salle, dans le courant de l'automne.

A. Lo.

[Né le 13 mai 1956, à Paris, M. Jean-Marie Blanchard est licencié en lettres modernes et en histoire de l'Université Paris IV où il a été chargé de cours de 1979 à 1981. Il est ensuite chargé de mission à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), *responsable de développe*ment de produits éditoriaux (1981-1984). Il fonde les éditions Parution, spécialisées dans les livres sur la musique et pour la jeunesse *(1985-1989)*, et Musical, une revue dont il est rédacteur en chef (1987-1989). Il est nommé conseiller artistique auprès de la direction du Théâtre du Châtelet en 1987.]

[Née le 15 novembre 1944, à Moulins-Engilbert (Nièvre), Mme Brigitte Lefèvre *est entrée, en 1952, à l'Ecole de danse de* l'Opéra de Paris. Elle fait partie du corps de ballet de l'Opéra-Garnier où elle danse tous les rôles des chorégraphes classiques *(1961-1972)*. *Elle fonde* le Théâtre du silence, une compagnie de danse contemporaine, avec Jacques Garnier (1972-1985). Inspecteur principal de la danse au ministère de la Culture (1985), puis inspecteur général et déléguée à la Délégation de la danse lors de sa création (1987), elle est membre de droit du conseil d'administration des Centres chorégraphiques nationaux et du conseil d'administration de l'Opéra de Paris. *Elle* est également membre de celui d'Arcanal, centre d'aide à la production cinématographique. Elle est l'épouse d'Olivier Meyer, directeur du Théâtre Jean-Vilar de Suresnes.]

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 SEPTEMBRE

«L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III. Visite du *nouveau musée», 11 heures et* 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Les catacombes», 14 h 15, sortie principale métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

«Les passages couverts et galeries *marchandes du dix-neuvième siècle*, une promenade hors du temps (Premier parcours)», 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

«Les ateliers de frappe de médailles à l'hôtel de la Monnaie» (limité à trente personnes), 14 h 30, 11, quai de Conti (Monuments historiques).

«Cours et jardins de Belleville Ménilmontant», 14 h 30, métro *Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et* insolite).

«Versailles : le quartier Saint-Louis», 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

«Le musée Picasso», 14 h 30, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

«Le couvent des Carmes», 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Europ explo).

«Le thé en l'hôtel Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«*L'œuvre d'Hector Guimard* à Auteuil : de l'hôtel Roszé à l'école du Sacré-Cœur», 15 heures, sortie métro Michel-Ange-Molitor (Monuments historiques).

«L'hôtel de Lassay, présidence de l'Assemblée» (Carte d'identité. Nombre limité), 15 heures, sortie métro Assemblée-Nationale, côté Assemblée (D. Bouchard).

«L'hôtel de Bourrienne», 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Paris et son histoire).

«*Nymphéas* de Claude Monet et collections de *l'Orangerie*», 15 heures, entrée de l'Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

31, rue Jean Goujon, 19 h 30 : «Nouvel ordre politique en Europe centrale et orientale», par J.-M. Nowerowski (Institut polonais).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

BILLET

L'Europe dans la douleur

Le même jour, pratiquement à la même heure, les responsables des patronats espagnol et italien *ont lancé un appel plein* d'inquiétude : les taux d'intérêt étranglent l'activité économique, nos entreprises ne peuvent plus les supporter, faisons autre chose.

Pour se faire bien comprendre, M. José-Maria Cuevas, patron des patrons espagnols, vient d'avertir que les entreprises allaient devenir très rigoureuses en matière salariale. M. Cuevas propose une négociation globale aux syndicats et au gouvernement. De son côté, M. Luigi Abete, qui préside la Cofindustria, le patronat italien, demande que dans les deux semaines soit engagée une action d'assainissement du pays, proposant de couper dans les dépenses publiques ou de *« rationaliser »* le système des retraites et de la santé. En clair de restreindre prestations, allocations et indemnisations.

A travers ces démarches semblables apparaît la volonté de deux pays européens en difficulté de rejoindre le groupe des nations « équilibrées », *capables d'entrer dans l'Union* économique et monétaire. Apparaît aussi le coût de cette entrée et l'effroi qu'il provoque. Le traité de Maastricht prévoit que seuls les pays dont les finances publiques seront assainies et dont l'inflation sera faible pourront jouer – en 1997 ou en 1999 – dans la cour des grands, en participant pleinement au traité d'union économique et monétaire dont la monnaie unique sera le point d'orgue. Quatre pays seulement sont actuellement prêts : la France, la Grande-Bretagne, le Luxembourg et le Danemark. Le problème le plus grave est celui de l'Espagne et surtout de l'Italie, qui vont devoir accomplir en peu de temps des efforts considérables pour satisfaire aux critères de santé fixés par le traité de Maastricht. Des plans de rigueur ont donc été mis en œuvre, dont beaucoup d'économistes craignent que la simultanéité n'entraîne un effet dépressif et plus de chômage. C'est pour éviter la dépression qui menace que les patrons espagnols et italiens, qui veulent – comme le patronat français, dont nombre de dirigeants s'engagent actuellement dans la campagne du référendum – participer pleinement à l'UEM, lancent un cri d'alarme : cessons de reporter sur les taux d'intérêt l'essentiel des efforts d'ajustement, agissons davantage par la rigueur salariale et budgétaire. Les efforts d'ajustement seront plus crédibles. Ils n'en resteront pas moins très difficiles à supporter.

ALAIN VERNHOLES

En réduisant le temps de travail

Renault va mettre en place une troisième équipe dans son usine de Flins

Renault a annoncé, mardi 8 septembre, la mise en place au printemps 1993 d'une troisième équipe, fonctionnant la nuit, dans son usine de Flins (Yvelines) qui va assurer la fabrication du futur petit véhicule, la Twingo. Un millier de salariés seront concernés par ce dispositif qui entraînera une *notable réduction du temps de* travail sans perte de salaire et créera « plusieurs centaines d'emplois ».

En affectant une troisième équipe sur l'une des deux chaînes de montage de Flins (8 400 salariés), Renault va faire passer la capacité de production de cette usine de 1 600 à quelque 1 940 véhicules par jour (dont 800 Twingo). Cette décision, qui résulte d'un accord conclu il y a deux ans et demi avec les syndicats CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC mais jusqu'alors jamais appliqué, peut sembler paradoxale. Prometteuse, la récente percée commerciale de Renault s'est effectuée sur un marché automobile morose, dont les perspectives à court terme n'ont rien d'encourageant.

En fait, le constructeur prend un risque calculé. Faire « tourner » Renault-Flins pendant la plus grande partie de la nuit évite de recourir aux investissements de capacité coûteux – et, surtout, irréversibles – qu'aurait nécessité le lancement d'un *nouveau modèle.* De plus, la chaîne qui accueillera (à compter de mars au plus tôt, de mai au plus tard) la troisième équipe pourra produire des Twingo mais aussi des Clio, le modèle actuellement monté à Flins. Cependant, cette flexibilité accrue exerce des effets ambivalents sur le niveau de l'emploi. Certes, la troisième équipe comprendra un millier de personnes, mais le fait de remplacer la production de 800 Clio par autant de Twingo se traduit en revanche par une perte de six cents emplois puisque la fabrication du petit modèle exige en moyenne quatorze heures de travail contre dix-sept pour la Clio. Au mieux, le nombre de créations de postes supplémentaires n'excédera donc pas quatre cents.

« Du sang neuf »

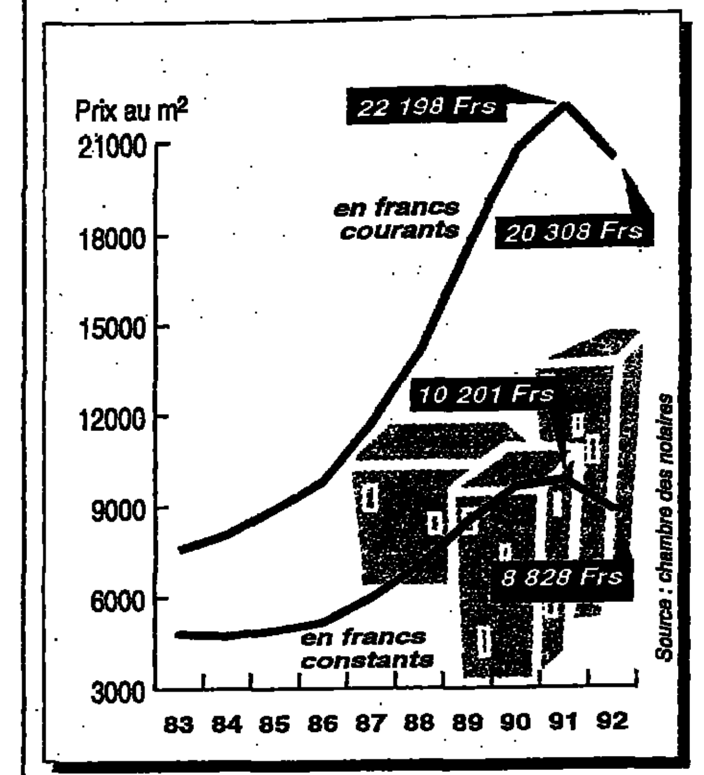
Chez Renault, on admet que le succès de cette organisation du *temps de travail, inédite dans* l'industrie automobile européenne, exige non seulement que le lancement de la Twingo soit une réussite mais que ce succès ne s'effectue pas au détriment de la Clio. Aussi la direction prévoit-elle de faire évoluer les embauches, à partir de janvier, en fonction de la montée en charge du nouveau modèle. Le recrutement prendra la forme de contrats à durée indéterminée mais *aussi de contrats à durée déterminée*, sans négliger le travail intérimaire. *« Au total, quelques centaines d'emplois seront créés sans que nous puissions dès aujourd'hui avancer de chiffre précis. Tout dépendra également du succès des préretraites à mi-temps, lancées ces derniers mois. En tout état de cause, la troisième équipe permanente fera entrer du sang neuf et contribuera à rajeunir le personnel de Flins »*, estime M. Georges Bouverot, directeur du personnel de Renault. Pour la CFDT, il s'agit *« d'un acte industriel volontariste »* et d'une *« bonne nouvelle pour l'emploi ».*

L'entreprise et les syndicats ont également décidé de réduire de six heures la durée du travail de l'équipe de nuit. Ses membres bénéficieront d'une rémunération inchangée mais leur temps de présence hebdomadaire sera de trente-deux heures alors que l'équipe de jour est effectivement occupée trente-huit heures et dix minutes. Les horaires précis (de 20 h eures à 1 h 30 du lundi au jeudi et jusqu'à 5 heures le vendredi) seront déterminés avec les syndicats signataires, de même que l'organisation du transport du personnel au sein duquel, indiquent les responsables de l'usine, un nombre suffisant de volontaires s'est d'ores et déjà manifesté. Quant aux sous-traitants, il leur faudra s'adapter aux nouveaux rythmes de travail afin de respecter la contrainte des flux tendus.

Cette formule, estiment les dirigeants de Renault, est plus coûteuse (compte tenu de la réduction du temps de travail) mais mieux adaptée que la semaine de quatre journées de dix heures instaurée par Peugeot dans son usine toute proche de Poissy. *« Pour maintenir la qualité, nous avons préféré une formule qui évite les séquences de travail trop longues et conserve des équipes de travail stables »*, souligne M. Michel Auroy, directeur de Renault-Flins. Toutefois, son extension n'est pas envisagée à d'autres établissements du groupe. A l'usine de Douai, par exemple, l'allongement de l'horaire journalier sera compensé par quatorze journées et demi de repos dans l'année.

JEAN-MICHEL NORMAND

Forte baisse du prix du mètre carré à Paris



La baisse du prix du mètre carré vendu dans l'ancien à Paris s'est accélérée au second trimestre, selon les dernières indications des notaires : elle s'est établie à 4,8 %, portant à 7,7 % la baisse moyenne entre le 1er janvier et le 30 juin 1992. A cette date, le prix moyen du mètre carré vendu à Paris s'inscrivait à 20 308 francs, chiffre qui recouvre évidemment des disparités entre les quartiers : 14 315 francs dans le 10e arrondissement et 32 579 francs dans le 7e, les deux extrêmes.

En francs courants, le prix du mètre carré revient donc à un niveau inférieur à celui du 30 juin 1990 mais, en francs constants, il n'atteint même plus celui du 31 décembre 1989. Devenir propriétaire dans la capitale n'en reste pas moins difficile pour les ménages : en 1986, 72 % des transactions étaient inférieures à 500 000 francs. Au 30 juin dernier, ce n'était le cas que pour un tiers d'entre elles. Et, compte tenu du prix moyen d'un 4 pièces (2,1 millions de francs) et surtout d'un 5 pièces (4,4 millions), le gros des transactions continue de porter sur les petites surfaces : studios (26,2 %), deux pièces (39 %) et trois pièces (21 %), dont le prix moyen (1,2 million) a baissé de près de 150 000 francs en six mois !

Seuls épargnés par la crise, les chambres de service, dont le prix (17 391 francs en moyenne) pour une surface moyenne de 11,6 mètres carrés continue d'augmenter (+ 4,8 % en un trimestre), et les parkings : il fallait débourser au 30 juin quelque 158 525 francs en moyenne pour s'en rendre propriétaire, soit 6,7 % de plus que trois mois plus tôt.

Faute d'un trafic suffisant

Orlyval serait au bord de la faillite

Rien ne va plus. Après un an d'exploitation, le trafic n'est toujours pas suffisant pour enrayer la chute de la société Orlyval, qui exploite le métro automatique entre l'aéroport d'Orly et la ligne B du RER. Elle se déclare aujourd'hui dans l'impossibilité de payer ses échances d'octobre et de novembre et, *a fortiori*, celle de décembre. *« Les différentes solutions étudiées en vue de la mise au point d'une nouvelle structure financière globale n'ayant pas encore abouti, si, dans les prochaines semaines, un schéma satisfaisant ne pouvait être arrêté, la pérennité de la société serait compromise »*, a signalé Orlyval, le 9 septembre, au lendemain de son conseil d'administration. A titre conservatoire, la cotation des obligations subordonnées convertibles en actions a été suspendue à compter du lundi 7 septembre.

Lancé en octobre 1991, le métro automatique affiche un trafic médiocre. En juillet, il était de l'ordre de 1,2 million de passagers en base annuelle contre des prévisions initiales de 4,3 millions. Pour relancer la fréquentation, le président de la société, M. Antoine Veil, avait annoncé le 1er juillet une baisse substantielle des tarifs pouvant aller jusqu'à 45 %. Il apparaît que ces mesures ne suffisent pas à éponger les mauvais résultats. Ce mode de transport subit à la fois une forte concurrence d'Orlybus, des Bus Air France, Jetbus, ou encore des bus de la RATP et souffre d'une rupture de charge à Antony. La société Orlyval avait subi, en 1991, une perte d'exploitation pour ses trois premiers mois de 58 millions de francs.

Les actionnaires d'Orlyval (Air Inter et Matra Transfinex pour respectivement 26,6 %, la Lyonnaise des eaux pour 13,3 %, Indosuez et le Crédit lyonnais pour 6,6 % respectivement, la RATP, le Crédit local de France, la Caisse des dépôts et la BNP respectivement pour 3,3 %, et d'autres banques pour 6,6 %) avaient dû apporter un concours exceptionnel de l'ordre de 80 millions de francs pour permettre à la société de passer les six premiers mois de l'année.

Aujourd'hui, il semble que la formule ait fait long feu. Seule une nouvelle structure financière, qui pourrait inclure les pouvoirs publics, pourrait sauver la société du dépôt de bilan.

M. LA.

Tourmente monétaire en Scandinavie

Suite de la première page

Avant midi, la monnaie finlandaise avait déjà perdu 16 % par rapport à l'écu et 15 % face à la couronne suédoise. La dévaluation, estimait-on à Helsinki, pourrait être de l'ordre de 20 %, ce qui devrait contraindre le gouvernement à réviser le projet de loi de finance qu'il avait présenté vendredi et qui était déjà jugé largement insuffisant. Avec la dévaluation, la dette extérieure de la Finlande, actuellement de quelque 50 milliards de marks locaux, devrait s'aggraver davantage.

Le gouvernement de coalition de centre-droite ne s'estime pas battu pour autant, et il rejette la responsabilité de l'aggravation de la crise en partie sur *« l'incertitude de la situation européenne et internationale qui s'est répercutée sur la Finlande, entraînant une fuite des devises »* et, ce qui est tout à fait particulier à la Finlande, sur l'effondrement du communisme qui lui a fait perdre 25 % du volume total de ses exportations.

Le parti social-démocrate, dans l'opposition depuis dix-huit mois, qui avait proposé en juin la constitution d'un gouvernement *« sur une base large »* entre les trois grands partis (social-démocrate, conservateur et centriste), afin de mettre sur pied un programme de crise visant avant tout à redresser la politique financière et budgétaire, n'attend plus l'échéance des élections communales du 20 octobre pour contrer le gouvernement et réclamer aujourd'hui sa démission.

Déjà éprouvée en novembre dernier par la première dévaluation de sa voisine, la Suède, elle aussi en crise mais qui s'accroche fermement à l'écu, avait alors relevé son taux d'escompte à 17,5 % pour endiguer la fuite des devises et protéger sa couronne des spéculations concernant une dévaluation imminente. Il y a à peine quinze jours la Banque centrale *reprenait en main une situation qui* s'était de nouveau aggravée, en faisant remonter son taux d'escompte à 16 % dans l'espoir de voir revenir les quelque 20 milliards de couronnes qui avaient quitté le pays.

Mardi, elle était de nouveau touchée par ce que l'on appelle en Suède *« la maladie contagieuse finlandaise »* et réagissait immédiatement à la décision d'Helsinki de laisser flotter le mark, en annonçant que son taux d'intervention serait porté dès mercredi à 24 %, soit le niveau le plus élevé qu'ait jamais connu cette institution durant ses trois cents années d'existence. Mercredi matin, elle le faisait passer à 75 %, un véritable taux de guerre, et empruntait à l'étranger 16 milliards d'écus, prête à doubler la somme. *« La banque centrale veut ainsi que chacun comprenne que le cours de la couronne suédoise par rapport aux autres devises restera inchangé et que la banque est prête à utiliser tous les moyens disponibles pour défendre le cours actuel »*, déclarait M. Bengt Dennis, le gouverneur de la Banque centrale, qui a fait de la hausse du taux d'escompte une sorte de défibrillateur pour ranimer la couronne.

Le marché, quant à lui, a été plongé mardi dans une *« situation chaotique de dimension inhabituelle »*, constatait un analyste, à tel point que le marché financier a fermé pendant quelques minutes avant de se voir intimer l'ordre par la Banque centrale de reprendre ses activités. Il est en tout cas hors de question de dévaluer la couronne : *« Le remède a déjà été utilisé au début des années 80 avec des dévaluations qui sont arrivées jusqu'à 25 %. Et regardez la Finlande, la situation est très grave, elle n'arrive pas à se débarrasser de ses taux d'intérêt et de son chômage élevé »*, indiquait le premier ministre, M. Carl Bildt. Pas de dévaluation donc – ce que ne seraient pas loin de souhaiter pourtant les industries forestières suédoises qui vont avoir du mal à soutenir la concurrence déloyale de leurs consœurs finlandaises sur des marchés communs, – mais une poursuite de la politique économique décidée.

Le ministre des finances, Mme Anne Wibble, est ferme : *« Il n'y aura pas de mesures de crise. Notre politique repose sur la stratégie à long terme, et ceux qui ont placé leur argent verront que nous défendons notre économie. »* Le ministre n'estime pas pour autant que la décision de la banque centrale est un vote de défiance pour le gouvernement. *« Si nous devons en explorer les raisons, on trouve une série de facteurs internationaux qui nous touchent particulièrement étant donné que nous sommes une petite zone de devises »*, dit-elle. Parmi ces facteurs internationaux, celui du référendum français sur le traité de Maastricht, que l'on qualifie en Suède de *« thriller »* pur et simple.

La hausse choc du taux d'escompte est nécessaire pour éviter que la monnaie ne fuie vers l'Allemagne mais, affirment les analystes, il faut soutenir le marché financier par des mesures de politique financière beaucoup plus fermes que celles qui ont été décidées, et ce n'est pas du tout le moment de se lancer dans de nouvelles dépenses publiques. Le parti social-démocrate dans l'opposition rejette lui aussi catégoriquement toute idée de dévaluation, mais il est moins d'accord avec le gouvernement en ce qui concerne la politique économique à suivre. Un dialogue semble cependant s'être établi entre eux, mais chacun devra maintenant faire les concessions qui s'imposent pour sortir de cette situation délicate.

FRANÇOISE NIÉTO

La préparation du XIe Plan

Les choix du gouvernement seront connus en janvier

Le Xe Plan – qui a couvert la période 1989-1992 – avait en point de mire le marché unique ; le XIe Plan sera, lui, construit dans l'optique de la monnaie unique, a déclaré en substance, mardi 8 septembre, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan.

M. de Foucauld a précisé le calendrier de l'élaboration du XIe Plan, à laquelle participent actuellement 576 personnes, notamment des partenaires sociaux, des *hauts fonctionnaires, des élus*, des représentants des régions, des chefs d'entreprise. Les rapports des commissions seront terminés d'ici le mois de novembre et publiés avant la fin de l'année. A partir d'un document de synthèse du commissaire, le gouvernement indiquera en janvier quelles orientations il compte donner au XIe Plan. Le projet de loi sera soumis au Parlement après les élections législatives.

Les contrats de Plan Etat-régions seront, eux, préparés parallèlement ou conjointement par les conseils régionaux et les collectivités locales ainsi que par les préfets de région qui devront définir des stratégies. Ces travaux et stratégies seront confrontés et donneront lieu à des *« protocoles d'orientation commune »*, puis à des contrats-cadres Etat-régions. Chaque contrat-cadre aura des objectifs qui eux-mêmes *donneront lieu à des contrats d'exé*cution, sortes de cahiers des charges. La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) aura la haute-main sur cet aspect du XIe plan, les contrats de Plan qui couvriront la période 1994-1998 étant soumis au Parlement au second semestre de l'année prochaine.

En présentant un budget 1993 « de consolidation »

Le ministre allemand des finances propose une réforme de l'impôt sur les sociétés

FRANCFORT

de notre correspondant

En présentant son budget au Bundestag, mardi 8 septembre, M. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, avait réservé deux surprises aux députés. La première est l'annonce d'un projet de réforme de l'impôt sur les sociétés. Une telle réforme était réclamée par les entreprises depuis plusieurs années mais le projet, mis à l'étude, avait été abandonné après la réunification.

Les inquiétudes patronales concernant la montée des prélèvements et des coûts, ainsi que la perte consécutive de compétitivité pour l'économie, ont néanmois amené *le ministre des finances* à relancer l'idée.

L'essentiel du projet est de faire passer, au plus tard le 1er janvier 1994, le taux de l'impôt sur les bénéfices non distribués des entreprises de 50 % à 44 %, et de 36 % à 30 % pour les bénéfices distribués. Les bénéfices réalisés dans les nouveaux Lander de l'Est restent exonérés jusqu'en 1995.

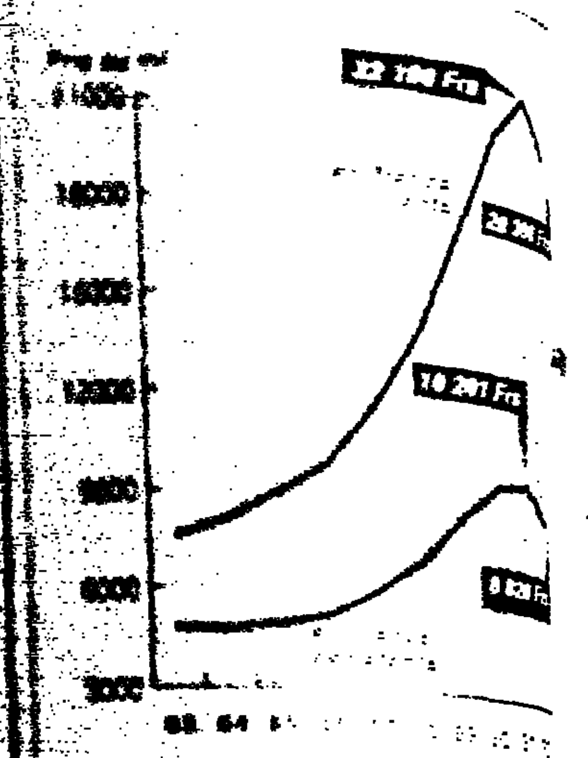
Pour les ménages, la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu restera fixée à 53 %, contrairement aux vœux de beaucoup. Le coût du projet dépasse 8,5 milliards de deutschemarks, mais sera compensé par la suppression de plusieurs facilités d'amortissement. Au total, la réforme sera neutre pour l'Etat.

Pour la première fois, M. Waigel a, *d'autre part, refusé d'écarter* toute hausse des impôts ou des taxes pour financer la réunification *(lire page xx l'article de Henri de Bresson).* Le budget pour 1993, qui doit « consolider » les finances publiques (*le Monde* du 7 mai), prévoit des dépenses de 435,7 milliards de DM. Comme prévu, la hausse des dépenses par rapport au budget 1992 a été limitée à 2,5 %.

L'assainissement ne sera toutefois possible, a répété le ministre, que si les communes et les Lander plafonnent également la croissance de leurs budgets. *« La communauté internationale nous observe »*, a expliqué M. Waigel, en rappelant que les déficits publics étaient l'une des causes de la hausse des taux d'intérêt par la Bundesbank.

ÉRIC LE BOUCHER

(Lire l'article d'Henri de Bresson page 4.)



ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Selon les estimations de l'Office national interprofessionnel

La récolte de vin en 1992 sera abondante et de qualité moyenne

En 1992, selon les estimations de l'Office national interprofessionnel des vins (Onivins), la production de vin sera abondante en France, et, sauf miracle, la qualité sera moyenne, du fait de conditions climatiques médiocres.

Selon les estimations de l'Office national interprofessionnel des vins (Onivins), la récolte globale devrait s'élever à 63,5 millions d'hectolitres, ce qui la ramène un peu au-dessous de 1990 (65,5 millions d'hectolitres) et efface la lourde chute de 1991 (42,7 millions d'hectolitres), due au gel catastrophique de la nuit du 20 au 21 avril de l'année dernière.

A la floraison, toutefois, le potentiel de récolte était encore de 65 millions d'hectolitres, mais il a été ramené à des niveaux inférieurs, en raison du climat. Après une sortie de feuilles abondantes, les pluies de *mai et de juin ont* favorisé l'apparition de maladies et ralenti le système végétatif, les mois d'été se montrant chauds et souvent humides.

Pour les régions septentrionales, on enregistre des volumes similaires, voire supérieurs à ceux de la récolte 1990, grâce à une bonne homogénéité du vignoble et à une protection sanitaire adaptée. Pour les régions méridionales, en raison des intempéries du mois d'août, notamment la grêle, les prévisions ont été revues à la baisse. Toutefois, depuis la fin du mois d'août, le temps sec et frais a permis de conduire les vendanges vers un état sanitaire amélioré et une maturité plus complète.

Qualitativement, les richesses en sucre sont inférieures aux récoltes précédentes, et les acidités relevées sont plutôt basses. En clair, cela veut dire que le millésime 1992 sera assez moyen et de petite garde pour les crus et les appellations contrôlées, à la différence des prestigieux millésimes 1988, 1989 et 1990; 1991 constituant une année (jalouse) très irrégulière.

Néanmoins, l'Alsace, la Champagne, la Bourgogne et le Jura ont bénéficié d'un ensoleillement important en juillet et en août, procurant une quantité appréciable *et une qualité assez satisfaisante*, qui dépendra des conditions climatiques des trois prochaines semaines.

Dans la région Rhône-Alpes, on a signalé d'importants foyers de *pourriture (botrytis et mildion)* et un abaissement du degré alcoolique minimum autorisé en Beaujolais (8 degrés contre 9 degrés), avec, toutefois, de très forts rendements qui risquent de mettre à mal encore un peu plus des prix déjà dépréciés face à des stocks assez importants. En Aquitaine, les sucres et les acidités sont inférieurs aux années précédentes, avec des quantités abondantes.

Le spectre de la surproduction

Enfin, l'état sanitaire du vignoble reste préoccupant en Languedoc-Roussillon, surtout après de violentes chutes de grêle qui ont abîmé le raisin, notamment dans les Corbières et le Minervois. Là encore, l'amélioration du climat pourrait limiter les dégâts.

A l'échelle de la CEE, la récolte sera très forte, avec 192 à 200 millions d'hectolitres contre 158 en 1991 et 183,5 en 1990, la production allemande s'avérant exceptionnelle avec 14 à 15 millions d'hectolitres, le double de la normale.

Les stocks étant encore relativement abondants, le spectre de la surproduction plane déjà, et une distillation préventive renforcée a été autorisée par la Commission de Bruxelles (*le Monde* du 31 juillet). Les prix sont, partout, orientés à la baisse, à commencer par celui du raisin en Champagne, *qui devrait* être fixé en net repli à la veille du prochain week-end.

FRANÇOIS RENARD

ÉNERGIE

En association avec deux firmes italiennes

Total se lance dans la production d'électricité

*C'est un nouveau métier qui s'ouvre pour les compagnies pétrolières : devenir des fournisseurs d'électricité en mettant à profit le gaz, une source d'énergie en plein essor, parée de toutes les vertus par les défenseurs de l'environnement, et dont les compagnies contrôlent une partie de la production. Exemple de cette évolution de fond qui s'amorce, l'annonce par Total, *mardi 8 septembre, de la prochaine* construction dans la région des Marches, en Italie, d'une *« centrale électrique à cycle combiné »* qui sera alimentée par le gaz du gisement de Bonaccia, situé en mer Adriatique et qu'exploite la compagnie française.

D'un coût de 150 millions de dollars (près de 700 millions de francs), la centrale – construite en association avec la filiale italienne du groupe d'ingénierie américain Foster Wheeler et le groupe industriel Merloni, qui contrôle les marques d'électroménager Indesit et Scholtes – devrait entrer en service d'ici deux ans environ. Elle approvisionnera l'usine Merloni, contiguë à la centrale, les entreprises environnantes et le réseau de chaleur prévu pour la ville voisine de Comunanza.

SOCIAL

Concertation entre coordinations

La Coordination rurale et la Coordination nationale des infirmières (CNI), les Collectifs contre les délocalisations et des intermittents du spectacle veulent *« montrer* [leur] *détermination par l'union »*.

Sans envisager pour l'instant d'action collective, chaque mouvement a présenté ses initiatives, lors d'une conférence de presse commune, mardi 8 septembre, en vue d' *« ouvrir des discussions avec le gouvernement »*.

Grève le 17 septembre

La Coordination rurale distribuera des tracts aux Parisiens, jeudi 10 septembre, les intermittents du spectacle manifesteront et seront en grève le 17 et ils devaient occuper un lieu non précisé jeudi 10.

Quant à la CNI, elle s'est donnée rendez-vous le 12 septembre au pont de l'Alma et a appelé à une manifestation nationale le 29 septembre, *« sauf si le ministre de la santé, M. Bernard Kouchner, entame des négociations sérieuses »* avant cette date.

Favorable au traité de Maastricht

La CFTC demande une conférence nationale sur l'emploi

M. Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC, a souhaité, mardi 8 septembre, *« une mobilisation nationale pour l'emploi »* afin de s'attaquer *« au paradoxe intenable de l'enrichissement collectif par l'exclusion individuelle »*. Le principal leader de la centrale chrétienne, qui s'exprimait lors de sa conférence de presse de rentrée, a proposé *« une conférence nationale pour l'emploi »* qui rassemblerait le gouvernement, les syndicats et le patronat. Selon lui, *« cette démarche ne sera sûrement pas suffisante, mais elle est nécessaire à une révolution des comportements dans les entreprises, car les marges de manœuvre qui existent sont trop souvent niées avant d'être recherchées »*.

L'emploi est *« un devoir moral prioritaire »*, a-t-il poursuivi, dénonçant *« la lourde responsabilité de nombreux chefs d'entreprise qui gèrent leurs entreprises sans se soucier de leur personnel, même lorsque la situation financière est bonne »*. Quant à l'accord sur l'UNEDIC signé en juillet par le patronat et les syndicats CFDT, CFTC et CFE-CGC, il nécessite *« un échange tripartite pour peser ses conséquences afin de ne pas aggraver les phénomènes d'exclusion »*, estime M. Deleu, qui souhaite *« discuter avec le ministre du travail des outils mis en place afin que l'on ne prenne pas le chemin du traitement statistique du chômage »*. Dans les prochaines semaines, la CFTC entend également mener une *« campagne nationale pour faire reculer le travail de nuit »*.

D'autre part, M. Guy Drilleaud, président de la CFTC, a indiqué que son organisation, sans donner de consigne de vote, *« se prononce pour la ratification du traité de Maastricht »*. Celui-ci élargit le champ d'application de la majorité qualifiée à *« des sujets très importants liés au grand marché »* (conditions de travail, information et consultation des salariés des multinationales) et *« ouvre un créneau de politique contractuelle en Europe »*. Malgré l'existence de *« différentes sensibilités »* en son sein, la confédération a *« toujours appuyé l'Europe et continuera à l'appuyer »*, a conclu M. Drilleaud.

Licenciement de l'analyste financier britannique Terry Smith

M. Terry Smith, l'analyste londonien qui a défrayé la chronique boursière avec un livre sur les pratiques comptables discutables des grandes firmes britanniques, a été licencié mardi 8 septembre par la société de Bourse anglo-suisse UBS Phillips and Drew, presque un mois après avoir été suspendu de ses fonctions.

M. Smith, qui était chef des analystes chargé des sociétés britanniques, a été remercié pour rupture de contrat à l'occasion de la publication de son livre intitulé *Accounting for Growth* (la comptabilité au service de la croissance). Cet ouvrage révèle en effet la façon dont les entreprises cotées maquillent leurs comptes (*le Monde* du 8 septembre). UBS Phillips and Drew reproche à M. Smith d'avoir utilisé sans permission une étude sur le même thème qu'il avait réalisée pour elle il y a un an et de ne pas avoir contacté les sociétés épinglées dans le livre, des accusations que l'analyste rejette.

Mme Aubry plaide en faveur de l'approfondissement de l'Europe sociale

« Si nous voulons approfondir l'Europe sociale, le travail accompli dans le domaine de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail est une bonne illustration de la façon dont nous devrions procéder », a affirmé, mardi 8 septembre à Paris, Mme Martine Aubry. Inaugurant le troisième Forum international travail-santé, le ministre du travail s'est félicité de ce que les quinze directives adoptées dans ce domaine *« ne se présentent pas comme le plus petit dénominateur commun des réglementations nationales ». « Elles impliquent au contraire l'accomplissement de progrès, soit qu'elles comportent des avancées par rapport aux droits nationaux, soit qu'elles s'attachent à prévenir des risques nouveaux non réglementés jusqu'à présent. »*

Mme Aubry a aussi indiqué que l'œuvre de transcription de ces directives en droit français se poursuivait, avec notamment la publication *« avant la fin de l'année »* de nouveaux décrets relatifs à l'utilisation des machines et des équipements personnels et l'entrée en application au 1er janvier de la directive-cadre fixant les principes qui devront prévaloir en matière de sécurité et de santé au travail.

COMMUNICATION

En complément d'ARTE sur le créneau diurne

Les projets de chaînes se multiplient pour occuper le réseau de l'ex-Cinq

Cinq candidatures sont en lice pour occuper la partie diurne du réseau de l'ex-Cinq en complément d'ARTE. Outre le projet de M. Jean-François Minne avec TV 92 (*le Monde* du 27 mai) et celui de IDDH-Parallèle TV (*le Monde* du 29 juillet), M. Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – qui était entendu mardi 8 septembre par la commission parlementaire sur l'état de la presse et de l'audiovisuel, – a indiqué qu'il existait un projet de chaîne *« confié à France 3 »*. Cette proposition émane de M. Jean-Louis Missika, quarante et un ans, ancien chef du service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), actuellement en poste à France 3.

A ces projets s'ajoutent celui de M. Lionel Rotcage, ancien rédacteur en chef de *Challenges*, et de M. Tim Newman, qui travaillent sur une programmation matinale, et celui de M. Jean-Jacques Mauriat, PDG de SIIS, une société de production qui avec des partenaires industriels a mis au point une programmation éducative.

M. Boutet a cependant estimé devant les parlementaires qu'il *« n'était pas souhaitable de saucissonner une fréquence car cela créerait des problèmes d'identité et de cohabitation »* entre les opérateurs. *« Si aucun dossier n'est acceptable*, a-t-il ajouté, *nous déclarerons que l'appel est infructueux et remettrons à plus tard. »* Après le 30 septembre, date limite du dépôt des candidatures, le CSA tiendra, fin octobre ou début novembre, une séance publique d'auditions pour un éventuel lancement en avril.

Les décrets régissant les chaînes du câble ont été publiés au « Journal officiel »

Deux décrets parus au *Journal officiel* du 2 septembre précisent le statut des chaînes du câble, qui devront signer des conventions avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et respecter des dispositions générales sur la publicité, le pluralisme, etc. En l'absence d'accord entre les câblo-opérateurs et l'industrie du cinéma, ces décrets entérinent la position de cette dernière, c'est-à-dire un statut des chaînes de cinéma payantes proche de celui de Canal Plus.

Ces chaînes ont obligation de consacrer 40 % de leur chiffre d'affaires à l'acquisition de droits. Toutefois, les décrets prévoient des dérogations (500 films par an diffusés jusqu'à huit fois, diffusions le mercredi et le vendredi autorisées) tant que ces chaînes payantes n'ont pas atteint 500 000 abonnés. Ils laissent au CSA une large autorité pour fixer les conditions d'émission d'autres types de chaînes : *éducatives, professionnelles...* Ils créent un statut pour les services de télévision à la séance.

La dissolution de la Régie française de publicité (RFP) est imminente

Selon M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat chargé de la communication, la Régie française de publicité (RFP) sera *« dissoute et la totalité des actions qu'elle détient dans le capital des régies des sociétés nationales de programmmes – France 2, France 3 et RFO – sera transférée à chaque société de programme concernée »*. Le secrétaire d'Etat chargé de la communication estime qu'ainsi la *« collaboration »* sera *« plus étroite entre chaque chaîne et sa régie »*.

Des progrès avaient déjà été réalisés pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité des régies publicitaires du secteur public audiovisuel. Mais leur organisation juridique complexe et hétérogène nécessitait des réformes supplémentaires. M. Hervé Bourges, président commun de France 2 et France 3, qui réclamait depuis longtemps un contrôle direct sur les organismes qui collectent ses ressources, reçoit ainsi satisfaction. Quant au contrôle déontologique exercé par la RFP, il a été transféré, depuis 1986, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

AU CŒUR DES HALLES

Rue du Jour dans imm. classé XVe et XVIIIe siècles, 85 m², 3 p. dont mezz. gd charme, beaux volumes, cheminée, poutres, tomettes. Soleil, vue dégagée sur ST-EUSTACHE et jardins, calme, interph., digicode. Rénovation récente. 2 150 000 F. Dir. part. 40-68-83-19, 42-87-15-54.

3e arrdt

MARAIS-ARTS-ET-MÉTIERS
Imm. bourgeois, pierre de t. STUDIO TOUT CONFORT avec chbre de service. 395 000 F. 48-04-85-85.

SQUARE DU TEMPLE (près)
Dans immeuble classé. SUPERBE 2-3 PIÈCES Poutres, caractère, 63 m². 1 300 000 F. 48-04-35-35.

5e arrdt

CLUNY. Duplex de charme. Dernier ét. Terrasse. 7,5 MF. SERGE KAYSER 43-29-60-60.

Jardin des Plantes, stand. récent 33 m² de qualité de vie, sud, calme, gde terras. aménageable, dernier ét. Part. (16) 41-87-39-20.

PANTHÉON A 150 M

Classe luxe 140 m², très rare. Ce jr 14-18 h, 2 r. P.-Curie.

6e arrdt

ODÉON. « L'exception. » Maison ville XVIIIe. Terrasse. Caves voûtées. 8 950 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60.

SÈVRES-BABYLONE.
rue Sèvres, studio 20 m², kitch., sal. eau, 4e ét. sur cour claire. 495 000 F. CASSIL R.G. 45-66-43-43.

7e arrdt

A SAISIR 45-55-29-15. SEGUR. 2 P., 32 m². 890 000 F. DUVIVIER, 2 P., 32 m², 850 000 F.

BD ST-GERMAIN (nr Bac), 90 m² Gd stand. Soleil. 4,5 MF. SERGE KAYSER 43-29-60-60.

IDÉAL INVESTISSEUR
RUE OUDINOT
Studio bon état, très clair, 3e ét., pierre de t. 490 000 F. CASSIL R.G. 45-66-43-43.

9e arrdt

Mo N.-DAME-LORETTE
Ds imm. propre, beau STUDIO ent. équ., s. cour, calme, haut. 3 m s. plaf., interphone, digicode. 350 000 F. 42-71-61-48.

11e arrdt

Duplex 85 m², 10 fenêtres s.o., vue. 1 475 000 F. 48-00-08-00.

NATION près, MÉTRO. Dans immeuble briques, BEAU STUDIO, coin cuis., tt conft. 3e ét. sur rue. 315 000 F créd: 43-70-04-64.

13e arrdt

13e MAISON 150m² living + 3 chbres patio, cave pos., terrasse 3 800 000 F. 45-48-26-25.

14e arrdt

ALESIA, imm., asc., 3e ét., sud, 4 p., 85 m² à rafraîchir, bon plan, chges minimes. 43-35-18-36.

Av. DENFERT-ROCHEREAU

part. vend 200m², 6 pièces luxueux. Tél. : 43-35-11-65.

MONTPARNASSE

Rue R. LOSSERAND
35 et 45 m²
2 PCES. 45-02-13-43.

Montparnasse. à saisir, stand., 2 p., 51 m², terr. 10 m², calme, park., 1 390 000 F. 43-35-18-38.

15e arrdt

MÉTRO CONVENTION
Imm. récent.
SÉJOUR + 4 CHBRES.
Gd balcon sur rue, 1er ét. CALME
1 550 000 F. 48-04-08-60.

PASTEUR. P. de t. A SAISIR 5 P. 143 m² + service. Ent nf. TRÈS URGENT. 43-35-18-38.

PLACE CAMBRONNE
BEAU 2 PIÈCES
cuisine, TOUT CONFORT,
2e ét. CLAIR, CALME.
700 000 F. 48-04-85-85.

16e arrdt

16e AUTEUIL

VOIE PRIVÉE
Belle maison à réhabiliter. 300 m², poss. agrandir, volume intéressant, gd ss-sol semi éclairé à aménag., idéal studio enregistrement, s. de projection, 86 m² terrasse s. parc STE-PERINE.

NOTAIRE

46-63-11-00

AUTEUIL. Beau 6 P. 165 m², 3e ét. asc., impeccable. 5 000 000 F. 45-31-51-10.

AUTEUIL

VUE DÉGAGÉE SOLEIL

Immeuble neuf de standing de 8 appts, un seul par ét., cuis. entièrement équipée.

144,85 m² + BALCON
GD SÉJOUR, 3 CHAMBRES
2 bains, cave, box.

82,85 m² + terrasse 76 m²
SÉJOUR + 1 CHAMBRE
cave, box.

70 m², SÉJOUR, 1 CHBRE
+ terrasse 16,50 m² + jard. privatif 135 m², cave, box.

Livraison octobre 92

Visite et renseignements s. place mardi 15 h à 19 h. Mercredi à samedi inclus, matin 10 h-13 h, après-midi 15 h-19 h. Appartement témoin : 57, RUE ERLANGER.

Vente directe BOUHEBE

46-51-83-33

AVENUE IÉNA

8 P. Grand standing
350 m² + dépendances
ROYALE PIERRE
42-66-63-83.

PLACE RODIN. Magnifiq. 5 p. 130 m², ét. él., balc. dans les arbres, vue, soleil, park. 4 200 000 F. 45-55-29-15.

PONT MIRABEAU
Lux. 45 m² ent. aménagé, vue sur Seine. 1 750 000 F. Part. à part. Tél. : 43-57-63-31.

17e arrdt

PARC MONCEAU

230 m², luxueux. 13 500 000 F. ACANTHE 45-87-08-09.

92 Hauts-de-Seine

A VENDRE RUEIL-MALMAISON DANS IMMEUBLE STANDING APPARTEMENT 80 m², 3 pièces, 4e et dernier étage, ascenseur, pans mansardés, terrasse 16 m², 2 parkings en ss-sol. Prix : 1 800 000 F. Tél. après 20 h : 47-52-17-83 répond.

Neuilly St-James, vue lac, soleil, 180 m², salon double + bureau + s. à m. + 2 ch. 2 bains, box, service. 46-22-03-90, 43-59-68-04.

locations meublées offres

Paris

Fg. St-Honoré, près Palais Élysée, lux. studio meublé. S.-de-b., kitch, 5 500/mois, caution, prof. lib. autorisée. Tél. : 42-65-05-29.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT
NOTAIRE studio à 3 p.
DÉCISION IMMÉDIATE.
Maximum 700 000 F.
48-04-84-48 poste 257.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e, rech. de tte urgence beaux appts de stand. Évaluation grat. sur dem. 46-22-03-90 - 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE

rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL

(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 p. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir

villas

ESPAGNE, proche BENIDORM province d'Alicante. Part. vend VILLA récente, 135 m², séjour-salon, cuis. américaine, 3 chbres, 2 salles de bains, 2 WC, sur terr. arboré 750 m², entièrement meublé. 580 000 F. Tél. : (16) 53-70-43-18.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 20e A LOUER
2 p., 60,65 m², park. S/sol. Loyer ppal. 4 245,50 F Tél. : 40-08-67-89

PARIS 5e - A LOUER.
4 p., balcon, 116 m², cave, park. s/sol. Loyer ppal. 10 910 F. Tél. : 40-08-67-89

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

(1) 45-62-30-00

chalets

SUPERBE CHALET

100 m² sur les pistes. 10-11 personnes. Tél. : (16) 25-21-01-61.

domaines domaines

Occasion unique !

Suite à un héritage, nous vendons sur le plus beau versant ensoleillé de

GSTAAD

avec magnifique vue sur les montagnes, de construction récente,

Chalet 5 ½-pièces avec en plus appartement 2½-pièces et garage.

Ce domaine contient également un terrain à bâtir d'env. 3 169 m². Zone W3A/CU O.3.

Vente en lotissement possible.

Visite sur rendez-vous téléphonique.

Les intéressés disposant de capitaux sont priés d'adresser leurs offres à

LIVIT

Livit SA
Egerstrasse 80.3007 Berne
Tél. 19-41 31 45 01 45

informations immobilières

INVESTIR OUI, MAIS OU ?

I.C.E.F. vous propose d'investir sur le bassin d'Arcachon en bordure du littoral, tout près des plages, dans un environnement de loisirs et de forêts de pins,

- de constituer votre patrimoine ;
- de sécuriser votre retraite.

Gestion locative assurée.

Contactez-nous, nous vous ferons une étude financière gratuite
Mme JOSSE. I.C.E.F., rue des Maraîchers
33260 LA TESTE - TÉL. (h.b.) 56-54-29-32

pavillons

TRÈS BEAU PAVILLON RÉCENT à Cormeilles-en-Parisis (95) 140 m² bâti/380 m² terr. clos de zone pav. proxim. commerc. et gare. 1 750 000 F. Tél. : 34-50-99-77.

XVIIIe VAUVENARGUES PAVILLON

caractère à rénover, quartier très calme, proximité métro et bus, jardin + cour, possibilité extension.
2 200 000 F. Agence s'abst.
Tél. : (1) 42-63-08-16

terrains

TERRAINS CONSTRUCTIBLES

avec ou sans vue mer Gassin. Ramatuelle, Saint-Tropez. Grimaud, Les Barrys. Tél. : 94-56-07-13.

bureaux

Locations

Le Monde LOUE 770 m² A IVRY

dans son immeuble administratif neuf
Sur un étage (4e) précâblé, partiellement cloisonné.

- Rest. d'entreprise
- Parkings
- Métro, RER

Contacter M. Moreau au 49-60-30-23.

NEUILLY

176, av. Charles-de-Gaulle
DANS BEL IMM. RÉCENT
LOCAUX POLYVALENTS

756 m²

Refaits neufs, divisibles
Salle zénithale climatisée
PARKINGS
LOCAPARIS 47-20-29-59

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Ventes

Cœur vieux Montpellier, à vendre local à rénover, 240 m², lumière, espace. Pour atelier, bureaux, salle gym., danse, etc. 700 000 F. (1) 40-30-16-60

maisons individuelles

18 - EPINEUIL

-LE-FLEURIEL
25 km St-Amand,
2 h 30 PARIS (A71)
- MITOY. ECOLE « GRAND-MEAULNES » -
MAISON PIERRE
5300 m² terr., rivière, cuis. équipée, s.-de-séj., terrasse vitrée, cheminée. 2 pièces, WC. Étage : 4 p., s.-de-b., WC, grenier, sous-sol, garage. Chauff. élec. Golf 8 km. 450 000 F à débattre. Tél. : (16) 48-63-03-05.

A 10 min de la mer et du golf de Saint-Tropez, maison neuve au cœur d'un village provençal. 3 chambres, garage. Terrasse + jardin. 895 000 F frais réduits. Les Barrys. Tél. : 94-56-07-13.

SAINT-TROPEZ

Maison de village rénovée, 3 ch., 1 gde salle de bains, salle d'eau, living, cuisine aménagée. Les Barrys. Tél. : 94-56-07-13.

châteaux

A VENDRE, 13 km ROUEN : Petit château env. 1900 très en ruine, 20 pièces sur 2 étages, dépendances, terrain 7 000 m². Prix intéressant. Tél. : - (19-41-22) 794-18-17. - 96-23-53-21 du 7 au 25-9.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix, « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris Pas Cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle bld des Italiens 4, Ch.-d'Antin, magasin à L'ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre gd choix.

Échanges

Etudiante cherche à Paris chambre en échange de baby-sitting ou cours de soutien fr., all., angl. Tél. : (16) 50-09-84-08.

Création graphique

DESSINS TECHNIQUES

Schémas Graphs/MAC. 47-83-48-48.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Un métier pour réussir secrétaire WORD 5 opératrice dactylo pupitreur programmeur IBM FORUM HALLES 40-39-93-26.

Rech. AIDE DE LABORATOIRE. 25 h/sem. École St-Gabriel, 21, rue de la Lisette, 92200 BAGNEUX. Tél. : 46-57-61-22.

CENTRE PRIVÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche

ÉCONOMISTE CONFIRMÉ(E)

POUR ANALYSE, CONJONCTURE ET PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES.

- Doctorat, ingénieur grande école ou équivalent
- Allemand : lu, écrit, parlé.

Adresser C.V. et prét. à :
REXECODE
29, rue Hoche,
75008 PARIS
ou contacter
Thomas WESTPHAL
Tél. : (1) 43-59-04-56.

FILIALE ÉTRANGÈRE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE FRANÇAISE
en collaboration avec LABO UNIVERSITAIRE associé CNRS, propose à candid. possédant DEA ds le domaine de la mécanique des fluides, et selon formule originale ayant fait ses preuves, contrat incluant :
• Travail d'

INGÉNIEUR DE RECHERCHE

• Prépa d'une thèse de DOCTORAT MÉCANIQUE DES FLUIDES

Bon niv. rémunération.
Avantages expatriation.
Critères déterminants :
• Bon niv ANGLAIS
• Motivé par le lieu de trav. en PAYS SCANDINAVE

Contact :
env. CV ou tél. HENRY. labo études aérodynamiques, 40, av. du Recteur-Pineau, 86022 Poitiers
Tél. (16) 49-45-38-21.

Association ORSAC
cherche

CHARGÉ DE MISSION

(H/F)
(position cadre CCN 1966)
Pour coord. et promouvoir l'insertion socio-prof. de pers. handicapées ou inadaptées accueillies par ses établissements.
Profil : personne exp., ayant une bonne connss. de l'insertion (pratique, juridique), de l'accompagnement social, du monde de l'entreprise. Des capacités d'initiatives, de dynamisme, de rigueur, de relations sociales sont indispensables. CDD pouvant se transformer en CDI, poste basé à Bourg-en-Bresse, prise de fonction 1-11-92. Ad. candid. avant le 30-2-92 au secrétariat général de L'ORSAC, 2, rue de la Bourse, 69001 LYON.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES rech.

JURISTE

DROIT DU TRAVAIL
Expérience confirmée
Libre rapidement.
Env. lettre man., CV, photo et prét. s/réf. 4003, AFFLUENTS, 43, r. du Chemin-Vert, Paris 11e, qui tr.

Lycée collège privé à Paris recherche des professeurs confirmés et expérimentés :
- Maths : 4e : 4 heures.
- Anglais : 4e et 3e : 5 h 30.
- Physique : 2nde : 3 heures.
- Gestion informatique : 3 heures.
- EPS : 3 heures.

« Chaare Thora » 42-08-53-71.

Association Alfortville 94
recherche

PROF. D'ANGLAIS

Gde expér. formation adultes (commerçants, artisans).

Adres. CV, prét., disponibilité s réf. 9139, AGENCE MEESTERS, 113, r. Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES rech.

JURISTE

DROIT DES AFFAIRES
Haut niveau
Libre rapidement
Pouvant se déplacer.
Env. lettre man., CV, photo et prét. s/réf. 4004, AFFLUENTS, 43, r. du Chemin-Vert, Paris 11e, qui tr.

LE GROUPE SUP DE CO AMIENS-PICARDIE

RECRUTE

PROFESSEURS PERMANENTS

En :
- Finances
- Stratégie
- Politique générale
- Environnement économique

Formation BAC + 5, doctorat, une exp. de consultant sera fortement appréciée.

Env. C.V. lettre manus., photo et prétentions à Georges POUZOT, 18, place Saint-Michel, 80038 AMIENS CEDEX 01.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
RECHERCHE

INGÉNIEUR

chargé de la modélisation des conséquences des accidents industriels et de la mise en œuvre d'actions de prévention des risques majeurs.
Expérience en dispersion atmosphérique des polluants et pratique de l'anglais souhaitées

Expédier CV et photo au minist. de l'environnement, service de l'environnement industriel, 14, bd du Général-Leclerc. 92524 Neuilly-sur-Seine, cedex.

INSTITUT RÉGIONAL DE TRAVAIL SOCIAL
Paris (Ile-de-France)
recherche
pour son antenne de Melun

UN FORMATEUR CONFIRMÉ
à temps plein, titulaire d'un diplôme de travail social et d'un diplôme supérieur de travail social ou d'une maîtrise et possédant une expérience dans le secteur social et la formation.
Convention collective 1966.
Poste à pourvoir très rapidement.

Adr. cand. et CV à M. le directeur général IRTS, Paris
145, avenue Parmentier
75010 Paris.

Rech. pour banlieue sud INGÉNIEUR SPÉCIALISTE de stations d'épuration Conception, étude, suivi. Env. c.v. + prétentions COFRACOR, 91204 ATHIS-MONS.

SUP CO

recherche son

DIRECTEUR DES ÉTUDES DE GESTION

Il aura à définir, orienter et gérer le contenu des enseignements de gestion, et ce dans le cadre d'un nouveau projet pédagogique.
Enseignant du supérieur, après un troisième cycle d'économie-finances, vous souhaitez, à présent, vous investir dans des choix pédagogiques et la coordination des professeurs des différentes disciplines.
Fonction à plein temps, disponible immédiatement.
Merci de nous écrire, à M. DAGIRAL, SUP de CO Amiens-Picardie, 18, place Saint-Michel, 80038 AMIENS CEDEX 1

UN ASSISTANT CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Formation universitaire bénéficiant d'une première expérience dans le domaine de l'aménagement

Pour ces 2 postes adresser lettre + CV + photo et prétentions à SARRY 78
14, rue Joël-Le-Theule
BP 278
78053 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.

GROUPE DE PRESSE PROFESSIONNELLE
recherche
pour sa publication hebdomadaire spécialisée sur le Capital Investissement et les Banques d'Affaires un

JOURNALISTE

Bac + 4/5, IEP, École de commerce de préférence

ASSISTANTE COMMERCIALE

Bonne connais. (Macintosh, PAO, Pagemaker, Works). Envoyer CV + lettre motivation + photo + prétentions à capital finance C.H. Mircher, 18-20, r. Guynemer, 92441 Issy-les-Moulineaux.

Recherchons PROFESSEURS VACATAIRES en :
- langues étrangères
- comptabilité gestion
- droit du travail
- informatique tous logiciels
- vente.

Adresser CV à ADPS, 20, rue St-Pétersbourg, 75008 Paris.

SEM D'AMÉNAGEMENT

en expansion région parisienne recherche

UN CHARGÉ D'OPÉRATIONS CONFIRMÉ

Formation supérieure (grande école, architecture-urbanisme, aménagement).
Bonne expérience aménagement urbain et immobilier.

URGENT

MISSION LOCALE 91

rech. personne 28-40 ans, sens de l'organisation et du contact pour prospection entreprise et dével. action pour l'emploi. 69-48-11-33.

Nous sommes à la recherche de consultants informaticiens indépendants très expérimentés avec pratique efficiente du SGBD Oracle et son outil case associé
Lieu de travail Suisse romande
S'adresser à J.-F. Paoly au (19-41) 21-20-11-41, ou M. Vallet au (19-41) 22-732-20-76.

DEMANDES D'EMPLOIS

V.R.P. expér. excel. présent. motivé, ch. poste à respons. Paris, banlieue Tél. 43-53-29-41

ASSISTANTE ANGLAIS
bne exp., rech poste respons., initiative. Tél. 43-38-51-04

Vous rech. un chargé d'études en éco, mark. ou commun. ? J'ai 27 ans, bac + 5 Écofi Dauphine. 3 ans d'exp. prof. (dont 1 en Asie du S.-E.) Bque, mark., presse. Angl. cour. Tél. : 40-38-12-03 (répondeur).

F. 42 ans, sérieuse, cherche emploi RESPONSABLE DE MAGASIN de prêt-à-porter ou autre, portefeuille clientèles assuré. Très bonne commerçante, 25 a. exp. De préf. Paris ou banlieue sud. Temps disponible. Libre de suite. Tél. 69-96-76-69 ap. 15 h.

H. 48 a., ex-steward, ex-pupitreur IBM, libre, mobile, cherche poste offrant déplacement France, C.E.E. Tél : 45-89-23-88.

PROF. CLASSE PRÉPA PHILO CULT. G. TRÈS BONS RÉSULTATS CH. POSTE CORRESPONDANT TÉL. : 48-73-40-56.

CHIRURGIEN GÉNÉRALISTE

Française, 40 a. exp. France et outre-mer, bilingue, français, anglais, rech. poste de préf. en Asie du Sud-Est. Écr. au Monde Pub sous no 8567, 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 Paris cedex-15.

Secrétaire assistante direction très polyvalente. BAC G 1, BTS, bon niveau anglais. Bonne culture générale, TTX Macintosh, Word 4-PC, Word 5, sténo, habituée contacts haut niveau, expérience, pub, partis politiques, ambassade, souple, grande adaptabilité. (Pos. aide à l'embauche). Tél. : 43-86-07-02.

Traducteur indép., angl., all., exp. édition, rewriting, trad. technique, étudie toute proposition. Tél. : (16) 67-98-79-32.

INGÉNIEUR CIVIL PONTS ET CHAUSSÉES Vietnamien, offre collab. pour mission tech. ou cels au VIETNAM ou en ASIE SUD-EST. Anglais lu et parlé couramment. Écrire sous réf. LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col-P.-Avia, 75902 PARIS Cedex 15

J.F., 26 a., juriste DEA droit europ., étud. RFA, exp. administr. Communaut., ch. emploi France, étranger. Tél. : (19) 49-63-42-79-00.

J.F. COMPT. BTS EXP. RECH. SITUAT. STABLE. TÉL. : 43-28-21-47.

J. F. prof. d'anglais, DEA, 10 ans exp. grandes écoles parisiennes, recherche emploi salarié temps partiel (ens., formation, encadrement). 48-73-58-85.

JOURNALISTE (H), 30 a., expérim. d'ong. vietnamienne, cherche trav de TRADUCTION fr.-viet. Tél. : (1) 46-61-11-95.

هكذا من الأصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 116 m², 2e étage	15, rue des Lions-Saint-Paul **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	12 000 + 1 702 9 004

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 3e étage parking	11, rue Tournefort **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	8 250 + 676 415
3 PIÈCES, IMM. NEUF 81 m², 2e étage parking, cuis. équip.	4, rue de la Collégiale **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	9 200 + 740 8 830
STUDIO 52 m², r.-de-ch. parking	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 43-31-73-41** Frais de commission	7 160 + 954 5 095,06

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 88 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	14 560 + 1 455 11 320

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 144 m², 3e étage dont 3 chbres	66, bd Malesherbes **GCI - 40-16-28-69**	17 500 + 1 838
4 PIÈCES 127 m², 1er étage cave	26-28, avenue Hoche **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	14 810 + 1 450 10 538
6 PIÈCES 136 m², 2e étage	43, rue de Courcelles **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 610 + 1 780 6 838

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 60 m², 5e étage poss. parking	5, rue Drouot **CIGIMO - 48-00-89-89** Honoraires de location	5 220 + 675 4 028,40

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 52 m², 7e étage cave, parking	80, rue de l'Abbé-Carton **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	6 365 + 525 4 529

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 104 m², 5e étage parking	69, rue Fondary **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	12 050 + 1 660 9 438
4 PIÈCES 110 m², 3e étage parking	69, rue Fondary **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	13 685 + 1 650 10 664
STUDIO 30 m² parking	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	4 890 + 525 4 068

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 73 m², 6e étage parking	10-12, rue Auguste-Maquit **LOC INTER - 47-45-16-09** Frais de commission	7 825 + 704 5.958
4 PIÈCES 120 m², 6e étage parking, box	60-62, av. Henri-Martin **GCI - 40-16-28-68** Frais d'actes	21 000 + 3 175 860
DBLE SÉJOUR 2 CHBRES 108 m²., 2e étage cave	7, rue Vital **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	12 000 + 1 350 8 539
F2 55 m², 5e étage	81, avenue Bugeaud **AGIFRANCE – 47-27-44-79** Frais de commission	7 867 + 622 5 598,16

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 136 m², 5e étage dont 3 chbres	9, rue des Dardanelles **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	17 000 + 2 208 640
DBLE LIVING, 1 CHBRE 2e étage, cave	7, rue Faraday **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 230 6 404
5 PIÈCES 182 m², 5e étage caves	7-9, place des Ternes **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	23 000 + 1 035 16 367
3 PIÈCES, IMM. NEUF 71 m², 2e étage parking, balcon	11, rue Galvani **GERER - 49-42-25-40** Frais de commission	9 065 + 710 8 700

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 6e étage parking	Imm. moderne, butte Montmartre 55, rue Ganneron **SAGGEL-VENDOME 42-66-61-05** Frais de commission	6 243 + 1 223 4 495

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 6e étage parking	Immeuble moderne récent Cité de la Musique 191-193, av. Jean-Jaurès **SAGGEL-VENDOME 42-66-61-05** Frais de commission	6 700 + 900 4 824
3 PIÈCES 79 m², 3e étage parking	Belle résidence récente T.b. standing 27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL-VENDOME 42-66-61-05** Frais de commission	7 600 + 482 5 472
2 PIÈCES 45 m², 7e étage cave, parking	2-10, rue de Joinville **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	4 050 + 610 2 882

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 3e étage parking, cave	2, rue Tolain **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 300 + 1 345 3 060
4 PIÈCES 110 m² + terrasse 7e étage, parking	52-56, rue des Haies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 370 + 1 475 5 577

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PCES IMM. RÉC. 69 m², r.-de-ch. parking	**CHATOU** proche église 6, rue de la Liberté **SAGGEL-VENDOME 47-78-15-85** Frais de commission	4 860 + 890 3 499
5 PIÈCES 111 m², 4e étage 2 parkings	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	9 405 + 1 365 6 692

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 85 m², 4e étage Parking	**VERRIÈRES-LE-BUISSON** 2, square des Ecrivains **AGIFRANCE – 60-11-77-40** Frais de commission	4 695 + 1 270 3 675,06
PAVILLON F4 122 m² parking	**SOISY-SUR-SEINE** 17, rue des Aubépines **AGIFRANCE – 69-89-24-32** Frais de commission	6 526 + 227 4 643,93

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 1er étage parking, balcon	**GARCHES** 10, rue du Docteur-Debat **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 180 + 510 4 000
STUDIO 20 m² Rez-de-chaussée	**COURBEVOIE** 179, rue J.-B. Charcot **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	1 550 + 360 1 359
4 PIÈCES 86 m², 4e étage 2 parkings balcon	**BOULOGNE** 197, rue Galliéni **LOC-INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	8 569,15 + 650 5 886
3 PIÈCES 68 m², 2e étage parking, balcon	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances **LOC-INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	7 028 + 755 5 382
5 PIÈCES 138 m², 3e étage 2 caves	**NEUILLY** 15-17, avenue Saime-Foy **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	10 276 + 1 500 11 582
3 PCES IMM. RÉCENT 70 m² 4e et dernier étage. parking, balcons	**CLICHY** **SAGGEL-VENDOME 42-66-61-05** Frais de commission	5 240 + 1 279 3 773
4 PCES IMM. RÉCENT 83 m² 3e étage parking	**CLICHY** 46, rue de Paris **SAGGEL-VENDOME 42-66-61-05** Frais de commission	5 300 + 1 409 3 816
4-5 PCES IMM. RÉCENT 104 m² + balcon, 3e ét. dble living + 3 chambres parking	**ASNIÈRES** proche mairie 25, avenue d'Argenteuil **SAGGEL-VENDOME 47-78-15-85** Frais de commission	7 756 + 1 255 5 584
5 PCES IMM. NEUF 101 m² + balcon 1er ét. T.b. standing, parking	**ASNIÈRES** 38 à 46, rue de l'Alma **SAGGEL-VENDOME 47-78-15-85** Frais de commission	8 200 + 1 209 5 904
4 PIÈCES 81 m², 1er étage parking, cave	**PUTEAUX** 1, rue Volta **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 375 + 960 3 825
4 PCES IMM. NEUF 82 m², r.-de-ch. parking, terrasse	**BOULOGNE** 62, rue de Bellevue **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	8 900 + 820 5 070

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 68 m², 6e étage parking, balcon	**SAINT-MANDÉ** 31-33, avenue Joffre **LOC-INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	6 750 + 781 5 130
4 PIÈCES 92 m², 3e étage parking, cave	**VINCENNES** 4, allée J.-Daguerre **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 306 + 1 077 5 910

VIE DES ENTREPRISES

Ayant obtenu le report du projet de fermeture d'un atelier

Les grévistes de General Motors reprennent le travail

General Motors devait annoncer, mercredi 9 septembre, le lancement d'une carte de crédit qui a la double particularité d'offrir un rabais de 500 dollars par an en vue de l'achat d'un véhicule *neuf de cette marque* (sous réserve de dépenser au minimum 10 000 dollars par an, soit environ 50 000 francs, grâce à cette carte) et de l'assortir d'un taux d'intérêt annuel de 16,4 %, l'un des plus bas du marché. Pendant ce temps, le groupe a négocié avec le syndicat UAW la reprise du travail dans son usine de Lordstown.

NEW-YORK

de notre correspondant

Trois jours après la fin de la grève déclenchée à l'usine de Lordstown (Ohio) et qui avait rapidement paralysé neuf autres installations de General Motors (*le Monde* du 1er septembre), la direction du numéro un mondial de l'automobile a fait savoir, mardi 8 septembre, que les chaînes d'assemblage avaient recommencé à fonctionner normalement à cette date, à la fois dans cette usine d'où était parti le mouvement, mais aussi à Flint (Michigan) et à Spring Hill (Tennessee) où sont fabriqués les modèles Saturn. Par la suite, d'autres usines General Motors du Michigan, du Delaware et du Missouri devraient aussi reprendre leur production. Au total, ce sont 17 200 ouvriers qui ont regagné leurs postes de travail mardi sur les 43 000 mis en chômage technique après l'épreuve de force engagée entre les 2 400 «cols bleus» de Lordstown appartenant à la branche locale du puissant syndicat *United Auto Workers (UAW)* et la direction de GM décidée à fermer un atelier de cette usine employant 280 personnes.

Aux termes de l'accord conclu à l'arraché le 5 septembre, ces dernières ont obtenu un sursis jusqu'au 1er janvier 1994, que l'organisation locale a aussitôt transformé en bulletin de victoire pour prouver qu'il était possible de s'opposer aux *gigantesques suppressions d'emplois* (74 000 postes) et de fermetures d'usines (21 installations) annoncées d'ici à 1995 par la direction de Detroit. Les grévistes ont aussi obtenu qu'une partie de l'activité d'estampage du groupe soit réorientée vers l'usine de Lordstown où sont fabriquées des pièces détachées destinées à quatorze modèles GM *différents* et que *soient créés* 140 emplois nouveaux pour faire face à cette nouvelle production.

S'il a réjoui les ouvriers de General Motors, cet accord a fait mauvais effet sur les milieux financiers, qui craignent pour l'avenir du drastique plan de redressement entrepris par le géant de Detroit. A Wall Street, l'action GM a perdu plus d'un point, à 34 dollars, le 9 *septembre, et certains spécialistes* du secteur automobile craignent que ces concessions ne pèsent un peu plus sur les résultats par action du troisième trimestre 1992. Ceux-ci vont déjà se trouver alourdis par une perte de 10 à 20 cents par action, estiment-ils, à la suite de la perte de production résultant des débrayages observés à Lordstown et de leur effets sur les autres usines du groupe.

SERGE MARTI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITION

□ **Accor rachète une chaîne d'hôtels américaine.** – Le groupe français Accor vient de prendre une option d'achat sur la chaîne d'hôtels économiques américaine All Star, ont annoncé, mardi 8 septembre, les deux PDG du groupe, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson. Pendant cinq ans, Accor va gérer les 73 hôtels (8 000 chambres) et prêter 37 millions de dollars aux financiers propriétaires d'All Star pour rénover ces établissements. Fin 1997, *le groupe français aura la* possibilité de les acquérir, pour 210 millions de dollars. Ils seront intégrés à la chaîne Motel 6, rachetée en août 1990.

CAPITAL

□ **Daishowa (papier) émet pour 10 milliards de yens d'actions.** – Le groupe papetier japonais Daishowa a annoncé, mardi 8 septembre, l'émission le 28 septembre de 5,26 millions de nouvelles actions pour un montant total d'environ 10 milliards de yens (376 millions de francs), afin d'améliorer sa situation financière mise à mal par de lourdes dettes. Ces actions seront toutes vendues au président d'honneur de Daishowa, M. Ryoei Saito. Les dettes du groupe s'élèvent entre 700 et 800 milliards de yens (30 *milliards de francs*) après de lourds investissements au Japon comme à l'étranger. La compagnie est dans le rouge pour la deuxième année consécutive, son déficit avant impôts pour l'exercice fiscal clos le 31 mars ayant atteint 6,3 milliards de yens. Daishowa a déjà récupéré 110 milliards de yens en vendant son entreprise canadienne de pâte à papier à la maison de commerce japonaise Marubeni Corp. Elle a aussi mis en place un plan de restructuration et réduit les salaires des cadres de 10 à 30 %.

COMMANDE

□ **BMW-Rolls-Royce motorisera le nouveau bi-réacteur de Gulfstream.** – La joint-venture créée par BMW et Rolls-Royce dans les moteurs d'avion a annoncé, mardi 8 septembre au salon de Farnborough, sa première commande de la part du constructeur américain d'avions d'affaires Gulfstream Aerospace. BMW-Rolls-Royce a été choisi pour motoriser le nouveau biréacteur Gulfstream GV dans le cadre d'une commande de plus de 500 millions de dollars portant sur 200 réacteurs. Gulfstream devient ainsi le client de lancement de la série de réacteurs BR700, la première gamme développée conjointement par les groupes britannique et allemand. L'avion d'affaires GV, équipé de deux réacteurs BR710 d'une poussée de 14 900 livres chacun, aura un rayon d'action suffisant pour relier sans escale New-York à Tokyo ou Londres à Singapour. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

□ **Progression de 12,9 % des résultats semestriels de BSN.** – BSN a dégagé au *premier semestre un* résultat net de 1,950 milliard de francs (part du groupe), en retrait de 43 % sur celui des six premiers mois de 1991 (3,403 milliards de francs), qui était artificiellement gonflé par les plus-values tirées de la cession de ses activités champagnes. Hors plus-value, le résultat net du premier groupe agroalimentaire français marque une progression de 12,9 %. Cette hausse est conforme aux ambitions du président du groupe, M. Antoine Riboud, qui avait annoncé l'an dernier sa volonté de faire progresser son bénéfice de 10 % par an tout au long de la décennie. Le chiffre d'affaires semestriel consolidé a progressé de 14 % à 36,3 milliards de francs.

□ **Amcor Ltd. (papier) : hausse du bénéfice net annuel de 16,3 %.** – Le groupe australien de papier et d'emballage Amcor Ltd. a annoncé, jeudi 3 septembre, pour son exercice annuel clos le 30 juin, un bénéfice net de 266,5 millions de dollars australiens (907,25 millions de francs), en hausse de 16,3 %. La totalité de cette hausse est due à un bénéfice exceptionnel de 43,4 millions de dollars australiens provenant de la vente des parts que le groupe *détenait jusque-là dans* Mayne Nickless Ltd. Le chiffre d'affaires d'Amcor Ltd a progressé de 23 % à 14 milliards de francs, la croissance des ventes en Asie et en Nouvelle-Zélande ayant compensé la stagnation du marché australien. – *(AFP.)*

CHANGEMENT

□ **La banque néerlandaise NMB Bank devient ING Bank.** – La banque néerlandaise NMB Bank, faisant partie du groupe NMB Postbank Groep après la fusion de Postbank et NMB Bank en 1989, s'appelle depuis le 9 septembre ING Bank. NMB Bank a décidé ce changement de nom à la suite de la fusion, le 4 mars 1991, entre le numéro un des assurances aux Pays-Bas, Internationale Nederlanden et le groupe NMB Postbank, troisième banque commerciale néerlandaise à l'époque. Le groupe ainsi créé s'appelle ING (Internationale Nederlanden Groep), représentant des avoirs de quelque 174 milliards de dollars (835 milliards de francs).

ENTENTE

□ **Toshiba et Asahi : joint-venture pour la production de piles au lithium.** – Les japonais Toshiba et *Asahi Chemical Industry Co. Ltd.* vont créer une société commune de production et commercialisation de piles rechargeables au lithium, dites d'une nouvelle génération. Dotée d'un capital de 1 milliard de yens (37,5 millions de francs), cette société, baptisée A and T Battery Corp., sera mise en place le 1er octobre. Son capital doit être détenu à parts égales par chacune des deux firmes. Actuellement plusieurs sociétés travaillent sur le concept de nouvelles piles qui, en raison de leur légèreté et de leur encombrement réduit, sont principalement destinées aux ordinateurs portables et radiotéléphones. Sony collabore déjà avec Matsushita sur un produit similaire.

NOMINATION

□ **MAIF : M. Dominique Thiry nouveau directeur.** – M. Dominique Thiry, quarante-huit ans, a été nommé directeur de la MAIF. Il succède à M. Paul Marcus, soixante-cinq ans, qui dirigeait la Mutuelle d'assurance des instituteurs de France à Niort (Deux-Sèvres) depuis 1974. Né à Châteauroux (Indre), M. Thiry est titulaire d'un doctorat de sciences économiques. Il a passé l'essentiel de sa carrière à la MAIF où il est entré en 1970 en qualité d'attaché de direction ; de 1974 à 1984 il a été responsable du département financier avant de devenir directeur de la gestion. M. Jean-Dominique Antoni, directeur de Filia-MAIF, vient, de son côté, d'être nommé directeur adjoint. M. Marcus, ancien directeur, conserve une *double fonction à la tête de la* mutuelle : conseiller auprès du président Germain et médiateur. – *(Corresp).*



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 septembre ↑

Poursuite de l'effritement

L'érosion des cours observée depuis lundi (– 0,88 %) s'est poursuivie mercredi dès les premiers échanges. L'indice CAC 40 après avoir ouvert en baisse de 0,77 % perdait plus de 1 % en début d'après-midi. La place française était affectée par la faiblesse de Wall Street où les gestionnaires commencent à s'interroger sur le véritable effet d'une baisse des taux d'intérêt. Les marchés n'ont pas réagi à la décision de la Bundesbank d'injecter mercredi *15,8 milliards de DM dans le système* bancaire allemand, essentiellement au taux stable de 9,70 %, par l'intermédiaire d'une prise en pension d'effets commerciaux sur vingt-huit jours. En net, elle a retiré du marché 17 milliards de DM, une ancienne prise en pension arrivant à remboursement ce même mercredi pour un volume de 32,8 milliards de DM. Ce retrait important de liquidités montre que la Bundesbank entend toujours mener une politique monétaire stricte. D'où l'absence de réaction des intervenants. Sur le marché à règlement mensuel, les principales hausses étaient toujours emmenées par Dassault Electronique dans la perspective du contrat avec Taïwan. Figuraient également Cegid, Lebon, Sogénal, Clarins. En baisse on notait Majorette, Colas, Avenir et la CSEE.

NEW-YORK, 8 septembre ↓

Tassement

Après un long week-end, Wall Street étant fermée lundi 7 septembre en raison de la fête du travail, la Bourse a démarré la semaine sur une nouvelle baisse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 260,59 points, en recul de 21,34 points (– 0,65 %). Les investisseurs demeurent sur la réserve après le dernier mauvais rapport de santé de l'économie américaine publié vendredi dernier. Et ce malgré la baisse du taux interbancaire au jour le jour *(Fed funds)* provoquée *par la* Réserve fédérale. L'activité a été réduite avec 161 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de près de deux contre un : 1 111 contre 585 ; 627 titres ont été inchangés.

Le pessimisme des investisseurs sur la santé américaine a refait surface mardi, en raison notamment de l'absence de remontée de la Bourse vendredi, qui est pourtant une tradition avant le long week-end de la fête du travail. *«Il n'y a aucune étincelle pour faire repartir le marché»*, entendait-on alors autour du *big board.*

VALEURS	Cours du 4 sept.	Cours du 8 sept.
Alcoa	66 3/8	65 5/8
ATT	42 3/8	42 1/8
Boeing	37 3/8	37
Chase Manhattan Bank	22 3/4	22
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 5/8
Eastman Kodak	44 3/4	44 3/4
Exxon	62 3/8	62 1/2
Ford	41	39 7/8
General Electric	74 5/8	74 1/4
General Motors	35 1/8	33
Goodyear	62 1/2	62 7/8
IBM	88	86 1/4
ITT	65 7/8	64 7/8
Mobil Oil	64 3/8	63 5/8
Pfizer	80 3/8	79 1/4
Schlumberger	68 3/8	66 5/8
Texaco	64 3/8	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	105 1/2	105 5/8
Union Carbide	13 3/4	13 1/2
United Tech.	55 3/4	55 1/2
Westinghouse	16 3/8	16 1/4
Xerox Corp.	76 1/4	75 7/8

LONDRES, 8 septembre ↓

Forte baisse

La séance de mardi 8 septembre à la Bourse de Londres s'est mal terminée, en raison notamment de la faiblesse enregistrée par Wall Street dès son ouverture.

Ce recul de la Bourse américaine n'a fait qu'accroître la déprime survenue après la réaffirmation par l'Allemagne qu'il n'y avait pas de marge de baisse des taux d'intérêt et la faiblesse de la livre à la suite de la décision du gouvernement finlandais de laisser flotter sa monnaie.

En fin de séance, de nouveaux sondages révélant une réduction de l'avance des «oui» avant le référendum français sur Maastricht ont aussi contribué à la morosité.

L'indice Footsie a perdu 34,5 points (1,4 %) à 2 337,7, alors qu'il avait enregistré un gain de 16,9 *points dans les premiers* échanges. Le volume des échanges a progressé à 410 millions de titres contre 298,7 millions la veille.

Les résultats semestriels décevants annoncés par le groupe pharmaceutique Fisons et le constructeur George Wimpey ont aussi affaibli la tendance.

TOKYO, 9 septembre ↑

Forte hausse

La Bourse de Tokyo a *terminé* la séance de mercredi 9 septembre sur une forte hausse, l'indice Nikkei clôturant à 18 876,55 points, soit une progression de 593,13 (3,2 %). La séance avait débuté sur une note mitigée, le Nikkei gagnant 127,66 points, soit 0,7 %.

Le volume d'échanges était relativement faible avec 150 millions d'actions échangées à la mi-séance contre 160 millions mardi matin et 382,4 millions pour l'ensemble de la journée de mardi.

En vedette, les valeurs biotechnologies, recherchées par les investisseurs avant la tenue d'une conférence de presse à ce sujet vers la fin du mois, indiquaient les boursiers.

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Ajinomoto	1 360	1 420
Bridgestone	1 150	1 130
Canon	1 320	1 330
Fuji Bank	1 890	1 970
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 260	1 270
Mitsubishi Heavy	570	575
Sony Corp.	4 210	4 320
Toyota Motors	1 440	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4470	4465	Immob. Hôtelière	1020	....
Amault Associés	185	185	Inserm. Computer	145	145
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	53	....
Bque Vernes	680	680	Locamic	75 10	75 10
Boiron (Ly)	465	460	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	219	219	Molex	125 20	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L)	779	778	Publ.Filipacchi	436	440
Calberson	295	295	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	....
Cardif	709	690	Select Invest (Ly)	91	....
C.E.G.E.P.	159	159	Serbo	220	220
C.F.P.I.	268	269	Sopra	320	319
C.N.I.M.	1105	1090	TF1	437	426 10
Codetour	286	....	Thermador H. (Ly)	325	....
Conforama	....	....	Unilog	261	260
Creeks	100	100	Val et Cie	90	94
Dauphin	260	....	Y. St-Laurent Groupe	810	802
Delmas	1020	1020			
Demachy Worms Cie	349	....			
Devanlay	1082	....			
Deville	131	137			
Dolisos	111	113			
Editions Belfond	150	....			
Europ. Propulsion	197	187 20			
Finacor	110	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	55	55			
G.L.M.	358	358			
Gravograph	157 50	158			
Guintoli	790	....			
I.C.C.	165	163			
Idianova	84 50	82			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 162 110

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,54	106,98	107,40
Précédent	106,66	107,06	107,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sep. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
106	0,01	1,95	1,23	0,21

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 513

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 776	1 808	–
Précédent	1 793	1 818	1 857,50

CHANGES

Dollar : 4,7787 F ↑

Le dollar a commencé la journée du 9 septembre sur une note plus ferme, à 4,7730 francs lors des premiers échanges entre banques pour terminer à 4,7787, contre 4,7505 francs à la clôture de la veille. Les cambistes estimaient que le relèvement *des taux d'intérêt suédois* n'était pas étranger à ce raffermissement du billet vert.

FRANCFORT	8 sept.	9 sept.
Dollar (en DM)	1,3905	1,4042
TOKYO	8 sept.	9 sept.
Dollar (en yens)	123,28	122,88

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (9 sept.)	9 7/8-10 %
New-York (8 sept.)	3 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	7 sept.	8 sept.
Valeurs françaises	102,40	102
Valeurs étrangères	86,70	86
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	483,17	480,77
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 779,30	1 763,67

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	7 sept.	8 sept.
Industrielles	Clos	3 260,59

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	7 sept.	8 sept.
100 valeurs	2 372,20	2 337,70
30 valeurs	1 733,40	1 710,40
Mines d'or	72,90	68,60
Fonds d'État	89,46	88,98

FRANCFORT

	7 sept.	8 sept.
Dax	1 540,63	1 544,55

TOKYO

	8 sept.	9 sept.
Nikkei Dow Jones	18 282,42	18 875,55
Indice général	1 391,86	1 414

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,7780	4,7800	4,8618	4,8668
Yen (100)	3,8782	3,8831	3,9385	3,9461
Ecu	6,8908	6,8966	6,8737	6,8848
Deutschemark	3,4022	3,4027	3,4063	3,4093
Franc suisse	3,8501	3,8549	3,8738	3,8820
Lire italienne (1000)	4,4483	4,4544	4,3328	4,3531
Livre sterling	9,4985	9,5050	9,4946	9,5085
Peseta (100)	5,2344	5,2395	5,1921	5,2031

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	4 3/16	4 5/16	3 7/8	4	3 11/16	3 13/16
Ecu	11 3/8	11 1/2	11 1/4	11 3/8	11 3/16	11 5/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16
Lire italienne (1000)	22 3/4	23	19	19 1/4	17	17 1/4
Livre sterling	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 1/2	10 5/8
Peseta (100)	13 1/8	13 3/8	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 5/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/8	10 1/4	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4734	4734	4734	....
830	B.N.P. T.P.	833	832	832	- 0 12
905	Cr.Lyon. T.P.	919	918	920	+ 0 11
1532	Renault T.P.	1600	1619	1630	+ 1 88
1600	Rhone Poul. T.P.	1641	1640	1640	- 0 06
1028	Saint Gobain T.P.	1030	1034	1012	- 1 75
795	Thomson T.P.	780	....	....	....
600	ACCOR	532	525	520	- 2 26
698 93	Air Liquide	741	730	729	- 1 62
620	Alcatel-Alsthom	642	638	636	- 0 93
1630	Als.Superm.	1629	1606	1606	- 1 23
260	A L S P I	247	249	245	- 0 81
390	AGF Sté Centrale	399 90	398	393	- 1 73
132	Avenir H. Média	125	120	115 40	- 7 68
755	Axa (ex Cie Midi)	765	765	747	- 2 35
140	Bafip	161	164 70	157	- 2 48
97	Bail-Equipem.	96 50	96	96	- 0 52
690	Bail Investiss.	650	650	655	+ 0 77
305	Bancaire	322	315	319	- 0 93
740	Bazar H.-V.	702	690	680	- 3 13
1200	Berger (M)	1244	1240	1244	....
400	Bertrand Faure	398	397 90	397 90	- 0 03
775	Bic	786	782	783	- 0 38
1030	B.I.P.	1030	1030	1030	....
180	BIS	189	188 90	182	- 3 70
330	B N P (CI)	335	339 70	336	+ 0 30
685	Bollore Tech.	675	668	665	- 1 48
3000	Bongrain	3200	3180	3170	- 0 94
540	Bon-Marché	540	545	535	- 0 93
525	Bouygues	504	499	501	- 0 60
88	BP France	83	83	83	....
960	B S N	964	960	940	- 2 49
1210	Canal Plus	1237	1230	1245	+ 0 65
190	Cap Gem.S.	190 70	192	192	+ 0 68
179	Carnaudmetalbox	189 60	186	189	- 0 32
2450	Carrefour	2100	2091	2105	+ 0 24
133	Casino	144 80	144 50	142	- 1 93
89	Casino ADP	90	90 50	89 50	- 0 56
436	Castorama D.L.	424 50	425	421	- 0 82
165	C.C.F.	174 30	173	174 30	....
35	CCMC Ly.	36 70	36 80	36 50	- 0 54
375	C.D.M.E.	380	375	375	- 1 32
142	C.E.G.I.D.	140	140 10	145	+ 3 57
73	Cerrusa (Ny)	71	71 30	70 50	- 0 70
385	C.E.P. Comm.	380	360	360	....
98	Cerus	96	95 90	94	- 2 08
705	Cetelem	775	765	765	- 1 29
220	CF Int.	226	226	225	- 0 44
286	CGI Info	231	217 50	225	- 2 60
945	C G I P.	947	950	945	- 0 21
600	CGP	635	604	604	- 4 88
1100	Chargeurs S A.	1143	1155	1137	- 0 52
290	Christian Dior	295	291	295	....
570	C I C A (M)	580	580	580	....
380	Ciments franç.	379	379	379	....
640	Clarins	659	665	665	+ 0 91
440	Club Mediter.	396	398	396 90	+ 0 23
776	Coles	805	747	762	- 5 34
199	Cpt. Entrep.	194	193	193	- 0 52
1110	Compt Mod.	1026	1022	1030	+ 0 49
225	CPR (Paris Réa.)	236	239 50	235	- 0 42

COMPTANT (sélection)

SICAV (sélection) 8/9

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 750	....	4 5	5
Ecu	6 895	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 470	....	329	349
Belgique (100 F)	16 505	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 020	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 455	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	88 080	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 502	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 732	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	382 950	....	369	389
Suède (100 krs)	93 090	....	89	97
Norvège (100 k)	86 010	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 371	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 239	....	4 9	5 5
Portugal (100 esc)	3 890	....	3 5	4 3
Canada (1 $ can)	3 951	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 862	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/9
Or fin (kilo en barre)	52500	53000
Or fin (en lingot)	52850	53900
Napoléon (20f)	314	314
Pièce Fr (10 f)	359	.....
Pièce Suisse (20 f)	310	306
Pièce Latine (20 f)	312	305
Souverain	405	410
Pièce 20 dollars	1895	1910
Pièce 10 dollars	980	970
Pièce 5 dollars	545	.....
Pièce 50 pesos	1990	2010
Pièce 10 florins	315	315

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

SPORTS

Les IXes Jeux olympiques des handicapés

Double peine

Les États-Unis restaient, mardi 8 septembre, en tête du classement des récompenses aux Jeux paralympiques d'été qui ont lieu du 3 au 14 septembre à Barcelone, avec 89 médailles (dont 37 d'or), suivis de l'Allemagne, 75 médailles (29 d'or), de la Grande-Bretagne, 65 médailles (21 d'or), de la France, 58 médailles (21 d'or).

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

C'est la guerre qui l'a amenée là, à Barcelone, comme la moitié des trente-deux membres de l'équipe iranienne. Les hommes étaient soldats, elle était écolière. Sans ce coup du destin, qui l'a à moitié foudroyée, ou épargnée, comme l'on voudra, Sara Azizi n'aurait peut-être jamais quitté Miyaneh, sa ville natale, *aux confins de l'Iran,* de l'Irak et de la Turquie. Une région de montagnes et de villages à population turcophone où les *paysannes portent des robes bouffantes* et des foulards éclatants.

La guerre est tombée un jour sur la cour de récréation de l'école secondaire de Miyaneh et le bombardier irakien n'a pas fait de quartier. Voilà, Sara Azizi a fini son récit. Il n'y a rien à ajouter qu'un sourire. Lorsque le handicap est *incrusté dans le corps, chaque* interrogation vient raviver le souvenir que la pratique du sport cherche à chasser.

Résignés, les athlètes ont appris à devoir livrer un résumé des faits. Il y a les maladies, l'accident en Yougoslavie. La banale chute dans un escalier, malheureusement nigérian. La main d'enfant broyée dans une boucherie. Le car qui se renverse au retour d'une compétition et le passage brutal de la préparation des Jeux olympiques à l'inscription chez les handicapés. Et il y a les aléas de l'histoire. Les déficiences visuelles après Tchernobyl. La balle dans le dos ramenée d'Algérie par un ancien combattant qui ne souhaite pas en parler. Il y a ce qui reste des conflits, longtemps après qu'ils sont finis.

Six ans ont passé. Sara n'avait *jamais eu la moindre velléité sportive.* Elle est aujourd'hui l'une des quatre représentantes de l'Iran aux Jeux paralympiques, toutes inscrites au concours de *tennis de* table. La République islamique s'occupe efficacement de ses *«martyrs»* et leur fondation est une puissance financière. Sara a pu bénéficier d'une intervention chirurgicale en Allemagne et d'une inscription dans une section commerciale de l'université de Téhéran. Le *fauteuil à roues lenticulaires a été* fourni par la fédération, ainsi que cinq cents dollars d'argent de poche que Sara compte notamment convertir en éventails. La délégation compte aussi son imam particulier qui officie au centre Abraham, où, soit dit en passant, la fréquentation est nettement supérieure, toutes religions confondues, à celle enregistrée pendant les Jeux olympiques.

Mais la République islamique est impitoyable. A la prison du fauteuil, le règlement ajoute le carcan du tchador. C'est la double peine. Les barricades, et l'imperméable pour dissimuler le survêtement. Le chaperon de l'équipe s'en félicite : le foulard est admis aux jeux paralympiques, ce qui n'est pas le cas dans toutes les compétitions *internationales. Le match consiste en* trois fois vingt et un points avec un nœud bien serré sous le menton. Ensuite, il faut remettre l'imperméable. Et il ne reste plus de Sara qu'un regard brun chatoyant qui essaie d'adoucir l'allure d'infirmière-chef de retour du front.

CORINE LESNES

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Citizen Lendl

Dix-neuf sets ont été nécessaires, mardi 8 septembre, pour dégager les quatre quarts de finalistes du bas du tableau masculin aux Internationaux de tennis des Etats-Unis. Michael Chang contre Malivai Washington et Stefan Edberg contre Richard Krajicek ont été forcés aux cinq manches ainsi qu'Ivan Lendl. Celui-ci est resté 302 minutes sur le court face à Boris Becker, améliorant ainsi de 39 minutes le record (durée d'un match aux Internationaux depuis l'application du jeu décisif) qu'il détenait depuis 1988 avec Mats Wilander.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Jimmy Connors aurait mieux fait de se taire à la fin de son match contre Ivan Lendl vendredi dernier. *En affirmant qu'il avait été battu par* un adversaire qui se contentait de remettre la balle dans le court, il n'était passé sur le coup que pour un mauvais perdant. A voir la partie que Lendl avait ensuite disputée contre Chuck Adams, on s'était dit qu'après tout le vieux Connors n'avait peut-être pas tout à fait tort et que son *ennemi favori était peut-être* bien sur la pente descendante. Mais mardi soir, les propos de Connors sont devenus pures calomnies. C'est un huitième de finale époustouflant que Lendl a disputé et gagné face à Boris Becker.

Les deux hommes avaient, il est vrai, beaucoup à prouver au travers de cet affrontement. Tous deux ont *été numéro un mondial, tous deux* ont été champion à Flushing Meadow. Mais leur carrière est arrivée à un point critique.

Pour Lendl, il s'agit de savoir si à trente-deux ans l'heure de la retraite n'est pas proche et s'il a encore sa place dans les dix meilleurs mondiaux. La vie de famille, le golf, les affaires l'accaparent de plus en plus. Ses résultats en souffrent quelque peu. Il n'a plus gagné de tournoi du grand chelem depuis celui de Melbourne en 1990. Souvent blessé, il n'a pas ajouté le moindre titre à son palmarès cette année.

Un combat de poids lourds

Boris Becker, de son côté, a semblé saturé de tennis, à peine avait-il atteint la première place mondiale début 1991. Depuis, il ne cesse de répéter que le jeu n'est pas tout dans sa vie. Sa nouvelle compagne, Barbara Feltus, semble avoir ouvert ses yeux d'enfant gâté aux douloureuses réalités du monde. Son classement en a pâti, jusqu'à ce qu'il se décide à se remettre sérieusement à l'entraînement après avoir dû déclaré forfait à Roland-Garros en raison d'une blessure.

C'est sur cette toile de fond que s'est inscrit la vingtième confrontation entre ces deux joueurs qui ne s'étaient jamais rencontrés aussi tôt dans un tournoi. Si le partage des victoires était équitable sur l'ensemble des matches, il n'en allait pas de même pour ce qui concerne les parties disputées à l'occasion de tournois du grand chelem : Becker les avaient gagnées toutes les cinq, dont trois finales (Wimbledon 1986, Flushing Meadow 1989 et Melbourne 1991). Lors de la finale des Masters 1988, Becker avait aussi triomphé au terme d'un match en cinq sets qui est considéré comme l'un des plus grands matches de tout les temps. Bref, leurs retrouvailles à Flushing Meadow s'annonçaient fracassantes. Et ce fut bien un choc inouï entre deux «monstres» qui n'ont jamais pris la peine de se ménager.

Un combat de poids lourds. Becker porta les premiers coups et sembla ébranler Lendl qui offrit une balle de break sur une double faute dans la première manche avant de la perdre au jeu décisif sur une nouvelle double faute. Après cette entrée en matière, Becker se déconcentra complètement. Lendl prit deux fois le service adverse dans la deuxième manche et une nouvelle fois au début de la troisième. Cela provoqua une réaction de Becker qui égalisa et s'adjugea le set une nouvelle fois au jeu décisif. Cela aurait pu terrasser Lendl qui se mit au contraire à cogner de plus belle : services, passings de revers, et même volées, c'était le Lendl des années triomphantes. Quelques appels de balle litigieux *achevant d'exaspérer Becker,* Lendl s'imposa dans les deux dernières manches.

Il s'était écoulé 5 h 02 minutes depuis l'engagement de la partie quand il leva les bras au ciel en signe de victoire. Un temps que ne virent pas passer les spectateurs. Ils étaient *en train de découvrir que leur nouveau compatriote, citizen* Lendl, était capable de produire un tennis brillant. Et il reçut pour cela une acclamation comme il n'en avait pas eu lors de ses trois premières victoires.

ALAIN GIRAUDO

La longue marche de Patricia Hy

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Dans le tableau féminin, neuf têtes de série seulement sont arrivées au quatrième tour du tournoi. L'une des responsables de cette situation est Patricia Hy. A elle seule, elle a fait tomber deux têtes de série, l'Américaine *Jennifer Capriati (n° 6)* et la Tchécoslovaque Helena Sukova (n° 13). Curieusement, la vedette du tournoi féminin ne lui est pas *revenue pour autant.* A vingt-sept ans, Patricia Hy ne peut plus passer pour une révélation. Son histoire n'en est pas moins intéressante.

Née au Cambodge, elle a six ans lorsque les Khmers rouges prennent le pouvoir. Sa mère *décide alors de fuir le pays.* A pied, elles réussissent à gagner la frontière thaïlandaise quelques heures seulement avant que les troupes de Pol Pot ne la ferment. Il faudra encore de longues semaines avant que la mère et la fille parviennent à retrouver le père de famille, Hy Ny, à Hong-Kong. C'est là que celui-ci apprend à jouer au tennis à sa fille, alors âgée de huit ans. Quelques années plus tard, les Hy gagneront les Etats-Unis. Patricia y poursuivra des études à l'UCLA *où elle sera l'une des* meilleures joueuses de l'équipe de tennis.

Rien ne la prédisposait à sortir du rang jusqu'à ce qu'elle rencontre un entraîneur canadien, Yves Boulais, qui allait lui donner sa nationalité en 1991. Elle n'a plus cessé de progresser. Depuis le début de l'année, elle n'a été battue que par trois joueuses *non classées dans les dix premières.* De la centième place, elle a bondi au trente-sixième rang mondial. Cette saison, elle est l'une des sept joueuses qui ont pris une manche à Monica Seles. C'était lors de l'Open du Canada. Trois semaines après, la Yougoslave, numéro un mondial, se retrouvait, mardi 8 septembre, sur la route de Patricia Hy. *Cette fois, Seles s'est contentée* de laisser un service et trois jeux à la Canadienne. Mais Patricia Hy n'avait aucune raison de rougir de quitter ainsi les Internationaux en quarts de finale. Son parcours aura été superbe.

A. G.

Les résultats du 8 septembre

HOMMES

Quatrième tour

Troisième quart du tableau

W. Ferreira (AFS, n° 12) b. E. Sanchez (Esp) 6-2, 6-4, 2-6, 6-4; M. Chang (E-U, n° 4) b. M. Washington (E-U, n° 14) 6-2, 2-6, 3-6, 6-3, 6-1.

Quatrième quart du tableau

I. Lendl (E-U, n° 9) b. B. Becker (All, n° 7) 6-7, 6-2, 6-7, 6-3, 6-4; S. Edberg (Suè, n° 2) b. R. Krajicek (P-B, n° 15) 6-4, 6-7, 6-3, 3-6, 6-4.

FEMMES

Quarts de finale

Première moitié du tableau

M. Seles (You, n° 1) b. P. Hy (Can) 6-1, 6-2;

M. J. Fernandez (E-U, n° 7) b. G. Sabatini (Arg, n° 4) 6-2, 1-6, 6-4.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement leur numéro de tête de série.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Alain MIKOWSKI
et
Béatrice VOSS

sont heureux d'annoncer la naissance de

Gabriel et Alice,

le 19 juillet 1992, à Paris.

52, rue des Dames,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

– Yamina

remercie

Thomas

son fils magnifique d'être né le 10 septembre 1991.

Mariages

– M. et Mme Z. MANJIKIAN,
M. et Mme J.-L. VILDÉ,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nadine et Jean-Luc,

célébré le 5 septembre 1992, à Pullay (Eure).

97, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
15, rue Lakanal,
75015 Paris.

Décès

– M. Nabil Abu El Ata,
son époux,
Racha et Tomy,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Salwa ABU EL ATA,
née Doss,
docteur ès sciences en mathématiques,
directeur de recherche,

survenu le 4 septembre 1992, à Massy.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en la chapelle du funérarium de Longjumeau (Essonne).

10, allée des Tuileries,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Mme Jean-Pierre Bauer
et sa fille Anne-Marie,
Mlle Anne-Marie Bauer,
M. et Mme Etienne Bauer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre BAUER,
engagé volontaire
dans les Forces françaises libres,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 septembre 1992.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 septembre, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

6, place du Panthéon,
75005 Paris.

– Le Seigneur a rappelé à lui

M. Roger CHAMBERT-LOIR,

à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

De la part de
Mme Roger Chambert-Loir,
son épouse,
Paul et Isabelle Chambert-Loir,
Anne-Marie Chambert-Loir,
Geneviève Chambert-Loir,
Marie-Noëlle et Henry Thabut,
Isabelle et Jean Flouriot,
Pierre et Martine Chambert-Loir,
Henri et Eliane Chambert-Loir,
Jacques et Véronique Chambert-Loir,
Marguerite et Gérard Cuny,
ses enfants, ses trente petits-enfants, ses cinq arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 11 septembre 1992, à 15 heures, en l'église de Lay (Loire).

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame de Versailles, le samedi 19 septembre, à 11 heures.

34, rue de l'Orangerie,
78000 Versailles.

– Mme Philippe Chanu,
son épouse,
Mme Brigitte Chanu-Crochemore,
sa sœur,
Le personnel des laboratoires Houdé,
Ses collègues, ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès brutal du

docteur Philippe CHANU.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 septembre 1992, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer qu'une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 septembre, à 11 h 30, en l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Paris-3e, pour le repos de l'âme de

Mme Octave SIMON,
née Michelle Douard de Fleurance,
déportée de la Résistance
réseaux Buckmaster,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
medal of Freedom,

décédée accidentellement le 19 juillet 1992.

– Michèle Coiffier,
son épouse,
et Nicolas Coiffier,
son fils,
Yannick Coiffier,
son fils aîné,
Yvette Stoeckel,
sa mère,
Marie-Francoise Bressand,
sa sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la peine de faire part du décès de

Alain COIFFIER,

survenu le 20 août 1992, dans sa quarante-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Malo, le 25 août.

304, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

– Jacqueline Tolron-Deletang,
son épouse,
Isabelle Deletang-Willame,
Michel Deletang,
ses enfants,
Les familles Tolron et Deletang,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Maurice DELETANG,

le 3 septembre 1992, à l'âge de soixante-quatorze ans,

L'inhumation a eu lieu dans la maison familiale de Cahors, dans la plus stricte intimité.

8, passage Piver,
75011 Paris.

– **André GOBERT,**

est décédé le 29 août 1992.

Son corps sera incinéré le vendredi 11 septembre, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme René Limousin,
Jean-Pierre et Odile Limousin,
Florence et François,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LIMOUSIN,
directeur honoraire de la BNP,

survenu le 6 septembre 1992.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale le samedi 12 septembre, à 10 h 30, à Saint-Août (Indre).

Villa Antarès,
5, avenue de l'Océan,
64600 Anglet,
3, rue Vaneau,
75007 Paris.

– M. Raymond Orfali,
Et ses enfants, Ingrid, Kristina et Birgitta,
M. Jean-Luc Camez,
M. Pierre-André Chiappori,
Tous les parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Gunhild ORFALI,
née Kvist,

survenu à Monaco, le 6 septembre 1992.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 11 septembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Dévote, à Monaco.

Le Millefiori,
MC 98000 Monaco.

– André Duteil,
son compagnon,
Jean-Pierre Courtiau et Florence,
Michel Courtiau et Marie-Laure,
ses fils et belles-filles,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève SOURIN,
professeur de lettres honoraire,
ancienne élève de l'ENSET,

survenu le 7 septembre 1992, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation aura *lieu le vendredi* 11 septembre, à 10 h 45, au cimetière de Saint-Germain-lès-Corbeil (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« L'amour est fort comme la mort. »
(Cantique des cantiques.)

Elle aurait été heureuse qu'on limitât volontairement les dépenses de fleurs pour les convertir en dons à l'association Solidaires sans frontières, dont elle était membre depuis huit ans.

31, avenue Jean-Giono,
91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration,
Le directeur
Et le personnel de la CAMAVIC
(Caisse mutuelle d'assurance-vieillesse *des cultes*),
ont le regret de faire part du décès de

Mgr René WASSELYNCK,

survenu dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 septembre 1992, dans sa soixante-cinquième année.

Mgr René Wasselynck était administrateur de la CAMAVIC depuis sa création et la représenta au sein de la commission consultative instituée auprès de M. le ministre des affaires sociales pendant de longues années.

La messe des funérailles aura lieu le jeudi 10 septembre, à 11 heures, en la cathédrale Notre-Dame de la Treille, à Lille.

« Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton Maître. »
Matthieu 25,23.

Une messe sera célébrée à Paris le mercredi 16 septembre, à 9 heures, à la chapelle des Missions étrangères de Paris, 128, rue du Bac, Paris-7e.

(Le Monde du 8 septembre.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 7 et 8 septembre 1992 :

DES DÉCRETS

– Du 7 septembre 1992 relatifs au statut particulier des corps des agents de La Poste et de France Télécom.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 9 septembre 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-946-947-948-949 du 7 septembre 1992 sur la rémunération des maîtres de l'enseignement privé sous contrat;

– N° 92-950 du 2 septembre 1992 portant publication de l'amendement du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, fait à Londres le 29 juin 1990;

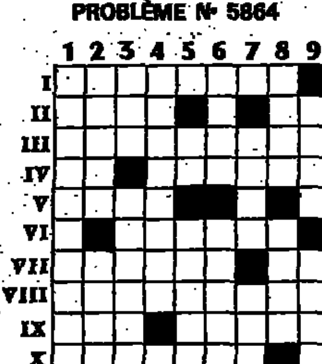
– Du 2 septembre 1992 portant *approbation d'élections* à l'Académie des sciences.

□ **Un train spécial pour le vingtième anniversaire du *RER*.** – Pour célébrer le vingtième anniversaire de la ligne A du RER, le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF) *organisera,* le samedi 19 septembre, un voyage en train spécial équipé de matériel des années 30. Départ de la station RER de Denfert-Rochereau, en début d'après-midi, en direction de Saint-Germain-en-Laye. En gare de Rueil, une exposition et des démonstrations de matériel seront présentées.

► **Participation aux frais : 200 F. Inscriptions auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, les 17 et 18 septembre, de 10 h 30 à 17 h 30, ou par correspondance (joindre *une enveloppe) timbrée pour la* réponse).**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5864



HORIZONTALEMENT

I. Donner de l'affection. – II. Nom donné à la petite souris. Berceau pour des princes. – III. Des gens qui savent bien conduire. – IV. Un vague sujet. Qui s'écoule dans une fossé. – V. Nom de pays. – VI. Tout le monde se rassemble quand on le bat. – VII. Rend les pieds fragiles. – Quartier de Riom. – VIII. Mal exécutés. – IX. Déchiffrée. Femme de lettre. – X. Allongées. – XI. Des hommes qui n'ont pas de vestes. Ville d'Allemagne.

VERTICALEMENT

1. A qui on peut tout demander. – 2. N'atteint pas la moyenne. Très chargée quand elle est grande. – 3. Plus vieux que jamais. Peut nous rendre tout bouffi. – 4. Ne jouent pas avec leurs tripes. N'a pas un grand lit. – 5. Brillait en Egypte. Mises peut-être en quatre. – 6. Etat d'Asie. Mécanique, pour les grands terrassements. – 7. Se déplace en courant. Un danger quand on est en grève. – 8. Bien vrai. Pas libres. – 9. Qui devraient être remplacés. Qui peuvent mettre dans la gêne.

Solution du problème n° 5863

Horizontalement

I. Sacherie. – II. Ecraseurs. – III. Cric. Aléa. – IV. Ho ! Hale. – V. Eblé. Si. – VI. Lai. Osées. – VII. Item. Apis. – VIII. Névé. Bina. – IX. Réale. – X. Edesse. Et. – XI. Os. Ossue.

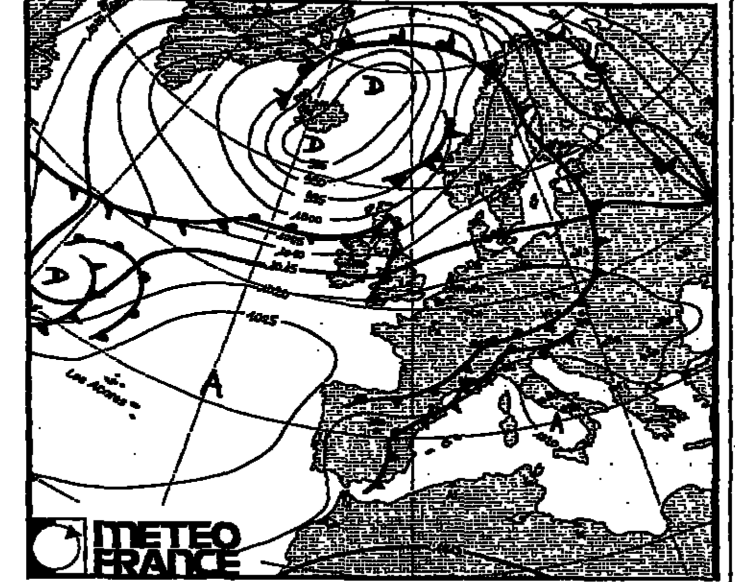
Verticalement

1. Sèche-linge. – 2. Acrobate. Do. – 3. Cri. Lièvres. – 4. Hache. Mées. – 5. Es. Aso. – 6. Réalisables. – 7. Iule. Epie. – 8. Ere. Sein. Eu. – 9. Salissante.

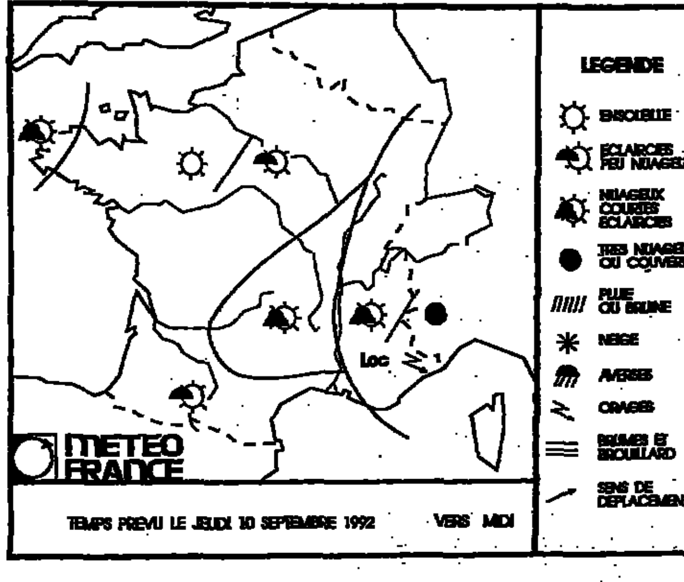
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE 1992

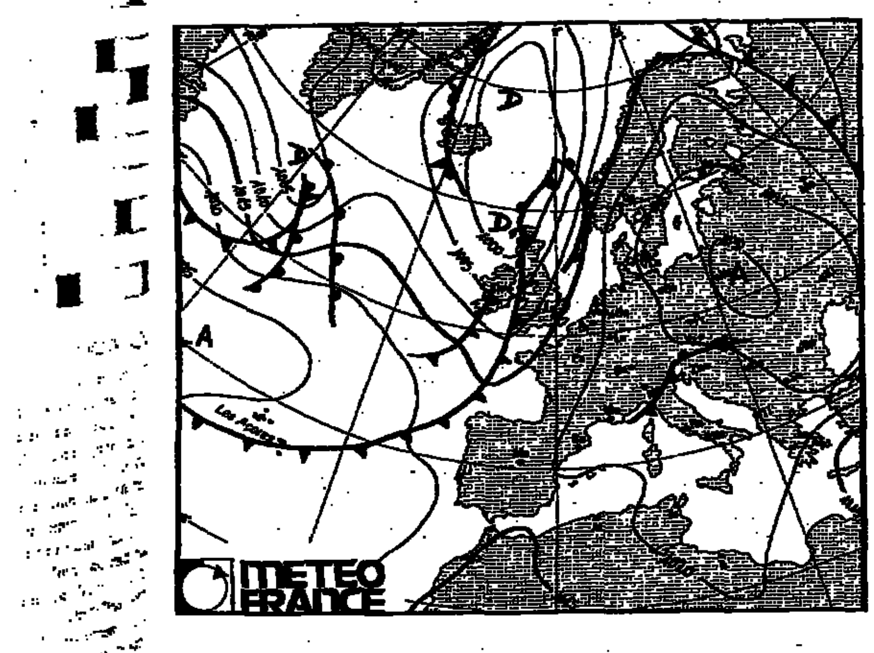


Jeudi : très nuageux au sud. Journée bien ensoleillée au nord. – Au nord de la ligne Pyrénées-Orientales-Franche-Comté, après dissipation des brumes et brouillards matinaux, nous aurons une belle journée, bien ensoleillée, avec peu de vent et des températures en hausse. Le ciel se voilera progressivement sur la Bretagne dans l'après-midi à l'approche d'une nouvelle perturbation. Le vent de sud y soufflera à 40 km/h.

Au sud de l'axe Pyrénées-Orientales-Franche-Comté, par contre, le temps sera encore très nuageux le matin, avec encore des orages sur les Alpes et la Franche-Comté. Puis l'amélioration gagnera par l'ouest en mi-journée, et s'étendra à la Provence, puis au Massif Central et aux Alpes en soirée.

Les températures minimales seront de l'ordre de 8 à 10 degrés le long des côtes de la Manche, 4 à 8 degrés dans l'intérieur, 10 à 12 degrés dans le Sud-Ouest, et 16 à 18 degrés sur le littoral méditerranéen. Quant aux maximales, elles s'étageront entre 20 à 24 degrés sur l'ensemble du pays, et localement 26 degrés sur le littoral méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-9-1992 à 18 heures TUC et le 9-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	24	17	D
BIARRITZ	21	12	C
BORDEAUX	21	10	C
BOURGES	18	9	N
BREST	17	10	D
CAEN	17	8	D
CHERBOURG	17	6	N
CLERMONT-FER.	25	12	C
DIJON	25	11	C
GRENOBLE	25	15	P
LILLE	19	8	N
LIMOGES	18	9	N
LYON	26	14	P
MARSEILLE	26	18	C
NANCY	24	7	B
NANTES	20	6	B
NICE	22	18	N
PARIS-MONTS.	20	10	D
PAU	21	11	C
PERPIGNAN	27	14	P
POINTE-A-PITRE	33	25	D
RENNES	18	7	B
ST-ETIENNE	27	13	B
STRASBOURG	23	7	D
TOULOUSE	24	11	C
TOURS	20	5	D

ÉTRANGER

ALGER	30	20	D
AMSTERDAM	17	10	D
ATHÈNES	28	17	D
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	26	16	C
BELGRADE	26	10	D
BERLIN	17	10	C
BRUXELLES	17	9	D
COPENHAGUE	18	10	D
DAKAR	31	25	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	19	14	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	24	16	D
JÉRUSALEM	24	13	D
LE CAIRE	30	20	D
LISBONNE	24	16	D
LONDRES	17	10	C
LOS ANGELES	25	17	N
LUXEMBOURG	16	7	D
MADRID	27	13	D
MARRAKECH	32	17	D
MEXICO	20	11	N
MILAN	25	17	P
MONTRÉAL	23	16	D
MOSCOU	25	16	C
NAIROBI	24	13	C
NEW-DELHI	33	24	P
NEW-YORK	26	20	C
PALMA-DE-MAJ.	31	20	N
PÉKIN	26	16	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	17	D
SÉVILLE	32	14	D
SINGAPOUR	33	25	P
STOCKHOLM	14	7	N
SYDNEY	16	11	A
TOKYO	27	21	D
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	15	8	N
VENISE	24	16	C
VIENNE	22	13	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Adieux sans larmes

LES chaînes sont nos compagnes, et leurs couleurs et leurs musiques dessinent le paysage de nos soirées. Ne les laissons pas sombrer dans la mémoire publique sans l'avouer : on s'y était bien habitué, à Antenne 2 et FR 3, même si elles décevaient parfois les exigences trop pressantes des amants du public. Il y avait, à Antenne 2 surtout, une sorte de folie pétillante, un don indéfinissable de fabriquer de l'intelligence avec trois fois rien, qui faisait se détourner les regards d'une aînée écrasante, la Une, tellement plus convenue et attendue, même si elle était gâtée par toutes les fées de la fortune. On se souviendra des bonshommes-oiseaux de Folon, du «deux-deux-deux» délicieusement craquant des génériques de la pub, de quelques soirées ou de quelques visages qui osèrent.

FR 3, la petite dernière, c'était autre chose, une éternelle inclassable, écartelée entre les pitreries de «La classe» et les exercices savants d'«Océaniques», attentive un soir par semaine à la communale de «La marche du siècle» et le reste du temps livrée à son attendrissante schizophrénie fondatrice, perdue dans les labours, inaugurant les rues piétonnes des préfectures, avec ses informations accrochées à des horaires exotiques et imprévisibles. Antenne 2 et FR 3, en un mot, formaient une famille.

Entreprenant, lui aussi, les grands travaux par lesquels il aimerait bien rester dans le *Quid*, à défaut des livres d'histoire, papa Bourges a donc décidé de lester ses jouvencelles d'une pancarte numérotée. *Pourquoi pas?* Il serait injuste de les bourrer de complexes avant leur entrée dans le monde, mais tout de même regardons-les, nos deux sœurs, France 2 et France 3, avec leurs gros chiffres bien voyants. N'ont-elles pas l'air gauche et méritant de deux demoiselles de la Légion d'Honneur, ou de deux candidates au concours de Miss Creuse? Face à l'éternelle aînée, aujourd'hui ruisselante d'argent et de pierreries, elles s'affirmaient par le non-conformisme et l'exubérance; les voici priées de privilégier une austérité de bon aloi, une dignité un peu raide, une ostensible vertu.

On dira que les plus revêches uniformes peuvent cacher bien des ressources. Qu'elles continueront sous leurs frusques d'être «la deux» et «la trois» aux yeux d'une *population qui, après tout, compte* encore en anciens francs. Tout cela est vrai. Alors, quittons-les sans larmes, Antenne 2 et FR 3.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 9 septembre

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. *Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.*
22.45 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Faut-il encore aller à l'école? Invités : Maurice T. Maschino *(l'Ecole, usine à chômeurs)*; Corine Bouchard *(La vie des charançons est assez monotone)*; Stella Baruk *(Dictionnaire de mathématiques élémentaires)*; Marc Guiraud et Gilbert Longhi *(la République lycéenne)*; Philippe Guilhaume *(Jules Ferry)*; Alexandre Jardin *(le Petit Sauvage).*
0.00 Journal et Météo.

F 2

20.50 Jeux sans frontières.
22.15 Documentaire : Le Grand Jeu URSS/USA. De Jean Labib. Texte dit par Jean Lacouture et Bernard Guetta. 1. Les Raisins de la colère (1917-1938).
23.20 Journal des courses, Journal et Météo.
23.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

F 3

20.45 ► Magazine : La Marche du siècle. *Présenté par Jean-Marie Cavada.* Afrique, le grand deuil noir; Invité : Nicéphore Soglo, président de la République du Bénin; Reportage : Retour à Niamey, de Serge Moati.
22.25 Campagne pour le référendum.
22.40 Journal et Météo.
22.55 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin. Bilan de la journée.
23.05 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : *Dans la peau d'une blonde.* □ Film américain de Blake Edwards (1991). Avec Ellen Barkin, Jimmy Smits, Lorraine Bracco.
22.35 Flash d'informations.
22.45 Sport : Football. *Coupe du monde 1994, Finlande-Suède.*
0.30 Sport : Tennis. Open des Etats-Unis : 10e journée, en direct.

M6

20.45 Téléfilm : Prisonnières des Japonais. De Buzz Kulik, avec Susan Sarandon, Christy McNichol.
22.30 Téléfilm : L'Homme à abattre. De Noël Black, avec Bruce Boxleitner, David Craf.
0.05 Magazine : Vénus.

ARTE

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Court métrage : It's not just you Murray. De Martin Scorsese (rediff.).
19.20 Cinéma d'animation : Le Spectateur. De Raimund Krumme.
19.30 Documentaire : Voyage dans l'empire interdit, l'expédition Mustang. De Hajo Bergmann.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Journal musical. Festivals, festivals, festivals. *Un regard qui se veut insolite sur les grandes manifestations estivales.*
21.20 Opéra : Carmen. De Georges Bizet, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Marc Soustrot.

FRANCE-CULTURE

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. L'esprit des voix; Le Cri de l'ange (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Avec ou sans ordonnances : médicaments et autres remèdes. 2. Le doudou.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Guyette Lyr (la Petite Nudité).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 juin lors du Festival de Charonne) : Trio pour violon, cor et piano en mi bémol majeur op. 40, de Brahms, par Alexandre Gastarov, piano, Paul Minck, cor, Dominique Ferret, violon; *Kya, de Scelsi, par Benoît Marin, alto, David* Simpson, violoncelle, Jean-Max Dussert, clarinette principale, Francis Vilar, clarinette basse, Paul Minck, Gérard Boulanger, trompette, Patrice Beuscher, trombonne, Jean-Pierre Arnaud, cor anglais; Chants d'un compagnon errant, de Mahler, par Dominique Ferret, Nathalie Chabot, violons, Benoît Marin, David Simpson, Jean-Marc Loisel, contrebasse, Jean-Max Dussert, Xavier Aragau, flûte, François Vilaseque, percussion, Alexandre Gastarov, Odile Delangle, harmonium, Francis Dudziack, baryton.
22.00 Concert. Collection de timbres pour orgue et bande magnétique, de Dufour, Fantaisie lyrique, de Favotti; Olé, pour guitare, bande magnétique et syter, de Schwarz.
23.09 Ainsi la nuit.

Jeudi 10 septembre

TF 1

15.25 Série : Hawaii police d'Etat.
16.20 Club Dorothée.
17.30 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : *Une famille en or.*
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
22.35 Magazine : Faites de beaux rêves. Présenté par Patrick Sabatier. Invités : Enrico Macias, Patrick Timsit, Daniel Toscan du Plantier.

F 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Feuilleton : Beaumanoir (4e épisode).
17.10 Magazine : Giga. La Fête à la maison; Reportages; Quoi de neuf docteur?; Reportages.
18.15 Série : Magnum.
19.10 Campagne pour le référendum.
19.30 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.
20.50 ► Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Sarajevo : sniper, la mort au bout du fusil, de Philippe Buffon; A faim et à sang, de Valérie Fourniou, Jean-Louis Melin, Stéphane Poli; Les thons, de Michel Mompontet et Vincent Maillard.
22.15 Téléfilm : Poison d'amour. De Hugues de Laugardière, avec Frédéric Van den Driessche, Catherine Wilkening. *Le commissaire, trop absorbé par son travail, délaisse son épouse.*

F 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : *Zapper n'est pas jouer.* Invités : Michel Delpech, Daniela Lumbroso.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Invités : des médaillés olympiques.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. Guides Gallimard : la Bretagne.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.35 INC.
20.45 Cinéma : Adieu l'ami. □ Film français de Jean Herman (1968). Avec Alain Delon, Charles Bronson, Olga Georges-Picot.
22.40 Campagne pour le référendum.
22.55 Journal et Météo.
23.00 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.
23.20 Théâtre : Le Médecin volant. Pièce de Molière, mise en scène de Dario Fo, avec Dominique Rozan, Marcel Bozonnet, Loïc Brabant.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : La Belle Noiseuse. ■■■ Film français de Jacques Rivette (1991). Avec Michel Piccoli, Emmanuelle Béart, *Jane Birkin (version longue).*
17.30 Sport : Tennis. Open des Etats-Unis, résumé.
18.00 Canaille peluche. Don Coyotte et Sancho Panda.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Roxette «How do you do»
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Thierry Rey, Kim Novak.
20.30 *Le Journal du cinéma.* Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Les Frères Kray. ■ Film britannique de Peter Medak (1990). Avec Billie Whitelaw, Gary Kemp, Martin Kemp.
22.25 *Flash d'informations.*
22.35 Cinéma : Robocop 2. □ Film américain d'Irvin Kershner (1990). Avec Peter Weller, Nancy Allen, Daniel O'Herlihy (v.o.).

M 6

14.20 Magazine : Destination musique.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : *Tonnerre mécanique.*
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : Le Colosse de Rhodes. ■■ Film italien de Sergio Leone (1962). Avec Rory Calhoun, Lea Massari, Georges Marchal.
22.55 Téléfilm : Nom de code Diamant. De Jeannot Szwarc, avec Roy Thinnes, France Nuyen.

ARTE

17.00 Cinéma : *Sogni d'Oro.* ■■ Film italien de Nanni Moretti (1981). Avec Nanni Moretti, Piera Degli Esposti, Laura Morante.
19.00 Court métrage : Direction d'acteurs par Jean Renoir. De Gisèle Braunberger (rediff.).
19.30 Documentaire : Leipzig. De Werner Filmer, Jens Hamann et D. Ziegler. Les femmes sont perdantes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. *Regards sur l'autre. Soirée proposée par* Claus Josten.
20.50 Documentaire : Salle des pas perdus. De Benno Traumann.
21.50 Débat : Notre regard. Avec Roshan Dhunjibhoy, Ali Yurttagül et *Brigitte Granzow.*
22.05 Court métrage : L'Echec. De Karim Traidia.
22.40 Débat : Le Regard des autres. Avec Roshan Dhunjibhoy, Ali Yurttagül et Brigitte Granzow.
23.00 *Documentaire : Seriat.* De Marlies Graf-Dätwyler et Urs Graf.

FRANCE-CULTURE

21.30 Profils perdus. *Michel de Certeau, jésuite et historien.*
22.40 Les Nuits magnétiques. Avec ou sans ordonnances : médicaments et autres remèdes. 3. Le poison.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Hubert Nyssen (la Femme du botaniste).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 octobre 1991 à la *Philharmonie de Berlin) : Symphonie n° 6 en* ré majeur, d'Haydn; Concerto pour contrebasse et orchestre en mi majeur, de Ditters von Dittersdorf; Trois dithyrambes, deux airs de concert, Symphonie n° 1, de Henze, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Hans Werner Henze; Rudolf Watzel, contrebasse, John Mark Ainsley, ténor.
22.30 Espace libre.
23.09 Ainsi la nuit.
0.30 Dépêche-notes
0.33 L'Heure bleue.

هكذا من الأصل

Le Monde

Au conseil des ministres

Le gouvernement veut supprimer le financement des partis et des campagnes par les personnes morales

Le chef du gouvernement, M. Pierre Bérégovoy, a fait approuver par le conseil des ministres, mercredi matin 9 septembre, le projet de loi sur la *« prévention de la corruption et la transparence de la vie économique et des procédures publiques »*. Ce texte contient les trois volets déjà annoncés : détection des opérations de corruption par un service interministériel placé auprès du ministre de la justice, qui agira en amont de la police et de la justice et dont les travaux seront couverts par le secret professionnel; moralisation des activités économiques, notamment par l'obligation de transparence tarifaire des prestations de services, particulièrement celles touchant à la publicité et la transformation de la procédure d'autorisation d'implantation des grandes surfaces; transparence accrue des décisions économiques prises par les collectivités locales afin, a dit M. Malvy, *« de les mettre à l'abri du soupçon »*.

Mais il s'y ajoute un quatrième volet : l'interdiction faite aux personnes morales, c'est-à-dire aux sociétés et aux entreprises, de participer au financement des partis politiques et des campagnes électorales, ce qui avait été pourtant autorisé par les lois de 1988 et de 1990 sur le financement de la vie politique.

« Les négociations du GATT compromises »

D'après le porte-parole du gouvernement, M. Bérégovoy a estimé que cette autorisation *« était source de difficulté et de danger »*. En contrepartie, l'aide de l'Etat aux partis politiques sera augmentée. M. Malvy a ajouté que le premier ministre avait insisté sur l'importance qu'il attachait à ce texte pour *« mieux clarifier les rapports entre l'argent et la société (...) afin de protéger la tradition d'honnêteté de la vie publique française, de l'écrasante majorité des élus, fonctionnaires et responsables d'entreprises »*. Le président de la République a approuvé la présentation ainsi faite de ce projet.

Pour le reste, les délibérations du conseil des ministres ont fait une large place aux affaires internationales. *« Le président de la République et le gouvernement ont appris avec une profonde émotion la mort de deux soldats français de la FORPRONU à Sarajevo, venant après plusieurs graves agressions à l'égard des forces des Nations unies »*, a déclaré M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. Il a ajouté que *« le président de la République a rendu hommage au courage et au dévouement des soldats français qui, à côté de leurs camarades de nombreux autres pays, sont engagés dans un combat difficile pour la paix. »* Aussi, le gouvernement français *« demande aux autorités bosniaques de prendre toutes leurs responsabilités pour assurer la sécurité des soldats venus en aide à leur pays et pour frapper les auteurs de ces assassinats »*.

Au cours de ce même conseil, M. Pierre Bérégovoy a évoqué la décision du président des Etats-Unis d'aider les agriculteurs américains à exporter leurs céréales. M. Malvy a expliqué que le premier ministre avait déclaré que cela *« compromet les négociations du GATT »*. Le porte-parole du gouvernement a ajouté que M. François Mitterrand avait approuvé cette déclaration et cette attitude de fermeté, annonçant aux ministres qu'il avait personnellement écrit à M. Bush pour faire des observations en soulignant qu'il s'agit là *« d'une attitude qui accroît le désarroi dans les pays désireux d'aboutir à un accord commercial international et qui est très certainement de nature à faire reculer l'heure à laquelle cet accord interviendra »*.

Mettant en cause le comportement du juge Renaud Van Ruymbeke

Les avocats de M. Emmanuelli se tournent vers le Conseil supérieur de la magistrature

Après avoir annoncé qu'ils porteraient plainte pour violation du secret de l'instruction (*le Monde* du 9 septembre), les avocats de M. Henri Emmanuelli, convoqué lundi 14 septembre afin d'être inculpé par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, ont décidé de mettre en cause devant ses pairs le comportement du magistrat.

Les conseils du président de l'Assemblée nationale ont annoncé, mardi 8 septembre, qu'ils avaient transmis *« pour information »* au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) la lettre manuscrite adressée le 24 août par M. Van Ruymbeke au président de l'Assemblée nationale, où il lui proposait de reporter son audition *« après le 20 septembre »*, donc au lendemain du référendum. Le magistrat ajoutait : *« Dans un souci de confidentialité, le procureur général de la cour d'appel de Rennes ne sera pas informé. »*

« Chasse aux sorcières »

L'un des défenseurs de M. Emmanuelli, Mᵉ Philippe Lemaire, s'est étonné que, *« dans une lettre manuscrite, sans en-tête, le conseiller Van Ruymbeke indique qu'il ne prévient pas le procureur général de la lettre qu'il écrit »*. Selon Mᵉ Lemaire, le magistrat aurait dû tenir le procureur général informé, *« car il s'agit d'une pièce du dossier »*. *« Nous avons transmis cette lettre pour information au CSM, qui est chargé de surveiller le comportement des magistrats, pour savoir si ce comportement est normal »*, a conclu Mᵉ Lemaire, estimant que M. Emmanuelli se trouve face à *« un procès politique »*.

Le Conseil supérieur de la magistrature, dont les neuf membres sont tous nommés par le président de la République qui le préside, est maître de la carrière des juges du siège, indépendants et inamovibles à la différence de ceux du parquet. Toutefois, il ne peut être saisi sur des problèmes de discipline ou de déontologie qu'à la demande du garde des sceaux et, dans ce cas, se réunit hors de la présence du président de la République.

Les deux groupes parlementaires socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat ont exprimé, mardi 8 septembre, *« leur solidarité avec leurs collègues Henri Emmanuelli et Jean-Claude Boulard, convoqués dans les jours qui viennent devant le juge Renaud Van Ruymbeke »*, et ont tenu à *« rappeler quelques principes »*, résumés par M. Jean Auroux, président du groupe PS à l'Assemblée nationale : *« Nous sommes respectueux du droit, mais nous serons vigilants sur le comportement, l'équité et le respect de la procédure par tous ceux qui sont en charge de l'expression de la justice dans notre pays. »*

Deux organisations du monde judiciaire, le Forum pour la justice, animé notamment par le juge Thierry Jean-Pierre, et l'Observatoire des libertés, proche de l'opposition, ont en revanche dénoncé *« la chasse aux sorcières organisée par les socialistes contre M. Van Ruymbeke, implicitement accusé d'avoir violé le secret de l'instruction »*. Elles estiment que *« la stratégie adoptée par M. Emmanuelli et ses avocats consiste manifestement à induire un climat conflictuel dans cette affaire afin d'appuyer une future requête en suspicion légitime contre les membres de la chambre d'accusation de Rennes et de tenter ainsi, une fois de plus, d'échapper au cours normal de la justice »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté mercredi 9 septembre a été tiré à 492 028 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : lire Montaigne

On célèbre le quatrième centenaire de la mort de Montaigne. Avec le risque d'écraser sous sa statue de « classique » le visage vivant de l'*auteur des Essais, ce livre unique d'un écrivain unique.* En écrivains, en historiens, en philosophes, en sociologues, en psychologues, en lecteurs passionnés, Philippe Sollers, Hector Bianciotti, Roger Chartier, Georges Balandier, François Bott, Roger-Pol Droit, Pierre Lepape, Roland Jaccard scrutent le mystère Montaigne.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
DES LIVRES

Après la proclamation des résultats des élections législatives

Le nouveau Parlement libanais ne reflète pas la réalité politique

Avec la proclamation, mardi 8 septembre, des *résultats des* élections législatives qui se sont déroulées dimanche dans le sud du pays, le Liban est désormais doté d'un nouveau Parlement qui, pour la première fois, compte parmi ses membres des députés intégristes *musulmans*, mais qui ne reflète pas la réalité de l'échiquier politique.

BEYROUTH
de notre correspondant

Les résultats des élections législatives au Liban sud se sont traduits par la victoire sans appel de l'alliance Amal-Hezbollah sur les notables emmenés par M. Kamel El Assaad, qui contrôlaient électoralement la région depuis l'indépendance du Liban. Les vingt-deux membres de la liste constituée par les deux milices chiites – alliées pour la circonstance, mais néanmoins toujours rivales – ont été élus avec le triple, voire parfois le quadruple des voix de leurs adversaires. Le vingt-troisième siège de cette grande circonscription, dominée par l'électorat chiite, est revenu à un candidat indépendant, M. Mustapha Saad.

Le rideau est ainsi tombé sur ces premières législatives libanaises depuis vingt ans, mais le nouveau Parlement, d'ores et déjà contesté, n'est toujours pas au complet. Cinq députés maronites du Kesrouan n'ont en effet toujours pas été élus, faute de candidats.

De la composition de la nouvelle Assemblée, on retiendra l'absence quasi totale des « ténors » chrétiens de la vie parlementaire libanaise, du fait du boycottage massif des formations et de l'électorat chrétiens. On notera également la présence pour la première fois de trois femmes : au nord, Mᵐᵉ Nayla Moawad, veuve de l'ex-président de la République René Moawad ; au sud, Bahia Hariri sœur du millionnaire saoudien d'origine libanaise, M. Rafic Hariri. Toutes deux ont réalisé de bons scores. En revanche, Mᵐᵉ Maha Khoury El Assaad, elle doit son élection, par... quarante et une voix, à l'abstentionnisme quasi total des chrétiens dans la région de Jbeil (Byblos).

Mais, surtout, le nouveau Parlement compte, pour la première fois, dix intégristes musulmans : huit chiites du Hezbollah (quatre à Baalbek, deux dans la banlieue sud de Beyrouth et deux au sud du pays) et deux sunnites au nord. Sans compter quatre obligés du Hezbollah – deux sunnites et deux... chrétiens, – élus sur sa liste et grâce à ses voix à Baalbek.

Crise de régime

Les présidents de la République, de l'Assemblée et du Conseil, tous trois proches de la Syrie, ont essuyé des camouflets : le premier, M. Elias Hraoui, par la défaite de son fils ; les deux autres, MM. Hussein Husseini et Rachid Solh, eux-même candidats, par leur repêchage *in extremis*, après que la quasi totalité de leurs colistiers eurent été battus.

Les seules personnalités « traditionnelles » alliées de la Syrie à échapper au laminage ont été MM. Walid Joumblatt chez les druzes et Nabih Berri chez les chiites, ainsi que les maronites de Zghorta, dans le nord, Mᵐᵉ Moawad et M. Frangié. Autre personnalité à tirer son épingle de ce jeu de massacre : M. Sélim Hoss chez les sunnites.

Le nouveau Parlement libanais voit le jour dans un contexte de crise de régime, et les risques d'un blocage institutionnel sont certains. Déjà, les modérés de tout bord, le parti phalangiste en tête, se sont mis à la recherche d'une solution.

La seule idée sérieusement émise consiste à refaire l'entente nationale à l'occasion de la formation du gouvernement, avec promesse de nouvelles élections, ultérieurement, sans délai précis. Les musulmans, y compris parmi les pro-Syriens, soulignent qu'il faut prendre en compte le boycottage chrétien. Les chrétiens veulent éviter de passer de la résistance passive à la désobéissance civile.

Dans un contexte aussi délicat, la réaction des Etats-Unis aux élections libanaises a été analysée à Beyrouth avec une plus grande attention que les résultats du scrutin. On en a retenu ici que Washington s'est gardé toutes les options ouvertes, en critiquant sévèrement la consultation mais en acceptant de coopérer avec le prochain gouvernement et en rappelant à la Syrie son engagement à replier ses troupes sur la Bekaa.

« Les Etats-Unis, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, *sont à l'évidence déçus que ces élections n'aient pas été préparées et conduites d'une manière qui aurait permis de garantir le consensus national le plus large »*.

Il a *« dénoncé »* les *« irrégularités »*, réaffirmé que son pays souhaitait le retrait de *« toutes les troupes étrangères du Liban »* et attendait de Beyrouth et Damas qu'ils conviennent d'un repli, *« le plus tôt possible »*, des soldats syriens vers la Bekaa. Il a enfin souligné la nécessité d'*« achever l'opération de désarmement des milices, en particulier du Hezbollah »*.

LUCIEN GEORGE

Pour succéder à Yvon Briant

M. Giansily et M. Barbier sont candidats à la présidence du CNI

Les cent douze membres du comité directeur du CNI se réuniront samedi 12 septembre à Paris pour élire un successeur à Yvon Briant, qui s'est tué dans un accident d'avion en Corse, avec son épouse et son fils, le 13 août. A l'heure actuelle, deux candidats se sont déclarés : M. Jean-Antoine Giansily, secrétaire général qui assure l'intérim de la présidence, et M. Bernard Barbier, sénateur (Républicain et indépendant) de Côte-d'Or et maire de Nuits-Saint-Georges.

Unique concurrent d'Yvon Briant lors du renouvellement des instances du CNI, le 25 avril dernier, M. Barbier (soixante-huit ans) avait obtenu quarante voix contre soixante-treize au président sortant (*le Monde* du 28 avril). Il avait perdu son poste de vice-président. Dans sa déclaration de candidature datée du 5 septembre, M. Barbier réaffirme son opposition à la ratification du traité de Maastricht qui, selon lui, *« a été élaboré dans la hâte, rédigé dans l'approximation et négocié dans l'improvisation »*. Il a adhéré au CNI en 1989.

De vingt-trois ans son cadet, M. Giansily est adhérent depuis 1974. Membre du comité directeur depuis 1980, il est secrétaire général depuis 1989. Il siège au conseil de Paris. Si M. Giansily affirme, dans sa déclaration de candidature du 7 septembre, que *« personne ne remplacera »* Yvon Briant, il se situe dans la continuité européenne de l'ancien président : il est favorable à la ratification du traité de Maastricht. Cette position l'a conduit a quitté son poste de délégué général du club de l'Horloge qui milite pour le « non ».

O. B.

Une délégation de la Réunion remet à M. Bérégovoy un « plan d'urgence pour l'île »

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Une délégation mixte du conseil régional et du conseil général de la Réunion doit être reçue jeudi 10 septembre à l'hôtel Matignon par M. Pierre Bérégovoy auquel elle remettra un *« projet pour la Réunion »* comportant plusieurs *« mesures d'urgence »*.

Quatre mesures ont été retenues comme des priorités par les deux assemblées locales : la création d'emplois (le taux de chômage frôle la barre des 40 % à la Réunion) avec une prise en charge des cotisations sociales par l'Etat et l'implantation d'une zone franche sur l'île; un redéploiement de l'effort pour le logement en portant la ligne budgétaire unique, qui globalise outre-mer les crédits publics à l'habitat, à 880 millions de francs par an au lieu des 410 millions actuels; une relance de la migration (rebaptisée *« mobilité »*) vers la métropole avec l'objectif de faire partir plus de cinq mille personnes en formation ou en placement direct; un accompagnement pour les entreprises locales dans la perspective de l'alignement du SMIC réunionnais sur le SMIC métropolitain.

ALIX DIJOUX

□ **FOOTBALL : vingt-cinq entreprises à la rescousse du Stade rennais.** – Vingt-cinq entreprises bretonnes se sont regroupées, mardi 8 septembre, au sein d'un club des partenaires du Stade rennais et ont signé un chèque de 2,7 millions de francs afin d'aider cette formation de deuxième division à éponger une partie de son déficit estimé à 11 millions. La municipalité rennaise s'étant engagée à verser 1 F public pour chaque franc privé reçu, le Stade rennais devrait donc toucher une somme de 5,4 millions de francs.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

SAISON 1992/93 DU THÉATRE DE LA COLLINE

En prenant la direction du Théâtre de la Colline en 1987, Jorge Lavelli faisait le pari d'un théâtre national consacré aux auteurs du vingtième siècle. Pari tenu, et le public suit. Parce que Lavelli n'a jamais agi comme s'il s'excusait de lui demander un effort. Il le «fidélise», en fidélisant des acteurs exceptionnels, le plus subtil étant peut-être de créer un équilibre entre les textes d'auteurs reconnus et ceux d'auteurs qui devraient l'être. Pour sa cinquième saison, Jorge Lavelli, qui commence fort avec Denise Gence – la Winnie de Beckett dans Oh ! les beaux jours, *– va révéler, enfin, une personnalité considérable : George Tabori, dont il monte* Mein Kampf. *Il fait redécouvrir un auteur qui a souffert en France d'un étrange malentendu : Franz-Xaver Kroetz, dont il accueille* Terres mortes, *dans une mise en scène de Daniel Girard. Tout un programme centré sur le pouvoir, l'intolérance et l'humour.* (Lire pages 26 et 27).



Jorge Lavelli dirige les répétitions de « Macbett » d'Eugène Ionesco.

VINCENT FOURNIER/ENGUERAND

RENCONTRE
avec Jorge Lavelli

LE PARTI DE L'ÉMOTION FORTE

«L'affiche de la saison 1992-1993 est ambitieuse et les spectacles s'annoncent rudes. On y découvre des dictateurs implacables (*Macbett, Staline*) ; on y parcoure des villes dures à l'homme (*Domaine ventre*), on s'y bat dans la guerre (*Demain une fenêtre sur rue*), un monde s'achève dans la désillusion (*Sourires des mondes souterrains* et *Terres mortes*). Dans beaucoup de ces textes, heureusement, l'humour prend toute sa place. Et vous ouvrez le ban avec la première d'une famille d'acteurs remarquables, Denise Gence, qui interprète *Oh ! les beaux jours*, de Samuel Beckett, dans une mise en scène de Pierre Chabert, tandis que vous mettez en scène *Macbett*, d'Eugène Ionesco.

– Denise Gence est une colonne de ce théâtre. Elle a beaucoup contribué à inscrire cette pièce au programme. Ionesco et Beckett, nous avons réuni deux grands de cette littérature d'après-guerre auxquels se sont référés des auteurs déjà joués ici, tels que Thomas Bernhard, dont la dramaturgie est inspirée directement et totalement de l'immobilisme de Beckett et de Ionesco, dont le discours possède la force, la musicalité, la violence et la charge de destruction que l'on connaît. Il existe une sorte de liaison, de parenté littéraire entre ces deux auteurs ; une espèce de négativisme et un humour ravageur, *terrible*, peut-être encore plus négatif et plus ironique chez Beckett que *chez Ionesco. Ionesco-Beckett, l'un renvoit à l'autre*, même s'ils sont différents. Et le moment est venu de *faire le point sur deux auteurs que* l'on croit bien connaître. On les connaissait bien il y a une vingtaine d'années, quand toutes leurs pièces ont été créées. Maintenant, avec un peu de distance, d'autres critères de jugement, d'autres pistes de travail sont possibles.

– Ionesco était un peu délaissé par le théâtre hexagonal, au moins ses grands ouvrages. Pourquoi avez-vous choisi son *Macbett*, largement oublié ?

– Il y a deux ans, j'ai collaboré au travail de «La Pléiade» sur Ionesco et j'ai profité de l'occasion pour regarder de plus près sa production. Je suis tombé sur cette pièce dont je ne connaissais que vaguement l'existence. En la lisant, je me suis aperçu qu'on était là dans l'univers de Ionesco à 100 %. On y retrouve son pessimisme caractéristique et son *humour* qui ont dû pour une fois s'adapter – plus ou moins – à une histoire connue, mythique, le *Macbeth* shakespearien. Raconter une pièce de Ionesco est toujours difficile. *C'est de l'anti-anecdote, de l'anti-action ; un théâtre* de sensations qui ne relève pas du tout de la psychologie *du théâtre bourgeois. Un théâtre de l'obsession* qui passe avant *tout* par les sens. Ionesco raconte un peu l'histoire de Shakespeare mais il la modifie, la transforme, la réinterprète. Macbett sera le premier dictateur de la saison. Il y en aura d'autres.

» Macbett s'impose avec violence, j'en aime le thème : une réflexion négative sur le pouvoir, comme on peut s'y attendre, mais qui ne prend pas un caractère de sermon. Il y a souvent un aspect répétitif chez Ionesco, qui s'étend un peu en longueur. Ici, c'est à la *fois un avantage* et *un inconvénient. Tout* a une raison d'être. Ionesco explore la langue de bois politique. *Macbett* permet de voir l'histoire sous un angle déformé, grotesque.

– Jacques Nichet, directeur du centre dramatique de Montpellier, retrouve le Théâtre de la Colline avec la création d'un auteur vivant, *Domaine ventre*, de Serge Valletti. On s'éloigne là des figures mythiques pour *entrer dans un théâtre plus ancré dans la réalité*.

– Serge Valletti est un auteur qui nous intéresse. Il y a dans sa pièce des éléments en rapport avec le reste de la saison. Un humour en rapport avec l'Histoire. Une Histoire en face de laquelle on peut rire aux larmes ou pleurer. Dans *Domaine ventre*, on ne parle pas de *dictature*, de *pouvoir, de déchirement ou de* guerre mais d'identité, de solitude, d'individualisme. *On parle de la façon dont les idées se transforment* et sont véhiculées de façon superficielle.

» Les informations qui nous parviennent aujourd'hui sont diffusées dans l'urgence. On invente, on ne sait pas où est la vérité. On fait un peu ce qu'on veut avec elle, on donne une interprétation personnelle des *faits, même objectivement vérifiés. C'est* un peu comme la rumeur, quelque chose qui se répand, on ne *sait pas très bien d'où ça vient ni où ça va s'arrêter.* Dans le théâtre de Valletti, on finit par rencontrer la mort sans être prévenu, comme par hasard. Les auteurs d'aujourd'hui parlent beaucoup de notre vie dans les villes. *Domaine ventre* a un rapport avec *Greek*, de Steven Berkoff, que l'on a repris à la fin de la saison dernière.

» La langue de Valletti véhicule les malheurs des villes, leur mauvaise manière de vivre, le fascisme au quotidien, l'intolérance, le racisme. Nous nous y sommes tellement habitués que nous croyons ces maladies propres aux villes – comme il y a les maladies des fleurs, de la forêt. Nous avons fini par les accepter parce que nous n'avons pas le courage et l'héroïsme de renoncer, par exemple, à une course de taxi.

– Jean-Paul Roussillon met en scène la première pièce de Jean-Claude Grumberg, *Demain une fenêtre sur rue*. Voilà un auteur dont la Colline a permis une juste reconnaissance auprès d'un public élargi. Pourquoi avoir choisi de coproduire son premier ouvrage ?

– *Demain une fenêtre sur rue* est une pièce exceptionnelle. C'est un peu comme *Macbett* de Ionesco. Elle a été écrite il y a vingt ans. Je ne sais pas si Grumberg s'est inspiré de la guerre des Six Jours ou de toutes celles auxquelles nous avons eu droit dans ce siècle. L'histoire est terrifiante mais vue à travers le malheur du quotidien, à un moment où la télévision est tombée en panne. On peut très bien suivre une guerre par l'intermédiaire de la télévision, comme on l'a fait dernièrement et comme on continue à le faire. Ici, la télé tombe en panne, alors on est obligés de regarder directement et de constater que, côté cour, on *fusille des prisonniers, tandis que, côté jardin, on* se bat.

» Grumberg, c'est un mélange de gravité et de dérision, et cette pièce est une œuvre un peu à part dans sa production. *C'est tellement dérisoire, ridicule*, de regarder la guerre par la fenêtre, que ça fait frissonner. *La pièce est forte par son thème et par son esprit*, elle s'inscrit très bien dans une saison qui aborde les *problèmes de l'homme dans la cité, dans l'histoire* et dans la vie contemporaine. La distance prise par l'auteur donne un côté exemplaire à l'événement, aide à l'analyser, à l'étudier. Et puis, heureusement, il y a l'humour, dénominateur commun de la saison.

– A propos d'humour, jusqu'à quel point peut-on rire et peut-on rire de tout ? C'est la question qu'on se pose lorsqu'on lit la pièce de George Tabori *Mein Kampf*, que vous mettrez vous-même en scène le printemps prochain.

– *On ne rit pas ici directement de la solution finale* mais elle est quand même la toile de fond de la pièce. C'est une histoire juive, comme on dit une histoire belge, faite pour rire «quand même». Elle exprime une manière de réagir en face de l'horreur, de ce qui est inexplicable, inextricable ; tellement immense, énorme et douloureux que l'on peut difficilement en parler. C'est un humour qui est propre à Tabori, un humour juif... La pièce est fabuleusement attrayante, par les situations et les personnages, par les thèmes qui, de près ou de loin, arrivent à émouvoir. Par cette espèce de distance, là encore, qui inscrit les événements dans une histoire, comme inventée, rêvée.

– Lars Noren est en train de devenir lui aussi un « auteur maison », même si votre public a quelquefois réagi vertement à ses audaces de langage. Après *la Veillée*, voici *Sourires des mondes souterrains*.

– Lars Noren utilise un langage qui n'admet pas de censure. *Il s'empare* d'une espèce de faux quotidien dans lequel les choses et les êtres dérivent progressive*ment. En même temps sa langue véhicule des aveux* difficiles. On retrouve les déchirements du couple à *l'intérieur de murs. Un théâtre fermé, qu'il s'agisse de* la ville ou d'un appartement.

– Vous coproduisez avec le Théâtre national de Strasbourg un spectacle réalisé par Daniel Girard, *Terres mortes*, de Franz-Xaver Kroetz.

– Kroetz a été le chef de file de ce théâtre qu'on a appelé «du quotidien». Il est plus tard passé à autre chose. *Terres mortes* est une œuvre impressionnante, peut-être la plus pessimiste de la saison. Ionesco arrive à nous faire rire avec son pessimisme, on peut prendre de la distance. Avec *Terres mortes*, il y a comme un constat d'échec absolu. C'est une grande traversée qui nous conduit au ventre même de cette chose monstrueuse qu'est la ville. Le texte est amer, déchiré, violent.

» On y parle d'un homme qui vient crever dans la ville, une pensée et une civilisation meurent avec lui. La pièce ouvre une dialectique sur l'homme et l'histoire, l'homme et le monde qui l'entoure, l'homme et l'échec des idéologies et des espérances. *Terres mortes* utilise un système d'écriture qui dépasse de loin le réalisme. C'est à mes yeux un véritable chef-d'œuvre.

– Pour finir la saison dans la petite salle, vous avez décidé de nous faire découvrir un auteur très particulier dont la pièce, mise en scène par Alain Maratrat, s'intitule *Staline*...

– Gaston Salavatore est un Chilien d'origine italienne. Sa langue de *travail, romans et pièces*, est l'allemand (sa mère est allemande). Pour compléter le tableau de cet «homme européen», il habite l'Italie. Il met en scène deux personnages, Staline confronté à un célèbre acteur juif qui joue *Lear*.

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

Lire la suite page 26

PORTRAIT
d'un juif errant

GEORGE TABORI UN HUMOUR SAUVAGE

En Angleterre où il a travaillé comme journaliste, aux États-Unis où il a écrit des romans, des scénarios, des pièces qu'il a parfois mises en scène lui-même, en Allemagne et en Autriche où il est installé depuis 1968, George Tabori – dont Jorge Lavelli met en scène «Mein Kampf», – enfant de l'exil né en Hongrie, est une personnalité. En France, il est mal connu, pourtant, c'est un personnage peu commun.

MARC ENGUERAND

George Tabori.

C'EST l'histoire de deux juifs qui habitent ensemble à Vienne. L'un se prend pour Dieu, l'autre – il s'appelle Shlomo Hertzl – écrit un livre et cherche un titre : Mes Mémoires ? En attendant Shlomo ? Shlomo au pays des merveilles ? ... Non. *Mein Kampf*. mon combat, voilà quelque chose de bien. Or Hitler. qui à l'époque voulait devenir peintre, arrive... Ainsi commence la pièce de George Tabori *Mein Kampf*, *«farce théologique»* dans laquelle on voit Shlomo prendre soin de Hitler, lui donner son manteau, lui conseiller de lâcher la peinture pour la politique... Mais une histoire juive ne se résume pas.

George Tabori est né à Budapest en 1914. Quand il a quatre ans, ses parents l'emmènent au cirque pour la première fois. La trapéziste tombe. *«Elle ne formait plus par terre qu'un tas sanguinolent. J'ai longtemps pensé que le théâtre, c'était ça.»* Son père, journaliste, a été gazé à Auschwitz. *«Tous les fils ont eu envie un jour de tuer leur père. Comment faire quand d'autres s'en sont chargés à votre place ?»* Lui, il avait rejoint son frère à Londres en 1933. Il a été correspondant en Bulgarie, en Turquie, au Moyen-Orient. En 1945, il part pour les Etats-Unis, voyage entre New-York et Hollywood, entre cinéma, théâtre, romans. Elia Kazan monte sa première pièce, *la Fuite en Egypte*. Il tente de tourner un film d'après *la Montagne magique* avec Greta Garbo et Montgomery Clift, mais *«une histoire où tout le monde est tuberculeux, à la MGM, on m'a pris pour un fou»*. Il écrit des scénarios pour Hitchcock, Anatole Litvak, Joseph Losey *(Cérémonie secrète)*, rencontre Brecht, traduit *la Vie de Galilée*, se retrouve sur la liste noire du maccarthysme. En 1968, il monte lui-même à New-York sa pièce *les Cannibales*, qu'il reprend l'année suivante à Berlin. Il s'installe alors entre Allemagne et Autriche. Il s'est marié quatre fois, parle d'une voix sourde, cache son sourire derrière des moustaches tombantes. Derrière des sourcils broussailleux, son regard caresse. Il a tout connu, tout vu, tout vécu, et continue.

Dans *Première nuit, dernière nuit*, que Tabori a écrit en 1986, il y a un passage où quelqu'un demande à un juif : *«Tu ne t'es pas entendu avec Hitler»*. *«Non. Il était trop débraillé, se levait tard, et en plus il m'a volé mon manteau.»* C'est le point de départ de *Mein Kampf*, créé en 1987 à Vienne. Une anecdote secondaire peut devenir le point central de l'histoire qui suit, façon d'assurer la continuité d'une œuvre.

Au départ, George Tabori s'inspire de faits réels. C'est ce qu'il affirme : *«Pour ce qui est de* Mein Kampf, *j'ai appris que, pendant son premier séjour à Vienne, Hitler a passé quelque temps dans une maison de repos. Il y a rencontré des juifs, et l'un d'eux lui a donné son manteau d'hiver parce qu'il n'en avait pas. On sait en tout cas qu'il peignait des aquarelles et les faisait vendre par des juifs. Il y a aussi cette jeune fille qui l'a rencontré à cette époque. Elle a écrit un livre de souvenirs et a été liquidée par les nazis parce qu'elle connaissait trop de détails.»* Tabori ne traite pas la réalité de façon réaliste. Elle passe par la parabole, et la parabole par les distorsions de l'humour. *«La blague* dit-il, *n'est pas une fuite devant la réalité, elle est la réalité.»*

L'humour fait partie de George Tabori, de son hérédité, de son éducation anglaise. Seulement, chez lui, on ne peut pas parler vraiment de «politesse du désespoir». Il s'agit bien de surmonter le désespoir, de supporter l'insupportable. Mais il n'y a rien de poli, de policé dans ce qu'il définit comme *«une forme littéraire, l'expression d'une attitude critique»*. Une attitude provocatrice, cinglante, sauvagement masochiste. Encore imprégné d'Europe centrale, George Tabori est plus rude, plus viscéral que les maîtres de l'humour juif *new-yorkais*, Woody Allen ou les frères Coen. D'ailleurs un thème revient chez lui : la bouffe. Bizarrement, le chef-d'œuvre de Pip Simons, *An die Musik*, qui traitait des camps de la mort sous une forme tragiquement burlesque, commençait par le cérémonial grotesque d'un souper anthropophage... On retrouve le thème dans *les Cannibales*, comme le titre l'indique, et dans *Mein Kampf*, sous forme de recette de cuisine dans *Jubiläum* aussi, qui met en scène un fils de déporté et un nazi. Le nazi veut croire qu'à Auschwitz on faisait cuire du pain. Il est amené à manger un morceau de pain apporté par le fantôme du déporté, et lui trouve un drôle de goût. *«C'est que nous sommes de drôles de gens»*, dit le fils.

Rapprocher obstinément Allemands juifs et nazis ne relève pas du syndrome bourreau-victime, dominant-dominé. C'est une façon de parler de frères ennemis, frères autant qu'ennemis. *«C'est peut-être avec* Mein Kampf *que je suis allé le plus loin sur cette voie»*, dit Tabori, qui déteste les films de propagande hollywoodiens des années 40 : *«Plus on se trouve loin des lieux du crime, plus les images deviennent mythologiques et mensongères.»* Refuser le manichéisme ne tient pas chez George Tabori de l'idéalisme aveugle. C'est refuser l'alliance du manichéisme et du comique, autant dire la méchanceté gratuite sinon graveleuse, un certain esprit fasciste. Rien de commun avec cet humour qui lui appartient comme la couleur de ses yeux ou ses empreintes digitales. Un humour à l'opposé de la complaisance.

«Un soir, raconte-t-il, *on jouait* Mein Kampf *à Vienne, et un acteur tombe malade. Je le remplace. La pièce doit se terminer par une blague. J'en raconte une, deux. Rien, pas un rire. Au bout de dix, je commence à paniquer. Il fallait en finir. Alors je dis : et voici la plaisanterie la plus courte : «Auschwitz». Parce que, en allemand, plaisanterie se dit «witz».*

COLETTE GODARD

ENTRETIEN
avec Jorge Lavelli

LE PARTI DE L'ÉMOTION FORTE

Suite de la page 25

»Staline était insomniaque, il travaillait comme un fou et ses rapports avec l'art étaient assez extraordinaires. Il suivait de très près ce qui se passait dans le domaine de la peinture, de la musique, il contrôlait très bien. Dans la pièce, il convoque quotidiennement l'acteur dans son bureau pour lui donner la réplique. C'est le point de départ, le nœud de la pièce. Parfois, Staline impose des thèmes qui ont un rapport avec l'histoire de la Russie ou de l'Union soviétique. Il confie son rapport particulier avec l'Histoire et le pouvoir. Une relation de bourreau-victime s'établit dans un jeu dialectique brillant et théâtral. Salvatore a construit ses deux personnages sans aucune complaisance, leur donnant une chance à l'un et à l'autre. *Staline* a été monté par George Tabori à Vienne. Une deuxième pièce de Salvatore va l'être à Berlin. J'attends la traduction en espagnol pour la lire. Nous la verrons peut-être à la Colline lors d'une prochaine saison.

– Voilà cinq ans que vous dirigez un théâtre national dont l'originalité est la création d'œuvres d'auteurs contemporains ou récemment disparus. Etes-vous aujourd'hui rassuré sur ce qui ressemblait hier à une gageure ?

– Je suis relativement optimiste. Le public paraît curieux de savoir ce que peut véhiculer le théâtre des cinquante dernières années. Curieux dans le sens propre du mot : il n'attend pas quelque chose de précis. Peut-être cette curiosité a-t-elle toujours existé, mais la susciter dans le cadre d'un service public l'a rehaussée. La création d'un répertoire est aussi un devoir : le Théâtre de la Colline est un bon outil pour créer un répertoire de la dramaturgie contemporaine. Cela demande avant tout un grand soin.

»Il est difficile d'accepter ce qui peut paraître un théâtre neuf dans le sens où le spectateur – de même les créateurs – n'ont pas de références, ou même doivent remettre les leurs en cause. Il faut du temps. Comme pour la peinture ou pour la musique. Mais, parvient-on à élaborer une théorie ou à bien comprendre un message, que l'auteur est peut-être déjà mort. Ce fut le cas de Beckett. Il a fallu du recul, pour bien en saisir le sens et les enjeux. Le théâtre a peut-être besoin de ce recul. Ce qui revient à avoir toujours l'esprit en alerte. Lorsqu'on programme des classiques, on dispose de beaucoup d'écrits, d'une réflexion, d'un temps qui est passé. Une sorte de hiérarchie s'est créée, une échelle de valeurs et de prestige qui permet à ces œuvres de vivre presque toutes seules.

– Le choix de la plupart des œuvres et des auteurs à l'affiche de la Colline relève donc essentiellement de votre intuition ?

– On ne peut pas seulement se dire que si un texte nous plaît, il va plaire à d'autres. Nous devons aller chercher le public, savoir où il est, créer tous les réseaux possibles, être attentif à toutes ses réactions, car il ne viendra pas à nous spontanément. Nous devons aussi combattre habitudes et préjugés. Beaucoup diront toujours de tel ou tel auteur qu'il ne vaut pas tel ou tel autre, reconnu de longue date. On m'a dit par exemple que Lars Noren n'était pas Strindberg. Evidemment, Noren n'a jamais été Strindberg, n'écrit pas la même langue, a d'autres préoccupations. Il sera toujours plus difficile d'admettre que Lars Noren a du talent, qu'il a le droit d'exister, que lui consacrer une soirée en tant que spectateur, ou une certaine réflexion en tant que commentateur ou critique, vaut la peine.

»Tout choix s'inscrit dans un projet. C'est une partie passionnante de notre travail, et qui implique beaucoup de devoirs. Nous devons évidemment nous montrer extrêmement attentifs, exigeants avec nous-mêmes et avec tous les partenaires. Une chose est certaine : nous ne pouvons pas improviser. Finalement, rien de ce que nous faisons ne tient du hasard.»

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

HISTOIRE
d'un malentendu

FRANZ-XAVER KROETZ LE RETOUR

Communiste, puis Vert et pacifiste, Franz-Xaver Kroetz a été dans les années 70 l'un des auteurs allemands les plus joués en France. On le cantonnait alors dans un naturalisme noir qui l'étonnait : il ne retrouvait pas la dimension «comique» de son théâtre. Après une traversée du désert et une évolution de son écriture, voici que nos metteurs en scène s'intéressent de nouveau à lui. Ainsi Daniel Girard, qui monte «Terre morte».

POUR ceux qui fréquentaient les théâtres dans les années 70 ou tentent aujourd'hui d'en reconstituer la mémoire à travers témoignages et documents, les pièces de Kroetz en version française sont le plus souvent réduites à l'un des derniers avatars, provocateur et outrancier, du naturalisme. On parle volontiers d'une dramaturgie du constat, de «comme dans la vie», de «minimalisme», voire de théâtre «du quotidien», ce fourre-tout dans lequel on jette aussi bien Fassbinder et Achternbusch que Wenzel, Deutsch ou Vinaver, sans aucun discernement. Toutefois, même si les effets pervers d'un tel amalgame sont tenaces, il semble aujourd'hui possible de dissiper le malentendu.

Assurément, l'une des caractéristiques de l'œuvre de Kroetz, au fil de ses quelque quarante pièces – dont une dizaine seulement ont été traduites en français – est de donner la parole à ceux qui d'ordinaire en sont privés : de la petite bourgeoisie terre-à-terre au *lumpenprolétariat* le plus démuni (1). A partir de son histoire personnelle, sa famille (un père fonctionnaire du fisc, ancien membre du parti nazi, une mère femme au foyer) et l'expérience de multiples petits boulots (coupeur de bananes, ouvrier maçon, chauffeur-livreur...), Kroetz porte un regard critique sur la société, ses inégalités, ses faits divers, ses petites tragédies intimes, sa violence, l'aliénation culturelle et linguistique, le mirage de la consommation, le fascisme ordinaire..., toutes préoccupations qui, de 1972 à 1981, coïncident avec son engagement au DKP, le parti communiste ouest-allemand.

Parallèlement, une recherche d'ordre littéraire et dramaturgique est menée sur les formes susceptibles de soutenir un tel propos : la chape de plomb, idéologique autant qu'économique, qui pèse sur les épaules des personnages doit imposer à leur parole ses rythmes, sa syntaxe, ses silences. *«J'ai voulu briser une convention non réaliste : celle de la loquacité,* déclare Kroetz dès ses premiers essais. *Ce qui caractérise le plus nettement le comportement de mes personnages, c'est le mutisme, car leur langage ne fonctionne pas».* Aussi, de *Travail à domicile* à *Mensch Meier* en passant par *Haute-Autriche* et *Une affaire d'homme*, tous se heurtent à l'incapacité de dire ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent. La parole laconique, puis l'aphasie, seront les deux derniers symptômes par lesquels s'exprimera la conscience anesthésiée, avant

➡

DE LA COLLINE

RENCONTRE

avec une femme multiple

DENISE GENCE UNE FORCE DOUCE

Après avoir passé quarante ans à la Comédie-Française, Denise Gence démissionnait et prenait sa liberté. Elle devenait une fidèle du Théâtre de la Colline, où elle a joué les Chaises, *de Ionesco, mis en scène par Jean-Luc Boutté,* Réveille-toi, Philadelphie, *de Billetdoux, par Lavelli,* Avant la retraite, *de Thomas Bernhard, par Claudia Stavisky,* les Comédies barbares, *de Valle-Inclan – créé à Avignon, – par Lavelli. Et cette saison* Oh ! les beaux jours, *de Beckett, par Pierre Chabert, dans un décor de Yannis Kokkos.*

ENLISÉE jusqu'à mi-corps dans le sable, son miroir d'un côté, sa brosse à dents de l'autre, Denise Gence joue *Oh ! les beaux jours,* de Beckett. Elle est Winnie, frivole *et tragique,* immuable, indéracinable, un roc. Quelque chose comme la reine d'Angleterre, comme l'éternelle Albion. Succéder à la créatrice, Madeleine Renaud, qui a donné son image, son identité pourrait-on dire, au personnage de Winnie, n'effraie pas spécialement Denise Gence, ne lui paraît pas réellement sacrilège. *« Je veux bien perdre,* dit-elle, *à la comparaison. »*

Quarante ans de Comédie-Française – de 1946 à 1986 – l'ont habituée à reprendre des rôles marqués au long des siècles par des comédiennes de légende, ou simplement par celles qui l'avaient immédiatement précédée, en un temps où, après quatre ou cinq répétitions pour les places, il fallait s'insérer dans une mise en scène fixée depuis des lustres. *« Toute ma vie j'ai entendu : « Tu n'as pa vu une telle, elle était formidable. » A mes débuts, j'ai joué la bonne alsacienne dans* Feu la mère de Madame, *de Feydeau. Une fille drôle, clownesque et touchante, que l'on réveille en coulisses, que l'on tire sur scène encore ensommeillée... J'adorais et je m'amusais bien. Mais à chaque représentation il y avait quelqu'un pour me dire : « Tu n'as pas vu Catherine Fontenay? Elle a tout inventé. » J'ai l'habitude. »*

Quarante ans de Comédie-Française, ça vous habitue à bien des choses, notamment à prendre ses distances à l'égard des perfidies petites et grandes. Ça vous enseigne la sagesse, une sagesse impitoyable. Ça vous donne du recul, et la force de l'ironie. Denise Gence paraît savoir se protéger dès qu'elle sort de scène, autant que s'amuser à prendre des risques terribles dès qu'elle joue. Elle a tout joué, à l'exception des ingénues. Auditrice au Conservatoire, elle a tenu le rôle de la Comtesse ridicule dans *le Joueur,* de Regnard, aux côtés de Gérard Philipe et Michel Bouquet, pour un exercice d'élèves. A la Comédie-Française, sa première création a été un personnage de vieille fille dans *Mademoiselle,* de Jacques Deval, et elle avait fait ses débuts – à vingt-deux ans – dans Bélise des *Femmes savantes,* personnage qu'elle a conservé avec trois metteurs en scène différents. Le dernier était Jean-Paul Roussillon. Elle était une grande dame qui avait oublié le temps, soupirait après l'amour. Mais pas vraiment ridicule, poétiquement émouvante, la tête dans les étoiles, scrutant le ciel à la longue vue, pour y découvrir quoi ? Quel secret, quel rêve ?

[illegible] me suis aperçue qu'en vieillissant je commençais à recueillir le bénéfice de ce que j'avais essayé de faire. Les personnages stylisent votre croissance, vous donnent une idée de ce que vous devenez par rapport à une technique appliquée au service des poètes », déclarait-elle un jour *(1).*

C'est chez Molière que Denise Gence a rencontré Jorge Lavelli, venu monter *la Tour de Babel,* d'Arrabal. Il a alors regretté *de n'avoir pas pu fonder de* troupe, il l'aurait engagée. Mais il a travaillé avec elle autant qu'il lui a été possible. Denise Gence, Catherine Hiégel, Richard Fontana, Jean-Luc Boutté, Roland Bertin, Michel Aumont... Jorge Lavelli a su profiter de ses différentes mises en scène à la Comédie-Française pour constituer un petit groupe super haut de gamme, auquel il demeure fidèle.

Pour Denise Gence, le coup de génie a sans doute *été de lui donner à jouer Réveille-toi, Philadelphie,* de François Billetdoux. Le rôle impossible d'une petite fille qui vieillit d'heure en heure, se tasse dans sa robe d'organdi, se fripe sous ses tresses sages, mais garde l'infinie curiosité de l'enfance et sa cruelle innocence. Philadelphie entre émerveillement et jeu, entre besoin éperdu de tendresse et férocité, entre acceptation et exigence, c'était comme la synthèse de la comédienne Denise Gence. Apparition extravagante et complètement belle, Philadelphie était là, évidente, impressionnante, royale. La vieille fillette Philadelphie prenait possession de la scène avec le même naturel que la servante espagnole tout en noir s'avançant en boitant, seule sur l'immensité de la Cour d'honneur, et installant par sa démarche, par son regard, par quelques mots – de sa voix feutrée qui se laisse entendre comme de l'intérieur, – la saga forcenée des *Comédies barbares,* de Valle-Inclan.

« J'ai toujours eu le goût de la diversité, le goût et la capacité, mais à vingt ans je ne savais pas que j'y aurais droit. Parfois, les metteurs en scène, et surtout les spectateurs, aiment reconnaître une image de l'acteur derrière ses différents personnages. Mon chemin a été tout autre. Et je n'ai jamais interprété de rôle correspondant à la femme que je suis ou crois être. Mais, dès que je lis, je vois. Je suis allée plusieurs fois en Espagne, donc en lisant les premières répliques des Comédies barbares *je me suis souvenue. D'un coup, il y avait des parfums, des paysages, des émotions. Pour Winnie, j'ai pensé à l'Irlande, à ce que disait Strehler : « Elle est comme un genêt, elle se cramponne. » Je pense à des femmes que je croise dans la rue, pathétiques d'audace inconsciente dans leur allure... Je ne sais pas comment je procède, il ne s'agit ni d'une théorie ni d'une méthode. C'est pourquoi je n'ai jamais accepté d'enseigner. Qu'est-ce que je pourrais dire aux élèves ? Voyagez ? »*

En revanche, Denise Gence ne dit pas non à la mise en scène. Dans ce domaine, elle pense que ses longues années à la Comédie-Française ne l'ont pas aidée : *« J'ai beaucoup travaillé, j'aurais dû demander un congé, et dans la maison même on ne m'a jamais rien proposé de tel. »* Elle refuse pourtant l'amertume, ne délivre que les bons côtés de ses souvenirs : *« Au Français, on vous laisse un délai. Vous avez le temps de « devenir », c'est cela que j'appelle la liberté* (1). *»*

« La liberté, dit-elle encore, *ne consiste pas à changer un texte, à négliger les indications de l'auteur. Sans pour autant les suivre toujours à la lettre. Mais elles renseignent sur un état d'esprit. La liberté, d'ailleurs, c'est l'auteur qui la donne, à nous comédiens comme à vous spectateurs. Les dramaturges emploient des mots qu'ils laissent en suspens. Ils envoient leurs mots comme des cerfs-volants, on en laisse flotter quelques-uns. On n'est pas guidé par la psychologie, on ne va pas non plus forcément vers le surréalisme. Heureusement, on trouve encore des gens susceptibles d'être touchés par un mot qui arrive comme une graine de platane. »*

C. G.

(1) Extraits de la revue *Etudes,* janvier 1987.



Denise Gence.

Z-XAVER P
OETZ
RETOUR

de s'abandonner à la pulsion brute, sous la forme du viol, des coups, *du meurtre ou du suicide.*

Mais contrairement à ce que pourrait suggérer une lecture inattentive, la langue de Kroetz ne cherche en rien à transcrire le langage parlé des laissés-pour-compte. La langue de Kroetz est artificielle, entièrement reconstruite. Elle puise son étrangeté poétique dans un subtil métissage grammatical de dialecte bavarois et de haut-allemand, dans une gestion du tempo qui relève de la composition musicale plus que de la littérature. Ainsi, dans *Travail à domicile,* trouve-t-on au début de chaque scène une indication concernant sa durée, à la minute près. Et deux ans plus tard, dans la remarque liminaire qui précède l'édition de *Stallerhof* (étrangement traduit en français par *Train de ferme),* Kroetz fixe pour chaque « tiret » et chaque « temps » leur durée respective, de cinq ou dix secondes. Quant à une pièce entièrement muette comme *Concert à la carte,* elle ne fait que souligner par sa radicale exemplarité le rôle dévolu au silence dans une telle esthétique (2).

Les années 70 furent donc marquées par l'exploration d'une parole malthusienne et opprimée, associée au comportement stéréotypé de ceux que, toutes nuances confondues, Kroetz appelle ironiquement les « sous-privilégiés ». *Terres mortes (Bauernsterben),* écrite en 1984, et adaptée en français et créée en 1991 à Strasbourg, conserve la plupart des acquis de cette période : on y retrouve, à travers le thème de l'exode rural de deux jeunes Bavarois, la rhétorique fruste des personnages antérieurs, la même soumission impulsive et tragique aux leurres de la richesse urbaine et de la consommation de masse. Pourtant le style a changé, ou plutôt il accentue et révèle au grand jour des éléments qui, dans le cycle « intime » des années 70, étaient si discrets que, parfois, ils sont passés inaperçus.

La liste des personnages donne le ton. Aux anciens prénoms de la vie courante (Willy, Heinz, Otto, Anna...), Kroetz semble ici préférer les archétypes de *la vie familiale :* le père, *la* mère, *la* grand-mère, *la* fille, le fils... Étrange présentation qui nous rappelle tout à la fois la « peinture des conditions » chère à Diderot et à son drame bourgeois, et les litanies ludi*ques et dérisoires du « Jeu des sept familles »*... Comme si la gravité tragique de cet exode-là, à la différence du départ en maison de retraite de *Madame Ruhsam (Perspectives ultérieures) ou* de l'immigration en RFA d'une famille est-allemande *(Sterntaler),* devait être transcendée par la naïveté du jeu et des lectures *enfantines. Rapidement s'impose la référence* au conte cruel et fantastique, à la manière des frères Grimm. Comment ne pas rapprocher la fugue *des deux enfants et la succession d'épreuves qu'ils* rencontrent dans la forêt de la terrible aventure initiatique surmontée par Hansel et Gretel ? A ceci près que, chez Kroetz, les embûches s'actualisent, prennent les figures d'un paysan forcené, d'un chômeur prêt à s'immoler par le feu, d'un terroriste doctrinaire, d'une femme ensanglantée, aux mamelles déchirées par son nourrisson. Autant de « signes » que, du haut de leur tracteur et de leurs certitudes, se refusent à interpréter les deux jeunes migrants. *Quant à l'ogresse enjôleuse,* elle s'incarnera dans la grande ville, monstrueuse et vorace.

Mais peu à peu, se substituant à celle du conte païen et de sa morale laïque, se glisse une autre référence, héritée cette fois du catholicisme bavarois, avec son lot de boursouflures baroques et de superstitions bigotes. Référence à un christianisme exhibitionniste avec ses sacrifices expiatoires qui verse très vite dans le rituel parodique et blasphématoire. Ainsi, après s'être demandé non pas comment faire passer un chameau par le chas d'une aiguille, mais comment faire entrer de la viande de chameau dans une boîte de conserve, le frère et la sœur, qui ont décroché un crucifix à un carrefour pour l'emmener avec eux, finissent par confondre le Christ et la Ville, et, en dernier recours, à travers une célébration peu orthodoxe de l'eucharistie, le garçon en vient à offrir son *sang* à l'infâme commerce de la transfusion (déjà !) tandis que la fille abandonne la virginité de sa *chair* à la prostitution la plus sordide.

« Je suis un auteur chrétien », se plaît à rappeler de temps à autre Franz Xaver Kroetz. Force est de reconnaître, quels que soient leurs crimes et leurs *exactions,* que la *sainteté des deux enfants rejetés par* la grande ville n'est pas plus contestable que celle de Kaspar Hauser, cet autre innocent martyr de la mythologie populaire germanique. Voilà qui devrait en tout cas attirer rétrospectivement notre attention sur certains indices jadis négligés, en France du moins, dans les textes de la première époque : s'est-on quelquefois interrogé, par exemple, sur la prédilection de Kroetz pour le prénom Martha ? Et pourquoi, après tout, ce choix n'aurait-il pas chez lui la même portée symbolique que chez Claudel ? (3).

Quant au style, lui aussi il s'est infléchi et précisé : soumise au modèle de la parabole et de la prophétie, la parole populaire est devenue plus sentencieuse, parfois lyrique, *répétitive et obsessionnelle, emphatique* jusqu'au ridicule. Un peu à la manière des paysans de O'Neill dans *Désir sous les ormes,* elle cache sa misère *et sa rugosité à coup de citations bibliques et d'ana*thèmes. Ecartelée entre catéchisme et pornographie, on en perçoit désormais toute la monstruosité tragique. *La parole, comme la ville, dévore ceux qui n'en* maîtrisent pas les codes, aidée par l'Histoire qui, avec le temps, efface les derniers signes du passé et oblitère *toute possibilité de retour à l'origine. Le village natal* est rayé de la carte, recouvert par le béton d'une piste d'aérodrome. Seul est épargné le cimetière. Ainsi, épaves *échouées sur la tombe de leurs parents, les* enfants abandonnent-ils leur corps à la neige et au gel : ultime station, dans l'innocence et la pureté *retrouvées, de cet iconoclaste chemin de croix.*

YANNIC MANCEL

(1) Sont actuellement disponibles en français aux Editions de l'Arche : *Travail à domicile, Une affaire d'homme, Train de ferme, Haute-Autriche, Meilleurs souvenirs de Grado, Concert à la carte, Terres mortes* et *Journal du Nicaragua,* très riche en indications autobiographiques. On trouvera également le texte de *Perspectives ultérieures* dans le hors-série n°3 de la revue *Théâtre/Public* (1981).

(2) Plusieurs metteurs en scène français se sont faits les interprètes de cette poétique : parmi eux Claude Yersin, Jacques Lassalle et Daniel Girard...

(3) On retrouve ce prénom entre autres dans *Travail à domicile, Une affaire d'homme* et *Mensch Meier,* avec la même connotation de victime universelle que dans *l'Échange.*

LE 18e SALON DE LA MUSIQUE
à la Porte de Versailles

APRÈS une année de sommeil, le Salon de la musique revient, du 18 au 20 septembre, dans une formule rénovée, confiée aux organisateurs qui ont fait le succès de Musicora. Une réorientation dictée par l'évolution d'un marché qui, malgré la crise, offre de grandes *possibilités de développement*, et par la révolution induite par l'introduction des techniques les plus sophistiquées dans la lutherie traditionnelle.

Le marché des instruments de musique subit, comme d'autres activités liées aux loisirs, mais moins *qu'elles toutefois*, les contrecoups de la crise économique, ainsi que des bouleversements à la mesure de l'évolution technologique que connaissent certains outils musicaux.

Les ventes de pianos acoustiques et d'instruments à vent – secteurs traditionnellement forts – semblent fléchir après deux décennies florissantes, quand se développent celles de la nouvelle lutherie électronique et de la guitare électrique. Cette dernière fait d'ailleurs un retour remarqué dans les magasins au moment où elle devient un objet de collection convoité et où l'*on assiste au retour du guitar hero* sur la scène rock.

Si certains facteurs de pianos et de clavecins ont disparu, ou subsistent tant bien que mal, les réseaux de distribution eux-mêmes n'échappent pas à la concurrence des grands de la distribution : ils ont écoulé, dans leurs hypermarchés, 100 000 de ces petits claviers produits par les Japonais, qui offrent, pour des prix allant de 300 francs à 1 000 francs, des possibilités musicales qui en font autre chose que ces jouets que les enfants ont tôt fait d'abandonner.

Redistribution des cartes, donc, et rajeunissement technologique sensible de produits qui sont dorénavant à la limite de l'instrument de musique et de l'ordinateur sophistiqué. L'époque semble révolue où le musicien n'avait à sa disposition que le son tout fait de l'instrument parfait sorti des mains de l'artisan. Aujourd'hui, le jeune apprenti interprète est confronté à la création dès ses premiers pas dans la musique. Grâce aux possibilités qui lui sont offertes de varier les paramètres harmoniques, voire la hauteur des sons qu'il produit. Et cela sur des instruments *dont le prix reste, là encore, très abordable* alors qu'ils n'ont jamais été aussi performants et fiables. Cette révolution technique a entraîné un changement profond des conditions dans lesquelles le musicien travaille en studio : certains disques qui caracolent en tête du Top Album sont aujourd'hui produits... dans une cuisine ou dans une salle de bains, avec un matériel dont le coût peut ne pas dépasser 100 000 francs. Qui aurait imaginé cela, *il* y a vingt ans ? Cette révolution exige aussi un recyclage permanent d'équipes de vente confrontées à un renouvellement incessant des produits.



Pivot d'un marché qu'il relance annuellement, le Salon de *la* musique connaît *lui* aussi *le* sort réservé aux « institutions » en temps de crise. Après une année de sommeil, il revient dans une formule rénovée induite par le changement de son organisateur. Fondé il y a dix-neuf ans par Bernard Becker, héritier d'une famille spécialisée depuis longtemps dans l'importation et la distribution des instruments, le Salon de la musique passe aujourd'hui sous le contrôle d'Organisation Idées Promotion (OIP). Cette société, qui a créé, et organise, entre autres, la FIAC, le Salon du livre, Musicora et le Salon nautique, souhaite modifier sensiblement l'image d'une manifestation qui s'était peu à peu coupée de la musique et des musiciens pour se concentrer uniquement sur leurs outils.

Le souhait des nouveaux organisateurs seraient de faire du Salon de la musique une véritable exposition de la musique où, sur le modèle de Musicora, l'ensemble des acteurs de la vie musicale pourraient se retrouver autour des instruments et de concerts gratuits : fabricants, importateurs, grossistes, distributeurs d'instruments en tout genre, mais aussi imprésarios, éditeurs de disques, de partitions et leurs syndicats, la SACEM, les différentes sociétés civiles chargées de gérer et redistribuer les fonds perçus au titre de la loi Lang, les organismes chargés du recouvrement des cotisations sociales, les musiciens professionnels et amateurs et, bien sûr, le public. L'optimisme affiché par l'OIP reflète une réalité chiffrée qui permet d'espérer. Avec 3,4 milliards de chiffres d'affaires en 1991, le secteur des instruments de musique est loin d'avoir épuisé ses possibilités de développement : plus de 70 % des 14-16 ans déclarent que leur occupation favorite est de jouer ou d'écouter de la musique. *(Lire pages 30 et 31.)*

ALAIN LOMPECH

LA MUSIQUE S'EXPOSE

PORTRAIT
de Michel Geiss

L'INVENTEUR DE SONS VERSANT ROCK

L'époque où musiciens et techniciens travaillaient chacun dans leur coin semble révolue. La lutherie électronique exige aujourd'hui que les premiers apprennent à fabriquer le son des seconds et non seulement à le reproduire, quand elle ne conduit pas les seconds à devenir compositeur. Portrait d'un émule de Boulez, versant rock.

PRODUCTEUR artistique, compositeur, ingénieur du son, programmateur de synthétiseur, Michel Geiss est l'archétype de cette nouvelle génération de musiciens polyvalents qui baignent dans l'électronique et la micro-informatique musicales. Rien à voir, pourtant, avec ces musiciens au cachet qui écument scènes et studios d'enregistrement. Michel Geiss est un homme discret, presque effacé, qui préfère nettement coulisses et régies à la scène et au show-bizz.

Sa double formation d'électronicien et de musicien était rare dans la France des années 70. Une passion pour les synthétiseurs lui donne l'occasion de nouer des liens avec un jeune compositeur, également passionné par la musique électronique. En 1976, cette rencontre se concrétise avec *Oxygène*, premier album de Jean-Michel Jarre. La symbiose entre le compositeur et l'homme du son est parfaite.

Cette collaboration continue aujourd'hui. Parmi ses nombreuses activités, Michel Geiss travaille au sein d'une équipe réunie dans le cadre du studio d'enregistrement ultra-moderne attenant à la propriété de Jean-Michel Jarre. *« Mon rôle s'apparente à celui d'une interface*, souligne Michel Geiss. *Ce rôle est devenu indispensable dans le rapport très étroit qui s'est instauré dans le processus de création musicale et la technologie. »*

Les bureaux dans lesquels travaille Michel Geiss tiennent de l'atelier de lutherie électronique et du ministudio d'enregistrement. Une panoplie de claviers en tout genre résume l'histoire des synthétiseurs des années 60 (tendance potentiomètres relatifs, interrupteurs et câbles à profusion) jusqu'à nos jours (écrans à cristaux liquides et touches multifonctions à effleurement). Autant d'instruments conservés en parfait état de marche, ce qui n'est pas une mince affaire lorsque l'on connaît la difficulté qu'il y a à remplacer des composants fatigués dont la fabrication est depuis longtemps abandonnée.

Ces « instruments d'époque » nécessitent une attention permanente : les pannes sont nombreuses et l'accord instable. A force de se pencher sur ces engins fragiles, Michel Geiss s'est mis à développer des équipements « à la carte », dont certains ont été employés en concert ou pour enregistrer des disques, et notamment un séquenceur remarquable.

Les mégaconcerts de Houston (1986), de Londres (1989) et celui donné, en 1990, à la Défense, lui fournissent l'occasion de jouer sur scène et d'assurer la coordination musicale. Un travail d'équipe spécialisé, ignoré ou presque du public, fondé sur des moyens très divers et hautement sophistiqués (lumière, projection d'images, effets spéciaux, pyrotechnie, laser, fumée, sonorisation, mise en espace des sources de diffusion, etc.). Récemment, Michel Geiss a composé, pour la firme Gaumont, la bande-son d'un spectacle multimédia de six minutes diffusé en ouverture de chaque séance du Grand Ecran. Situé place d'Italie, à Paris, ce nouveau complexe de salles de cinéma possède un équipement son et image parmi les plus modernes d'Europe. Un ordinateur central automatise l'ensemble du processus de projection, depuis le défilement et la mise au point des projecteurs 35 mm et 70 mm jusqu'à la diffusion du son numérique (procédé LC concept), l'ouverture du rideau ou la climatisation.

« Gaumont souhaitait créer une nouvelle attraction, futuriste, à base d'effets spéciaux diffusés en salle. » La bande-son signée Geiss est synchronisée avec des images de synthèse projetées sur l'écran (24 mètres de large, le plus grand d'Europe). Une batterie de lasers dessinent des volumes en trois dimensions au-dessus de la tête des spectateurs. Pari gagné : des applaudissements ponctuent chaque séance et le taux de fréquentation est exceptionnel.

Grâce à ses nombreuses activités, Michel Geiss se retrouve dans une position d'observateur ou, comme il le dit lui-même, de « veilleur technologique ». La majorité des instruments de musique électroniques, qu'ils soient à l'état de prototypes ou qu'ils aient été diffusés à quelques dizaines de milliers d'exemplaires, sont passés entre ses mains, depuis les premiers dinosaures construits par les pionniers américains Robert Moog ou Tom Oberheim jusqu'aux derniers modèles *made in Japan*.

Ces synthétiseurs, qu'il qualifie de « fourre-tout à sons », entretiennent l'illusion auprès du grand public que la musique devient facile ou, du moins, une simple affaire de programmation ! *« Grossière erreur*, s'insurge Michel Geiss. *Certes, les possibilités ont considérablement évolué, notamment depuis l'introduction des micro-processeurs et la généralisation de l'informatique. Ces merveilleuses machines ne sont souvent utilisées qu'à 10 % de leurs capacités réelles du fait de leur complexité. L'apprentissage nécessaire rebute nombre d'utilisateurs, dont l'objectif principal est de sortir des sons au plus vite. »*

A l'évidence, éviter les sentiers battus et les sons « preset », conçus à l'avance par le constructeur, demande de la patience, voire de la persévérance. Une fois les bases du mode d'emploi acquises (chaque appareil possède ses propres caractéristiques et modes de fonctionnement), le musicien s'aperçoit généralement qu'un nouveau modèle rend son instrument sinon tout à fait obsolète, du moins démodé. Lassé, le public a de plus en plus de mal à suivre les nouveautés et s'en détourne, ce qui ne favorise en rien un marché déjà médiocre.

« On assiste à un phénomène paradoxal : le synthétiseur a été créé pour concevoir de nouveaux sons. Pourtant, rentabilité oblige, les industriels produisent des « boîtes à musique » qui ne laissent que très peu de place à l'imagination de chacun, tant la programmation pour sortir des sons rebattus est délicate. Le clavier électronique moyen est devenu un merveilleux orgue de barbarie, rien de plus. Un accompagnateur sophistiqué, dévoué, bourré de sons d'imitation qui ne vaudront jamais l'original. La technologie permet pourtant de faire tellement mieux ! »

A l'inverse, les possibilités en matière d'expressivité et d'interprétation sont sans commune mesure avec ce que l'on pouvait espérer obtenir il y a dix ans. *« Les nuances et le toucher du clavier permettent une réelle interprétation musicale. Même l'espace dans lequel le son se déploie peut désormais être contrôlé à l'aide d'effets numériques. »*

Prochaine étape : l'apparition de l'intelligence artificielle dans le processus de composition et de création sonore. Cette étape décisive devrait permettre de disposer, à très court terme, de logiciels d'aide à l'arrangement. *« Ces arrangeurs automatiques proposeront un accompagnement complet à partir d'une ligne mélodique plus ou moins complexe. Bien entendu, le musicien pourra sélectionner un style : jazz, bossa, rock, rap, etc. »*

« Le son peut être comparé à une « pâte à modeler », conclut Michel Geiss. *Informatique et micro-électronique sont devenues les outils privilégiés autant qu'indispensables du monde de la musique. Le musicien ne peut plus les ignorer ! A lui d'imposer ses idées à la machine. »* Le meilleur des sons ?

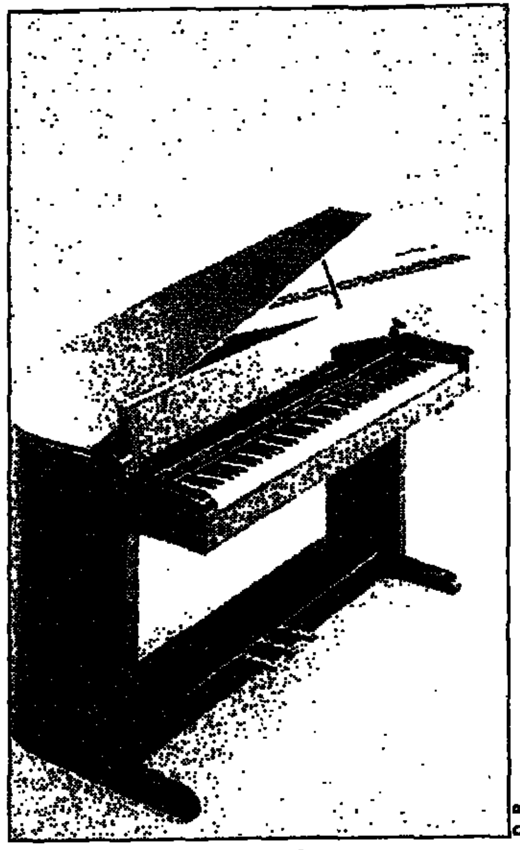
P. Tr.



هكذا من الإهمال

DU PIANO
aux keyboards

L'ADOUBEMENT DU CLAVIER NUMÉRIQUE


D. R.

Le piano numérique.

Depuis sa naissance, il y a trois siècles, le piano a vécu et suscité la plupart des aventures constituant le patrimoine musical occidental. Dès le début du dix-neuvième siècle, il a quitté les salles de concert pour intégrer les intérieurs bourgeois, puis les salles de bal et les saloons de l'Ouest américain, sans pour autant changer fondamentalement. Ce n'est que récemment que cet instrument s'est mis au goût technologique du jour. Portrait de ses multiples avatars.

SI les premiers claviers incorporant de nouvelles technologies datent d'expériences aussi prometteuses que celles des ondes Martenot, dès avant la seconde guerre mondiale, ce n'est qu'avec l'avènement des orgues électriques, et du fameux Hammond, que le principe du clavier non acoustique va acquérir ses lettres de noblesse. Le pas suivant sera franchi dans les années 50 par un certain Harold Rhodes, qui, parallèlement à la firme Wurlitzer, réalisera les premiers pianos électriques sous le label Fender Rhodes.

La grande révolution viendra cependant d'un autre Américain, un certain Dr Moog, qui fera enfin aboutir dans les années 60 de longues recherches, conduites depuis plusieurs décennies, en construisant le premier synthétiseur de sons réellement opérationnel équipé d'un vrai clavier à touches de piano. C'est de cet instrument légendaire que vont descendre toutes les machines actuelles. Des machines qui n'ont souvent de synthétiseur que le nom, leurs caractéristiques et objectifs étant quelquefois assez éloignés de ceux d'origine : synthèse du son, son artificiel engendré par la machine elle-même, tous les paramètres étant contrôlés avant d'être joués sur un clavier incorporé.

Au cœur des grands courants musico-technologiques ayant traversé les décennies, certaines modes ou conventions (voire une norme universelle, le MIDI) ont constitué les bases d'un nouveau langage qui définit les fonctions, les objectifs de tous les claviers électroniques disponibles aujourd'hui sur le marché. On peut ainsi répartir ces machines en différentes catégories, selon qu'elles sont destinées à créer des sons, composer et réaliser des maquettes, accompagner, enregistrer ou simuler d'autres instruments. Si les progrès technologiques ont permis de les faire évoluer, notamment en passant de la synthèse analogique aux différents types de synthèse numérique, les habitudes, le désir d'authenticité, un curieux conservatisme et la recherche frénétique du «bon vieux son» ont fait que les plus sophistiquées d'entre elles se retrouvent cantonnées à la reproduction de sonorités typiques de claviers archaïques.

La première grande famille est celle que l'on peut désigner par le terme générique et ambigu de «claviers de scène». Il y a encore peu de temps, elle était la plus prolixe et celle qui bénéficiait des déclinaisons les plus larges dans les gammes des constructeurs. Une situation qui semble se renverser au profit des pianos numériques. Conçus pour donner au musicien l'accès le plus rapide possible à des sonorités présélectionnées, ces synthés de taille réduite ont parfois de réelles capacités d'échantillonneurs. Il n'est pas rare, à l'heure actuelle, de pouvoir s'en procurer pour des sommes inférieures à 10 000 F, somme qui a longtemps constitué un seuil psychologique d'achat différenciant l'amateur du professionnel. Deux notions qui, comme grand public et haut de gamme, sont bafouées et redéfinies à chaque nouveau produit.

Le but déclaré est là encore de donner toujours plus pour toujours moins cher. Les claviers modernes (les *keyboards*) font énormément plus de choses que ceux de la génération précédente, pour des prix diminuant de moitié à chaque décennie... quand ce n'est pas d'une année sur l'autre. Depuis le début des années 70, avec les fameux Minimoog et ARP Odissey et 2006, la filiation passe par toutes ces marques légendaires : Sequential Circuit, avec son prodigieux Prophet 5 (le premier qui fut réellement polyphonique et programmable), Korg et ses claviers d'initiation à la synthèse et autres Vocoder de poche, puis Roland et ses Jupiter, EMU et son Emulator, PPG et son Wave et enfin Yamaha et son immortel DX7 à synthèse FM. Depuis, le Mirage Ensoniq, le D 50 Roland et le M1 Korg n'auront pas le même type d'impact, même si on les considère encore comme des standards.

La profusion actuelle d'appareils polyvalents interdit une classification qui ne peut réellement se faire que par gammes de prix. Le clavier maître lui-même n'ayant les faveurs que des possesseurs d'installations importantes et notamment d'*expenders*, ces synthés sans clavier qui vont rejoindre les autres périphériques dans des *racks* à la norme 19 pouces. Là aussi, le désir de retrouver un toucher naturel ainsi qu'une véritable réponse du clavier fait que la tendance générale est au multitimbral, mais aussi à la dynamique totale.

Bien entendu, ces claviers de scène sont plus proches des orgues à présélections, ces sons d'usine prédigérés, que d'un véritable synthétiseur, car l'accès aux paramètres des sons nécessite souvent des manipulations et de fastidieuses recherches dans des menus suffisamment touffus pour rebuter tout musicien *live*. Là est la question : vaut-il mieux être original et souffrir ou bien être efficace?

Un autre phénomène remarquable est celui de l'intrusion de l'orgue de haute technologie. La confusion est encore plus grande lorsque l'on constate que la plupart d'entre eux proposent des sons de synthèse et des échantillons PCM, alors que les *workstations* actuelles, de leur côté, ne sont autres que de super-orgues avec boîtes à rythmes, effets, «séquenceurs» et sons présélectionnés. Tout ce beau monde est affublé de prises MIDI, leur permettant, chose fondamentale, de s'intégrer à tout *set up* de scène mais aussi de ministudio. Ce studio personnel constitue le plus remarquable des phénomènes liés aux progrès technologiques et ergonomiques; il offre à tout un chacun la possibilité de s'équiper intégralement dans le but de composer (éditer, créer des sons, des séquences ou des œuvres complètes), de les enregistrer et surtout de piloter tout ou partie de l'installation par ordinateur. Ainsi un clavier ou un orgue portables, aussi bien qu'un piano numérique, trouvent leur place au sein d'un studio privé où «séquenceurs» échantillonneurs, effets, consoles et ordinateurs constituent la panoplie du parfait musicien-clavier en cette fin du vingtième siècle.

Bien plus que le clavier portable, l'orgue ou le synthétiseur, le piano numérique peut se targuer de remplacer le piano acoustique, qui, du fait de son encombrement et de son prix, pose parfois problème au moment de la décision d'achat. Le piano numérique est également le digne descendant du piano électrique (ou électrifié, comme les Yamaha CP 70 et 80), qui n'a jamais eu de réelles possibilités de dialogue avec les autres instruments et qui ne proposait qu'une seule sonorité : la sienne. Il est indéniable que l'orgue d'appartement, ce meuble imposant, qui garde ses aficionados, ne peut en aucun cas briguer le poste de clavier polyvalent, même s'il a toujours obtenu le rôle d'instrument-orchestre dans les intérieurs bourgeois.

Le piano numérique a finalement créé même une nouvelle génération de claviers «familiaux», comme les clavinova Yamaha (mais aussi les «grands pianos» Wersi, Technics, Akaï, Korg, Roland). Ces instruments ont une esthétique raffinée, offrent un grand confort de jeu, même s'ils sont dotés de sonorités parfois éloignées de celles du Dieu piano. Ils font office d'instrument «central» pourvu d'accompagnements automatiques, «séquenceurs» et autres effets numériques. Des trésors d'astuces (associés à de nombreux brevets) sont déployés par leurs concepteurs afin de reproduire non seulement les sons «naturels», et leur diffusion par la caisse de l'instrument, mais aussi le toucher du clavier traditionnel du piano (échappement, lourdeur, rebond). Ils donnent même la possibilité à celui qui en joue de choisir le tempérament de l'accord! Une machine particulièrement bien adaptée au piano-bar qui prolifère en ville, puisque le karaoké a décidément du mal s'imposer de ce côté du monde.

Si le «jouet techno» n'a, semble-t-il, plus l'impact dont il jouissait auprès des débutants il y a seulement cinq ans, l'orgue portable de poche (un concept introduit par Casio et Yamaha) reste une constante, un best-seller dans la catégorie «initiation», qu'il ne faut plus assimiler à la catégorie «étude». On a vu ainsi apparaître de simili-orgues avec touches de taille réduite (petites ou moyennes) dont le clavier ne comporte que cinq, quatre, voire trois octaves, mais qui offrent parfois de nombreux registres, la stéréo, le standard MIDI et autres accompagnements automatiques très élaborés. Tout cela pour des prix qui débutent à 300 F. L'Italien Bontempi-Farfisa a relevé le défi extrême-oriental, là où la France a totalement disparu.

Les *expenders*, ces petites boîtes à sons dépourvues de claviers, ont récupéré une part substantielle du marché grâce, justement, à leur petitesse. Si bien que deux optiques peuvent être considérées pour l'achat d'un ensemble cohérent. Celle où le synthé gère tout (sons, séquences, rythmes et effets), et celle où le clavier-maître pilote tout.

La surprise risque finalement de venir de concepts relativement nouveaux, comme ceux des arrangeurs à claviers (Roland notamment) ou des synthés, dont l'ergonomie de programmation se rapproche de celle d'un micro-ordinateur.

Enfin, si le marché s'est pour le moins tassé, en particulier celui du synthétiseur «conventionnel», les deux catégories de claviers qui amorcent le grand tournant vers le marché du siècle prochain sont le piano numérique et la *workstation*, qui intégrera des capacités multimédias, où image, son et informatique seront au service de l'expression d'un seul maître : le musicien.

K. B.

Statistiques

Sur un total de 9710 pianos importés pendant les six premiers mois de l'année 1992, les statistiques douaniaires montrent un accroissement global de 5,4 %, dans un marché dont la baisse est estimée à moins 5,6 %. Avec 37 % de pianos importés en plus, la Corée du Sud détient désormais 25,8 % des parts de marché du piano droit neuf. A noter 90 % d'accroissement pour la Tchécoslovaquie (16 % du marché), de 19 % pour la Chine (8,5 %), de 215 % pour la Pologne (6,5 %), de 172 % pour la CEI (3,6 %), de 55 % pour les Etats-Unis d'Amérique (2,7 %) et de 36 % pour la Malaisie (0,7 %). Avec une chute de 31 %, l'Allemagne réunifiée (15,8 % des parts de marché), le Japon (moins 31 %, mais 14,5 % du marché), les Pays-Bas (moins 24,5 %), et l'Italie (moins 83 %) reculent.

De 1990 à 1991, la baisse globale du marché français s'est élevée à 9,3 %. Rameau, seul constructeur français, a vu ses ventes baisser de 12,3 %. A noter, l'effondrement des ventes des pianos droits neufs de premier équipement (moins 40,3 % pour les pianos neufs de moins de 15 000F) et l'accroissement des ventes de pianos numériques (Clavinova Yamaha, Roland, Korg et autres Warzi) qui atteint désormais les 16 000 unités annuelles sur un total de 238 000 claviers électriques ou électrifiés vendus en 1991.

LES STUDIOS
se mettent au régime

DAVID CONTRE GOLIATH

En quelques années, les matériels d'enregistrement et de reproduction du son ont vu leurs facilités d'emploi et leurs performances se décupler dans des proportions égales à la chute de leur prix. Tant et si bien que de nombreux disques sont aujourd'hui produits par des amateurs qui ont installé leurs studios à domicile. Les grands de la profession en tremblent sur leurs bases.

PIERRE et Victor sont deux «accros» du son. «*Purement amateurs*», tiennent-ils à préciser. L'un est étudiant, l'autre cadre commercial. Leur passion commune pour le rock les réunit, chaque week-end, dans une cave parisienne. Comme les adeptes de chemins de fer miniatures s'ingénient à reconstituer le réseau Paris-Lyon sur une table de ping-pong, les deux musiciens ont condensé, sur les quelques mètres carrés de leur antre, un studio d'enregistrement et un local de répétition.

Rien ne manque dans cet univers ultramoderne, digne des studios professionnels. Ils y réalisent des bandes pour eux-mêmes et quelques groupes de leurs amis. La plus grande partie de la cave est transformée en régie technique. Un piano droit et une batterie sont installés en permanence dans une cabine de prise de son attenante, de surface tout aussi réduite. L'intensité sonore qui sort des enceintes placées de part et d'autre de la console de mixage est bien à échelle réelle : de quoi vous plaquer contre le mur.

«*Le principal problème est l'isolation acoustique. Gare aux voisins! Nous avons passé des dizaines d'heures à tester des matériaux absorbants sur les murs, le plancher et le plafond avant de trouver l'acoustique idéale, ni trop sèche, ni trop brillante*», explique Victor. L'adepte du ministudio ou studio personnel suit généralement un long parcours initiatique qui va de la truelle jusqu'à l'installation finale des équipements, fer à souder et voltmètre en main. «*Pas besoin d'être technicien. Il suffit de suivre quelques consignes de base et de prévoir dès le départ les évolutions futures.*»

Les premiers ministudios datent de la fin des années 70. Quelques musiciens professionnels, comme le compositeur de films Michel Magne, avaient osé investir, à l'époque, dans des équipements pourtant peu fiables et relativement encombrants. Objectif principal de ces pionniers : se libérer des contraintes d'horaire et de planning des studios traditionnels (déjà!).

Le magnétophone, gros comme une cuisinière, qui a servi à enregistrer l'album *Sergeant Pepper's* des Beatles, en 1966, tient, quinze ans plus tard, sur une table de chevet. Cette extrême miniaturisation permet d'enregistrer tranquillement chez soi, et pour un investissement fort raisonnable (en moyenne moins de 50 000 francs). Mais la sophistication de ces appareils, quasiment tous d'origine japonaise, est devenue telle que la puissante association américaine des studios professionnels est passée à la contre-offensive. Argument principal des plaignants : les propriétaires de ces fameux *home studios* non déclarés ne paient ni taxe professionnelle, ni charges. Certains musiciens sont déjà sous le coup de poursuites judiciaires pour concurrence déloyale. La méthode mise au point par l'association pour inverser la tendance consiste à exiger, pour chaque nouveau disque enregistré, la facture correspondant à une prestation de studio.

Les syndicats de musiciens et les maisons de disques, rechignent à se plier à cette pression. On les comprend : un disque produit chez soi revient de trois à dix fois moins cher que le même album réalisé dans l'un des temples de l'enregistrement ayant pignon sur Hollywood Boulevard. Le boss lui-même, Bruce Springsteen, a fauté en 1982 en enregistrant seul son album *Nebraska* sur du matériel strictement amateur. Coût de l'opération : moins de 5 000 dollars (30 000 francs), achat de l'installation compris, à comparer aux centaines de milliers de dollars habituellement nécessaires.

La situation en France est plus calme, à l'image d'une production musicale peu vaillante. Cette situation difficile n'empêche pourtant pas les musiciens hexagonaux, amateurs et professionnels confondus, de se situer parmi les mieux équipés d'Europe en matière de ministudio. Eric Serra (compositeur attitré de Luc Besson), le musicien de séance Celmar Engel, Louis Bertignac (ex-chanteur et guitariste du groupe Téléphone), les chanteurs Louis Chédid et Maxime Le Forestier préparent, composent leurs albums respectifs, à l'abri des oreilles indiscrètes, chez eux. En 1985, *Marcia Baila*, tube des Rita Mitsouko, a été

➡

DE LA MUSIQUE

LE « GUITAR HERO »

Retour attendu

LES QUARANTE ANS D'UNE REBELLE INDOMPTÉE

La guitare électrique effectue un retour en force dans le monde entier. Les « instruments d'époque » et les dernières nouveautés se vendent remarquablement bien dans un marché en plein marasme. Un mouvement pendulaire amplifié par le retour du « guitar hero ». L'instrument de musique du siècle méritait bien un inventaire commenté, au moment où la belle fête son âge canonique.

CRÉÉE pratiquement de toutes pièces, il y a quarante-cinq ans, par Clarence Leo Fender, la guitare électrique, a été conçue pour répondre à la demande d'un seul genre, la musique country. Mais si le rock a bâti un son sur la batterie aussi bien que sur la basse et la guitare électriques, aux sonorités si radicales, si présentes et si agressives, il a aussi permis d'en exploiter toutes les possibilités. Et puis, le fait de pouvoir enfin considérer les guitaristes « électriques » comme des solistes à part entière a généré une réforme totale de la structure même des orchestres, qui, en formule réduite, ont pu rivaliser avec les big bands.

D'autres luthiers que Fender prennent la relève après cinq ans d'attentisme prudent, pendant lesquels le même fabricant invente la guitare basse. On l'appellera longtemps Fender Bass, par opposition à contrebasse. Aux Etats-Unis, les pionniers Gibson, Rickenbacker ou Gretsch vont rapidement rejoindre cette échappée, suivis de près par quelques Européens aussi avisés que Burns en Grande-Bretagne, Framus, Hohner et Hofner en Allemagne, mais aussi Eko en Italie, Hagstrom en Suède, et même quelques Français. Si bien qu'après le jazz, le blues et le rock, c'est toute la musique populaire qui va s'approprier ce qui va devenir l'instrument de musique du siècle.

Au fil des décennies se sont créés familles, genres et écoles, faisant non seulement évoluer les différents styles de musiques, mais aboutissant surtout à la naissance de mythes et de références irréfutables : les instrumentistes – les *guitar heroes*, – et les guitares elles-mêmes. Si la naissance d'une technique instrumentale nouvelle, celle du jeu monodique, est due principalement à un guitariste de jazz, Charlie Christian (il accédait ainsi à la position enviée de leader de formation, à l'instar des saxophonistes dont il empruntait le phrasé), ce sont les stars du country, puis celles du rock qui se chargeront de faire évoluer cette pratique.

Il y eut d'un côté l'apport du picking, inspiré du jeu traditionnel de guitare et de banjo, et, de l'autre, l'esprit d'invention d'une multitude de bluesmen qui sauront réinventer l'instrument au moyen de l'électricité. Le son du couple ampli/guitare avait, déjà, été exploré par John Lee Hooker et B.B. King, bien avant les inventeurs officiels du genre : Jeff Beck, Jimi Hendrix, Jimmy Page et Eric Clapton. Des monuments tels que Django Reinhardt, Carl Perkins, Hank Marvin, Muddy Waters, Elmore James, aussi bien qu'Eddie Cochran ou Buddy Holly faisaient eux aussi figures de maîtres en la matière. Mais la mondialisation du mouvement ne prendra réellement son essor qu'au moment de l'explosion du rock dans les années 60, avec les Beatles, suivis des autres groupes anglais et enfin des nombreuses rock stars qui naîtront inévitablement de cette *mania*.

C'est ainsi que Clapton, Beck et Hendrix, vont constituer, longtemps encore, des modèles pour chaque apprenti guitariste, tout autant que la Stratocaster Fender ou la Les Paul Gibson demeureront des références indispensables malgré l'incroyable démultiplication des modèles et des marques ces dernières années. Une profusion dont le centre géographique de production se déplacera inexorablement de l'Occident vers l'Extrême-Orient, lorsque les coûts de fabrication, les taux de change et le transfert d'expertise feront que les Etats-Unis et l'Europe perdront, dès le milieu des années 70, leur position dominante, au profit du Japon, puis de la Corée.

Avant de redresser la tête, les grands luthiers américains vont énormément souffrir – quand ils ne vont pas disparaître ou procéder à d'inspensables alliances avec la concurence. Il sera donc un temps où, après en avoir choisi des copies abordables, les musiciens pourront se procurer des originales américaines... fabriquées au Japon ou en Corée. Une tendance quelque peu atténuée par la résurgence tant attendue de produits garantis d'origine, bien qu'une bonne partie de la production mondiale soit encore détenue par des industriels de taille tels que Cort, Ibanez, Aria et autres Yamaha. Il se trouve que la plus grande usine, après avoir été japonaise, est aujourd'hui installée en Corée du Sud, d'autres ayant été implantées à Taïwan et aux Philippines, pour des raisons évidentes. Le label « made in Japan » finit cependant par acquérir, à son tour, un certain prestige grâce, notamment, à l'extrême soin que ces luthiers de masse ont apporté à la conception de leurs propres production.

L'ère du clavier tout puissant serait-elle révolue ? Si le synthétiseur, ou tout autre machine plus ou moins informatisée, garde une place prépondérante dans le son de la musique des années 90, la guitare semble ressurgir avec une force nouvelle, même si elle n'a jamais tout à fait perdu pied. L'apparition récente de groupes à la formule très « stonienne » et la mode actuelle qui tend à remettre une fois de plus au goût du jour les bonnes vieilles recettes des *sixties* font à nouveau la part belle à la guitare. Une guitare électrique d'ailleurs quasiment identique à celle des origines. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de voir les superbes *vintages* Gibson ou Fender, dont font un usage exclusif des groupes comme Gun's and Roses, Texas ou Black Crowes, sans oublier le regain d'intérêt pour certaines stars franchissant les décennies avec une courageuse constance, comme Clapton, Beck, Ry Cooder ou Bonnie Raitt. Un tout récent « *bluesboom* » est venu confirmer cette tendance avec un soudain retour d'affection pour de vieilles connaissances, authentiques et légendaires, dont le *sound* a été entretenu jusqu'à récemment par de véritables amoureux, au nombre desquels on pouvait trouver le défunt Stevie Ray Vaughan.

La guitare elle-même, en tant qu'instrument abordable, véritablement autonome et transportable, est un indéniable symbole de liberté, toujours associé à un désir de rejet violent des conformismes. Même si elle a créé ses propres lieux communs et emplois de routine, elle garde une image fraîche de rebelle indomptée, que l'on peut retrouver à tout moment, notamment en période de crise, et qui demeure une amie sûre à la fois jeune (qu'est-ce que quarante-cinq ans dans l'histoire de l'organologie ?) et mature ; suffisamment universelle pour remplir le rôle de dénominateur commun à plus de trois générations.

La musique imprimée pour guitare, augmentée d'une copieuse-presse magazine plus ou moins spécialisée, est aujourd'hui la plus importante : son hégémonie sur les rayons nouveautés des libraires musicaux en est une preuve tangible. Ce signe ne trompe pas, la guitare est à la fois un instrument de rêve et un archétype populaire. Elle suscite encore de nombreuses vocations de luthiers et donne la possibilité aux collectionneurs de chercher à acquérir d'inaccessibles objets de désir. Un réseau international alimente régulièrement ce désir et gonfle périodiquement son prix qui frise souvent la douce folie.

Mais les plus beaux hommages rendus à la guitare restent sans aucun doute ces catalogues, dans lesquels sont exposées ces beautés. Catalogues d'époque, mais aussi superbes brochures en quadrichromie consacrées à toutes ces divas, éclairées comme des Rodin. Autant de passeports pour le rêve, aux patronymes frappés du sceau de leurs labels de qualité, Ibanez, Fender, Gibson, Guild ou Sadowsky aussi bien que Trussart, Leduc, Lag, Vigier et Jacobacci pour la France.

KLAUS BLASQUIZ



KLAUS BLASQUIZ

Les premières guitares électriques de Leo Fender (à gauche Telecaster modèle années 50, à droite Telecaster custom, années 70).

Programme

Le salon de la musique Music'Expo se tiendra les 18, 19 et 20 septembre, de 10 heures à 19 heures, au Parc des expositions de la porte de Versailles. Une programmation musicale et des colloques sont prévus chaque jour, entre 12 heures et 19 heures, dans les différents lieux installés dans le hall 21.

Le 18 : Le groupe Face to Face et un colloque sur « La voix dans tous ses états » suivi d'un concert de Chanson plus bifluorée, d'Indigo et des Polyphonies corses.

Le 19 : Chris Lancry (guitare), le quartet de Jean-Marc Padovani ; Aldo Romano (batterie), Patrice Caratini et Michel Benita (basses) ; Claude Salmieri (batterie), Laurent Vernerey (basse), Gérard Salmieri (piano et claviers), Eric Seva (saxophone) et, en avant-première du Festival de jazz de Paris, Antoine Hervé (piano) et Nelson Veras (guitare).

Le 20 : Hommage à Toto et Jeff Porcaro ; Alain Gozzo Trio ; Didier Guyot (dulcimer, guitare, flûte et chant), Guy Bachelet, Bernard Thomas et Marc Chastagnier (cornemuses et percussions) ; Saxomania ; Antoine Maya (guitare flamenco) et les découvertes de *Télérama*.

Prix d'entrée : 50 F, 25 F pour les enfants de sept à treize ans ; 25 F pour les groupes (à partir de 25 personnes). Gratuit pour les moins de sept ans.

➡

composé et enregistré dans une minuscule cuisine. Joueur de synthétiseur, compositeur et arrangeur (pour Catherine Lara, Areski et Brigitte Fontaine, etc.), Jean-Philippe Rikiel a choisi d'aménager « *une pièce*, dit-il, *où je vis, mange, dors, joue et compose. L'album du chanteur sénégalais Youssou N'Dour a été réalisé entièrement ici, sans que nous ayons eu l'impression de travailler à l'économie.* »

A l'évidence, comme l'affirme Francis Mandin, gérant du magasin spécialisé Music-Land, les grands studios sont devenus inutiles pour certaines productions. « *La plupart des musiciens professionnels n'investissent désormais le « grand studio » qu'au moment du mixage. 80 % de la House et de la Dance Music sont réalisés ainsi avec des coûts de production réduits au strict minimum. Le budget moyen d'un disque de rap peut ne pas dépasser 30 000 francs !* »

Face à ses claviers et à sa console, le musicien joue également un rôle de luthier et d'ingénieur du son. On assiste, du même coup, au grand retour de l'empirisme en matière de prise de son et de mixage. L'adepte du ministudio n'hésite généralement pas à expérimenter des méthodes peu recommandées dans les manuels officiels, souvent intéressantes. « *Je redécouvre les joies de la prise de son, en testant pendant des heures la meilleure position possible du micro par rapport à chaque instrument* », affirme Jean-Philippe Rikyel. Certaines productions, garanties *home made*, sonnent remarquablement. Les musiciens-ingénieurs du son du dimanche ne manquent généralement pas de talent.

Une fois un local idéal aménagé, reste alors à choisir les équipements. Rien n'est simple dans ce domaine : les vendeurs réellement compétents sont rares et les modes d'emploi plutôt obscurs. La meilleure méthode consiste à cerner soi-même ses besoins, en sachant que ce type d'installation est parfaitement évolutif.

L'aspect financier est tout aussi fondamental. La fourchette va de 20 000 francs à 100 000 francs, claviers électroniques et environnement micro-informatique compris. Attention à ne pas sous-évaluer le coût éventuel des travaux (gros œuvre, traitement acoustique, câblage, etc.), parfois élevés. Pour environ 20 000 francs, le minimum vital est constitué d'un ensemble intégré comprenant une console de mixage et un magnétophone à cassettes quatre pistes. Ultraléger (moins de 2 kilos), ce « bloc-notes » à musique fonctionne sur piles et s'emporte partout. Un micro et un boîtier programmable pour réaliser des effets (réverbération, écho, etc.) se révèlent vite indispensables, de même qu'un synthétiseur à tout faire.

Les studios personnels à vocation semi-professionnelle (à partir de 50 000 francs) comprennent, le plus souvent, un magnétophone quatre ou huit pistes relié à une console de mixage. Un « échantillonneur » (ou *sampler*) permet de copier de courts extraits tirés de disques compacts, d'enregistrements personnels, etc., puis de les rejouer sur clavier. Cet appareil magique, largement employé en rap, permet de « disposer » d'un orchestre complet. Tout aussi indispensable, le « séquenceur » multiplie le nombre de pistes disponibles, surtout lorsqu'il est associé à un micro-ordinateur et des logiciels spécialisés (éditeurs de partition, éditeurs de son, etc). De quoi réaliser, de A à Z, une production chez soi.

L'un des pièges consiste souvent à sous-employer les équipements, par manque d'informations et d'expérience. *Le ministudio nécessite donc un long apprentissage*, agréable cependant car effectué sans réelle contrainte. « *L'ouverture du premier carton, la découverte de chaque appareil, le frisson qui vous prend à l'écoute de la première prise sont des moments forts*, estime Victor. *De quoi faire oublier quelques heures de bricolage, soudures, câblage plus ou moins inextricable, frisant dans certains cas le parcours initiatique...* »

PIERRE TRILLAT

★ *Quelques ouvrages pratiques pour en savoir plus : l'Enregistrement créatif et le Musicien en studio : manuel de survie*, par Paul White, Éditions de l'ACME. *Le ministudio, théorie et pratique*, par Denis Fortier, Éditions Fréquences-Eyrolles. *Le Midi par l'image*, par Art Mickaëlian, Éditions Paul-Beuscher.

هكذا من الأصل

LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Histoire de vengeance, de poursuite, de *déglingue. L'histoire compte peu dans cet* hommage au western par un Clint Eastwood époustouflant.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e *(47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby,* 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Marignan-*Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82)* ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, *dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial,* dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gau*mont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama),* handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-*68-00-16).*
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, *dolby, 9e (47-70-33-88) ; U. G. C. Lyon* Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), *dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alé*sia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U. G. *C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-*10-96).*

L. 627

de Bertrand Tavernier,
avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, *Charlotte Kady, Jean-Roger Milo, Nils* Tavernier, Philippe Torreton.
Français (2 h 25).

Les enquêtes au jour le jour des flics chasseurs de petits trafiquants. Un quotidien sans gloire, des victoires sans suite, une misère sur tous les plans, et pourtant quelque chose qui pousse à continuer.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. *Odéon, dolby, 6e* (42-25-10-30) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. *Opéra, dolby, 9e* (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. *Gobelins, handicapés,* dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; 14 *Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)* ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Luna Park

de Pavel Lounguine,
avec Oleg Borisov, Andreï Goutine, *Natalia Egorova,* Nonna Mordioukova, Michaël Goloubovich, Alexandre Feklistov.
Russe (1 h 50).

Parabole sur les complexités de l'âme slave et de la vie moscovite aujourd'hui. Avec le style flamboyant, l'ironie féroce, le lyrisme délirant de Pavel Lounguine.

VO : Ciné Beaubourg, *handicapés,* 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-*10-30) ; U. G. C. Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-*75-14) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-*65-70-42).
VF : U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e* (47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

La Main sur le berceau

de Curtis Hanson,
avec Annabella Sciorra, Rebecca DeMornay, Mat McCoy, Ernie Hudson.
Américain (1 h 44).

Son mari s'étant suicidé, à cause, pense-t-elle d'une famille bien sous tous rapports, elle se fait engager, s'occupe de l'enfant, devient indispensable et tricote au jour le jour sa vengeance.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, dolby, *6e (42-22-72-80) ; U. G. C.* Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-*94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e* (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. *Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59)* ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Mira*mar, dolby, 14e (36-65-70-39)* ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*



D.R.

« Luna Park », de Pavel Lounguine.

Sélection

Albert souffre

de Bruno Nuytten,
avec Julien Rassam, Estelle Skornik, Jean-Michel Portal, Coffin Obomalayat, Kristen McMenamy.
Français (1 h 45).

Un jeune homme insouciant, ses amis, ses amours, ses révoltes. Ses rencontres, ses *souffrances, comme le titre l'indique. Les* affres de l'adolescence.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *La Pagode, 7e (47-05-12-15)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), handi*capés, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alé*sia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e *(45-22-47-94).*

Alien 3

de David Fincher,
avec Sigourney Weaver, Charles Dance, *Charles S. Dutton, Lance Henriksen.*
Américain (1 h 55).

Sigourney Weaver seule avec les hommes d'une planète-prison, marron et déglinguée. Comme d'habitude, elle traque la bête. Cette fois, elle en porte l'enfant. Le film obéit scrupuleusement aux lois du genre, et c'est beau.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; *U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-*01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, *14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-*70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-*10-96).*

Antigone

de Danièle Huillet, Jean-Marie Straub,
texte de Bertolt Brecht,
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans Diehl, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

Le monde tragique de Sophocle, le monde romantique de Hölderlin, le monde politi*que de Brecht : le cinéma austère et prenant* des Straub.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Le Coup de foudre

de Rudolf Thome,
avec *Geno Lechner, Julian Benedikt,* Margarita Broich, Kyana Kretzschmar, Nicolai Wolf Thome, Sophie Grüber.
Allemand (1 h 43).

Un Allemand de l'ex-RDA, chômeur, divorcé avec deux enfants, rencontre une jeune futurologue de l'ex-RFA. Coup de foudre et conséquences. Une fable ironique et tendre.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Eline Vere

de Harry Kümel,
avec Marianne Basler, Michael York, Thom Hoffman, Monique Van de Ven, Aurore Clément, Johan Leysen.
Franco-belge-hollandais (1 h 57).

Marguerite Gauthier, plus Anna Karénine, plus Emma Bovary, plus Scarlett O'Hara : Eline Vere, héroïne d'un feuilleton ultra-célèbre aux Pays-Bas tiré vers les délices raffinés du roman photo décadent, avec Marianne Basler superbe. Une merveille.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Opening Night

de John Cassavetes,
avec *Gena Rowlands, John Cassavetes,* Ben Gazzara, Joan Blondel, Paul Stewart, Zohra Lampert.
Américain (2 h 24).

La course d'une femme, comédienne, au bord de la folie. L'un des films les plus forts de Cassavetes, le plus beau rôle de Gena Rowlands.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Un cœur en hiver

de Claude Sautet,
avec Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, André Dussollier, Elisabeth Bourgine, Brigitte Catillon, Maurice Garrel.
Français (1 h 45).

*Ils s'aiment et ne s'aiment pas sur la musi*que de Ravel. Les appels du coeur de Claude Sautet interprétés par un trio de comédiens remarquables, Emmanuelle Béart en tête.

Forum *Horizon,* handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont *Hautefeuille,* handicapés, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *14-Juillet Bastille, handicapés,* 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *U. G. C. Gobe*lins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; *Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; *Pathé Wepler II, handicapés,* 18e (45-22-47-94).

Reprises

Bof...

de Claude Faraldo,
avec Julian Negulesco, Marie Dubois, Paul Crauchet, Marie-Hélène Breillat, Mamadou Diop, Marie Mergey.
Français, 1971 (1 h 34).

Chez des prolétaires insouciants, les enfants que l'on a appelés ceux de la « bof génération ». Toute une époque.

Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

David Copperfield

de George Cukor,
avec W. C. Fields, Lionel Barrymore, Freddy Bartholomew, Frank Lawton, Maureen O'Sullivan.
Américain, 1935, noir et blanc.

Comment ne pas sangloter aux malheurs du petit David Copperfield, surtout quand il a *l'adorable visage de Freddie Bartholomew.*

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; *Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).*

Themroc

de Claude Faraldo,
avec Michel Piccoli, Béatrice Romand, *Romain Bouteille.*
Français, 1973 (1 h 45).

La métamorphose d'un vieux garçon qui partage son temps entre sa mère et son travail. Du fantastique écolo à connotation hippy des années 70.

Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

La sélection « Cinéma »
a été établie par
Colette Godard.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Un pour la route ; Scènes d'amour

de Harold Pinter
et Robert Coover,
mise en scène de Barbara Bray,
avec les Clack, Karen Halleday, Peter Hudson et Patricia Kessler.

Deux pièces courtes d'humour noir. Très noir, quand il s'agit de Pinter.

Aktéon-Théâtre, 11, *rue du Général-Blaise,* 11e. A partir du 15 septembre. *Tél. : 43-38-74-62. Durée : 1 heure. 60 F* et 80 F.

L'Amour foot

de Robert Lamoureux,
mise en scène de Francis Joffo,
avec Robert Lamoureux, Jacques Balutin, Jacques Ciron, *Liliane Ponzio,* Chimène, Laurence Colussi, Nathalie Courval et Megali de Vendeuil.

Robert Lamoureux a rodé en tournée cette histoire gentiment antiraciste. Il en a constaté l'efficacité.

Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. *A partir du 10 septembre.* Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à *15 h 30. Tél. : 42-08-78-58. De 18 F à* 80 F.

Cet étrange animal

de Gabriel Arout,
d'après Anton Tchekhov,
mise en scène de Didier Dubeu,
avec Michel Lerudullier, Ebenézer Bossard, Jean-Luc Muscat, Anna Miquel, Corinne Tasset, François Ha Van et Didier Dubeu.

Un homme ivre divague, il s'adresse à des gens qu'il imagine peut-être et à un chien aussi chtarbé que lui.

Berry-Zèbre, 63, bd de Belleville, 11e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-57-51-55. Durée : 1 h 40. 50 F et 70 F.

Confidences pour clarinette

de Michael Christopher,
mise en scène de Jean-Luc Moreau,
avec *Paule Noëlle,* François Perrot, Jean-Luc Moreau, François Pacôme et Pierre-François Roussillon (clarinette).

Une femme attend l'homme de sa vie. Ce n'est pas le premier, ce qui lui permet de se souvenir des autres et de faire un spectacle.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 12 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 18 F à 120 F.

Les Enfants du silence

de Mark Medoff,
mise en scène de Jean Dalric
et Levent Beskardes,
avec *Jean Dalric,* Emmanuelle Laborit, Joël Chalude, Nadine Basile, Daniel Bremont, Anis Balestra et Fanny Druihle.

On se souvient du film édifiant – tiré d'une pièce de théâtre – qui racontait les amours d'un médecin *et d'une sourde*-muette. Voilà à présent l'histoire revenue à son point de départ : la scène.

Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, *rue Mouffetard,* 5e. *A partir du 15 septembre.* Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-31-11-99. *70 F et 100 F.*

Iphigénie

de Jean Racine,
mise en scène de Yannis Kokkos,
avec Dominique Rozan, Martine Chevallier, Jean-François Rémi, Nathalie Nerval, Michel Favory, Sylvia Bergé, Valérie Dréville, Jean-Baptiste Malartre, Céline Samie et Olivier Dautrey.

La Comédie-Française ouvre la saison avec la tragédie de Racine dans la mise en scène et les décors de Yannis Kokkos.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 15 septembre. Le jeudi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Mais ou est donc passé cet Oleg Alifanov ?

de James Thor,
mise en scène de l'auteur,
avec *Estelle Danière, Pierre Roussel* et Alain Boissonade.

Dans un théâtre abandonné, un amnésique, une prostituée et son client enquêtent sur la disparition d'un dissident soviétique qui avait demandé asile à l'ambassade de France, asile qui lui avait été refusé.

Centre culturel de la Clef, 21, rue de la Clef, 5e. *A partir du 15 septembre.* Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-36-*15-64. 80 F et 100 F.*

Marcel et la Belle Excentrique

de Jean-Pierre Grédy,
d'après Marcel Jouhandeau,
mise en scène décors de Roland Petit,
avec Zizi Jeanmaire et Michel Duchaussoy.

Les amours pour le moins orageuses, la torture au jour le jour d'une vie commune extravagante : le couple Jouhandeau-Elise avec une Zizi Jeanmaire inattendue.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 10 septembre. Du mardi au ven*dredi à 21 heures, le samedi à 18 h 30 et* 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 230 F.

Le Misanthrope et l'Auvergnat

d'Eugène Labiche,
mise en scène de Frédéric Dongradi,
avec Olivier Guillard, Frédéric Dongradi, Isabelle Guilloux, Stéphane Grossi, Catherine Valla et Didier Pons.

Le monde sombrement clownesque de Labiche, des personnages odieux et sans défense entraînés dans un effroyable imbroglio.

Bateau-théâtre Docteur *Paradis,* face 3 quai Malaquais, 6e. A partir du 11 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30, la dimanche à 18 heures. Tél. : 40-51-*84-53. De 60 F à 70 F.*

Oh, les beaux jours !

de Samuel Beckett,
mise en scène de Pierre Chabert,
avec Denise Gence et Guy Cambreleng.

Denise Gence est la Winnie de Beckett *(lire page 27).*

Théâtre national de la Colline, 15, rue *Malte-Brun, 20e. A partir du 9 septembre.* Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-*43-60. 110 F et 140 F.*

➡

DE LA SEMAINE

➡

Les Petits Marteaux

de Gilles Cohen,
mise en scène
de l'auteur,
avec Lionel Abelanski, Muriel Combeau et Jean-François Boisseden (pianiste).

Scènes de ménage et scènes de couple, jeux de mains, jeux de vilains, on se tape dessus, mais après tout *on s'aime*. Ce qui n'empêche pas de se faire mal. Qu'importe puisqu'on rit.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 heure. De 50 F à 110 F.

Piment cannibale II

de et avec Sham's.

Sham's revient avec d'autres histoires truculentes et acerbes.

Fondation Deutsch-de-La-Meurthe, 37, bd Jourdan, 14e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-00-67-37. 50 F.

Paris

Batailles

de Jean-Michel Ribes
et Roland Topor,
mise en scène de Jean-Michel Ribes,
avec Claire Nadeau, Franck Lapersonne et Laurent Gamelon.

C'est fou ce qu'on peut rencontrer de problèmes en soi et autour de soi. La vie est un vrai bal des casse-pieds où l'on n'est pas le dernier à danser.

Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 120 F à 160 F.

Les Deux Orphelines

de Dennery,
mise en scène
d'Alain Prioul,
avec Emmanuel Benito, Céline Botrel, Corinne Debeaux, Florence Desnouveaux, Nicolas Jaillet, Guy Lumbroso, Olivia Machon et Benoît Richter.

Enfant enlevé, douces jeunes filles, infâme suborneur. L'un des plus célèbres mélos, l'un *des* plus forts aussi.

Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-71-93-73. Durée : 1 h 40. 70 F et 110 F.

L'Eloge de la folie

d'après Erasme, mise en scène
de Laurence Février,
avec Laurence Février.

Laurence Février avait fait le pari d'un spectacle d'été intelligent autant que divertissant. Pari tenu, et gagné.

Artistic-Athévains, 45 *bis*, rue Richard-Lenoir, 11e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 19 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02. De 60 F à 120 F.

Le Fou et la Nonne

de Stanislas Ignacy Witkiewicz,
mise en scène d'Abbès Zahmani,
avec Cécilia Hornus, Xavier Maly, Azize Kabouche, Isabelle Gomez, Omar Bekhaled, Olivier Fabre, Jean-Louis Boutevin et Hervé Blanc.

Le fou est un poète, c'est-à-dire en décalage avec le monde, et c'est pourquoi il doit être enfermé. On lui envoie une nonne pour le soigner, elle deviendra sa maîtresse. Et tout finira mal dans l'humour polonais le plus torturé.

Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 1 h 15. De 80 F à 120 F.

La Jalousie

de Sacha Guitry,
mise en scène de Jean-Claude Brialy,
avec Jean-Claude Brialy, Caroline Sihol, Bernard Alane, Jacqueline Jehanneuf, Annie Savarin, Jean-Pierre Veguer, Philippe Dehesdin, Didier Gource et Maryline Brucy.

Comment devenir adultère malgré soi quand on est une jeune femme très convenable. Il fallait le talent de Sacha Guitry pour écrire une pièce brillante sur ce thème.

Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 18 heures et 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 13 F à 160 F.

Long voyage vers la nuit

d'Eugène O'Neill,
mise en scène de Patrice Kerbrat,
avec Simone Valère, Jean Desailly, Christophe Allwright, Jean Pennec et Valérie Thomas.

Eugène O'Neill a eu une enfance cauchemardesque entre un père frustré et rapia, une mère toxicomane, un frère alcoolique. C'est sa vision de la famille, telle qu'il la montre dans cette pièce où les personnages se déchirent jusqu'au point de se noyer dans la nuit.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-07-09. 190 F et 240 F.

La sélection « Théâtre »
a été établie par
Colette Godard

MUSIQUE

Classique

Mercredi 9 septembre

Couperin
Leçons de ténèbres pour le mercredi saint

Il Seminario Musicale.
Gérard Lesne.
Un grand classique dans lequel la voix si fluide, si ambiguë de Gérard Lesne fait jeu égal avec celle, légendaire, d'Hugues Cuenod, le fringuant chanteur nonagénaire suisse dont l'enregistrement de cette œuvre faisait l'admiration de Stravinsky.

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. 125 F.

Jeudi 10

Mendelssohn
Quatuor à cordes nº 4

Mozart
Duo pour violon et alto KV 424

Schubert
Quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles
Quatuor Ysaye,
Valentin Erben ou Marc Coppey (violoncelle).
En passe d'achever, pour Decca, l'intégrale des quatuors de Mendelssohn et de ceux que Mozart a dédiés à Haydn, le Quatuor Ysaye donne quatre concerts à l'invitation du Festival d'Ile-de-France. Est-il encore besoin de rappeler la parfaite osmose de ces quatre musiciens, la *beauté de leurs interprétations* ?

Levallois-Perret. Hôtel de ville, 20 h 45. Tél. : 42-96-05-01. 70 F.
Et le 11 sept. à 20 h 45, à l'église Saint-Rigomère à Vauhallan ; le 12 sept. à 20 h 45, à l'église Sainte-Croix à Provins ; le 13 sept. à 16 h, à l'abbaye Notre-Dame-du-Val à Mériel.

Vendredi 11

Harvey
Mortuos Plango, Vivos Voco

Höller
Arcus

Risset
Songes

Murail
Désintégrations

Ensemble InterContemporain,
Peter Eötvös (direction).
Rentrée de l'IRCAM et de l'Ensemble InterContemporain, avec pour commencer, le 11 septembre, la projection de *Musique et science, voyage au centre de l'IRCAM*, un film d'Olivier Mille et Pierre Bourgeois (18 h 30), et un concert donné par l'InterContemporain consacré à Jonathan Harvey, York Höller et aux Français Jean-Claude Risset et Tristan Murail *(20 h 30)*.
Quatre manifestations au programme du 12, une table ronde sur le thème « Quinze ans de création à l'IRCAM » (14 heures), la projection d'un film *Solistes ensembles*, un film réalisé par Michel Follin (16 heures), l'interprétation par Pierre-Laurent Aimard au piano-Midi de *Pluton* de Philippe Manoury (18 heures) et un concert George Benjamin, Gilbert Amy et Philippe Hurel par l'Ensemble de l'Itinéraire dirigé par Ed Spanjaard (20 h 30).
Ce week-end placé sous le signe du *Manifeste s'achève par la projection* du film tourné par Olivier Mille sur *Répons* de Boulez (16 heures) et par un concert consacré à trois jeunes, Michael Jarrell, *Marco Stroppa et Marc-André Dalbavie*, interprétés par l'InterContemporain et Peter Eötvös. (Entrée libre pour les films et les conférences.)

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. 75 F et 90 F pour la journée.

Samedi 12

J. Bach
Motet

Schütz
Geistliche Chormusik

Schein
Israelbrunnlein
Extraits des Psaumes de David

Ensemble vocal Sagittarius,
Michel Laplénie (direction).
Les Après-Midi de Saint-Loup reprennent avec deux concerts au programme sévère et admirable. A 18 h 30, Michel Laplénie cède sa place à Véronique Dietschy, Alain Zaepfel et à l'Ensemble Gradiva. D'excellents interprètes rompus à ces musiques, qui ignorent autant la *pose* que la *pédanterie*.

Saint-Loup-de-Naud. Eglise, 16 h 30. Tél. : 64-08-62-47. 130 F.

Dimanche 13

Schumann
Ouverture, scherzo et finale
Konzerstücke pour quatre cors et orchestre

Mendelssohn
Les Hébrides, ouverture
Symphonie nº 4 « Italienne »

Concertgebouw d'Amsterdam,
Riccardo Chailly (direction).
Cette année, le Châtelet concentre une grande part de sa programmation sur Schumann, dont la quasi-totalité de l'œuvre sera donnée en vingt-huit concerts, avec en ouverture le retour du Concertgebouw et de Chailly, qui depuis quelques années se sont trouvés un port *d'attache dans sa grande salle*. Schumann, donc, est à l'affiche de cette rentrée, avec deux de ses pièces les moins souvent jouées, dont l'une, au moins, l'est pour des raisons techniques. Pour se tirer du *Konzerstück pour quatre cors*, un orchestre doit être en mesure d'aligner quatre cornistes à la virtuosité sans faille. Et l'on sait l'angoisse du corniste avant l'attaque !

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 17 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 220 F.

Schumann
Myrthen
Liederkreis op. 39

Brahms
Klavierstücke

Nathalie Stutzmann (contralto),
Noël Lee (piano).
Le duo que Nathalie Stutzmann a formé avec Catherine Collard vient d'être adoubé par RCA. Le 13 septembre, Stutzmann fera des infidélités à Collard pour dialoguer avec Noël Lee, un pianiste aux *dons multiples et à la sonorité* de rêve.

Sceaux. Orangerie, 17 h 30. Tél. : 46-60-07-79. De 90 F à 120 F.

Schumann
Variations pour piano sur le nom d'Abegg
Impromptu pour piano

Chopin
Mazurkas op. 30
Andante spianato et Grande Polonaise

Liszt
Rhapsodie hongroise nº 12
Rêve d'amour

Katia Skanavi (piano).
Jolies pièces pour un concert dominical *et matinal, par une pianiste* qui ne cesse d'étonner ses auditeurs de plus en plus nombreux.

Sceaux. Orangerie, 11 heures. Tél. : 46-60-07-79. De 90 F à 120 F.

Mardi 15

Glück
Armide

Della Jones (mezzo-soprano),
Gregory Cross,
Andreas Jaeggi (ténors),
Philippe Huttenlocher (basse),
Vincent Le Texier (baryton),
Martine Mahé,
Virginie Pochon,
Veronica Cangemi (sopranos),
Orchestre et choeurs des musiciens du Louvre,
Marc Minkowski (direction),
Pier Luigi Pizzi (mise en scène),
Luca Vegetti (chorégraphie).
Le Festival baroque de Versailles s'ouvre avec faste. Il y a beaucoup à attendre d'une production d'*Armide* de Glück menée par une affiche de spécialistes. Mais à de tels prix de places, il y a peut-être mieux à faire ce soir-là !

Versailles. Château, 20 h 30. Tél. : 42-72-77-72. Location Fnac, Virgin. De 1 000 F à 5 000 F. Et les 17, 19 et 20. De 100 F à 1 000 F.


M.N. ROBERT/CHATELET
Riccardo Chailly dirige Schumann au Châtelet.

Régions

Besançon

Schubert
Sonate pour piano D 575

Schumann
Scènes d'enfants op. 15

Moussorgski
Tableaux d'une exposition

Lilya Zilberstein (piano).
Son dernier disque consacré à Schubert et à Liszt n'a guère convaincu (Deutsche *Grammophon) par la lourdeur d'un jeu* que l'on a connu plus délié et par une simplicité qui confine à l'indifférence. Mais le passé de cette jeune pianiste plaide pour elle. Ce ne peut être qu'une erreur de parcours. *Le 11 septembre*, elle sera au Festival Piano aux Jacobins de Toulouse, pour un récital Liszt et Prokofiev.

Le 9. Grand Kursaal, 20 h 30. Tél. : 81-83-42-93. De 120 F à 206 F.

Magaloff
Hommage à Nikita Magaloff
Nikita Magaloff fête ses quatre-vingts ans. Le Festival de Montreux lui offre un beau gâteau trois jours avant le Festival de Besançon. Tout a été écrit de ce *grand maître qui a réuni quelques-uns* de ses amis et élèves pour une fête de la musique et du piano.

Le 11. Grand Kursaal, 20 h 30. Tél. : 81-83-42-93. De 120 F à 260 F.

Toulouse

Haydn
Sonate pour piano nº 62

Beethoven
Sonate pour piano op. 53 « Waldstein »

Ravel
Miroirs pour piano

Debussy
Masques
L'Isle Joyeuse

Alain Planès (piano)
Retour du Festival de Marlboro où, sur l'invitation de Serkin, il est amené à enseigner et à jouer chaque année, Alain Planès descend au Festival Piano aux Jacobins de Toulouse, pour donner l'un de ces récitals qui vous renseignent sur la hauteur de vue de celui qui l'ose. Et Planès est l'un des artistes les plus singuliers, les plus « vrais », du piano français.

Le 10. Cloître des Jacobins, 21 heures. Tél. : 61-11-02-22. De 115 F à 135 F.

Brahms
Variations sur un thème de Haydn

R. Strauss
Sinfonia Domestica transcription pour deux pianos

Mozart
Sonate pour deux pianos KV 448

Rachmaninov
Suite pour deux pianos « Fantaisie- tableaux »

Martha Argerich,
Alexander Rabinovitch (piano).
On viendra de loin, de très loin, comme d'habitude, pour entendre Martha Argerich et Alexander Rabinovitch. Elle partage, avec Richter et Michelangeli, le redoutable privilège d'être une de ces stars du piano dont le magnétisme dépasse de loin le cadre de la musique. Il est un original, un compositeur que l'on aime ou que l'on déteste (sa musique est faite pour agacer les nerfs), un musicien au talent incontestable.

Le 15. Halle aux Grains, 21 heures. Tél. : 61-11-02-22. De 115 F à 135 F.

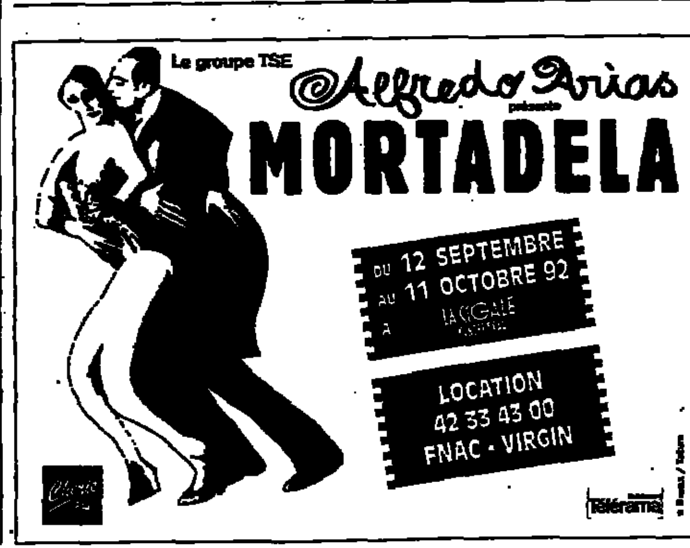
Vichy

Haydn
Les Sept Dernières Paroles du Christ sur la croix

Angela Kazimierczuk (soprano),
Mechthild Georg (mezzo-soprano),
Gerd Turk (ténor),
Reimund Nolte (baryton-basse),
Das Neue Orchester,
Chorus Musicus,
Christoph Spering (direction).
Cette grande pièce religieuse de Haydn est moins souvent donnée dans sa version oratorio que dans celle pour quatuor à cordes. L'Ensemble de Christoph Spering est l'un des plus accomplis qui se fassent entendre aujourd'hui dans ce répertoire.

Le 12. Théâtre-Opéra, 20 h 30. Tél. : 70-59-90-60.

➡





LA SÉLECTION

Jazz

Babik Reinhardt Robert Persi Jean-Marc Jaffet

Carte blanche à Babik Reinhardt au Sunset à l'occasion de la sortie de son disque *Nuances*. Pas mal l'idée anagrammatique du titre autour des nuages, (1 CD, DK 021). Une musique claire, une piété filiale (Django) et de solides appuis, Jean-Marc Jafet, *Bobby Rangell*, Emmanuel Beix... Sur le disque, on peut entendre aussi, comme pour se rapprocher des nuages, Didier Lockwood et Stéphane Grappelli.

Le 9. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Fête de « l'Humanité »

On note Richard Galliano New Musette, ce qu'on fait de mieux et de plus hip à l'accordéon aujourd'hui ; Tchamitchian en solo à la basse ; le Didier Lockwood Group et son violon ; et un tentette très tentant réuni par Didier Levallet, un tentette qu'on n'a pas souvent l'occasion d'entendre, avec de vrais musiciens : Chautemps, Rocheman, Goubert, Canape, Glenn Ferris, etc. Toujours une bonne part faite au jazz à la Fête de *l'Humanité*.

Les 12 et 13. La Courneuve (Parc paysager), 14 heures.

Rock

Del Amitri Martin Stephenson & the Daintees

Aux vedettes Del Amitri (rock écossais musclé d'inspiration américaine), on préférera les raffinements mélodiques et la simplicité élégante de la première partie : Martin Stephenson and the Daintees.

Le 11. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Fête de « l'Humanité »

Même si l'on se réjouit de voir ou de revoir John Trudell (chanteur amérindien), James (groupe anglais et sérieux), MC Solaar (rapper intelligent et drôle qui a réussi), le grand événement de la kermesse de La Courneuve est, cette année, la rentrée des Kinks. On n'avait pas vu Ray Davies, son frère et ses amis depuis plusieurs années en France et l'on se réjouit. On en espère beaucoup, contre toute raison.

Les 11, 12 et 13. La Courneuve (Parc paysager), 14 heures.

Michael Jackson

Le plus grand spectacle du monde finirait presque par cacher la musique. Dommage, parce que les chansons qui composent un concert de Michael Jackson font une bande-son presque parfaite de ces dix dernières années. Cet homme est un génie. Dommage qu'il se prenne pour Phineas Barnum.

Le 13. Hippodrome de Vincennes, 20 heures. 190 F.

Johnny Hallyday

Célébration régulière d'un culte aussi inévitable que la saison du PSG ou l'arrivée du Tour. On espère que, par rapport au lourd spectacle de 1990, Johnny se sera mis à la mode light.

Les 14 et 15. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 h 30. Tél. : 40-02-60-02. De 175 F à 295 F.

Black Sabbath

A partir de quel âge une fascination morbide pour la magie noire (comme on *la découvre dans les bandes dessinées* Elvifrance) tourne-t-elle au ridicule ? Seul Black Sabbath connaît la réponse, et depuis longtemps.

Le 15. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Festivals

Verneuil-en-Halatte 2e Festival départemental de rock de l'Oise

Pour sa deuxième édition, « Rockoise » a invité les King Size (auréolés de leurs premières parties avec Doctor Feelgood, les Inmates, la Mano Negra), les impayables V (endeurs) R (eprésentants) P (laciers), Bernard Lavilliers, et quatre groupes 100 % rock français, dont les Veuves joyeuses, découvertes du Printemps de Bourges 1992. Et tout ça en une journée.

Le 12 septembre. Verneuil-en-Halatte, Lieu dit « La Talmouse », à partir de 15 heures, entrée libre. Renseignements : 44-06-60-60.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech
« Jazz » : Francis Marmande
« Rock » : Thomas Sotinel

DANSE

Cinquième Biennale à Lyon

Pasion de Espana

Pour découvrir enfin que l'Espagne, ce n'est pas seulement le flamenco. Vingt-sept compagnies, cent spectacles, trois bals, une feria, des films et des expositions vont décoiffer Lyon pendant trois semaines. Ouverture avec le traditionnel gala – étoiles de l'Opéra de Paris et du monde hispanique; création de Maguy Marin (1); spectacle d'*escuela bolera*, ravissant héritage de l'époque romantique (2); danse contemporaine avec la Compagnie Vicente Saez (3); remontée vers le baroque avec Ris et Danceries (4); flamenco aussi, tout de même, et le plus pur, avec le fameux El Farruco (5).

(1) Halle Tony Garnier, le 12 septembre à 20 heures; le 13 à 16 heures, 160 F et 220 F. (2) Théâtre des Célestins, le 13, à 17 heures; les 14 et 15, à 20 h 30, 80 F et 100 F. (3) Le Radiant, Caluire, les 14 et 15, à 20 h 30, 80 F. (4) Théâtre du 8e, les 15 et 16, à 20 h 30, 100 F et 120 F. (5) Maison de la danse, le 15, à 23 heures, 100 F. Tél. : 72-41-00-00.

Odile Duboc en Franche-Comté

Sept jours, sept villes

Récemment chargée d'ouvrir et de diriger à Belfort-Sochaux le Centre chorégraphique national de Franche-Comté, Odile Duboc a choisi de parcourir son domaine et de renouer avec les spectacles de rue qui l'ont fait connaître au début de sa carrière. La danse y apparaît *« comme un prolongement des gestes du quotidien, et se mêle étroitement à la vie de l'endroit dans lequel elle évolue »*. Départ cette semaine avec *Déconstruction* (1), suivi de *la Sortie des usines Peugeot* (2).

(1) Belfort, le 13 septembre, caserne de l'Espérance, de 8 heures à 20 heures (quelques minutes au début de chaque heure). (2) Sochaux, les 14 et 15, de 12 heures à 14 heures. Gratuit. Tél. : 84-57-02-89.

Les Ballets de Monte-Carlo à Biarritz

Le temps d'aimer

Second volet du programme danse : les Ballets de Monte-Carlo, avec trois beaux programmes. *Just an Other Dance* de D. Wayne, trois pas de deux classiques et *Thème et variations* de Balanchine (le 11); *Thème et variations, Violin Concerto* de Balanchine et *Just an Other Dance* (le 12); *Rubies* de Balanchine, *The Leaves are Fading* de Tudor et *Thème et variations* (le 13).

Palais des Festivals, les 11, 12 et 13 septembre, à 21 heures, 150 F et 200 F. Possibilité d'abonnements non nominatifs pour trois, six ou dix spectacles (300 F et 500 F; 500 F et 800 F; 700 F et 1 100 F). Tél. : 59-22-19-19.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac.

ARTS

Nouvelles expositions

En avion

Après le train, et le bateau, la Mission du patrimoine photographique propose la voie des airs. Nadar à bord de son ballon, les premiers vols, les portraits de pionniers et pilotes, appareils volants en tous genres : deux cent photos signées Lartigue, Rodtchenko, Kertész, Brassaï, Beaton...

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Du 9 septembre au 8 novembre. 25 F (entrée du musée).

Générique 1 : Désordres

Le corps dans tous ses états, éclaté, morcelé, ou simplement malade, vu par cinq artistes américains. Nan Goldin, Mike Kelley, Kiki Smith, Jana Sterbak et Tunga se dressent contre l'ordre moral imposé par une certaine Amérique puritaine. « Désordres » doit être la première d'une série d'expositions de groupe intitulée « Générique ».

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 12 septembre au 8 novembre. 30 F.

Paul Rebeyrolle

Rentrée en beauté pour Paul Rebeyrolle avec un accrochage de ses anciennes séries des *Aveugles* et *On dit qu'ils ont la rage*, et surtout avec la première exposition de ses toiles récentes sur le thème des *Panthéons*, galerie Daniel Templon. Sujets critiques et militants, servis par une exécution d'une vigueur peu commune.

Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau, Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Du 9 septembre au 17 octobre. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris (8e). Tél. : 45-63-12-19. Tous les jours sauf samedi matin, dimanche et lundi, de 10 h 30 à 18 heures.


MICHEL NGUYEN
Paul Rebeyrolle expose à la galerie Daniel Templon et à la galerie Lelong.

Paris

A visage découvert

De la grimace, du cri, du masque, et du silence, en une très belle exposition qui *rapproche les arts premiers et la peinture d'aujourd'hui.*

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 25 F.

Collection Caisse des dépôts

Installations, vidéo, environnements, la Caisse des dépôts montre, du sol au plafond, une partie résolument contemporaine de ses acquisitions : Absalon, Tania Mouraud et Felice Varini, entre la débauche et l'austérité.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris (6e). Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf samedi, dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 17 octobre.

Hommage à André Cadere

Quatre artistes d'âge, de souche et de sources diverses, aux œuvres marquées d'une exigence presque janséniste.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris (16e). Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 4 octobre. 20 F.

La Dation Pierre Matisse

Derniers jours de visite pour cette dation de quarante-sept œuvres provenant des collections de Pierre Matisse, le fils cadet du peintre. Installé à New-York depuis 1931, il avait su, à travers son intense activité de marchand de tableaux, se faire un prénom.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique Mnam, place Georges-Pompidou, Paris (4e). Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 13 septembre.

Manifeste

Les collections du Musée national d'art moderne et celles, récentes, du Centre de création industrielle, déployées à tous les étages du Centre Georges-Pompidou. Peinture, architecture et design de ces trentes dernières années.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris (4e). Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre.

Moore à Bagatelle

Sur le gazon, entre les arbres et massifs de roses, les œuvres monumentales du sculpteur anglais sont comme chez elles.

Parc de Bagatelle, bois de Boulogne, Paris (16e). Tél. : 40-67-97-00. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 6 F (entrée du parc).

Gustav-Adolf Mossa

Symboliste attardé dans une époque où fauves et cubistes créent un art nouveau, Mossa pose sur le monde et ses habitantes un regard parfois inquiétant et souvent égrillard, en cent quarante tableaux. Un mélange d'innocence et de perversité qui le rend plus proche de Clovis Trouille que de Gustave Moreau.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris (1er). Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Jusqu'au 27 septembre. 30 F.

Dominique Perrault

Trente-neuf projets d'un architecte de trente-neuf ans, poussé sur le devant de la scène par la Bibliothèque de France. Ils permettent de découvrir toutes les faces, transparentes ou non, de son travail.

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Ossip Zadkine

Bois et pierres bien choisis, et gouaches des années 20, d'un cubiste soucieux de classicisme.

Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris (5e). Tél. : 43-29-45-73. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre. 25 F.

Galeries

Joseph Cornell

Trop rarement montrées, les boîtes magiques d'un artiste américain légèrement surréalisant, mais en marge des grands mouvements, qui savait fasciner à la fois Robert Motherwell et Jean Le Gac.

Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre.

Le Corbusier et la couleur

Un bon accrochage des toiles et de surprenants objets d'un des grands architectes du siècle, qui s'était longtemps rêvé peintre.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Giuseppe Penone

Première exposition des travaux récents de l'artiste italien, héros de l'arte povera. Sculptures et dessins développent les thèmes de l'arbre, de l'homme, et de leur lien naturel, le serpent.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 octobre.

Régions

Antibes

Eduardo Chillida

Du grand sculpteur espagnol d'aujourd'hui, l'œuvre sur papier et les sculptures en terre. Où Chillida peut être monumental et impressionner.

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-71-07. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 septembre.

Arles

Jasper Johns

A travers une série de *gravures depuis* 1960, une bonne façon d'approcher les recherches polymorphes du peintre américain.

Fondation Vincent-Van-Gogh, Palais de Luppé, 26, rond-point des Arènes, 13200. Tél. : 90-49-94-04. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

Bordeaux

Lawrence Weiner

L'une des figures majeures, dures et pures, de l'art conceptuel, à l'aise dans la grande nef du CAPC.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 novembre. 20 F.

Dijon

Chefs-d'œuvre de la peinture française des musées néerlandais

L'Europe artistique a déjà une longue histoire : à Rome se rencontraient des peintres venus de Paris ou d'Amsterdam, qui échangeaient œuvres et idées. Si on reconnaît maintenant l'importance d'un Rembrandt ou d'un Ruysdaël pour les Français, l'expansion de trois siècles d'art français en Hollande est une heureuse surprise.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 octobre. 11 F.

Marseille

Jean-Michel Basquiat

Black, il a conquis Soho avec ses tags. Et le reste du monde avec ses tableaux. *L'exposition de* Marseille *retrace* sa trajectoire fulgurante, et révèle son formidable potentiel de peintre.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 21 septembre.

Mouans-Sartoux

Le Cri et la Raison

L'endroit mérite le détour, et les expositions qui y sont proposées, où dominent, en principe, les formes d'art abstrait, géométrique, construit, ou concret, aussi. *Mais cette fois, le dialogue est instauré* avec des œuvres expressionnistes.

Château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 19 heures. Du 1er octobre au 31 mai, les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 22 novembre.

Poitiers

James Turrell

Cet Américain, un méditatif de la Côte ouest, voue son temps à l'espace et à la lumière, et entend nous y plonger. A Poitiers plus que jamais, où il faut vraiment plonger en maillot de bain, pour s'immerger dans l'œuvre.

Confort moderne, 185, faubourg du Pont-Neuf, 86000. Tél. : 49-46-08-08. Mercredi, vendredi de 13 heures à 19 heures, jeudi de 13 heures à 23 heures, vendredi de 13 heures à 19 heures, samedi de 14 heures à 23 heures, dimanche de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 octobre.

Tanlay

Bernard Réquichot

*Peintures, dessins, papiers choisis, reli*quaires d'un marginal, contemporain d'Yves Klein auquel on peut l'opposer, et dont l'œuvre arrachée au corps, curieusement fraîche, mérite plus ample reconnaissance.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 10 F.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette et Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Haydn

Sonates pour piano Hoboken XVI nᵒˢ 24, 46, 48 et 49 – Fantaisie Hoboken XVII nº 4

Jean-Efflam Bavouzet (piano)

Pour son premier disque, le jeune Bavouzet (*il est né en 1962*) a choisi d'enregistrer quatre sonates et une fantaisie de Joseph Haydn, un compositeur dont l'œuvre pour clavier a de plus en plus souvent les honneurs du *disque* et du concert. Alfred Brendel (Philips), Glenn Gould (Sony), Deszö Ranki (Hungaroton), Sviatoslav Richter (chez différents éditeurs italiens, russes et britanniques), Catherine Collard (Lyrinx) et Zoltan Kocsis (Hungaroton) sur piano moderne, Andreas Staïer (Deutsche Harmonia Mundi) et Paul Badura-Skoda (Astrée-Auvidis) sur piano-forte ont, chacun à sa manière, su explorer les incessantes ruptures, les modulations rapides et répondre aux incessantes interrogations que pose la réalisation de cette musique à ses interprètes.

Jean-Efflam Bavouzet se distingue immédiatement par un jeu et un esprit particulièrement déliés. Il ne cherche pas à donner une couleur «romantique» à ces œuvres en opposant les timbres et en usant de fluctuations de tempos comme on pourrait déjà le faire avec les premières sonates de Beethoven, voire avec celles de Mozart. Il préfère axer sa lecture sur une variété infinie d'articulations de phrases qui s'appuient sur des tempos cohérents et laisse la musique exprimer son potentiel de surprises en portant toute son attention sur une ornementation qu'il a voulue foisonnante.

Le plus étonnant paradoxe des interprétations admirables de Bavouzet, plus inventives, plus convaincantes encore que celles de Glenn Gould (avec lesquelles elles n'ont pas le seul choix d'un piano Yamaha en commun) résiderait dans le fait que tout en obéissant aux canons de l'ornementation «improvisée» chère aux musiciens baroques, elles sonnent avec l'insolence propre aux jeunes interprètes rompus aux arcanes de la musique d'aujourd'hui, qu'elle soit classique, jazz ou rock. Un bonheur n'arrivant jamais seul, la prise de son est l'une des plus parfaites que nous connaissions, et le livret superbement présenté fait honneur, une fois de plus, à son éditeur.

1 CD Harmonic Records-Abbaye royale de Fontevraud H/CD 9141. Textes de présentation passionnants de Marcel Marnat et de Zoltan Kocsis.

Brahms

Symphonie nº 2 – Ouverture tragique
Orchestre symphonique de Boston, Bernard Haïtink (direction)

Signataire d'une remarquable intégrale des *symphonies de Brahms* avec l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam (rééditée en série économique par Philips), Bernard Haïtink réenregistre la *Deuxième Symphonie* avec le Symphonique de Boston, un orchestre qui s'était plutôt tourné, depuis dix-neuf ans qu'Ozawa en est le patron, vers Mahler et le répertoire du vingtième siècle. A tort, si l'on en juge par le fruité de ses sonorités, par le jeu délicieusement *old fashion* de ses cordes (à Boston on ne recule pas devant le portamento caressant, cette technique instrumentale portée à son point ultime de perfection par un violoniste comme Kreisler dans la première moitié de ce siècle), par la couleur agreste de ses vents. Et tant pis si la justesse d'intonation des musiciens peut être prise ici ou là en défaut, car Haïtink triomphe par la souplesse de ses phrasés, son art unique de négocier les transitions et la respiration organique qu'il sait imprimer à l'un des rares grands orchestres *qui a su* conserver sa personnalité, à travers les années et les modes. Il y a très longtemps qu'un chef d'orchestre n'avait si justement appréhendé l'art ambigu de Brahms, ce «révolutionnaire» qui sut faire du neuf avec du vieux.

1 CD Philips 432 094-2.

Beethoven

Intégrale des cinq concertos pour piano et orchestre
Wilhelm Kempff (piano), Orchestre philharmonique de Berlin, Paul Van Kempen (direction)

Le son ample, opulent et clair de ces interprétations légendaires ne laisse pas soupçonner que l'enregistrement date de 1953. Les interprétations, elles, renvoient à la fin du siècle dernier, à cette glorieuse génération d'interprètes qui jouaient la tête dans les étoiles, à la poursuite d'un rêve que les contingences matérielles ne pouvaient briser. Même si le jeu de Kempff ne manque pas d'autorité (à cet égard son interprétation du *Troisième Concerto* est d'une vaillance réjouissante et son *Empereur* d'une élévation quasi cosmique), il est à son zénith dans le *Quatrième* dont la fluidité, les longues phrases vocales chantées avec un art souverain par un pianiste «naturellement» sophistiqué, s'appuient sur un jeu orchestral en apparence improvisé, tellement proche de celui que Furtwangler imposait, à la même époque, dans son interprétation insurpassée de la *Quatrième Symphonie* de Schumann. Pimpants dans leurs mouvements extrêmes, baignant dans une *lumière automnale dans leur* mi-temps, les deux premiers concertos ne ressemblent à aucune interprétation connue.

3 CD Deutsche Grammophon 435 744-2. Texte de présentation passionnant d'Edouard Greenfield sur l'art de Kempff.


CHRISTIAN STEINER

Jean-Efflam Bavouzet.

Sibelius

Les quatres légendes de Lemminkainen – En Saga
Orchestre philharmonique de Los Angeles, Esa-Pekka Salonen (direction).

N'étaient la neutralité expressive d'un orchestre, certes raffiné, mais manquant à l'évidence de personnalités musicales de premier plan à la tête de ses différents pupitres et un relatif manque de tension dans «le Retour de Lemminkainen», ces interprétations combleraient le sibélien inconsolable de la disparition de l'enregistrement de Kammu (Deutsche Grammophon). En attendant une hypothétique réédition de cet enregistrement, celui de Salonen fera mieux que servir de relais. La délicatesse aérienne avec laquelle le jeune chef traite cette musique insaisissable dans son apparence de discours continu, son refus du pittoresque descriptif qui se traduit par une balance orchestrale qui ne focalise pas l'attention sur des détails instrumentaux surgissant du silence expriment le respect d'un jeune directeur d'orchestre pour la musique d'un compositeur toujours décrié dans de nombreux pays.

1 CD Sony SK 48067.

A. Lo.

Jazz

De *Lol Coxhill* à Lee Konitz

Vol pour Sidney

Superbe pochette à la Bob De *Moor (école belge Hergé), on voit* Sidney Bechet en Tintin acclamé à sa sortie d'avion. Cette fausse compilation intégrée dans le style des œuvres NATO (la production la plus originale de ce temps) réunit des esprits et des idées comme venus d'ailleurs, et qui, pourtant, n'ont enregistré que pour ce disque. Une *Petite fleur* très stricte, très minimaliste, par Lol Coxhill; *Egyptian Fantasy* inattendue avec Michel Doneda et Elvin Jones; Taj Mahal, le bluesman dissident et intellectuel, Charlie Watts, le Rolling Stones en rupture de drums, sont également de la réunion, ce qui donne une idée de la fête; un *As-tu le cafard?* d'anthologie par Lee Konitz, et le préféré pour le feeling, *Si tu vois ma mère*, interprété par les Lonely Bears.

Dans le genre collusion, collision, mélange de genres et de styles, difficile de faire mieux. Le son d'ensemble *est pourtant indéniable*. Sidney Bechet, sans doute... Ce n'est que le vol aller, on attend le retour.

1 CD NATO-Mélodie 530-01.

Ray Charles

The Birth of a Legend (1949-1952).

Qu'est-ce qu'une légende avant qu'elle ne le soit? Qui est Ray Charles avant d'être lui-même? Cette question de l'identité réduite à l'antanaclase trouve sa résolution dans ces quarante et une pièces des débuts, le jeune Ray, celui d'avant la coupure épistémologique : *I Got a Woman* (1954) pour Atlantic. Ray Charles n'a donc pas encore ici de *«woman»*, ce n'est pourtant pas faute de bramer à la lune dans le style de Nat King Cole avec son Maxim Trio (*I Love you. I Love you*) avec des accents sentimentaires... Au piano, on notera quelques accords bizarres (Monk?), *dans la voix, des modulations mal* assurées et l'absence totale de toute note soul qui changera tout. Au début des années 50, l'orchestre glisse vers le jazz (Teddy Buckner à la trompette) et, *in fine*, simulation de l'avenir en quartette avec Jack McVea au ténor. Un peu plus qu'une curiosité, un peu moins qu'une nécessité.

2 CD Ebony 8001/2.

F. M.

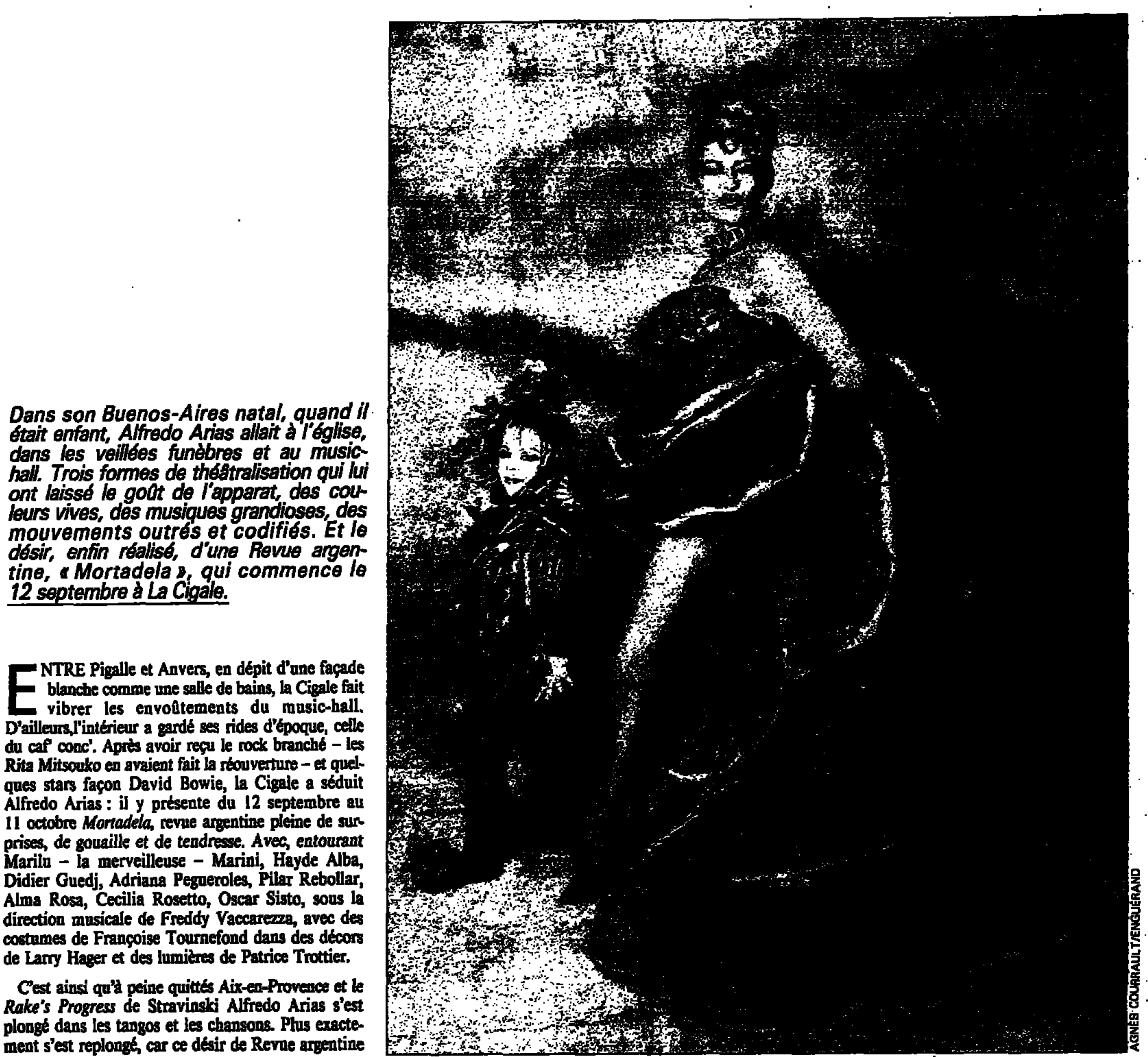
هكذا من الأصل

« M O R T A D E L A »

R e v u e   a r g e n t i n e

SOUVENIRS D'ARIAS

Dans son Buenos-Aires natal, quand il était enfant, Alfredo Arias allait à l'église, dans les veillées funèbres et au music-hall. Trois formes de théâtralisation qui lui ont laissé le goût de l'apparat, des couleurs vives, des musiques grandioses, des mouvements outrés et codifiés. Et le désir, enfin réalisé, d'une Revue argentine, « Mortadela », qui commence le 12 septembre à La Cigale.



AGNÈS COURRAULT/ENGUÉRAND

Pilar Rebollar et Adriana Pegueroles.

ENTRE Pigalle et Anvers, en dépit d'une façade blanche comme une salle de bains, la Cigale fait vibrer les envoûtements du music-hall. D'ailleurs,l'intérieur a gardé ses rides d'époque, celle du caf' conc'. Après avoir reçu le rock branché – les Rita Mitsouko en avaient fait la réouverture – et quelques stars façon David Bowie, la Cigale a séduit Alfredo Arias : il y présente du 12 septembre au 11 octobre *Mortadela*, revue argentine pleine de surprises, de gouaille et de tendresse. Avec, *entourant* Marilu – la merveilleuse – Marini, Hayde Alba, Didier Guedj, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Cecilia Rosetto, Oscar Sisto, sous la direction musicale de Freddy Vaccarezza, avec des costumes de Françoise Tournefond dans des décors de Larry Hager et des lumières de Patrice Trottier.

C'est ainsi qu'à peine quittés Aix-en-Provence et le *Rake's Progress* de Stravinski Alfredo Arias s'est plongé dans les tangos et les chansons. Plus exactement s'est replongé, car ce désir de Revue argentine le tient depuis des années. En vérité, depuis toujours. Les Argentins de Paris – et de partout – ont au moins un point commun : ils craquent aux seuls noms de Moria Kazan ou de Zulma Fayad, stars de Revues, idoles de leur jeunesse. Preuve que cette «forme brutale et populaire» a eu récemment, et a encore peut-être, une grande influence en Amérique latine.

Alfredo Arias n'a jamais renié sa fascination pour la naïveté clinquante et l'énergie des artistes de music-hall. Les premiers spectacles du Groupe TSE à Paris en font foi : *Goddess*, où Facundo Bo, la déesse en question, apparaissait travesti en star dans une crinoline bleue. *Histoire du théâtre*, emblématique du style TSE : érudition, sophistication, séduction. Ou *Luxe*, bien entendu, hommage à l'apparat de la Revue et au grand escalier... La musique a toujours tenu une place importante dans les spectacles du groupe, et l'un de ses plus grands succès, *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, était carrément une comédie musicale.

Mais, alors que le style TSE peut se définir par le «jeu avec», avec les lois du théâtre, de l'opérette, de l'intrigue policière, de la féerie... et du music-hall, cette fois, Alfredo Arias a simplement cherché, dit-il, à raconter ses souvenirs, *tels qu'ils se présentent*, par fragments. C'est la forme même de la Revue. Peut-on imaginer un spectacle d'Arias au premier degré ? Il affirme vouloir se livrer sans fard – sinon les fards du music-hall. Il dit *pourquoi, et comment* :

«J'ai parlé tard, et ma mère qui s'inquiétait a promis à la Vierge de me faire faire ma première communion à cinq ans, si je me *décidais enfin* à *prononcer des* phrases suivies. C'est pourquoi, très jeune, j'ai appris à lire dans des livres religieux. Comme en même temps mes parents m'emmenaient au music-hall, le cérémonial de la Revue et celui de l'Eglise se sont mêlés dans ma tête. En voyant la Vedette, nue sous ses plumes, descendre le grand escalier entourée des boys qui la contemplaient avec vénération, qui l'approchaient sans toutefois la toucher, il me semblait que c'était la Vierge. Tout le reste de la Revue, les numéros de magie, les sketches, les scènes des comiques aboutissaient à cet instant d'adoration : la «Consécration de la Vedette».

» Cela se passait dans les années 50. Les boys étaient très efféminés tandis que les canons de la féminité exigeaient une haute taille, un corps abondant. Critères que les années 60 ont modernisés. La Vedette s'est humanisée, elle a perdu son aura de Vache sacrée, et les garçons devenaient plus masculins. A partir de là, une sexualité franche s'est installée – d'ailleurs, j'étais plus âgé. Le changement intervient à l'époque où la Vedette ne descend plus le grand escalier. Celui-ci trône toujours sur scène, avec les boys sur les marches. Puis il s'ouvre en deux, et Elle apparaît dans le fond. Elle a ôté les plumes de sa tête, et les a fait disposer par terre comme un tapis. Dans ses cheveux elle a juste piqué une rose. Ce sont mes souvenirs, mais ce n'est pas ce que je montre dans *Mortadela*. Pas exactement.

» Dans *Mortadela*, je raconte des bribes de mon enfance. Je tente de faire ressentir la poésie tropicale qui relie ma double origine : l'Espagne et son austérité, avec toutes les frustrations. L'Italie et sa générosité, avec la promiscuité totale. Je dormais dans la même chambre que ma grand-mère, et nous écoutions la radio tard dans la soirée. Voilà pourquoi la musique a toujours tant d'importance dans mon théâtre. Et dans *Mortadela*, naturellement. Je raconte mes *«radio days»*. Sous forme de Revue, parce qu'elle a formé mon imaginaire. Le music-hall restait encore immensément populaire, alors que la télévision ne l'était pas encore. Aujourd'hui, comme partout, le rapport s'est inversé. Les vedettes qui attiraient le public animent à présent leurs émissions allongées sur des sofas, en fourreau et perruque. Leur vogue au music-hall a duré plus longtemps qu'en Europe, dans la mesure où, ici, les gens ont été rapidement saturés d'images sexy. Là-bas, il faut penser à ces spectateurs qui venaient de provinces extrêmement lointaines, et demeuraient éblouis devant ces femmes presque nues. Cela semblait d'une audace inouïe.

» A plusieurs reprises, des gens de talent ont essayé de reproduire la manière ancienne. Elle demeure comme une nostalgie pour ceux qui l'ont connue, comme une légende dorée pour les autres. Mais c'est un piège, une voie sans issue. La simple reconstitution, aussi brillante soit-elle, ne permet pas de retrouver la force de l'impact sur les esprits innocents. Il n'y a plus d'innocence et les désirs ont évolué. Aujourd'hui, à la limite, la Revue pourrait être un spectacle de Madonna ou de Michael Jackson. Le music-hall s'est vidé de son sens. Il n'est que de voir les girls du Lido, avec ce tuyau qui reste comme enfoncé dans leur tête pendant tout le spectacle et à l'intérieur on plante les différentes plumes selon les tableaux. La force de la Revue, on peut seulement la retrouver à travers son contenu. Je dirais presque que c'est une affaire d'auteur.

» La Revue, c'est quoi ? Un équilibre entre l'attrait sexuel, la fantaisie, la magie. Un enchaînement de sketches, alternativement parlés, chantés, dansés, construits *autour de la Vedette, de deux demi-vedettes* – comme on disait là-bas – et d'un comique, personnage extrêmement populaire : quelqu'un comme Coluche, et on voit bien qu'un artiste de cette puissance, aujourd'hui, fait son spectacle à lui seul. Les comiques étaient toujours des hommes, les femmes leur servaient de faire-valoir. Ici, Mistinguett ou Maurice Chevalier, qui sont les dernières stars de Revue en France, se tenaient à mi-chemin entre la séduction et le comique, entre le charme et la gouaille. Le music-hall est l'art de l'encanaillement, du trouble louche.

» Il y avait quelque chose de féerique et misérable dans la Revue. Magie et décadence. J'ai vu des numéros absolument fabuleux. Je me souviens d'un magicien *échoué à Buenos-Aires. Il faisait le numéro du guerrier* et du dragon. Le guerrier coupait en morceaux le dragon, qui se transformait en une multitude de papillons dansant le charleston. On voyait aussi apparaître des femmes-bananes, des femmes-pêches... *C'était à la fois* fantastique et miteux, parce qu'il venait des Etats-Unis, et que l'Argentine est le dernier pays, le plus au sud. Il avait traversé toutes les Amériques, les costumes étaient élimés, effilochés, les accessoires tombaient en ruine, on voyait les coutures de ses trucages...

» Les choses existent comme ça dans mes souvenirs. De même les *soirs où, avec ma grand-mère, j'écoutais* à la radio les retransmissions de music-hall. Pour les numéros de magie, on entendait la musique d'accompagnement, puis quelque «hop, hop» et les applaudissements. On ne savait pas ce qui s'était passé, c'était surréaliste.

» Il est arrivé parfois que, sur le chemin du music-hall *ou du cinéma, ma mère s'arrête et m'emmène* à une veillée funèbre. Pour moi, c'était un spectacle, comme l'Eglise ou la Revue. Passer ainsi des pleurs au jeu de théâtre a provoqué un effet miroir, un reflet inversé. *J'étais sans doute impressionné, j'avais certainement* peur, mais depuis je n'ai jamais pu séparer le tragique de l'ironie. Et ma fascination pour la brutalité et le mystère du music-hall ne m'a jamais lâché. La brutalité et le mystère qui font que ces formes sont et demeurent populaires.

» Dans *Goddess*, l'un de nos premiers spectacles, le *personnage principal, interprété par Facundo Bo, était* l'une de ces Vedettes, l'une de ces Vaches sacrées des années 50, et nous l'avions appelée Maria Felix. Un soir, Maria Felix est venue dans la petite salle du Musée d'art moderne où nous jouions. Elle était habillée en Dior avec un poncho par-dessus, et des émeraudes aux oreilles. J'étais terrorisé, car sur scène son personnage se faisait traiter de pute, entre autres... Je ne la quittais pas des yeux, et à chaque insulte elle souriait, comme délivrée. Ensuite, Carlos Fuentès m'a envoyé sa pièce, *A la lumière de la lune*, une sorte de happening qui met face à face Maria Felix et Dolorès del Rio le jour de la mort d'Orson Welles. Je lui ai dit qu'à mon avis la seule chose à faire était de prendre les vraies Dolorès del Rio et Maria Felix. Quinze jours après, il me téléphone : *«Je crois que je vais y arriver.»* Alors là, je lui ai dit que non, moi, je renonçais.

» C'est sûr que le music-hall ne m'a jamais abandonné, même si, à partir de quatorze, quinze ans, je suis allé vers un tout autre théâtre, même si j'ai commencé à connaître alors Ionesco, Beckett. Mais je suis toujours resté «pluridisciplinaire». Je n'ai jamais renoncé à rien, à aucun plaisir. Il m'est arrivé en sortant d'un film de Bergman de me plonger dans une Revue, et j'en sortais rajeuni. Pour revenir à cette forme, à sa force viscérale, je me suis adressé à des artistes qui ont sensiblement mon âge, c'est-à-dire dont l'approche de la Revue est semblable à la mienne, dont l'énergie est bien vivante, actuelle... La nostalgie peut être déchirée ou mélancolique. La mienne est violente. Après l'expérience d'Aubervilliers, j'ai éprouvé le besoin de m'exclure d'un éventuel mouvement uniforme, je voulais retrouver une marginalité par rapport à moi-même. J'ai beaucoup joué, c'est vrai, mais le jeu a toujours reposé sur une sorte de violence intime, que j'ai eu envie de rendre *plus confortable à vivre en la partageant avec le public* de façon divertissante.»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

★ La Cigale, du 12 septembre au 11 octobre, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-33-43-00.

